Le Monde

55e ANNÉE – No 17043 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 12 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : l'histoire en dictionnaire, Florence Delay, etc.

« Affaires » et cohabitation

■ L'Elysée décrète une trêve au Parlement sur la MNEF

■ Jacques Toubon mis en examen pour « prise illégale d'intérêts »

■ Alain Juppé entendu par le juge Desmure

■ Michel Noir : la Cour de justice se déclare incompétente

Lire page 5 et notre éditorial page 10

L'an 2000 ne fait pas encore recette

● Le passage au nouveau millénaire laisse indifférents les consommateurs français ● Le scepticisme face à la récupération commerciale l'emporte ● La moitié des PME ne sont pas prêtes à affronter le risque de bogue informatique ● Mais, sur le Web, le « Millénium » passionne

À « J – 50 », l'an 2000 ne fait pas recette. Si la consommation en France se porte bien, ce n'est pas dû à la proximité de l'événement. Sollicité de toutes parts, le citoyen-consommateur affecte jusqu'ici une relative indifférence à l'égard de ce fameux « passage ». Tendance de fond ou simple retard dans la préparation de ce qu'on lui présente depuis des mois comme un moment « historique » ? Les sociologues voient là une nouvelle manifestation de l'« exception française » et un scepticisme de bon aloi face à la récupération commerciale d'un « événement » artificiellement mis en scène. Cet attentisme est confirmé par les premiers signaux relevés dans la grande consommation : les ventes de champagne et de foies gras montrent pour l'instant une certaine apathie, tandis que les entreprises s'efforcent vainement de capter l'attention du consommateur avec des opérations spéciales ou des produits siglés du Millénium. Elles se préparent aussi, et surtout, à affronter toutes sortes de problèmes. Le bogue informatique, en premier lieu, pour lequel la moitié des petites et moyennes entreprises ne sont toujours pas prêtes. Les assureurs s'attendent à un afflux de litiges au lendemain du jour de l'an. Un train qui déraille, un ascenseur qui s'arrête, un feu rouge en panne... tout est envisagé. Les banques mettront en place des dispositifs de veille, à commencer par la Banque de France. Les services publics mobilisent leurs salariés pour faciliter le « passage » à leurs usagers.

Sujet de délire sur le Web, l'an 2000 « angoisserait » en France 22 % de la population, selon les enquêtes d'opinion. Sur la scène mondiale, l'ONU vient même de recommander à son personnel de faire des provisions de nourriture, de médicaments, de piles et d'argent liquide. La peur avant la fête ?

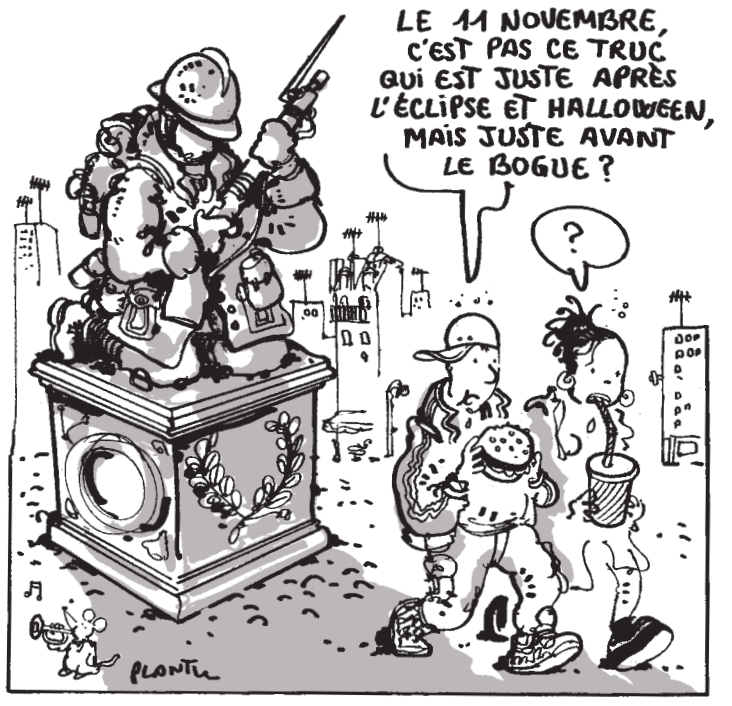

Lire pages 12 et 13

LUDOVIC CAREME

TÉMOIGNAGE

Un homme libre au Maroc

Après quinze mois d'isolement et de tortures, dix-sept ans d'emprisonnement et huit années de bannissement en France, Abraham Serfaty, le plus célèbre opposant au despotisme d'Hassan II, a pu enfin rentrer dans son pays par la volonté du nouveau roi, Mohammed VI. Son épouse, Christine Daure-Serfaty, raconte pour *Le Monde* ces bouleversantes retrouvailles où les ombres d'un passé douloureux se mêlent avec la joie et l'espoir, enfin.

p. 8 et 9

L'affaire Elf au Sénat américain

LA SOUS-COMMISSION des enquêtes du Sénat américain a décidé, à l'initiative d'un sénateur démocrate, de lancer une enquête sur les banques privées et le blanchiment d'argent. Daté du 9 novembre, son rapport s'interroge sur la manière dont une banque privée dépendant de la Citibank a fermé les yeux sur les opérations du chef d'Etat du Gabon, Omar Bongo, du frère du président mexicain, Raul Salinas, de l'époux de l'ancien premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto et des fils de l'ancien dictateur nigérian – décédé – Abacha. Dans le cas du président Bongo, cette enquête met au jour des circuits de comptes qui n'avaient pas été dévoilés par l'instruction sur Elf menée, à Paris, par les juges Joly et Vichnievsky et, à Genève, par le juge Perraudin.

Lire page 24

Emprisonné pour inceste à onze ans, Raoul est libéré pour vice de forme

NEW YORK
de notre correspondante

Le petit Raoul est libre, et devrait pouvoir retrouver ses parents en Suisse *« le plus tôt possible »* : le juge pour enfants de Golden (Colorado) a finalement prononcé un non-lieu pour vice de forme, mercredi 10 novembre, dans cette affaire très révélatrice du fossé qui sépare les Américains des Européens en matière de justice, en particulier lorsqu'il s'agit du traitement des mineurs.

Agé de onze ans, de père suisse et de mère américaine, Raoul avait été arrêté au domicile familial dans la banlieue de Denver le 30 août, après avoir été accusé par une voisine de s'être livré à des attouchements sur sa petite sœur de cinq ans, faits dont elle affirmait avoir été témoin au printemps et sur lesquels la police avait enquêté pendant trois mois avant de décider d'arrêter le jeune garçon. La police était arrivée à 10 heures du soir, avait sorti Raoul de son lit où il dormait, et l'avait emmené – sans mandat d'arrêt, selon les avocats – menottes aux mains, dans un centre de détention juvénile où il devait passer six semaines avant d'être placé dans une famille d'accueil. Inculpé d'inceste et d'attentat à la pudeur, il était même apparu à l'une des premières comparutions avec des chaînes aux pieds.

L'affaire, qui n'a eu qu'un faible écho dans la presse nationale américaine, a enflammé journalistes suisses et allemands, scandalisés par le traitement infligé à l'enfant. Intrigués, les médias de Denver avaient commencé par suivre l'affaire de près puis s'en étaient désintéressés jusqu'à ce que le *Denver Post* découvre que, peu de temps auparavant, les parents de Raoul avaient fait enregistrer une société baptisée *Ultimate Fantasies* (Fantasmes suprêmes), destinée à devenir un site érotique sur Internet.

Les déclarations parfois contradictoires des parents à différents médias et surtout le fait qu'ils s'étaient enfuis en Suisse, officiellement pour mettre leurs trois petites filles à l'abri d'éventuelles arrestations, mais en abandonnant du coup leur fils à son triste sort et à ses avocats pour tout réconfort, ont contribué à brouiller la cause du petit garçon. Aucun représentant de sa famille n'était présent à l'audience lors de laquelle le juge a accédé à la requête des avocats, qui demandaient un non-lieu parce que le droit de l'enfant à un procès rapide n'avait pas été respecté. Selon la loi du Colorado en effet, le procès d'un mineur auquel la libération sous caution a été refusée doit avoir lieu dans les soixante jours qui suivent cette décision.

Directeur de recherche au National Center for Juvenile Justice, Howard Snyder attribue la relative indifférence de ses compatriotes au traitement imposé à Raoul au fait que la pose de menottes et même de chaînes aux pieds est *« courante aux Etats-Unis »*, y compris pour les mineurs. Un mineur délinquant sur cinq est placé en détention, relève-t-il, et, en l'espèce, *« il était compréhensible qu'on l'enlève à sa famille en raison du type d'accusations formulées contre lui »*. Mais, ces tout derniers jours, l'intervention d'Amnesty International, qui craignait *« que l'enfant ne devienne la victime »*, semble avoir influencé les professionnels de la justice et les médias du Colorado. Un responsable local des questions de détention juvénile, David Bennett, a ainsi confié au *Denver Post* qu'il faudrait sans doute *« étudier la question »* de l'incarcération des jeunes enfants. Et d'ajouter que cette affaire a suscité *« un débat très sain »* parmi ses collègues.

Sylvie Kauffmann

NATURE

SCIENCES

La pêche aux vertébrés

Les restes fossiles de deux animaux aquatiques vieux de 540 millions d'années ont été découverts dans le sud de la Chine. Ces petits « poissons », proches des lamproies d'aujourd'hui, sont les plus anciens vertébrés connus. Ils apportent aux chercheurs des données précieuses pour vérifier les théories sur l'apparition de cet embranchement du règne animal dont les origines relèvent encore largement de l'approximation. Notre page scientifique réalisée avec *Nature* et *El Pais*.

p. 17

Fin de règne en Croatie

FRANJO TUDJMAN

LE PARTI du président croate, Franjo Tudjman, aborde en mauvaise position les élections législatives de décembre. L'homme qui depuis 1990 prétend incarner les valeurs héroïques en Croatie se heurte à une large hostilité. Ses graves problèmes de santé ne peuvent plus guère être dissimulés.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1112 - 7,50 F

PRIX MEDICIS 1999

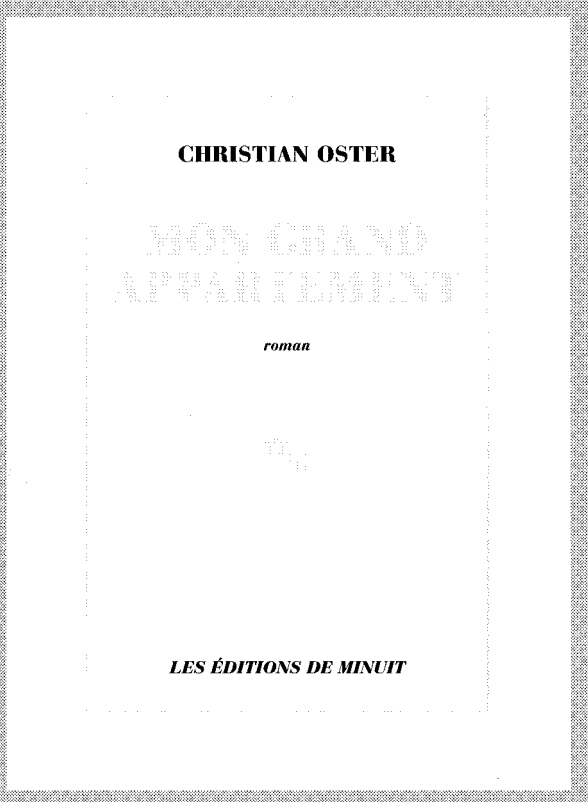

Lendemains de terreur au Timor-Oriental

IL AURA fallu attendre la dernière année du siècle pour que le Timor-Oriental sorte enfin vraiment de l'oubli : durant des décennies, la communauté internationale a quasiment ignoré ce bout de territoire perdu à l'orient de l'archipel de la Sonde, cette moitié d'île colonisée depuis le XVIe siècle par les Portugais et dont le tragique destin n'a jamais fait recette, ni dans les médias, ni dans les chancelleries. Et il aura fallu attendre la destruction presque totale du pays par les miliciens anti-indépendantistes, appuyés par l'armée indonésienne, et la terrible violence qui a culminé après le référendum du 30 août, pour que le Timor-Oriental se retrouve soudain projeté à la « une » de l'actualité.

Les terribles événements de septembre n'étaient pas sans précédent dans l'histoire de l'ancienne colonie portugaise. Sans remonter plus loin qu'à la fin du siècle dernier, le Timor-Oriental est ensanglanté, dès 1895, par la rébellion d'un « Liurai », un roi tribal, contre le colonisateur, qui n'a jamais cessé, tels les Britanniques en Inde, de diviser les petites principautés entre elles, pour mieux imposer le règne de Lisbonne. Cette révolte sera matée pour de bon en 1912 et coûtera la vie à plus de 3 000 rebelles. Lors de la seconde guerre mondiale, le Timor va, d'un seul coup, acquérir une valeur stratégique pour les belligérants, alors que le Japon entre en guerre. Dix jours après l'attaque contre la flotte américaine du Pacifique, un contingent de plusieurs centaines de soldats australiens et hollandais débarque à Dili. Les Japonais envoient une vingtaine de milliers d'hommes au Timor. Ceux-ci vont subir de lourdes pertes durant une campagne qui durera douze mois et s'achèvera par le départ des Australiens en 1943. S'ensuit alors une histoire tombée dans l'oubli, celle de la terrible répression des Japonais contre les Timorais qui n'avaient pas choisi de leur faire allégeance. On parle d'un bilan se situant entre 40 000 et 60 000 morts, jusqu'à la capitulation du Japon.

La fin du conflit marque le début de la guerre de reconquête hollandaise dans l'archipel indonésien et la réimposition du règne du Portugal au Timor-Oriental. Durant des années, le calme règne à nouveau sur le territoire.

Bruno Philip

Lire la suite page 10

CLAUDE LEMBEYE

DANSE

La fête de l'instant

Après La Rochelle, la chorégraphe Régine Chopinot part en tournée avec son nouveau spectacle, *La Danse du temps*. Après Paris, en janvier, elle ira jusqu'au Vietnam, d'où est originaire le compositeur Tôn Thât Tiêt qui signe la musique, présenter cette création qui accueille deux danseurs exceptionnels : les septuagénaires Françoise et Dominique Dupuy.

p. 20

International	2	Aujourd'hui	17
France-Société	5	Carnet	18
Horizons	8	Météorologie, jeux	19
Abonnements	11	Culture	20
Entreprises	12	Guide culturel	22
Tableau de bord	14	Radio-Télévision	23

LeMonde Job: WMQ1211--0002-0 WAS LMQ1211-2 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:41 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0465 Lcp:700 CMYK

CROATIE Une atmosphère de fin de règne est perceptible en Croatie, où des élections législatives doivent avoir lieu prochainement. Le président Franjo Tudjman, qui a conduit le pays à l'indépendance il y a huit ans, est en butte aujourd'hui à un mécontentement populaire que le recours aux thèmes nationalistes ne paraît plus pouvoir désamorcer. ● LES INCERTITUDES quant à la santé du président, hospitalisé depuis la fin octobre, s'ajoutent à la désaffection envers le régime. Les pronostics électoraux sont défavorables au parti de Franjo Tudjman. ● LE RÉGIME n'a pas su gagner la confiance de la communauté internationale, qui lui reproche notamment de ne pas remplir ses engagements en ce qui concerne le retour en Croatie des citoyens d'origine serbe déplacés pendant la guerre, ni ses obligations de coopération avec le Tribunal international de La Haye.

Atmosphère de fin de règne au pays de Franjo Tudjman

Huit ans après l'indépendance, les thèmes nationalistes font moins recette en Croatie. La population semble désireuse d'en finir avec les séquelles de la guerre et le parti du président aborde en mauvaise position la campagne pour les élections législatives

ZAGREB
de notre envoyée spéciale

Huit ans après l'indépendance, la Croatie serait-elle sur le point de tourner une nouvelle page de son histoire ? Elle est apparemment fortement tentée de le faire. Depuis la fin octobre, les interrogations relatives à la santé du président Tudjman, qui vient de subir une opération d'urgence, interfèrent dans le débat politique. Mais avant son hospitalisation, les pronostics pour les prochaines élections législatives étaient massivement défavorables à son parti, le HDZ, mettant le président aux prises avec la déplaisante éventualité d'une cohabitation. L'homme qui, depuis 1990, prétendait incarner les valeurs héroïques en Croatie est en effet l'objet aujourd'hui d'une hostilité qu'on dit majoritaire, comme s'il s'était servi trop longtemps de la guerre comme excuse et que le ressort était cassé.

Ce ne sont certes que des pronostics et des sondages à manier prudemment. Mais quoi qu'il advienne aux élections, la Croatie cherche manifestement à se libérer de la pesante ambiguïté du régime qui l'a menée à l'indépendance : héros de la résistance nationale à l'hégémonisme de Belgrade, ce régime est aussi porteur d'un nationalisme dévoyé que le pays est en train de payer très cher.

Le mécontentement est avant tout d'ordre social dans un pays qui annonce 18 % de chômeurs mais où, selon un diplomate occidental, *« ce taux est en fait de 29 % si l'on compte les salariés qui ne sont pas payés, et de beaucoup plus chez les jeunes »*. La Croatie a connu,il est vrai, des *« difficultés particulières »*, comme le souligne le premier ministre Zlatko Matesa en rappelant qu'elle a dû faire face aux dommages de guerre, à la perte de 100 000 emplois, à l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés *« au moment même où elle aurait dû concentrer ses efforts sur la transition »*. Mais ce discours qui réclame l'indulgence de l'étranger n'est plus guère entendu en Croatie même où, comme dit un opposant, *« tout le monde voit bien que le régime a raté la transition vers l'économie de marché et que les privatisations ont été totalement compromises par les pratiques de corruption »*.

La faillite de la Banque de Dubrovnik, l'année dernière, a servi, à cet égard, de révélateur violent. Elle a fait prendre conscience à la population des tares d'un système de privatisations qui avait été mis en place quelques années plus tôt à seule fin d'alimenter la guerre que les Croates menaient contre les musulmans dans la Bosnie voisine, en Herzégovine : un système qui, loin de favoriser la modernisation de l'économie et la relance de la production, ne servait plus, une fois passée la guerre, qu'à l'enrichissement d'un lobby très puissant et très proche de la présidence, celui des « Herzégoviniens ».

Au fil des ans, les thèmes nationalistes – la célébration de la victoire sur l'occupant serbe, le parti pris systématique et souvent extrémiste en faveur des Croates de Bosnie – ont perdu de leur pouvoir dérivatif et mobilisateur pour une large partie de la population aux prises avec les difficultés persistantes de la vie quotidienne. L'aile la plus réaliste du HDZ en convient d'ailleurs et le parti est travaillé par de profondes divisions internes qui aggravent son handicap.

LES SARCASMES DES OPPOSANTS

La dernière en date des décisions du président Tudjman a été de choisir pour les législatives la date du... 22 décembre. Cette décision (qui doit encore être confirmée la semaine prochaine) a évidemment déchaîné les sarcasmes des opposants : faut-il que son parti soit mal en point, dit-on, pour qu'il tente ainsi de tirer profit d'une période festive où les citadins (plus oppositionnels que les ruraux) partent en vacances, où les Croates de l'étranger (traditionnellement nationalistes) reviennent au pays, où les organisations internationales chargées de surveiller le déroulement du vote devraient être en congé, etc. Cette décision a aussi renforcé les griefs des pays étrangers, qui reprochent à la Croatie de n'être toujours pas « aux normes » du point de vue démocratique.

Le régime de Zagreb est en effet soumis à une étroite surveillance. Tous les quatre mois, l'OSCE dresse un rapport détaillé de la situation dans certains domaines jugés cruciaux : les conditions dans lesquelles s'effectue le retour des personnes déplacées pendant la guerre, la réforme de la loi électorale, la liberté de l'information et la coopération avec le Tribunal international de La Haye (TPIY). Le dernier de ces rapports, à la mi-octobre, était encore globalement négatif. La Croatie, jusqu'à nouvel ordre, restera donc le seul Etat de l'ex-Yougoslavie, avec la Serbie, à être exclu des programmes européens de coopération comme Phare ; elle continuera d'encourir les remontrances et les menaces des Etats-Unis.

Face à cette surveillance internationale, les rôles se partagent au sein du pouvoir. Si des hommes comme le chef du gouvernement, Zlatko Matesa, ou le ministre des affaires étrangères, Mate Granic, souscrivent aux objectifs de la communauté internationale et s'efforcent de mettre en valeur les progrès accomplis, le président Tudjman, à l'inverse, fait assez peu de cas de cette forme de tutelle. Il avait accepté, fin octobre, de recevoir un groupe de journalistes étrangers dont la visite à Zagreb était organisée par des membres de son entourage manifestement désireux de restaurer l'image de leur pays à l'extérieur. C'est le moment qu'il a choisi pour faire connaître la date des législatives et pour lancer quelques appâts électoraux à l'intention des milieux les plus nationalistes.

En direction des Croates d'Herzégovine d'abord (qui ont la double nationalité, croate et bosniaque, et votent dans les deux pays) il s'est déclaré favorable *« au maintien de la Bosnie-Herzégovine, mais seulement en tant qu'Etat composé de trois entités individuelles »*, laissant ainsi entrevoir une remise en cause fondamentale de l'accord de Dayton qui fait de la Bosnie une fédération composée de deux entités, l'une serbe, l'autre croato-musulmane.

En direction d'une extrême droite qui hait le Tribunal de La Haye, il a ensuite déclaré en substance que la Croatie ne veut pas devenir *« le seul bouc émissaire »* de la justice internationale et fait comprendre qu'il y a des limites à sa coopération avec le TPIY : l'opération « Tempête », par laquelle l'armée croate a reconquis, en août 1995, la Krajina occupée par les forces serbes, ne saurait faire l'objet des investigations de La Haye aux yeux du président ; *« la guerre, c'est la guerre »*, les généraux qui l'ont menée ont été des *« libérateurs »*, *« aucun d'entre eux n'ira à La Haye »*, a-t-il dit.

TRACASSERIES PERSISTANTES

Le TPIY attend toujours qu'on lui livre *« Tuta »*, l'un des Croates de Bosnie inculpés de crimes de guerre contre des musulmans. L'homme, détenu en Croatie pour une affaire de meurtre, a été déclaré, en octobre, intransférable pour des raisons de santé. Il finira sans doute, comme d'autres, par être livré à La Haye ; mais seulement au terme d'un long feuilleton par lequel le pouvoir croate croit soigner sa popularité interne mais ne fait que renforcer son discrédit international. *« Tuta, c'est la mafia de Mostar. Les gens ici s'en foutent »*, dit un observateur étranger à Zagreb. Ils seraient en revanche sans doute choqués par la mise en cause de commandants de l'opération « Tempête » ; mais il n'est pour l'instant pas question de telles inculpations : le TPIY demande seulement – en vain – à pouvoir enquêter sur les exactions commises en août 1995 en Krajina, que l'opinion croate attribue davantage aux paramilitaires qu'à la hiérarchie de l'armée.

Les choses se passent avec le TPIY comme pour tous les dossiers sur lesquels la Croatie est mise en examen : le régime cède un peu, mais pas assez vite et surtout pas assez. Le problème du retour des réfugiés reste ainsi traité de manière *« ethnique »*, ostensiblement discriminatoire envers les Serbes de Croatie qui ont dû fuire pendant la guerre et souhaiteraient aujourd'hui revenir dans ce pays qui est aussi le leur. Ces Serbes n'ont rien à se reprocher, sinon ils ne s'y risqueraient pas ; le retour leur est néanmoins quasiment impossible. La télévision publique a certes prévu des temps d'antenne pour l'opposition mais, à part cela, les programmes restent dignes de l'hagiographie propre aux régimes communistes ; la presse écrite d'opposition est l'objet de tracasseries persistantes. Quant à la loi électorale, elle a été modifiée : les Croates de Bosnie ne seront plus outrageusement sur-représentés comme ils l'étaient jusqu'ici au Parlement ; mais ils voteront tout de même, alors que la représentation de la minorité serbe sera réduite à la portion congrue.

Ce jeu du chat et de la souris avec la communauté internationale a fini par lasser en Croatie même. *« Milosevic et les extrémistes serbes de Krajina avaient donné une sorte de justification au nationalisme croate,* explique Eugen Pusic, un universitaire aujourd'hui à la retraite. *Mais la politique nationaliste envers la Bosnie a été funeste : les Croates ont perdu le statut de victimes et sont devenus, aux yeux du monde, les collaborateurs d'un projet de purification ethnique. »* Beaucoup de Croates semblent en avoir pris conscience et de vivre surtout aujourd'hui en victimes de leur propre régime.

Claire Tréan

Croatie

CARACTÉRISTIQUES

- CHEF DE L'ÉTAT **Franjo Tudjman** depuis 1992, réélu en 1997
- PREMIER MINISTRE **Zlatko Matesa**
- RÉGIME **Présidentiel**
- HISTORIQUE : ex-république socialiste de Yougoslavie, indépendance proclamée en 1991. Admise à l'ONU en 1992.
- SUPERFICIE **56 500 km²**
- POPULATION **4,2 millions d'hab.**
- FÉCONDITÉ **1,6 ‰**
- ESPÉRANCE DE VIE **73,7 ans**
- LANGUES **Croate (officielle),** Serbe, Italien, Hongrois
- MONNAIE **Kuna** (1 kuna = 0,86 F en nov. 1999)

ÉCONOMIE • période 1991-1999

- PIB (taux de croissance annuel moyen) **- 1,91 %**
- BALANCE COURANTE (en % du PIB) **- 3,7 %**
- PRIX À LA CONSOMMATION (taux de croissance annuel moyen) **105,6 %**
- TAUX DE CHÔMAGE (% annuel moyen, en % de la pop. act.) **15,2 %**

Source : Problèmes économiques, Documentation française

Deux coalitions d'opposition

Mis à part le Parti du droit (HSP, extrême droite), qui ira seul aux élections, six autres partis d'opposition se sont regroupés en deux coalitions pour affronter les prochaines législatives. La principale coalition regroupe le Parti social-démocrate (SDP, ex-communistes) et le Parti socio-libéral croate (HSLS). Elle arrive en tête dans les sondages, qui lui prédisent entre 35 % et 45 % des voix. D'autre part, le Parti des paysans croates (HSS), le Parti libéral (LS), le Parti populaire croate (HNS) et le Parti démocratique d'Istrie (IDS) ont eux aussi décidé de présenter une liste commune aux législatives.

Ces six partis se sont engagés à ne pas conclure, après le scrutin, d'accord avec le parti actuellement au pouvoir, le HDZ, pour former un gouvernement. S'ils se tiennent à cet engagement, ce qui s'était produit en 1995-1996 à la mairie de Zagreb devrait être exclu : après des élections municipales qui avaient mis le HDZ en minorité dans la capitale, le président Tudjman avait à deux reprises récusé les personnalités d'opposition désignées comme maire par le conseil municipal ; le HDZ avait finalement réussi à débaucher un des partis d'opposition pour une alliance à la mairie de Zagreb.

Moins de députés pour les Croates de Bosnie

La communauté internationale a fait fortement pression pour que la Croatie modifie sa loi électorale concernant le vote des Croates de Bosnie. Le système précédemment en vigueur attribuait en effet 12 sièges de députés à la diaspora (sur 127 sièges au Parlement), quel que soit le nombre de votants ; en réalité, seuls 100 000 électeurs environ prenaient part aux élections, qui dans leur écrasante majorité étaient des Croates de Bosnie acquis au HDZ. Ils garderont leur droit de vote aux élections en Croatie (ils ont la double citoyenneté et votent en Bosnie). Mais les autorités croates ont accepté le système dit des *« quotas flottants »* : le nombre de sièges attribués à la diaspora dépendra du nombre de votants, selon la même proportion que pour les autres sièges ; la diaspora ne devrait disposer dans la prochaine assemblée que de 3 à 5 sièges.

Le président a été hospitalisé et opéré d'urgence

LA SANTÉ du président ne fait généralement pas l'objet d'informations officielles en Croatie. A la fin de l'année 1996, c'est par les médias américains que les Croates avaient appris l'hospitalisation de Franjo Tudjman aux Etats-Unis. La presse indépendante croate, s'appuyant sur des sources américaines, avait alors parlé d'un cancer à l'estomac ; elle affirme aujourd'hui que s'y sont ajoutées des *« métastases au cerveau »*. Le président et son entourage ont toujours démenti cette version et affirmé qu'il s'agit d'un ulcère.

« Tout le monde peut constater que je suis en mesure de remplir ma charge », déclarait-il fin octobre à des journalistes étrangers qui l'interrogeaient sur sa santé, en accusant de malveillance ceux qui propagent les *« spéculations »*. De fait, bien qu'un peu amaigri, la démarche un peu lente et raide, Franjo Tudjman (77 ans) semblait s'être récupéré par rapport à certains moments où les Croates l'avaient vu très affaibli. Mais quelques jours plus tard, alors qu'il était en visite à Rome, des journaux d'opposition affirmaient qu'il avait dû annuler une partie de son programme. A peine rentré à Zagreb, il était hospitalisé et opéré d'urgence le 1er novembre pour ce que les médecins décrivent comme *« la perforation d'un diverticule du gros intestin, avec infection du péritoine »*. Plusieurs bulletins médicaux et les déclarations de ses proches ont fait état, depuis, de son rétablissement progressif à l'hôpital.

Le parti au pouvoir, le HDZ, a fait savoir la semaine dernière que le parlement serait dissous comme prévu le 12 novembre, rejetant ainsi la demande de l'opposition qui avait suggéré un report de cette dissolution à la fin du mois en raison des circonstances. La date des élections législatives devrait être officiellement confirmée le 15 novembre. Le président avait exprimé le mois dernier sa préférence pour le 22 décembre. Selon un sondage publié en fin de semaine dernière par le quotidien indépendant *Jutarnji List,* réalisé auprès d'un échantillon de 800 personnes, 61,4 % des personnes interrogées considèrent que M. Tudjman doit démissionner à cause de sa maladie, 23,3 % pensent le contraire, et 15,4 % sont sans opinion. Le même jour, le porte-parole du HDZ, sans commenter ce sondage, affirmait que le président *« participera activement à la campagne électorale »*.

C. T.

Dialogue de sourds entre Zagreb et le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie

LA HAYE
de notre correspondant

Rien n'y fait. Ni les récriminations du président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), ni les arguments formulés verbalement par le procureur, Carla Del Ponte, qui rentre d'une tournée dans les Balkans : les relations entre la juridiction internationale et la Croatie de Franjo Tudjman sont loin d'être normalisées.

Profitant de la liberté de ton que lui donne son départ imminent de La Haye, le président sortant du TPIY, Gabrielle Kirk Mc Donald, vient d'interpeller, mercredi 10 novembre, le Conseil de sécurité en des termes vigoureux. Son message est clair : *« Comme je l'ai répété au Conseil de sécurité, le tribunal est à la merci de la communauté internationale pour* (...) *donner suite à ses mandats d'arrêt et à ses autres ordonnances. Trop souvent, cette assistance fait défaut. »*

Le statut du tribunal est sans ambiguïté : l'article 29, qui porte sur la coopération et l'entraide judiciaire stipule : *« Les Etats collaborent avec le tribunal à la recherche et au jugement des personnes accusées d'avoir commis des violations graves du droit international humanitaire* (...). *Ils répondent sans retard à toute demande d'assistance ou à toute ordonnance émanant d'une chambre de première instance et concernant, sans s'y limiter, l'identification et la recherche des personnes, la réunion des témoignages et la production des preuves, l'expédition des documents, l'arrestation ou la détention des personnes, le transfert ou la traduction de l'accusé devant le tribunal. »*

Le conflit avec Zagreb porte sur la livraison d'accusés et sur le transfert de documents. Cela fait en effet plusieurs mois que le bureau du procureur a ordonné au gouvernement croate, dans le cadre d'une enquête sur *« des activités criminelles présumées »* contre les populations serbes, de lui fournir des documents sur les opérations « Eclair » et « Tempête » de reconquête de la Slavonie occidentale et de la Krajina en 1995. En vain. A Zagreb jeudi dernier, Carla Del Ponte a essuyé un nouveau refus. *« Les généraux qui ont commandé ces opérations sont nos Garibaldi, nous refusons de criminaliser leur action »*, s'est justifié Zvonimir Separovic, ministre croate de la justice.

D'autre part, le TPIY attend toujours que lui soit livré Mladen Naletilic, dit « Tuta », un Croate de Bosnie accusé de crimes contre l'humanité pour sa participation à la purification ethnique de Mostar, en Bosnie, entre 1993 et 1995. Selon l'acte d'accusation, Naletilic commandait le bataillon KB, composé d'anciens détenus, responsable de l'expulsion par la contrainte, le meurtre et la torture, de dizaines de milliers de musulmans.

Le conflit porte sur la livraison d'accusés et sur le transfert de documents

Après un long combat politico-juridique, Zagreb a levé les obstacles au transfert de l'accusé qui devrait rejoindre Vinko Martinovic, son coïnculpé extradé l'été dernier. Reste une difficulté : Naletilic souffre de graves déficiences cardiaques. Deux médecins néerlandais mandatés par le TPIY ont confirmé qu'il n'est pas transportable pour l'instant.

« Si les soins nécessaires lui sont administrés, il pourra être transféré dans une quinzaine de jours », déclare Jim Landale, porte-parole du TPIY. Son audition par les enquêteurs du tribunal est attendue. Tuta aurait en effet pris ses ordres de l'ancien ministre de la défense, Gojko Susak, proche de Franjo Tudjman. Naletilic pourrait-il mettre en cause le président croate ? En septembre, Graham Blewitt, procureur adjoint, admettait, à la surprise générale, que le président n'était pas sur la liste des inculpations secrètes du TPI. Selon nos sources, le procureur australien avait alors *« fait une gaffe »*. Depuis, on s'empresse de préciser à La Haye : *« Cela ne signifie pas que nous ne soyons pas sur le point de l'inculper. »*

Le juge Mc Donald quitte ses fonctions le 16 novembre. Dans le sixième rapport sur le TPI qu'elle vient de présenter à l'ONU, mercredi 10 novembre *(lire page 3 le compte-rendu de notre correspondante aux Nations unies),* elle insiste sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de prendre des mesures de rétorsion, non seulement à l'encontre de la Croatie, mais aussi de la République fédérale de Yougoslavie qui, elle, ne reconnaît tout simplement pas la juridiction internationale. *« Lorsqu'il est confronté à des cas d'obstruction aussi flagrants, le seul recours du tribunal est l'organe qui l'a créé, le Conseil de sécurité »*, déclare le juge.

Alain Franco

LeMonde Job: WMQ1211--0003-0 WAS LMQ1211-3 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0466 Lcp:700 CMYK

Le procureur du TPIY dresse un premier bilan des travaux d'exhumation au Kosovo

Carla del Ponte incrimine la Serbie et la Croatie

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« La Serbie est devenue une véritable terre d'asile pour les criminels de guerre accusés de crimes sérieux en Croatie, en Bosnie et au Kosovo », a déclaré, mercredi 10 novembre à New York, le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Carla del Ponte a aussi accusé la Croatie d'avoir décidé *« de façon unilatérale »* de refuser toute coopération avec le tribunal ; or, a-t-elle dit, *« il est essentiel, pour le succès du tribunal, que les Etats ne soient pas en mesure de dicter leurs volontés au procureur en ce qui concerne qui doit ou ne doit pas faire l'objet d'investigations »*.

S'adressant au Conseil de sécurité de l'ONU pour la première fois depuis sa prise de fonction, le 15 septembre, Mme del Ponte a affirmé que sans le soutien politique du Conseil de sécurité, les chances de réussite du tribunal pénal seraient considérablement réduites. Elle a fermement rejeté les accusations du représentant russe qui affirme qu'au Kosovo, le tribunal se concentre uniquement sur les atrocités commises par les Serbes : *« Je conteste fermement ces accusations*, a dit le procureur, en précisant que le tribunal mène également des enquêtes sur certains crimes commis par les membres de l'UCK, enquêtes qui, selon elle, sont devenues difficiles, car les victimes serbes de l'UCK se sont réfugiées en Serbie et donc *« hors de la portée des enquêteurs »*.

4 300 CADAVRES RETROUVÉS

Mme Del Ponte, qui vient d'achever une tournée dans les Balkans, a aussi dressé un premier bilan du travail d'exhumation effectué au Kosovo pour le tribunal depuis la fin de l'intervention aérienne de l'OTAN, travail qui doit aujourd'hui s'interrompre en raison des conditions climatiques. 2 108 corps exhumés, au total 4 266 cadavres retrouvés sur 195 sites ayant fait l'objet d'une enquête bouclée : tel est, selon Carla Del Ponte, le nombre provisoire de victimes de la purification ethnique au Kosovo, après examen d'un tiers environ des sites repérés. 519 sites ont pour l'heure été localisés ; ils sont suspectés de receler 11 334 corps.

L'état actuel des découvertes ne reflète pas obligatoirement le nombre exact des victimes, précise Carla Del Ponte, *« car nous avons découvert des preuves que l'on a touché à ces tombes. Dans d'autres charniers, qui ont fait l'objet de tentatives de dissimulations, le nombre exact de corps ne peut être fixé : certains y ont été brûlés, mais les preuves concordent néanmoins avec les déclarations de témoins »*. Le procureur reconnaît que ces éléments ne peuvent pas encore permettre *« d'écrire toute l'histoire »*. Elle insiste toutefois sur l'intérêt de connaître *« le schéma des exécutions »*.

PEU DE GRANDS CHARNIERS

Les spécialistes de médecine légale, venant de quatorze pays, ont pu déterminer un *« mode opératoire »* dans les meurtres. Selon Mme Del Ponte, il y a très peu de grands charniers, contrairement à ce qui s'est produit en Bosnie, mais *« un grand nombre de sites d'assez petite taille »*. Elle a précisé que *« de nombreux corps, y compris ceux de femmes et d'enfants, ont été positivement identifiés »* et que le nom des victimes était souvent connu.

Bien que le nombre exact des victimes albanaises au Kosovo ne soit pas connu, il sera, *« sans doute »*, selon un responsable du TPIY, *« nettement inférieur »* aux chiffres de plusieurs dizaines de milliers de morts avancés pendant l'intervention de l'OTAN par certains responsables à Washington.

Par ailleurs interrogée lors d'une conférence de presse sur l'inculpation par le TPIY du président de Yougoslavie Slobodan Milosevic, le procureur a rappelé qu'il a été inculpé pour crimes de guerre et non pour génocide : *« Le crime de génocide ne dépend pas du nombre de victimes*, a-t-elle précisé, *mais des preuves qu'il existait une intention organisée d'éliminer un groupe ethnique. »* Selon elle, avant d'établir un éventuel génocide, le TPIY devrait recueillir des témoignages mais aussi des documents, car *« une organisation militaire laisse toujours des traces écrites... »*.

Afsané Bassir Pour

Moscou empêche une mission de l'OSCE de se rendre en Tchétchénie

60 % des Russes sont défavorables à une négociation avec les dirigeants de Grozny

Une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, dont le but est de préparer un rapport en vue du sommet de l'OSCE, la semaine prochaine à Istanbul, n'a pas pu se rendre, mercredi 10 novembre, en Tchétchénie, Moscou s'y opposant. Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a par ailleurs déclaré, jeudi, qu'il y avait *« une chance »* pour que l'offensive russe s'achève avant la fin de l'année.

UNE DÉLÉGATION de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) envoyée dans le Nord-Caucase n'a pas pu se rendre, mercredi 10 novembre, comme elle le souhaitait, en Tchétchénie. Les autorités russes l'en ont empêchée, avançant comme explication que cette mission n'avait qu'un caractère *« humanitaire »*. Le chef de la délégation, le norvégien Kim Traavik, a par ailleurs démenti, mercredi, dans la soirée avoir tenu les propos que lui prêtait l'agence russe Itar-Tass, à savoir qu'il estimait que le conflit en Tchétchénie *« n'est pas une affaire intérieure russe »*. *« Je n'ai jamais dit cela »*, a-t-il déclaré à l'agence Reuters.

Cette mission de l'OSCE, dont le principe avait été acquis le 2 novembre à Oslo, constituait la première démarche concrète, sur le terrain, de la communauté internationale concernant la guerre de Tchétchénie. Elle avait pour but d'évaluer la situation humanitaire des réfugiés de Tchétchénie afin de préparer un rapport destiné au sommet de l'OSCE à Istanbul, du 17 au 19 novembre.

« CATASTROPHE HUMANITAIRE »

La délégation n'a finalement pu visiter que des camps de réfugiés en Ingouchie, République voisine de la Tchétchénie qui accueille la majorités des 200 000 personnes ayant fui les bombardements russes. L'itinéraire de la mission n'avait pas été fixé au préalable avec précision, mais la présidence norvégienne de l'OSCE avait indiqué, mercredi, dans un communiqué, qu'il incluait *« l'Ingouchie et problablement le nord de la Tchétchénie »*.

Jeudi, la délégation devait rentrer à Moscou pour *« mener des consultations avec les autorités russes sur le règlement pacifique du conflit tchétchène »*, a indiqué M. Traavik. La situation des réfugiés tchétchènes en Ingouchie constitue une *« catastrophe humanitaire »*, a commenté le chef de la délégation de l'OSCE, *« l'envergure de cette catastrophe est plus importante qu'on ne pensait »*.

Face aux critiques montantes suscitées à travers le monde par l'offensive russe, le ministère russe des affaires étrangères a refusé, mercredi, que les Occidentaux placent la Tchétchénie au centre des entretiens qui auront lieu lors du sommet de l'OSCE à Istanbul. *« Nous tenons à souligner que nous ne refusons pas qu'on parle de la Tchétchénie, mais que nous nous opposons à ce qu'on en fasse la question principale à Istanbul »*, a dit Vladimir Rakhmanine, porte-parole du ministère. Moscou a récusé par avance toute médiation extérieure dans le conflit tchétchène, qu'elle considère comme une *« affaire intérieure »*. Alors que les bombardements se poursuivaient sur plusieurs régions de Tchétchénie, et que l'armée russe resserrait son étau sur les villes de Grozny et de Goudermès, le quotidien *Troud*, à Moscou, publiait un entretien avec le commandant-en-chef des forces russes du Caucase, le général Victor Kazantsev, dans lequel ce dernier se dit déterminé à *« mener cette affaire jusqu'au bout »* et être en mesure de *« raser la Tchétchénie »* en une semaine s'il en reçoit l'ordre.

Selon un sondage réalisé début novembre, 60 % des Russes partagent l'opinion des militaires selon laquelle *« on ne doit pas négocier avec les leaders tchétchènes »*. A la question *« croyez-vous que la Russie peut remporter une victoire dans la guerre en Tchétchénie ? »*, 65 % des personnes interrogées ont répondu *« oui »*, 13 % *« non »*. – *(AFP, Reuters.)*

En Ingouchie, des milliers de réfugiés dans le « camp des wagons »

KARABYLAK (Ingouchie)
de notre envoyé spécial

Le train s'est arrêté début octobre sur une voie de garage, non loin du village de Karabylak, à une dizaine de kilomètres de la frontière entre Tchétchénie et Ingouchie. Les télévisions russes l'avaient alors abondamment filmé, vantant la rapidité avec laquelle le ministère russe des situations d'urgence venait en aide aux civils tchétchènes fuyant les bombardements. Un mois plus tard, deux mille cinq cents personnes vivent dans ce qu'on appelle ici le *« camp des wagons »*.

REPORTAGE

Dans 46 voitures, des couchettes sommaires et des poêles à charbon ont été installés

Dans quarante-six voitures, des couchettes sommaires ont été aménagées et des poêles à charbon installés. En contrebas de la voie, un chemin boueux a été tracé au bulldozer, qui mène aux toilettes en planches posées sur des trous creusés dans la terre. Dans le wagon no 18, trois femmes gardent une quinzaine d'enfants, dont certains en bas âge. Matelas, couvertures et sacs en plastique remplis de pauvres affaires envahissent l'espace. *« Je suis là depuis deux semaines, avec mes quatre enfants et mon mari,* raconte Loudmila Saïedouïeva, quarante ans. *Nous avons fui Ourous-Martan* [troisième ville de Tchétchénie] *quand les premiers bombardements ont tué dix personnes. Ensuite, on a dormi quinze jours dans un camion avant de s'installer ici à cause du froid. »* Ludmila, sa belle-sœur Leïla, qui, elle, a fui Grozny, et une vieille femme malade racontent l'attente, les provisions maintenant épuisées et le manque d'argent. *« Rester jusqu'à quand ? Nous ne savons pas et nous n'avons plus rien. Ici, on ne peut pas se laver, on ne peut pas nettoyer les vêtements des enfants, il faut cuisiner dehors sur des feux de bois et aller chercher de l'eau chez les habitants. »*

« IL N'Y A PAS DE MÉDICAMENTS »

Le train n'est qu'un vaste campement rudimentaire. Chaque jour, Moussa Khassiev vient en camion livrer le pain. Moussa a fui Grozny – *« C'est la troisième fois en sept ans, à cause d'Eltsine et de ses bandits »*, précise-t-il – et a pu trouver ce petit boulot. *« J'ai une liste des réfugiés et je donne un pain de 600 grammes par jour et pour deux personnes »*, dit-il. Moussa assure que sa livraison est fournie par les autorités ingouches. *« Les Russes, ils ne sont pas là, et c'est tant mieux, personne ici n'a envie de les voir »*, assure-t-il.

Autour de lui, des réfugiés crient leur impatience. *« Il n'y a rien, des médecins sont passés, mais il n'y a pas de médicaments »*, dit Ibrahim, quarante-quatre ans. Une femme désigne les neuf enfants qu'elle a emmenés dans sa fuite et proteste contre les maigres provisions données par les autorités. *« On a reçu 300 grammes de sucre, douze boîtes de conserves, deux bouteilles d'huile et 4 kilos de pain par wagon. Pour 54 personnes ! Comment vivre avec ça ? »*. Sa voisine montre une boîte d'olives, périmée depuis novembre 1996. *« Cette aide-là et leurs wagons, on n'en a pas besoin,* dit-elle. *Qu'ils nous laissent rentrer chez nous, en Tchétchénie, au lieu de bombarder nos villages depuis deux mois ! »*

Nommée *« commandant »* du camp par les autorités de Karabylak, Loudia Latirova vit depuis dix jours dans le wagon no 29. Elle aussi a fui Grozny dès la fin du mois de septembre, puis a vécu plusieurs jours dans des caves avant d'arriver en Ingouchie. *« Nous commençons depuis peu à travailler à l'organisation du camp,* dit-elle. *Les premières aides humanitaires sont arrivées la semaine dernière, mais on a besoin de vêtements chauds, de vaisselle, de savon, de plus de nourriture. Beaucoup de gens ont fui sans rien emporter. Ils sont très inquiets, ils ont tous laissé de la famille en Tchétchénie et se demandent ce qu'il se passe de l'autre côté de la frontière. »*

Depuis que les troupes russes autorisent à nouveau les civils tchétchènes à se réfugier en Ingouchie, un autre camp grandit à quelques centaines de mètres du train. Quatre-vingt-dix tentes militaires ont été plantées dans un champ, deux cents autres vont l'être dans les jours à venir. Deux mille personnes vivent ici et des centaines affluent chaque jour. Des lits et des petits poêles ont été reçus il y a quelques jours. Dans les allées de terre, les familles font des réserves de bois, tandis que des citernes d'eau sont livrées. Dans ce camp, l'aide est directement fournie par le ministère russe des situations d'urgence, mais chacun se plaint de l'extrême dureté des conditions de vie.

« Les gens ne peuvent pas se laver, il n'y a pas de cuisines communes et l'électricité n'est toujours pas installée », dit Rouslan Didigov, quarante-trois ans, chef adjoint du camp, qui lui aussi a fui la Tchétchénie et a vécu une dizaine de jours dans des autobus. *« Seul le pain est fourni régulièrement,* dit-il. *On a reçu une fois du sucre, des pâtes, des conserves, mais les gens doivent encore vivre sur leurs provisions. »*

MALADIES RESPIRATOIRES

Au bout d'une allée, un abri de type Algeco a été aménagé en infirmerie. Sur une petite table sont alignées une trentaine de plaquettes de médicaments. *« Le problème principal, c'est le manque de médicaments,* dit Mohamed Soultegov, médecin. *Tout le monde en promet, mais nous n'avons rien reçu... »* Ses infirmières font état de nombreuses maladies respiratoires, d'infections liées au froid, de maladies digestives, de manques de produits pour les nourrissons. *« Avec le froid, la promiscuité et la mauvaise nourriture, on s'attend à une recrudescence de la tuberculose, et nous n'avons pas grand-chose pour traiter ça »*, ajoute Mohamed Soulgetov.

Plus loin, quelques personnes se préparent à repartir en Tchétchénie. *« Honnêtement, je crois que les gens ne sont pas prêts à passer l'hiver ici, c'est trop dur,* dit Rouslan Didigov. *Moi aussi, je n'attends qu'une chose : regagner ma ville, Grozny, mais je n'irai pas si les soldats russes l'occupent. »*

François Bonnet

Tony Blair pris à partie aux Communes : la « guerre du bœuf » reprend à Londres

LONDRES
de notre correspondant

Vache folle oblige, la parenthèse francophile anglaise, qui s'était ouverte grâce aux performances rugbystiques tricolores, s'est brutalement refermée à Londres. La décision du gouvernement de Lionel Jospin de refuser pour l'instant la levée de l'embargo sur le bœuf britannique a donné lieu, mercredi 10 novembre, à la Chambre des communes, à un vigoureux accrochage entre le premier ministre et le chef de l'opposition conservatrice, William Hague. Se référant au discours prononcé lundi à l'Internationale socialiste par Tony Blair, M. Hague, qui sait parfois mettre les rieurs de son côté, s'en prend directement au premier ministre qui lui fait face : *« Lundi, vous offrez aux Français la troisième voie, mardi, ils vous font deux doigts »*, lance-t-il. La Chambre des députés s'écroule de rire, Tony Blair blêmit. « Deux doigts », en anglais, équivalent à un seul – le majeur, droit levé –, en français. La signification du geste est claire.

« Tout ce que vous cherchez à faire, c'est envenimer les choses entre la France et nous », se défend le chef du gouvernement. *« Vous voulez une guerre commerciale qui serait complètement et totalement désastreuse pour le pays, pour nos travailleurs et pour nos éleveurs »*, ajoute-t-il. William Hague sourit de toutes ses dents, il sait que son attaque a porté. Il rappelle sous les grognements approbateurs de son camp que le gouvernement avait initialement promis la levée de l'embargo pour le printemps passé, *« puis en juillet, on nous a dit que ce serait pour août, et, mardi dernier, que ce serait pour ce mercredi. Résultat : rien, sinon une nouvelle humiliation pour ce gouvernement dénué d'épine dorsale »*. Sur le banc du gouvernement, Nick Brown, l'intéressé, qualifié au passage de *« ministre désespérant »*, a le regard dans le vague.

VERS L'ÉPREUVE DE FORCE ?

Réagissant dans la journée aux propos tenus par la secrétaire d'Etat française aux PME et au commerce, Marylise Lebranchu, sur les ondes de la BBC, M. Brown a déjà rejeté les nouvelles exigences sanitaires de Paris au motif que *« les experts européens ont déclaré le bœuf britannique aussi bon que n'importe quel autre »*, qu'en tout état de cause *« le gouvernement français n'a pas à imposer de nouvelles conditions »* d'exportation et que, s'il s'entête, Londres *« se tournera vers la Commission européenne »* pour obtenir justice. L'épreuve de force juridique, dont les deux voisins semblaient vouloir s'éloigner ces derniers temps, revient-elle à l'ordre du jour ? Tony Blair, c'est clair, ne le souhaite pas le moins du monde.

D'abord parce que ce serait politiquement interprété, et exploité, comme un sérieux revers pour sa stratégie « constructive » vis-à-vis de l'Europe. Ensuite parce que le bras de fer pourrait une fois de plus dégénérer en guerre commerciale. Ben Gill, le président du syndicat national des fermiers, menaçait mercredi soir d'entreprendre des *« actions commerciales fortes »* (lire, « boycottage ») et de déclencher *« une crise politique et constitutionnelle majeure en Europe »*. Enfin, parce qu'une action en justice pourrait prendre des mois, voire deux années, avant d'être réglée, et qu'en attendant – Tony Blair l'a souligné mercredi devant les députés – pas un gramme de bœuf anglais ne pourrait être vendu en France. Bien sûr, politique intérieure oblige, si Paris ne lui laisse pas le choix, *« si les Français se montrent déraisonnables, nous pouvons les traîner en justice, nous les traînerons en justice »*, a promis le premier ministre. *« Mais*, a-t-il ajouté, *il est évidemment préférable que nous les persuadions d'accepter ce que nous leur avons proposé. »*

Problème : dans l'interview accordée à la BBC, Mme Lebranchu, rappelant que Paris souhaite une meilleure traçabilité du bétail anglais et un meilleur étiquetage que Londres, pour l'instant, refuse, a clairement fait savoir que le gouvernement français n'était pas particulièrement pressé de prendre une décision finale. *« Cela peut prendre encore quelques jours, voire quelques semaines »*, a-t-elle précisé. Le plus grave, aux yeux des Britanniques, est la déclaration suivante de la ministre : *« S'il demeure un problème susceptible d'affecter directement la santé publique, alors nous poursuivrons l'embargo et prendrons le risque de la procédure. »* A Bruxelles, justement, il est question de l'entreprendre dès mardi prochain, à moins qu'un accord soit trouvé d'ici là.

Patrice Claude

LeMonde Job: WMQ1211--0004-0 WAS LMQ1211-4 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0467 Lcp:700 CMYK

L'extrême gauche grecque se mobilise contre la visite de Bill Clinton à Athènes

Le voyage du président américain est reporté d'une semaine

La Grèce et les Etats-Unis sont convenu, mercredi 10 novembre, de repousser de six jours la visite du président Bill Clinton à Athènes. Le président américain ira en Grèce les 19 et 20 novembre, après sa visite d'Etat en Turquie et le sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, prévu à Istanbul du 17 au 19 novembre. M. Clinton se rendra ensuite à Florence (Italie) puis en Bulgarie.

ATHÈNES
de notre correspondant

A la demande d'Athènes et sous la pression de la rue, Bill Clinton a reporté de six jours la visite d'Etat qu'il devait faire du 13 au 15 novembre en Grèce. Il s'agira de la troisième visite officielle d'un président américain dans ce pays, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

« Après des consultations entre les deux pays et dans l'intérêt des relations gréco-américaines, le gouvernement grec a proposé à la Maison Blanche que la visite du président des Etats-Unis, Bill Clinton, s'effectue les 19 et 20 novembre, après le sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) [prévu à Istanbul du 17 au 19 novembre] », a indiqué le porte-parole du gouvernement grec, Dimitris Reppas.

« La Maison Blanche a accepté notre proposition », a-t-il poursuivi en expliquant que *« les deux gouvernements estiment que ce délai sera utilisé d'une manière constructive pour assurer le mieux possible la programmation de la visite de M. Clinton à Athènes. »* De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, a fait, mercredi 10 novembre à Washington, une déclaration dans les mêmes termes, ajoutant toutefois que *« les préoccupations de sécurité sont toujours prises en considération »* par la partie américaine. Le président américain doit ensuite se rendre à Florence (Italie) et en Bulgarie.

Le report du voyage de M. Clinton en Grèce intervient alors que les partis de gauche de l'opposition, avec, à leur tête, les communistes du KKE, avaient préparé une série de manifestations dans l'ensemble du pays pour protester contre la venue du *« maître de la planète »*, vilipendé depuis les raids de l'OTAN contre la Serbie orthodoxe pendant la guerre du Kosovo. Lundi, un « tribunal populaire », dressé sur la place de la Constitution, a « condamné » Bill Clinton devant trois mille personnes qui tenaient des drapeaux rouges et un drapeau américain dont les étoiles avaient été remplacées par des croix gammées.

Les organisations de gauche, hormis le Pasok (Parti socialiste au pouvoir), avaient projeté, samedi 13 novembre, une grande manifestation qui devait se rendre jusqu'à l'ambassade américaine en passant devant l'hôtel Hilton où devaient loger Madeleine Albright et les autres membres de la délégation américaine. Les autorités grecques n'ont pas voulu détourner ni, a fortiori, interdire la manifestation qui représente un droit sacré en Grèce depuis la dictature. De plus, les dates retenues au départ pour la visite coïncidaient avec le début de la commémoration du 17 novembre.

En 1973, ce jour-là, les blindés du commandant Ioannidis, tortionnaire notoire, écrasaient dans le sang la révolte des étudiants qui s'étaient réfugiés dans l'Ecole polytechnique d'Athènes. Depuis vingt-cinq ans, des dizaines de milliers de personnes se rendent, le 17 novembre, de cette école jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis, les Américains étant considérés comme les tuteurs de la dictature des colonels (1967-1974).

> Les dates retenues au départ pour la visite coïncidaient avec le début de la commémoration du 17 novembre 1973

Mardi, le président américain avait affirmé à la presse : *« Je sais que la Grèce a une longue et riche tradition de manifestations communistes, anarchistes et gauchistes. Tous ces gens-là étaient en désaccord avec moi sur le Kosovo. Mais les Etats-Unis et la Grèce sont alliés, non seulement au sein de l'OTAN, mais aussi à bien d'autres égards. » « Nous voulons très fortement un règlement des tensions entre la Grèce et la Turquie sur la mer Egée et spécialement sur Chypre. Et je pense que tous les Grecs partagent cet espoir, quel que soit leur bord politique »*, a-t-il souligné.

Bill Clinton se rendra donc à Athènes après l'anniversaire du 17 novembre, à la suite de ses visites en Italie et à Istanbul. Les dirigeants grecs espèrent tirer un profit politique de ce voyage, surtout sur la question chypriote, dans l'impasse depuis vingt-cinq ans. Ils demandent que Bill Clinton exerce des pressions sur Ankara afin de mettre fin à l'*« intransigeance »* du leader chypriote turc Rauf Denktash.

Athènes souhaite aussi que les dirigeants turcs reconnaissent la compétence de la Cour internationale de La Haye dans le différend qui les oppose sur la délimitation du plateau continental en mer Egée et des zones maritimes contestées. Fin janvier 1996, Bill Clinton était intervenu personnellement auprès des deux capitales pour mettre un terme à une forte tension militaire à propos d'un îlot rocheux perdu dans le Dodécanèse que les deux pays revendiquent.

Didier Kunz

Le gouvernement malaisien organise des élections anticipées

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le Dr Mahathir Mohamad s'est finalement jeté à l'eau. Les élections anticipées, qui se tiendront avant le 8 décembre, tourneront sans doute au référendum sur la gestion d'un homme qui, en dix-huit ans à la tête du gouvernement, a fait de la Malaisie un pays semi-industrialisé. Mais l'autoritarisme croissant du premier ministre est plus ouvertement discuté dans une fédération de 22 millions d'habitants, dont une mince majorité de Malais musulmans et un quart de Chinois.

Pour une opposition fragmentée, qui ne contrôlait que 23 sièges sur les 192 du Parlement dissous jeudi 11 novembre, l'objectif est d'emporter 41 sièges supplémentaires afin de priver la coalition gouvernementale, le Front national (FN), de la majorité des deux tiers des voix que cette dernière détient depuis 1969 et qui est nécessaire à tout amendement de la constitution.

L'absence de sondages et le contrôle des médias par le pouvoir rendent difficile toute configuration de l'opinion publique, mais la majorité des parieurs pense que le Dr Mahathir, bien que confronté à l'épreuve électorale la plus dure de sa longue carrière, conserve de bonnes chances de l'emporter.

D'un côté, les Malaisiens sont sensibles au vent de réformes dans la région. Ils sont souvent choqués par le procès à rebondissements d'Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime, déjà condamné à six ans de prison pour corruption et actuellement jugé pour sodomie. Pour sa part, M. Anwar, qui plaide non coupable, s'estime victime d'une cabale de l'entourage du Dr Mahathir.

D'un autre côté, après la plus grave récession depuis l'indépendance en 1957, le net redressement de l'économie ces derniers mois et la peur, dans l'opinion, de défaire une délicate cohabitation ethnique plaident en faveur du premier ministre. Le pouvoir est également avantagé par la durée de la campagne électorale, de dix jours seulement, et son influence sur les médias.

ÉVITER LE DÉBAT SUR LA CORRUPTION

Organisé, pour l'essentiel, autour de frontières ethniques, le régime politique malaisien est dominé par l'Organisation nationale unifiée malaise (UMNO), parti du Dr Mahathir et qui coiffe le FN. Dans le camp adverse, un « Front alternatif » a été formé par le PAS, formation malaise et islamiste, le DAP, parti à dominante chinoise, et le PBS, un mouvement présent seulement dans l'Etat fédéré du Sabah. Le lien entre ces formations est assuré par le Parti de la justice nationale, multiethnique et dirigé par Azizah Ismail, l'épouse d'Anwar.

Les partis de l'opposition se sont entendus pour ne présenter qu'un candidat par circonscription face à celui du pouvoir, mais ils viennent d'horizons trop divers pour que leur alliance électorale aille plus loin. Si certains d'entre eux ont bien accueilli la perspective d'élections anticipées, d'autres l'ont regrettée.

La dissolution du Parlement a permis au gouvernement d'éviter un débat sur la corruption et la transparence, a estimé Lim Kit Siang (DAP). D'autres opposants pensent que le scrutin, avancé de six mois, soulignera la perte de vitesse d'un pouvoir usé et dont le chef, le Dr Mahathir, est le plus ancien dirigeant régnant d'Asie depuis l'éviction de Suharto en 1998.

Le premier ministre malaisien a toutefois calculé son coup : de décembre à février, avec le ramadan puis le Nouvel An chinois, il lui était difficile d'organiser des élections. En février, 650 000 jeunes seront inscrits sur les listes électorales et une majorité d'entre eux souhaiterait le changement. Enfin, l'opposition semble prise de vitesse par un scrutin qui pourrait avoir lieu dès le 28 novembre.

Le Dr Mahathir refuse de considérer ces élections générales comme un référendum sur sa gestion ou sa personne. *« Déterminer qui va former le gouvernement dans ce pays est une affaire sérieuse »*, a-t-il dit mercredi, en ajoutant qu'il se sentait *« très confiant »* d'emporter la majorité des deux tiers des sièges au Parlement. Tout dépendra, toutefois, de la force du vent de changement dans le pays le plus riche et le plus moderne de la région après Singapour.

Jean-Claude Pomonti

Le Japon veut renouer avec une « croissance durable »

TOKYO
de notre correspondant

Le gouvernement Obuchi a adopté, jeudi 11 novembre, un nouveau collectif budgétaire de 18 000 milliards de yens (164 milliards d'euros), supérieur au montant initialement annoncé, destiné à consolider la reprise encore fragile qui se dessine depuis le début de l'année. Ce plan de relance devrait permettre à l'économie nippone, en récession depuis huit ans, de *« renouer avec une croissance durable »* et de *« chasser les inquiétudes pour l'emploi »* à partir de la seconde partie de l'année fiscale 2000 (qui commence en mars), a déclaré le directeur de l'Agence de planification, Taichi Sakaiya. Pour la première fois depuis de longues années, le gouvernement a d'autre part légèrement relevé son objectif de croissance pour l'année fiscale en cours qui passe de 0,5... à 0,6 %.

Les dépenses nouvelles, ce que les Japonais baptisent *« l'eau pure »* (en d'autres termes ce que déboursera vraiment l'Etat) s'élèvent à 6 000 milliards de yens. L'autre grand poste du collectif budgétaire (7 000 milliards de yens) est constitué par les garanties publiques aux prêts aux petites et moyennes entreprises. 1 000 milliards sont consacrés à la création d'emplois et 2 000 milliards au logement.

C'est le second plan de soutien à la conjoncture adopté en l'espace de six mois : en juillet, le Parlement avait approuvé un premier collectif budgétaire de 543 milliards de yens, destiné moins à soutenir la conjoncture qu'à créer 700 000 emplois. Cette fois, outre les traditionnelles dépenses en travaux publics, le gouvernement vise à promouvoir la création d'entreprises de capital-risque dont le nombre devrait passer de 140 000 actuellement à 240 000 dans cinq ans et à stimuler la consommation individuelle. Un renforcement du montant du programme de garantie de prêts consenti aux petites et moyennes entreprises (PME) qui souffrent particulièrement de la crise explique la révision à la hausse des ressources affectées à ce nouveau plan de relance.

Ces mesures qui complètent celles prises en 1998 pour pallier la contraction du crédit aux PME suscitent des critiques car elles contribuent aussi à maintenir artificiellement la tête hors de l'eau à des entreprises vouées à la faillite et à différer ainsi les restructurations. Elles ne sont en outre pas exemptes d'arrière-pensées politiques alors que des élections se profilent à l'horizon.

CLIMAT D'INCERTITUDE

Ce plan de relance sera-t-il suffisant pour enrayer l'essoufflement de la reprise stimulée par les précédents et une politique monétaire accommodante ? Aura-t-il notamment l'effet d'entraînement suffisant sur la demande privée pour que celle-ci prenne le relais ? Bien qu'elle semble se dégager de l'ornière, l'économie nippone, qui a progressé de 2 % au cours du premier trimestre et 0,2 % au cours du second, est encore loin d'être parvenue à une situation de croissance auto-entretenue. La consommation et les investissements restent atones. La dernière enquête trimestrielle de l'Agence de planification sur l'état d'esprit des dirigeants d'entreprises fait apparaître deux préoccupations (surcapacités industrielles et valorisation du yen) qui contribuent à entretenir un climat d'incertitude sur l'avenir.

Si la reprise amorcée manque encore de vigueur, les restructurations industrielles en revanche s'accélèrent. Fusions, fermetures d'usines et annonces de réduction d'emplois se multiplient. Le coût social de ces restructurations (le taux de chômage, en légère régression, atteint 4,7 %) sera d'autant plus durement ressenti que la conjoncture restera molle. Les restructurations devraient à moyen terme permettre d'augmenter les profits des entreprises.

Ces ajustements, qui devraient redynamiser l'économie, prendront cependant du temps, différant d'autant une reprise durable. Entre-temps, qui tirera la croissance ? La pratique des plans de relance commence à atteindre un seuil. Depuis 1992, le gouvernement en a lancé neuf (pour un total de quelque 130 000 milliards de yens....) pour tenter d'enrayer la récession déclenchée par l'éclatement de la « bulle » spéculative de la fin des années 1980, provoquant un endettement croissant de l'Etat : la dette publique cumulée atteint environ 120 % du produit national brut d'une année.

Philippe Pons

L'Internationale socialiste prône une « nouvelle synthèse idéologique »

PARIS. L'Internationale socialiste (IS) a achevé les travaux de son XXIe congrès, mercredi 10 novembre à Paris. Mardi, le présidium de vingt-cinq membres et le nouveau président, le Portugais Antonio Guterres ont été désignés par acclamation des délégués. Le président sortant, Pierre Mauroy, a été congratulé pour avoir réussi la mutation de l'IS devenue, au cours de ses sept années de présidence (1992-1999), une organisation politique mondiale. M. Guterres a prôné *« une nouvelle synthèse ideologique ouverte mais enracinée dans nos traditions, nos valeurs, nos principes »*. Le nouveau président a récusé *« la technocratie sans harmonie et le pragmatisme sans valeurs »*, tout en souhaitant *« le dialogue et la coordination de nos actions avec toutes les autres forces de progrès »*. M. Guterres a plaidé pour une *« coopération étroite »* avec le Parti démocrate américain. Mais, a-t-il prévenu, *« sans dissolution »* d'une IS fière de *« son histoire, ses valeurs, son identité »*.

Bruxelles propose d'interdire les jouets contenant des phtalates

BRUXELLES (Union européenne). La Commission européenne a proposé, mercredi 10 novembre, d'interdire d'urgence, avant les achats de Noël, la mise en vente des jouets en plastique vendus pour être mis en bouche par des enfants de moins de trois ans et contenant des phtalates. Il s'agit de produits chimiques utilisés pour assouplir la matière plastique (PVC). Lorsque les enfants en bas âge mâchonnent hochets, anneaux de dentition, tétines, il se produit des dégagements de phtalates qui peuvent s'avérer toxiques. Des mesures ont été prises dans huit Etats membres, dont la France, visant à restreindre l'utilisation des phtalates. L'industrie indique de son côté que depuis que le danger a été identifié, elle fait de plus en plus appel à des produits de substitution, si bien que 70 % des jouets destinés à être sucés n'en contiennent plus. Un comité rassemblant des représentants des Etats-membres doit se prononcer sur la proposition de la Commission. Celle-ci recommande, mais n'impose pas aux administrations nationales de retirer du marché les jouets contenant des phtalates, ce qu'ont dénoncé tant le groupe socialiste du Parlement européen que l'organisation écologiste Greenpeace. – *(Corresp.)*

Deux divisions américaines en Europe déclarées inaptes au combat

WASHINGTON. Deux des dix divisions de l'armée de terre américaine, dont près de la moitié des effectifs sert aujourd'hui dans les Balkans, sont jugées par le Pentagone comme insuffisamment préparées à un conflit majeur. Le haut commandement américain l'a reconnu, à la suite d'une révélation du *Washington Post*. Ces deux divisions d'infanterie (la 10e , dans l'Etat de New York, et la 1re , en Allemagne) ont été classées C-4, ce qui signifie qu'elles ne sont pas complètes et qu'elles ont besoin d'un renfort en hommes et en matériels pour être opérationnelles. Chacune de ces divisions a détaché des brigades, soit 45 % de leurs effectifs, en Bosnie et au Kosovo. Le cas de la 1re division fait d'autant plus problème qu'elle a été la grande formation d'infanterie qui aurait été engagée dans un conflit avec l'Est. Au Kosovo, où elle est stationnée, cette division, admet l'état-major américain, manque de mobilité. – *(AFP.)*

Mohammed VI préparerait un projet d'autonomie pour le Sahara occidental

RABAT. Le limogeage de l'ancien ministre de l'intérieur marocain Driss Basri pourrait conduire à une solution negociée dans le conflit du Sahara occidental, et à une large autonomie pour cette région, selon le quotidien espagnol *El Pais*, qui cite, jeudi 11 novembre, des sources diplomatiques et politiques à Rabat. Le nouveau roi, Mohammed VI, serait en train de préparer un projet d'autonomie, incluant l'élection d'une administration locale, pour l'ancienne colonie espagnole, selon *El Pais*. Après les émeutes survenues ces dernières semaines à El Ayoun, chef lieu du Sahara occidental, le Maroc en favorisant une large autonomie du Sahara éviterait d'en passer par le référendum prévu par les Nations unies et de courrir le risque d'un désaveu des populations locales.

L'ONU condamne l'embargo américain contre Cuba

NEW YORK (Nations Unies). L'Assemblée générale de l'ONU a condamné, mardi 9 novembre, l'embargo américain contre Cuba. La résolution a recueilli 155 voix et huit abstentions, seuls les Etats-Unis et Israël ont voté contre. Cette résolution – qui n'est pas contraignante – est ainsi votée pour la huitième année consécutive, alors que l'embargo américain contre Cuba est en vigueur depuis trente-sept ans. Les Etats-Unis ont dénoncé le vote de la résolution en affirmant qu'il s'agissait d'une affaire bilatérale. Bill Clinton s'était déclaré, vendredi 5 novembre, prêt, sous *« certaines conditions »*, à envisager une levée partielle de l'embargo, tout en accusant Fidel Castro d'être responsable du maintien des sanctions. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL : le gouvernement a approuvé**, mercredi 10 novembre, un nouveau retrait militaire de Cisjordanie qui doit entrer en vigueur lundi, en vertu de l'accord israélo-palestinien de Charm el Cheikh. Après ce retrait, 2 % de la Cisjordanie passeront totalement sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, qui se verra également remettre les pouvoirs uniquement administratifs sur une zone supplémentaire de 3 % de la Cisjordanie, où l'armée israélienne continuera d'exercer les responsabilités en matière de sécurité. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : sept journalistes ont été pris en otages**, mercredi 10 novembre, par les guérilleros marxistes de l'Armée nationale de libération. Ils ont été capturés dans un village du nord du pays où ils enquêtaient sur le massacre de paysans par des groupes paramilitaires d'extrême droite. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : les effectifs de la force de stabilisation (SFOR)** de l'OTAN en Bosnie, qui sont aujourd'hui de 31 000 hommes, seront ramenés à 19 000, entre janvier et avril 2000, a annoncé, mercredi 10 novembre, à Bruxelles, le président du comité militaire de l'OTAN, l'amiral italien Guido Venturoni. La SFOR est composée de trois divisions multinationales sous contrôle américain, britannique et français. *« Cette réduction ne fragilisera pas la sécurité en Bosnie »*, selon l'état-major allié.- *(AFP)*

■ **ÉTATS-UNIS : une afro-américaine a été nommée ambassadeur** en Nouvelle-Zélande, mercredi 10 novembre. La nomination de Carol Moseley Brown a été approuvée par le Sénat, malgré l'opposition du président de la commission des affaires étrangères, l'ultra-conservateur Jesse Helms. – *(AFP.)*

LeMonde Job: WMQ1211--0005-0 WAS LMQ1211-5 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0468 Lcp:700 CMYK

JUSTICE **Les déux séances de questions au gouvernement, mardi 9 et mercredi 10 novembre, ont été marquées par la réserve du groupe RPR de l'Assemblée nationale sur l'affaire de la MNEF. En revanche, interrogé par un député du groupe Démocratie libérale, sur l'évocation, par la presse, de la rémunération d'une de ses collaboratrices par la MNEF, M. Jospin a indiqué n'avoir *« rien à ajouter »* à sa déclaration du 3 novembre. ● EN MARGE DE L'AFFAIRE de la MNEF, la controverse se poursuit sur le rôle joué par Dominique Strauss-Kahn dans une procédure d'arbitrage opposant Vivendi (ex-CGE) au président d'une société de recyclage de papier. ● ALAIN JUPPÉ a été entendu, mercredi 10 novembre, par le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure dans le cadre de l'enquête sur les emplois présumés fictifs au profit du RPR (*lire aussi notre editorial page 10.*)**

L'Elysée a diffusé à droite une consigne de silence au sujet de la MNEF

Seul un député de Démocratie libérale a de nouveau invité Lionel Jospin, mercredi 10 novembre, à préciser ses relations avec la mutuelle étudiante. Par ailleurs, Alain Juppé a été entendu, le même jour, dans le cadre de l'enquête sur les emplois présumés fictifs du RPR

LES DEUX CHEFS de l'exécutif ont – provisoirement – enterré la hache de guerre. Et le climat, au Palais-Bourbon, s'en ressent fortement. Une semaine après qu'une question de Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) eut déclenché une vive passe d'armes entre le premier ministre et le chef de l'Etat (*Le Monde* du 5 novembre), la tension est retombée. Lors des deux séances de questions d'actualité, mardi 9 et mercredi 10 novembre, le groupe RPR n'a pas interrogé une seule fois le gouvernement au sujet de la MNEF. Prenant acte du changement d'attitude du parti du président, Lionel Jospin a soigneusement évité, pour sa part, de remettre de l'huile sur le feu.

Le chef de file des députés gaullistes, Jean-Louis Debré, a affirmé, mercredi, que son groupe *« continuera à poser des questions lorsque cela sera nécessaire »*. Cela n'aura donc pas été le cas cette semaine... Mardi, la seule question du RPR avait été posée par l'ancien premier ministre Edouard Balladur, qui avait courtoisement interpellé M. Jospin sur la réforme de la procédure pénale. Mercredi, les députés gaullistes se sont inquiétés de l'augmentation de la délinquance en région parisienne, du développement des « rave parties », et du conflit qui oppose les bouchers aux établissements d'équarrissage, mais ils ont gardé le silence sur les « affaires ». Le groupe UDF qui, mardi, avait assuré un *« service minimum »* – selon l'expression de Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher) – en s'indignant du démenti apporté par le ministre de l'intérieur aux informations publiées dans la presse sur l'enquête judiciaire, s'est également abstenu, le lendemain, de revenir sur le sujet. François Rochebloine (Loire) s'est borné à émettre des doutes sur l'opportunité de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, qui sera soumise au vote du Congrès le 24 janvier.

Pour ce qui est du silence de l'UDF, il est difficile de faire le partage entre ce qui relève d'une attitude plus conciliante, dictée par son refus de toute opposition systématique, et ce qui découlerait du respect de consignes élyséennes qu'aurait pu relayer, *mezza vocce*, le président du groupe, Philippe Douste-Blazy. Selon nos informations, il apparaît en tout cas que Roger Romani, conseiller de Jacques Chirac et questeur de la Ville de Paris, s'est efforcé, mardi matin, de tempérer les ardeurs du groupe Démocratie libérale. Transmis au secrétaire général du groupe DL, Philippe Crevel, ses conseils n'ont pas été suivis d'effet.

La distance que s'efforce d'afficher le président de DL, Alain Madelin, vis-à-vis de Jacques Chirac – *« On fait porter à M. Tiberi un chapeau plus large que lui »*, avait déclaré le député d'Ille-et-Vilaine le 20 septembre –, conjuguée au démarquage de DL par rapport au RPR, depuis l'échec de leur liste commune aux européennes, ont eu raison des états d'âme de Claude Goasguen, député de Paris et porte-parole de DL. Ce dernier affirmait, mardi matin, que l'opposition devait *« attendre que la justice fasse son travail »* (*Le Monde* du 10 novembre).

Ses propos lui ont été vivement reprochés par son collègue de Mayenne, François d'Aubert, auteur, lors de la séance de mardi après-midi, d'une vigoureuse question sur les différents aspects de *« l'affaire tentaculaire de la MNEF »*. Dans les couloirs, le maire de Laval soulignait, au sujet de M. Goasguen, que *« ceux qui sont parisiens se sentent peut-être moins libres »*.

Mercredi, ce fut au tour de Bernard Deflesselles (Bouches-du-Rhône) de porter, seul, l'étendard de l'opposant farouche. S'en prenant sans ménagement au premier ministre, M. Deflesselles lui a demandé s'il avait *« péché par ignorance »* ou *« péché par intention »* en affirmant, lors de la séance du 3 novembre, que ses seuls rapports avec la MNEF remontaient à quarante ans, lorsqu'il payait ses cotisations. Faisant état d'informations qui, a-t-il dit, restent *« sujettes à vérification »*, le député des Bouches-du-Rhône a fait allusion au *« complément de salaire de la MNEF »* qu'aurait perçu Marie-France Lavarini, collaboratrice de M. Jospin lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale.

Lionel Jospin a soigneusement évité, pour sa part, de remettre de l'huile sur le feu

Aux yeux du chef du gouvernement, que les députés libéraux l'interrogent de la sorte peut apparaître comme un moindre mal, par ailleurs inévitable. Surveillant comme le lait sur le feu les états d'âme du parti du président, le gouvernement balaie d'un revers de main les interrogations émanant de DL. *« Ce n'est pas parce que vous parlez de tout et de n'importe quoi que je dois me prononcer sur tout et n'importe quoi »*, avait répliqué, mardi, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, à M. d'Aubert. *« Je confirme absolument ce que j'ai dit la semaine dernière et je n'ai rien à ajouter »*, s'est borné à répondre le premier ministre, mercredi, à M. Deflesselles.

Comme toute trêve, celle qui a prévalu, cette semaine, au sein de l'exécutif, et qui a conduit à la pause observée – exception faite de DL – au Palais-Bourbon, ne peut être que provisoire. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a ainsi déclaré mercredi que l'accrochage du 3 novembre n'avait pas *« pesé »* sur le conseil des ministres. Mais, a-t-il souligné, *« en général, on n'oublie rien, dans la vie, quand on a un peu de mémoire »*. A bon entendeur...

Jean-Baptiste de Montvalon

Le tribunal administratif s'oppose aux poursuites contre M. Chirac

Le tribunal administratif de Paris a refusé, mercredi 10 novembre, au militant écologiste Pierre-Alain Brossault l'autorisation de se substituer à la Ville de Paris pour poursuivre Jacques Chirac, en tant qu'ancien maire de la capitale, devant le tribunal de grande instance de Paris pour des emplois présumés fictifs. Le tribunal fait valoir que, selon une jurisprudence constante du tribunal des conflits, chargé de trancher les problèmes de répartition des compétences entre juridictions administratives et judiciaires, les litiges entre une commune et son ancien maire relèvent des juridictions administratives.

Saisi par M. Brossault, le tribunal de grande instance avait constaté mercredi 3 novembre, que M. Chirac n'avait pas d'avocat pour se défendre contre M. Brossault et il avait fixé une nouvelle audience au 15 décembre. Ce jour-là, il devrait clore l'affaire en constatant qu'il n'est pas compétent pour la traiter. Même si le militant écologiste a annoncé, mercredi, son intention de faire appel de la décision du tribunal administratif, cet appel n'est pas suspensif.

Vivendi porte plainte contre « Le Parisien » à propos d'une intervention de M. Strauss-Kahn dans un arbitrage

LA SOCIÉTÉ Vivendi (ex-CGE) a indiqué, mercredi 10 novembre, dans un communiqué, avoir porté plainte en diffamation contre le journal *Le Parisien* pour avoir affirmé que la CGE aurait obtenu gain de cause dans une procédure d'arbitrage grâce à une intervention irrégulière de Dominique Strauss-Kahn en sa faveur. En contrepartie, avait affirmé au *Parisien* Didier Guillerme, le président d'une société de récupération et de recyclage de papier, M. Strauss-Kahn aurait obtenu l'investissement, par la CGE, de 21 millions de francs dans la holding de la MNEF, Raspail participation et développement (*Le Monde* du 11 novembre).

Selon M. Guillerme, la CGE devait, au terme d'un accord passé en 1994, racheter son entreprise, un an plus tard, pour un montant qu'il estime à 210 millions de francs. Après l'apparition de doutes sur la situation financière de l'entreprise, la CGE avait rompu cet accord, déclenchant une procédure devant un tribunal arbitral présidé par Simone Rozès, ancienne première présidente de la Cour de cassation. Chaque partie devant désigner un arbitre, M. Guillerme avait fait appel à M. Strauss-Kahn. Au mois de février 1996, après avoir reçu le rapport d'un expert comptable chargé d'examiner les garanties financières de la société de M. Guillerme, jugées insuffisantes, et les clauses de l'accord, Mme Rozès avait tranché en faveur de la CGE.

« CONSCIENCE »

Découvrant, à la faveur de l'affaire de la MNEF, que M. Strauss-Kahn avait travaillé, à la même période, pour la mutuelle dans le cadre d'une négociation avec la CGE, M. Guillerme a déclaré au *Parisien* : *« Je pense qu'il y a eu accord avec la CGE sur le dos de mon entreprise. Pour être plus clair, je pense que Dominique Strauss-Kahn s'est entendu avec Henri Proglio* [un des responsables de la CGE] *pour que la sentence arbitrale nous soit défavorable et que la contrepartie était notamment l'investissement, par la CGE, de 21 millions de francs dans la holding de la MNEF. »*

Mercredi 10 novembre, Mme Rozès nous a indiqué qu'il lui paraissait *« surprenant que Dominique Strauss-Kahn ait pu être en relation avec la CGE sans en aviser la partie qui l'avait désigné et qui était adversaire de la même CGE dans le cadre de la procédure arbitrale. M. Strauss-Kahn avait refusé de signer la sentence, ce qui est tout à fait inhabituel, arguant que sa situation d'homme politique l'en empêchait, sans donner plus de précision. »* Interrogé le 10 novembre par *Le Monde,* l'avocat de l'ancien ministre de l'économie et des finances, Me Lev Forster, nous avait indiqué que *« M. Strauss-Kahn a voté contre la CGE lors de l'arbitrage rendu sous l'autorité de Mme Rozès »*.

Les procédures d'arbitrage, qui sont fréquentes dans le cas de litiges entre sociétés commerciales, permettent de régler des conflits en dehors de toutes juridictions constituées. Ses règles sont codifiées et obéissent au principe d'indépendance du ou des arbitres qui sont choisis en fonction de leur compétence et de leur réputation. *« Cette affaire,* nous a expliqué Simone Rozès, *n'a pas de dimensions pénales, elle renvoit simplement M. Strauss-Kahn à sa conscience. »*

Jacques Follorou

M. Juppé entendu par le juge Desmure

L'ancien premier ministre Alain Juppé a été entendu, mercredi 10 novembre, par le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure dans le cadre de l'enquête sur des emplois présumés fictifs au bénéfice du RPR. Sorti du bureau du juge vers 19 heures, M. Juppé n'a pas souhaité s'exprimer. Après une première audition le 21 octobre 1998 où il avait refusé de répondre aux questions du juge, M. Juppé avait demandé l'annulation de la procédure. Le 30 juin, la Cour de cassation avait confirmé l'annulation de quelques pièces par la cour d'appel de Versailles et supprimé deux chefs de mises en examen : détournements de fonds publics et abus de confiance aggravé. M. Juppé reste cependant poursuivi pour *« prise illégale d'intérêt », « complicité et recel d'abus de biens sociaux »* et *« recel d'abus de confiance »*. Interrogé par TF 1, après sa mise en examen, le 21 août 1998, M. Juppé s'était dit prêt à *« assumer toutes* [ses] *responsabilités »*, affirmant que *« la ville de Paris ne paie et n'a jamais payé des permanents du RPR »*.

M. Toubon mis en examen pour complicité de prise illégale d'intérêts

PERPIGNAN
de notre correspondant

Jacques Toubon a été mis en examen par le juge d'instruction de Perpignan Francis Boyer, pour « complicité de prise illégale d'intérêts » dans l'affaire de l'acquisition par la société civile immobilière parisienne La Topaze, en 1995, du mas Llinas, comprenant une terre agricole de 70 hectares et une vaste demeure d'habitation, situé à Castelnou, près de Perpignan (Pyrénées-Orientales). Parmi les autres mis en examen figurent Pierre Builly, chef de cabinet de M. Toubon lorsqu'il était ministre de la justice, et l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, préfet des Pyrénées-Orientales en 1995.

Un couple d'hôteliers-restaurateurs de Castelnou, les époux Nabet, estiment avoir été lésés par la vente, en 1997, d'une parcelle. Roland Laplace, coiffeur de Lise Toubon à Paris et directeur de La Topaze, avait projeté de développer une activité agricole mais s'était finalement désisté en faveur d'un associé, M. Jean-Louis Maynéris, maire de Castelnou, et de deux autres habitants du village. Selon les époux Nabet, des pressions auraient été exercées auprès de la Safer Languedoc-Roussillon, pour qu'elle ne préempte pas le site, puis pour qu'elle en favorise l'attribution à La Topaze. Le 21 octobre, une perquisition avait été conduite au domicile parisien de M. Toubon, puis dans sa résidence de l'île de Ré. Jacques Toubon avait alors déclaré qu'il était *« totalement étranger »* à l'affaire de Perpignan, qui *« relève d'un banal courrier de son cabinet »* à l'époque où il était ministre de la justice.

« PROBLÈME D'ACQUISITION »

Interrogé par le juge d'instruction, l'ancien chef de cabinet de M. Toubon, Pierre Builly, a déclaré, le 13 septembre, qu'il avait reçu *« directement du ministre un dossier dans lequel était exposé un problème d'acquisition de domaine dans les Pyrénées-Orientales »*. Il avait saisi la préfecture de Perpignan, signant et expédiant des fax et courriers à l'attention des services de Bernard Bonnet. La justice reproche au préfet Bonnet d'être intervenu pour favoriser, par l'intermédiaire de la Safer, l'acquisition de la propriété par La Topaze, au détriment du couple de restaurateurs eux aussi candidats au rachat. Le 24 août, après l'audition du préfet Bonnet, son avocat, Francis Szpiner, avait déclaré qu'il s'agissait d'une *« pratique administrative courante »*. *« Tous les préfets reçoivent une multitude de demandes d'intervention émanant de ministères, sans avantage indu, et ils relayent ces requêtes »*.

Selon l'enquête, le projet de développement agricole présenté par les administrateurs de La Topaze serait fictif et aurait pu dissimuler une opération purement immobilière. A ce jour, le maire de Castelnou, Jean-Louis Mayneris, qui avait acquis le bâtiment par l'intermédiaire d'une société civile d'exploitation agricole, a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts. Pierre Builly, ex-directeur de cabinet de Jacques Toubon, Pascal Bolot, ex-directeur de cabinet du préfet Bonnet, et Jean-Philippe Troche, directeur régional de la Safer à Montpellier, ont été mis en examen pour complicité de prise illégale d'intérêts.

Jean-Claude Marre

La Cour de justice de la République incompétente dans l'affaire des « comptes suisses » de Michel Noir

LA COMMISSION d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) a rendu, mercredi 10 novembre, un arrêt d'incompétence dans la procédure de recel d'abus de biens sociaux engagée contre Michel Noir dans l'affaire dite « des comptes suisses ». Cette décision, annoncée par les avocats de l'ancien maire de Lyon, mais dont les motivations n'ont pas encore été rendues publiques, est conforme aux réquisitions écrites du procureur général près la CJR, Jean-François Burgelin. Le 30 juin, il avait, à titre principal, conclu à l'incompétence de cette juridiction chargée de juger les ministres, et, à titre subsidiaire, au non-lieu.

Chargé depuis août 1994 de l'instruction du volet suisse des affaires lyonnaises, le juge Philippe Courroye avait adressé le 17 avril 1996, à la CJR, les conclusions de son enquête sur les comptes ouverts en 1986 à Genève par Pierre Botton, gendre de Michel Noir et ancien directeur de sa campagne municipale. Il avait relevé que *« plusieurs éléments »* susceptibles d'être reprochés à l'ex-maire de Lyon pouvaient, *« à les supposer établis, avoir été commis dans l'exercice de ses responsabilités ministérielles »*, lorsqu'il était ministre délégué chargé du commerce extérieur, entre 1986 et 1988, dans le gouvernement de Jacques Chirac. En novembre 1996, la commission des requêtes de la CJR décide de renvoyer le dossier devant la commission d'instruction de cette instance.

Michel Noir, qui venait d'être condamné dans une autre affaire en janvier 1996 à dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, était suspecté d'avoir bénéficié, entre 1986 et 1992, *via* les comptes suisses de son gendre, de virements occultes de trois entreprises : Bouygues Nigeria Limited, Dumez Nigeria, et la Compagnie de construction mécanique (CCM).

AUTRES VERSEMENTS

Trois des virements sur ces comptes genevois de M. Botton ayant été effectués alors que Michel Noir était ministre, les faits étaient donc susceptibles de relever de la compétence de la CJR. Le magistrat instructeur d'alors n'excluait pas non plus qu'existât *« une possible continuité entre toutes* [les] *opérations »*. Il estimait donc préférable que la Cour de justice apprécie leur *« lien éventuel avec les fonctions ministérielles »*. Les autres virements faisaient cependant l'objet d'une procédure classique de droit commun, au cours de laquelle M. Noir était mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. L'instruction de cette partie du dossier est aujourd'hui sur le point d'être achevée.

A l'issue de deux années d'instruction, la commission d'instruction de la CJR a donc finalement estimé, pour sa part, que les faits qui étaient soumis à son examen ne relevaient pas de sa compétence.

Commentant l'arrêt de la commission, Me François Saint-Pierre, avocat de Michel Noir, a affirmé que cette décision *« établissait judiciairement l'intégrité de Michel Noir dans l'exercice de ses fonctions ministérielles »*. Prônant dans ses réquisitions l'incompétence de la CJR, en juin, le procureur général Burgelin avait, de son côté, invité le ministère public, qu'il représente, *« à se mieux pourvoir »*. Si le ministère public le souhaite, cette partie du dossier sera donc transmise à la juridiction lyonnaise, où un juge d'instruction est déjà chargé d'enquêter sur les autres versements effectués sur les comptes suisses dont l'ayant droit était Pierre Botton.

Jean-Michel Dumay

LeMonde Job: WMQ1211--0006-0 WAS LMQ1211-6 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0469 Lcp:700 CMYK

Le ton monte entre M. Delevoye et Mme Alliot-Marie, en compétition au RPR

La députée met en cause les « conseillers »

LA TENSION est subitement montée dans la campagne pour la présidence du RPR. Au lendemain de la publication dans *Le Parisien* d'un sondage de l'institut CSA plaçant Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, en tête des candidats (*Le Monde* du 10 novembre), le sénateur du Pas-de-Calais Jean-Paul Delevoye a dénoncé, mercredi 10 novembre, une *« campagne d'intoxication »*. Le même jour, sur Europe 1, l'ancienne ministre est revenue sur le retrait de Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, au profit de M. Delevoye, en mettant en cause les *« conseillers »* du président de la République.

« Les conseillers, n'ayant pas par eux-mêmes une légitimité puisqu'ils n'ont pas été élus, peuvent donner un avis, mais cet avis n'a pas à être suivi systématiquement », a affirmé Mme Alliot-Marie. *« Le président de la République peut compter sur la loyauté du prochain président du RPR. Ses conseillers risquent de compter aussi sur le fait d'être moins écoutés »*, a-t-elle ajouté. Selon un des proches de la candidate, le député des Hautes-Alpes Patrick Ollier, cette déclaration a valeur de *« mise au point »*. *« L'opération Muselier n'a trompé personne. Michèle Alliot-Marie, elle, n'est pas une femme sous influence »*, affirme M. Ollier, avant d'appeler les partisans de M. Delevoye à faire preuve de modération. *« Ce n'est pas une élection présidentielle opposant la droite et la gauche. Nous sommes tous gaullistes, nous n'avons pas d'adversaire »*, a-t-il ajouté.

GONFLEMENT DES EFFECTIFS

Du côté de M. Delevoye, on objecte au contraire que ce sont les amis de Mme Alliot-Marie qui s'agitent beaucoup. Le sondage du *Parisien* est considéré comme une manipulation : l'échantillon est, en effet, restreint à 468 personnes, sympathisantes et non pas adhérentes, qui ne peuvent donc pas voter ; en outre, près de la moitié d'entre elles se disent sans opinion. Il est vrai que la campagne interne favorise les réadhésions de militants : les effectifs officiels du RPR sont passés de 55 000 à 68 000 en deux mois.

Sans cacher qu'il souhaiterait voir François Fillon arriver en deuxième position au premier tour, Dominique Perben, un des principaux artisans de la candidature de M. Delevoye, préfère penser à l'avenir. *« Le résultat des élections européennes ne reflète pas l'équilibre réel des forces politiques. Le RPR reprendra sa première place au sein de l'opposition. Mais nous n'aurons que six mois pour tout mettre en place »*, estime l'ancien ministre.

Le programme d'action de M. Perben, qui pourrait être le numéro deux du mouvement, en cas d'élection de M. Delevoye, porte à la fois sur la *« remise au travail du centre national »*, la *« mise à plat des idées »* pour renouer l'alliance avec l'UDF, la diversification du recrutement des militants, la préparation des élections municipales et législatives. *« Dans certaines fédérations, tout est à reconstruire. C'est là que le RPF de Charles Pasqua va faire son nid »*, estime le maire de Chalon-sur-Saône, en citant les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Député de Saône-et-Loire, secrétaire général adjoint du RPR de 1990 à 1993, M. Perben ne croit pas à une entente durable entre les *« gaullo-populistes »* de M. Pasqua et la *« droite traditionaliste »* qui entoure Philippe de Villiers. Il s'interroge aussi sur l'avenir de Démocratie libérale, dont une partie des militants pourrait rejoindre le RPR. Il estime, enfin, que le mouvement a abandonné des pans entiers du monde du travail, à commencer par la fonction publique.

Cette dernière analyse est partagée par les jeunes partisans de M. Fillon. Dans un appel rendu public, mercredi, par deux anciens responsables à la jeunesse, Florent Longuépée et Vincent Roger, cent jeunes militants dressent un portrait sévère d'un mouvement où les actifs, les jeunes, les salariés sont sous-représentés. *« A l'heure actuelle, le RPR est inutile à notre génération, inutile aux Français et inutile à la France »*, écrivent-ils. Sans nommer Mme Alliot-Marie et M. Delevoye, ces jeunes indiquent que, le jour du vote, il ne faudra pas *« suivre tel ou tel en fonction de son sexe ou de sa bonhomie apparente »*. *« Le comble serait de rentrer en gare du XXIe siècle à l'allure d'un train de sénateur »*, concluent-ils. Les jeunes séguinistes sont, en fait, surtout remontés contre ceux qui militent pour le *« candidat officiel »*, plutôt que contre M. Delevoye lui-même.

Jean-Louis Saux

Mme Guigou assure que la loi sur le PACS sera applicable « avant la fin de l'année »

Le président de la République a quinze jours pour la promulguer

La ministre de la justice s'est réjouie, mercredi 10 novembre, à l'Assemblée nationale, de la validation de la loi sur le pacte civil de solidarité par le Conseil constitutionnel. Elisabeth Guigou a assuré que ce texte sera applicable dès sa promulgation par le président de la République. Toutefois, l'enregistrement des PACS reste encore suspendu à un décret d'application qui devra être validé, notamment, par le Conseil d'Etat

LA MAJORITÉ et le gouvernement n'ont pas boudé leur plaisir, mercredi 10 novembre, à l'Assemblée nationale. Interrogée par Patrick Bloche (PS, Paris), qui a été l'un des promoteurs, puis rapporteur, de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité, la ministre de la justice s'est réjouie de la validation de ce texte par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 11 novembre).

Oubliant à la fois les péripéties de cette longue bataille parlementaire et les réserves non négligeables formulées par les juges constitutionnels dans leur décision, Elisabeth Guigou n'a voulu retenir que l'essentiel : *« C'est une victoire pour tous ceux qui ont cru à la nécessité d'accorder de nouveaux droits aux couples, c'est une victoire* (...) *pour toute la majorité qui a soutenu le gouvernement avec constance et fermeté tout au long de la procédure parlementaire. »* Et de saluer la décision du Conseil constitutionnel, qui a *« rejeté aux oubliettes les dizaines d'heures d'objections juridiques soulevées par l'opposition »*.

Devant une opposition réduite à de silencieuses dénégations, la garde des sceaux a immédiatement poussé son avantage. *« Il faut maintenant faire vivre ce pacte »*, a-t-elle lancé, avant de tracer les étapes d'une mise en œuvre au pas de charge : *« La promulgation de la loi autorisera, à elle seule, les personnes qui le souhaitent à signer un PACS. Ce matin même, j'ai adressé aux greffiers* [des 473 tribunaux d'instance de France] *une circulaire leur précisant ce qu'ils devraient faire et ne pas faire pour enregistrer ces pactes. Dès la promulgation de la loi, également, les décrets d'application seront adressés à la Commission nationale de l'informatique et des libertés et au Conseil d'Etat et j'ai bon espoir que tous deux se prononcent dans les meilleurs délais, de sorte que les textes puissent être publiés dès le début décembre. Nous aurons donc les moyens juridiques et matériels d'appliquer cette loi avant la fin de l'année. »*

Ce calendrier volontariste est cependant très serré et le gouvernement n'en est pas le seul maître. La première étape dépend, en effet, du président de la République, qui, selon la Constitution, dispose de quinze jours pour promulguer la loi, à compter de la décision du Conseil constitutionnel du 9 novembre. Le chef de l'Etat, qui avait fait connaître ses critiques à l'encontre du PACS (*Le Monde* daté 7-8 novembre), a également la possibilité de différer la promulgation en demandant au Parlement – comme le lui a réclamé Christine Boutin (UDF, Yvelines) – une *« nouvelle délibération »* de la loi ou de certains de ses articles. Une telle initiative paraît cependant peu plausible : non seulement elle suppose l'accord du gouvernement, mais, en outre, la décision du Conseil constitutionnel a écarté les objections de la droite qui auraient pu servir de prétexte à une nouvelle délibération, notamment celles qui portaient sur la rupture d'égalité fiscale entre couples « pacsés » et les couples de concubins ou les personnes seules.

UNE FICHE D'INFORMATION

Une fois la loi promulguée, Elisabeth Guigou est fondée à dire que les personnes qui le souhaitent pourront *« signer »* un PACS, dès lors qu'elles ne font pas partie des catégories de personnes pour qui c'est exclu (parents et alliés proches, personnes déjà mariées, mineurs ou majeurs sous tutelle). Publiée sur le site Internet du ministère de la justice, la fiche d'information préparée par la chancellerie pour les candidats au PACS, sans tenir compte, pour l'heure, des réserves et précisions apportées par le Conseil constitutionnel, détaille les démarches à accomplir, les pièces à fournir et suggère de s'adresser à un notaire ou un avocat pour établir ce contrat.

En revanche, l'enregistrement d'un PACS au greffe des tribunaux d'instance – qui valide le pacte et le rend opposable aux tiers, c'est-à-dire, par exemple, aux bailleurs de logement, aux créanciers et, à terme, aux services fiscaux – ne pourra intervenir qu'après la publication des décrets d'application de la loi. Or celui qui doit fixer les règles d'enregistrement devra d'abord être soumis, comme l'a précisé Mme Guigou, au Conseil d'Etat et à la CNIL.

Il ne fait pas de doute que, dans les deux cas, l'examen du projet de décret sera minutieux. Ne serait-ce que pour examiner ce texte d'application au regard des recommandations du Conseil constitutionnel. Ce dernier a, en effet, souligné dans sa décision que le gouvernement devra concilier, en la matière, deux principes : celui de la publicité nécessaire à l'information des tiers et celui du respect de la vie privée des personnes « pacsées », afin d'éviter, en particulier, un fichage des homosexuels. Pour surmonter cet obstacle, le gouvernement s'inspirera probablement des règles qui régissent, sur ce point, le mariage. Quelle que soit la volonté du gouvernement de mettre en œuvre la loi dès que possible, le marathon du PACS n'est pas encore tout à fait terminé.

Gérard Courtois

Aux créanciers, aussi, de payer les frais d'huissier, confirme le Sénat

QUAND Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (PS) du Territoire-de-Belfort, a reçu la lettre, le 22 septembre, son sang républicain n'a fait qu'un tour. *« J'ai été escroqué naguère par un marchand de meubles que la justice a condamné en première instance, puis en appel*, s'indignait un professeur de son département. *Pour recouvrer mon argent, j'ai dû faire appel à un cabinet d'huissiers ; j'ai obtenu réparation, mais il m'en a coûté 780 francs pour une créance de 5 000 francs. En bref, j'ai payé pour avoir été escroqué. »* C'est ainsi que M. Dreyfus-Schmidt est parti en guerre contre une proposition de loi... socialiste prévoyant que les créanciers devront payer des frais d'huissier, notamment en cas d'exécution forcée (*Le Monde* du 3 novembre).

Sans succès. Le Sénat a adopté, mercredi 10 novembre, par 192 voix (22 contre), l'article 2 de la proposition de loi *« portant sur diverses professions relevant du ministère de la justice »*. Il n'a fait que reprendre le texte de Gérard Gouzes, député (PS) du Lot-et-Garonne, voté le 9 juin à l'Assemblée nationale. De plus, son article 7 valide les émoluments que les huissiers de justice ont perçus entre le 16 décembre 1996, date du décret pris par Jacques Toubon sur la rémunération des huissiers, et le 5 mai 1999, date à laquelle le Conseil d'Etat l'a annulé.

Maintenant que le texte est définitivement adopté, l'article 32 de la loi de 1991 précisera que les frais d'exécution forcée *« restent à la charge du débiteur »*, à l'exception, toutefois, des *« droits proportionnels de recouvrement ou d'encaissement, qui peuvent être mis partiellement à la charge des créanciers »*. Un décret en Conseil d'Etat va en préciser les modalités. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a révélé les grandes lignes d'un texte qui a, selon elle, reçu l'aval des avocats, les plus virulents dans la dénonciation du décret Toubon, avec la CGT et la CFDT. Le plafond des droits de recouvrement passera de 21 000 francs à 10 500 francs, et certains créanciers en seront exonérés (administrations, organismes sociaux, personnes ayant des litiges prud'homaux ou des créances alimentaires).

« Je sais que cette mesure est controversée, a reconnu Mme Guigou, *mais si les huissiers étaient rémunérés par les seuls débiteurs, ce ne serait pas suffisant. »* Confier l'exécution de décisions de justice à la force privée ? Ce serait le règne des *« gros bras »*, a-t-elle prévenu. Recourir davantage aux sociétés spécialisées ? Elles peuvent prélever jusqu'à 25 % des sommes dues aux créanciers. Relever les droits payés par les débiteurs, gelés depuis des années ? Ils sont souvent modestes, et la mesure serait contraire à l'esprit de la loi Aubry contre les exclusions, destinée notamment à protéger les ménages surendettés.

L'argumentaire n'a pas convaincu M. Dreyfus-Schmidt. *« Il y a un principe général du droit qui me paraît un principe fondamental de la République : c'est le perdant qui paye, et il doit y avoir réparation intégrale du préjudice »*, a plaidé le sénateur, avocat de profession. Le rapporteur du texte, Nicolas About (app. RI), a contesté les exonérations prévues dans le décret, *« comme s'il y avait de bons et de mauvais créanciers »*. Rien n'y a fait, les créanciers resteront des payeurs.

Jean-Michel Bezat

Des sans-papiers chez les Verts, une occupation interminable

DES HABITS sèchent, suspendus à la baie vitrée du loft. Le sol est jonché de couvertures et de sacs de couchage bleus, repliés pendant la journée. On entend quelques accords de guitare, une télé dans un coin. Depuis le 1er septembre, une trentaine de sans-papiers ont élu domicile au siège national des Verts, avenue Parmentier, à Paris, dans le 11e arrondissement. Cette occupation, qui dure désormais depuis plus de deux mois, constitue, selon les salariés du secrétariat national des Verts, qui continuent de travailler sur place, *« une pression croissante »*.

Les nouveaux « locataires » sont africains, originaires du Mali, du Sénégal, de Guinée ou de Mauritanie. Ce sont tous des hommes, célibataires, âgés de vingt à cinquante ans. Tous les jours, ils sont ravitaillés en nourriture de l'extérieur. Ils « occupent », par roulement, la grande salle du local des Verts où se tenaient habituellement les réunions du collège exécutif. Pour tuer le temps, ils discutent ensemble, jouent aux cartes, prient et boivent du thé. La nuit, ils annexent, pour y dormir, la salle d'entrée et le couloir. Les parties communes, la cuisine – qui comporte une douche – et les sanitaires sont aussi « copartagés ». Le quart des 300 mètres carrés du loft aménagé, loué par les les Verts pour leur siège national, est ainsi occupé.

Dépassés par les événements, les responsables écologistes ont cherché à nouer le dialogue avec les sans-papiers présents, afin de trouver une solution. Ils ont été aussitôt dirigés vers Bamba Gueye, un Sénégalais d'une cinquantaine d'années, *« marxiste tendance bambiste »*, qui réside à la Maison des ensembles (MDE), un squat établi près du marché d'Aligre, à Paris (12e. Reçus à plusieurs reprises en délégation à la MDE par M. Gueye, entouré de cent cinquante de ses fidèles, les différents porte-parole des Verts ont dû essuyer un discours très radical sur les *« méfaits du colonialisme »* et sur les représailles que l'*« impérialisme français »* devait s'attirer en retour. Plusieurs courriers adressés aux *« occupants pacifiques du local des Verts »*, commençant par *« Chers amis »* et se terminant par *« Amicalement vôtres »*, sont restés sans réponse.

NÉGOCIATIONS AU POINT MORT

Pas question, en effet, pour le mouvement de Dominique Voynet d'avoir recours aux forces de police pour expulser les « squatters ». Les Verts ont fait de la régularisation des sans-papiers une de leurs principales revendications. Sous le gouvernement d'Alain Juppé, ils avaient soutenu l'occupation de l'église Saint-Bernard. Sous celui de Lionel Jospin, ils continuent de réclamer des titres de séjour pour les soixante mille immigrés irréguliers écartés des mesures prises par Jean-Pierre Chevènement en 1998.

La situation est pour l'instant inextricable. A la veille de la réunion du conseil national interrégional (CNIR) des Verts, à la mi-octobre, plus de cent vingt sans-papiers avaient fait irruption au siège, rendant l'occupation intenable. Dans une lettre adressée aux membres du CNIR, les salariés des Verts ont indiqué qu'il leur est *« difficile de supporter, quasiment seuls, les conséquences d'enjeux politiques sur lesquels* [ils n'ont] *aucune prise »*. Depuis, le nombre des occupants est repassé sous la barre des trente.

Le CNIR a mandaté la direction du parti afin qu'elle poursuive ses efforts en vue de déboucher sur une solution pacifique, même si les négociations restent au point mort. Les Verts ont été contraints de prendre quelques mesures de sécurité. Une grille a été installée au deuxième étage, à l'entrée du loft. Six personnes ont été embauchées afin d'assurer la surveillance des locaux, nuit et jour. C'est à elles, désormais, qu'il incombe d'ouvrir la porte lorsque revient un occupant parti prendre l'air.

Alain Beuve-Méry

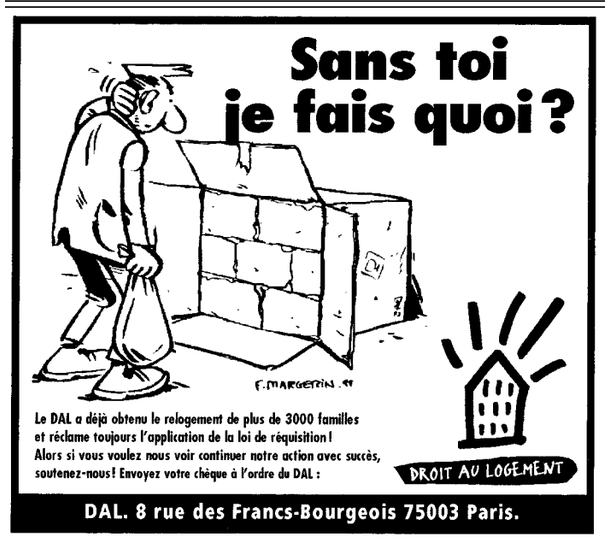

Les chasseurs s'apprêtent à faire feu sur le rapport de François Patriat

CHARGÉ d'une mission de concertation sur les problèmes les plus aigus de la chasse, François Patriat, député (PS) de Côte-d'Or, s'apprête à passer d'ici quelques jours du statut de parlementaire à celui, moins enviable, de *« gibier essuyant la dure réalité des plombs »*. Après trois mois de consultations menées auprès des milieux cynégétiques et des défenseurs de l'environnement, M. Patriat doit en effet remettre, le 18 novembre, les soixante-dix propositions de son rapport à Lionel Jospin et à Dominique Voynet, qui les rendra aussitôt publiques sur le site Internet de son ministère.

Certains, parmi les chasseurs, n'auront pas attendu la remise officielle du rapport pour ouvrir le feu. Président du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse a tiré la première salve en dénonçant le *« show »* médiatique organisé autour de la mission de M. Patriat, qu'il accuse de *« faire le beau »* et de *« dire n'importe quoi »*. Pour le député européen, qui ne rate aucune occasion de faire savoir qu'il passe plus de temps dans sa palombière que dans son fauteuil du Parlement de Strasbourg, le rapport Patriat ne sera qu'un *« brouillon »* à prendre *« du bout des doigts »*. Irrité par l'annonce d'une inévitable réduction des périodes de chasse, M. Saint-Josse reste persuadé qu'*« il y aura un deuxième rapport pour rectifier le tir »*.

Beaucoup plus surprenante est l'attaque lancée, mardi 9 novembre, par le vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint-Marc Intervenant au titre de président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse (ONC), établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'environnement, l'ancien secrétaire général du gouvernement a déclaré que le rapport Patriat relève de la *« mission impossible »*, avant de dénoncer la proposition *« totalement absurde »*, avancée par le député, d'instaurer le mercredi comme jour de non-chasse. *« C'est un cadeau gratuit fait aux écolos »*, a-t-il déploré.

Il en faudra sans doute davantage pour émouvoir l'auteur du rapport, qui assure avoir obtenu l'assentiment de *« 80 % des chasseurs et 70 % des présidents de fédérations »* de chasse sur ses propositions. M. Patriat avait annoncé, au tout début de sa mission, *« ne rien attendre des politiques »*, qui ont fait *« leur fonds de commerce de la chasse et de l'antichasse »*. Il se prépare sereinement au *« terrible raidissement de Jean Saint-Josse et de tous les chasseurs de gibier d'eau »*, ses adversaires identifiés de longue date.

Alexandre Garcia

LeMonde Job: WMQ1211--0007-0 WAS LMQ1211-7 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0470 Lcp:700 CMYK

Un mois de prison avec sursis pour l'enseignante qui avait eu une liaison avec un adolescent

Le tribunal estime qu'elle l'a « aidé à se soustraire à ceux qui en avaient reçu la garde »

Muriel Foucart, une institutrice qui avait eu une liaison, durant un an, avec un adolescent de quatorze ans, a été condamnée, mercredi 10 novembre, à un mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Montpellier. Les juges estiment qu'*« en le recevant chez elle, puis ensuite en le rencontrant, elle l'aidait à se soustraire à ceux qui en avaient reçu la garde, l'encourageant ainsi dans ses fugues »*.

MONTPELLIER
de notre correspondant

Muriel Foucart, une institutrice remplaçante de trente-cinq ans, a été condamnée, mercredi 10 novembre, par le tribunal correctionnel de Montpellier, à un mois de prison avec sursis pour *« soustraction sans fraude ni violence d'enfant mineur des mains de ceux qui exercent sur lui l'autorité parentale »* (*Le Monde* du 9 novembre). Elle avait eu, pendant un an, une liaison avec un adolescent de quatorze ans rencontré en 1998 dans un établissement spécialisé pour enfants en difficulté dans lequel elle assurait des gardes de nuit. Toxicomane et délinquant, le jeune avait été confié à sa grande tante par le tribunal pour enfants de Béziers. Il passait cependant une grande partie de son temps chez Muriel, mère de trois enfants et de dix-neuf ans son aînée. Malgré plusieurs sommations du parquet de Montpellier, durant l'été 1998, elle avait continué à recevoir le jeune homme à son domicile.

En ordonnant sa comparution, le parquet ne s'était pas situé sur le terrain des mœurs, mais sur celui de la responsabilité : il considérait que la jeune femme avait contribué à éloigner l'adolescent de sa famille et des éducateurs censés s'occuper de lui. Lors de l'audience, le 6 octobre, Nathalie Gouy-Pailler, substitut du procureur de la République, avait déclaré que l'enfant avait surtout besoin d'*« un cadre, de structures, d'une stabilité psychologique »*. Reconnaissant qu'elle avait sincèrement aimé le jeune homme, Muriel Foucart avait reconnu avoir entretenu cette relation tout en soulignant que cette aide lui avait été salutaire, compte tenu de la dérive dans laquelle l'adolescent se trouvait.

Le tribunal a considéré que le délit était caractérisé. Rappelant que Muriel Foucart n'avait *« aucun droit d'autorité parentale ou de garde »* sur l'adolescent, il explique dans son jugement qu'*« en le recevant chez elle, puis ensuite en le rencontrant, elle l'aidait à se soustraire à ceux qui en avaient reçu la garde, l'encourageant ainsi dans ses fugues »*. Pour le tribunal, Muriel Foucart *« ne peut nier, comme elle l'a elle-même confié, être allée un peu trop loin avec lui »*. En enfreignant *« en toute connaissance de cause l'engagement qu'elle avait pris »* après les injonctions du parquet de ne plus le voir, elle l'a *« incité »* à se soustraire à l'autorité à laquelle il avait été confié, en laissant *« s'épanouir une relation amoureuse entre eux »*.

Le tribunal admet cependant que la jeune femme a eu à faire face aux *« assauts psychologiques et émotionnels* [d'un] *adolescent qui l'avait, semble-t-il, prise comme seul point de repère de sa vie de totale errance »*. C'est, sans doute, ce qui explique que la peine prononcée soit inférieure aux trois mois avec sursis avec mise à l'épreuve requis par la substitut du procureur. C'est aussi pourquoi le tribunal demande à ce que cette sanction ne soit pas inscrite au casier judiciaire de l'enseignante. Ce faisant, il adresse un message à l'inspection d'académie, qui n'a toujours pas statué sur son cas, en lui laissant la possibilité de ne pas ajouter à une décision judiciaire une sanction professionnelle.

« Ça me blesse d'être condamnée. Je pense que je lui ai évité le pire »

Pendant le délibéré, Muriel Foucart a reçu de nombreux soutiens, dont celui de la grand-tante de l'adolescent, qui était pourtant à l'origine des poursuites engagées par le parquet. Elle a récemment envoyé une lettre à l'avocat de la jeune femme pour lui faire part de son désarroi devant la tournure prise par l'« affaire ». Elle y explique avoir enfin compris, après avoir eu Muriel Foucart au téléphone, que son petit-neveu volait et se droguait bien avant qu'elle ne rencontre l'enseignante. Elle s'est donc rendu compte, explique-t-elle, que cette dernière n'était pas la cause du mal qui le rongeait, comme elle le croyait initialement, mais au contraire celle qui a tenté de le sortir de sa détresse.

« Je sais qu'ils ne pouvaient pas me relaxer car on ne pouvait pas laisser la porte ouverte à tout et n'importe quoi », a déclaré Muriel Foucart après le prononcé du jugement. *« Les magistrats ont fait leur travail avec déontologie, avec humanisme, et une certaine intelligence, je crois »*, a-t-elle ajouté. Elle n'a cependant pu masquer une certaine amertume. *« Ça me blesse d'être condamnée pour avoir soustrait un mineur à une autorité parentale alors qu'il s'y serait soustrait de toute façon, et avec des gens bien moins recommandables que moi. Je pense qu'au moins je lui ai évité le pire »*, a-t-elle déclaré, concluant : *« C'est comme lorsqu'on vous reproche d'avoir grillé un feu rouge alors que vous emmenez quelqu'un aux urgences. Vous avez beau expliquer qu'il y a urgence, on ne vous entend pas, et on vous rétorque que la loi c'est la loi. »*

Jacques Monin

Au Fouquet's, les dames non accompagnées sont indésirables

JACK LANG, en 1988, faisait inscrire Le Fouquet's à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques au titre des *« lieux de mémoire »*. Distinction méritée : l'ancien estaminet pour cochers de fiacre, qui a fêté ses cent ans mardi 9 novembre, n'est-il pas un précieux conservatoire des pratiques sexistes ? Dimanche 7 novembre, en fin d'après-midi, Nadine et Elisabeth décident d'aller au cinéma sur les Champs-Elysées. Trop tard pour la séance de 18 heures. Elles prendront un thé en attendant celle de 20 heures. Et de s'engouffrer dans le premier café venu, le Fouquet's. Un homme les stoppe dans le sas d'entrée : *« Les femmes non accompagnées ne sont pas admises au Fouquet's. »* Stupéfaites, les deux jeunes femmes demandent des explications. Peuvent-elles s'entretenir avec le directeur ? *« C'est moi, le directeur »*, répond leur interlocuteur, qui leur intime l'ordre de quitter les lieux.

Le véritable directeur, Yvan Lavaux, ne nie pas les faits : *« Depuis la réouverture du Fouquet's, le 3 septembre, nous avons mis en place un service de sécurité qui sélectionne la clientèle car nous avions auparavant trop de clients indésirables, de proxénètes, dames de joie, dealers. Pour rehausser l'image du Fouquet's, nous n'acceptons plus les dames non accompagnées dans la partie brasserie. A l'exception, bien sûr, des clientes que nous voyons fréquemment avec leur mari. »*

COMME DES MALPROPRES

Les membres du service de sécurité connaissent la loi, plaide-t-il – mais ils ignorent l'article 225 du code pénal, qui punit lourdement ce genre de discrimination. *« Celui qui a éconduit les deux jeunes femmes est un ancien policier. Quelqu'un de très sérieux... Et jamais, jusqu'à présent, aucune femme n'avait fait part de son désaccord de façon aussi forte ! »* En rien, jure-t-il, une telle mesure ne relève de la discrimination sexiste. *« Je conçois que cela puisse être humiliant pour les dames seules, mais cela a toujours été la politique du Fouquet's, sauf ces dix dernières années, où le propriétaire a été moins rigoureux. Du coup, cela grouillait de prostituées. »* Nadine et Elisabeth, respectivement journaliste et cadre chez France Télécom, n'en reviennent pas d'avoir été *« rejetées comme des malpropres »* : *« Tout le monde nous regardait comme deux pauvres racoleuses. Quelle humiliation ! »* Trop jeunes, à vingt-cinq et trente ans, pour avoir gardé mémoire des manifestations féministes que cette tradition misogyne a values au restaurant à la fin des années 70, les deux femmes sont allées porter plainte au commissariat du 8e arrondissement de Paris pour discrimination sexiste.

« En Afrique, les droits de la femme sont bafoués en permanence ; mais en France, sur les Champs-Elysées, on en est encore là !, s'indigne Nadine, sénégalaise qui vit en France depuis ses quatorze ans. *Dans quel monde vivons-nous ? Sommes-nous en train de régresser ? Est-ce que cela veut dire qu'on ne peut plus sortir au cinéma sans notre petit ami ? »* Après avoir déposé plainte, Elisabeth et Nadine sont allées voir leur film. Un film d'épouvante. Elles ont hurlé. *« Ça nous a fait du bien. »*

Pascale Krémer

Les évêques s'inquiètent du manque d'ordinations sacerdotales

L'assemblée plénière a réélu Mgr Louis-Marie Billé à la présidence de la conférence épiscopale

LOURDES
de notre envoyé spécial

Commencée par un rassemblement inédit de jeunes prêtres et de diacres (*Le Monde* du 5 novembre), l'assemblée plénière des évêques de France s'est conclue, mercredi 10 novembre à Lourdes (Hautes-Pyrénées), par la publication d'un document consacré aux laïcs. Ce texte prend acte de la diversification des mouvements et associations de fidèles au cours des vingt dernières années, après la priorité accordée, dans les années 70, à l'Action catholique spécialisée. Dans le paysage catholique français, les groupements de laïcs reflètent aujourd'hui des tendances très diverses : à côté de mouvements éducatifs tels que les Scouts de France, d'associations axées sur la solidarité comme le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), de groupements professionnels ou de défense d'intérêts spécifiques comme les Associations familiales catholiques (AFC), sont apparus des mouvements moins engagés dans l'action sociale et davantage tournés vers la spiritualité, comme les groupes de prière et les communautés charismatiques.

Pour le Père Jean-Paul Larvol, secrétaire général de l'épiscopat pour l'apostolat des laïcs, la nouveauté est que ces divers mouvements sont appelés à vivre aujourd'hui *« en communion »*.

Le texte des évêques est accompagné d'une série de *« fiches pastorales »* à destination des communautés chrétiennes, un mode de communication qui avait déjà été utilisé l'an dernier à propos des relations des chrétiens avec l'islam.

La conférence des évêques de France a procédé à l'élection de ses responsables, après l'échéance de leur mandat de trois ans. Mgr Louis-Marie Billé, archevêque de Lyon, a été réélu président. Mgr Jean-Pierre Ricard, évêque de Montpellier, a été élu vice-président en remplacement de Jacques David, évêque d'Evreux, qui n'a pas souhaité briguer un second mandat. Originaire de Marseille, Mgr Ricard a exercé plusieurs fonctions, dont celle de vicaire général du cardinal Robert Coffy, ancien archevêque de la cité phocéenne. Nommé évêque auxiliaire de Grenoble en 1993, puis évêque de Montpellier en 1996, il est âgé de cinquante-cinq ans.

Plusieurs évêques ont été appelés à de nouvelles responsabilités au sein de la conférence : Michel Dubost, évêque aux armées, va présider la commission de la catéchèse ; Daniel Labille, évêque de Créteil, la commission sur la mission universelle de l'Eglise ; François Saint-Macary, archevêque de Rennes, la commission pour l'unité des chrétiens. Georges Pontier, évêque de La Rochelle, prend la tête du conseil national de la solidarité.

Cette assemblée a été l'occasion d'échanges entre les évêques et les quelque sept cents jeunes prêtres et cent diacres réunis à Lourdes. L'impression qui en ressort est celle d'une Eglise de France qui prend pleinement conscience de sa traversée du désert, de la *« faiblesse chrétienne »*, pour reprendre une expression de Mgr Francis Deniau, récemment nommé à la tête du diocèse de Nevers. Mgr Emile Marcus, archevêque de Toulouse et président de la commission des ministères ordonnés, s'il s'en défend avec force – *« Nous autres évêques ne sommes pas des obsédés de la statistique »* –, reconnaît que le manque d'ordinations sacerdotales est *« dramatique »*. Cependant, une étude présentée par l'évêque de Clermont-Ferrand, Hippolyte Simon, permet de lever une hypothèque démographique : *« à échéance prévisible »*, le nombre des diacres permanents – au nombre de quinze cents environ aujourd'hui – ne devrait pas dépasser celui des prêtres.

Xavier Ternisien

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

94 Vente s/Liquidation Judiciaire au Palais de Justice de Créteil
Jeudi 25 Novembre 1999 à 9h30
3 BÂTIMENTS à MANDRES-LES-ROSES
12, Rue de Verdun
A USAGE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
(Surface : 666 m² environ)
édifiés sur terre-plein, simple Rdc avec étage et étage partiel
MISE A PRIX : 1.500.000 F - *avec faculté de baisse*
S'adr. à **Me Th. MAGLO**, Avocat, 4, Allée de la Toison d'Or à Créteil
Tél : 01.49.80.01.85 (exclusivement de 9h30 à 12h00)
Visite sur place le Vendredi 19 Novembre 1999 de 15h30 à 16h30

Les sénateurs adoptent le projet de loi anticorruption

LE SÉNAT a adopté, en première lecture, mercredi 10 novembre, le projet de loi relatif à la lutte contre la corruption. Présenté par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, ce texte vise à transférer dans le droit français cinq traités européens sur la corruption active et passive de fonctionnaires issus des pays de l'Union européenne. Il doit également importer la convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relative à la lutte contre la corruption active d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

Les socialistes et le groupe communiste et républicain (CRC) se sont abstenus, compte tenu de certains amendements présentés et adoptés par la droite. L'un d'entre eux prévoit de ramener de dix ans à cinq ans la durée maximum de détention en prison dont seraient passibles les corrupteurs de fonctionnaires de pays extérieurs à l'Union européenne.

L'avocat de Roger Dupré dénonce des « bizarreries » dans l'instruction

Me ERIC DUPOND-MORETTI, avocat de Roger Dupré, dit « Roger la banane », poursuivi avec vingt autres prévenus pour escroqueries devant le tribunal correctionnel de Lille, a consacré, mercredi 10 novembre, une grande partie de sa plaidoirie à l'autre affaire Dupré : ses relations amicales avec des policiers de la ville et un ancien magistrat près la cour d'appel de Douai qui lui auraient permis d'être « protégé ». *« Il y a des scories et une pollution extérieure qui altèrent ce dossier »*, a expliqué l'avocat. Me Dupond-Moretti a également mis en cause les *« bizarreries »* et les *« dysfonctionnements »* intervenus, selon lui, pendant l'instruction du dossier d'escroquerie au Crédit immobilier pour laquelle son client est renvoyé. L'avocat vise le magistrat instructeur, qui n'aurait pas respecté tous les droits de la défense, et le procureur de la République adjoint, qui s'était opposé au dépaysement du dossier. Jugement le 19 janvier 2000.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas *« souhaite très vivement »* la levée du secret-défense** dans le dossier de la vente de frégates à Taïwan, a indiqué l'un de ses avocats, mercredi 10 novembre. Les juges d'instruction parisiens Eva Joly et Laurence Vichnievsky, qui ont mis en examen M. Dumas dans un autre volet du dossier Elf, enquêtent sur le rôle d'intermédiaires liés à la compagnie pétrolière, dans la vente à Taïwan de six frégates militaires par Thomson, en 1992.

■ **FAIT DIVERS : un conseiller municipal d'Achères (Yvelines) a été mis en examen**, mardi 9 novembre, pour dix-huit vols à main armée et pour deux tentatives de meurtre, et écroué. Jean-Max Séry, trente-cinq ans, élu sur la liste des Verts, avait été interpellé par les policiers de la DRPJ de Versailles, lundi 8 novembre, après plus de deux ans de traque. Il est soupçonné d'être le « braqueur solitaire » qui, depuis juillet 1997, a attaqué essentiellement des magasins de chaussures dans des centres commerciaux des Yvelines et du Val-d'Oise.

■ **UNIVERSITÉ : sept historiens et politistes bordelais ont publiquement critiqué,** mercredi 10 novembre, les méthodes de recherche *« non scientifiques »* et le *« raisonnement fallacieux »* de Michel Bergès, historien bordelais, auteur d'un récent livre d'entretiens avec Maurice Papon (*Le Monde* du 22 octobre) et témoin à décharge lors du procès de l'ancien secrétaire général de la Gironde. Ils craignent que l'université de Bordeaux-IV soit taxée de révisionnisme. – *(corresp.)*

■ **MUNICIPALES : Daniel Cohn-Bendit déclare** vouloir bien *« être un des accoucheurs »* d'une liste des Verts à Paris pour les élections municipales de 2001. Dans un entretien publié par *Le Figaro* du 11 novembre, le député européen annonce qu'il proposera ce week-end à son parti, réuni en convention, la constitution d'*« une troisième gauche qui n'est pas foncément liée aux Verts mais qui occupe un espace politique très proche d'eux »*.

■ **DÉCORATION : le ministre délégué chargé des affaires européennes, Pierre Moscovici, a remis**, mercredi 10 novembre, à John Hume, catholique modéré d'Irlande du Nord, Prix Nobel de la paix, en 1998, avec le protestant David Trimble, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
PRÉFECTURE DU MAINE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du **8 novembre au 8 décembre 1999 inclus** sur le territoire des communes de l'**Indre-et-Loire :**

- AVOINE, BEAUMONT-EN-VERON, BENAIS, BOURGUEIL, CANDES-SAINT-MARTIN, CHINON, CINAIS, CHOUZE-SUR-LOIRE, COUZIERS, HUISMES, INGRANDES, LA CHAPELLE-SUR-LOIRE, LA ROCHE-CLERMAULT, LERNE, RESTIGNE, RIGNY USSE, SAINT-BENOIT-LA-FORÊT, SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE, SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL, SAINT-PATRICE, SAVIGNY-EN-VERON, SEUILLY, THIZAY,

du Maine-et-Loire :

- BRAIN-SUR-ALLONES, FONTEVRAUD L'ABBAYE, MONT-SOREAU, PARNAY, SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE, SAUMUR, SOUZAY-CHAMPIGNY, TURQUANT, VARENNES-SUR-LOIRE, VILLEBERNIER,

relative à la demande présentée par le Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon qui souhaite obtenir le renouvellement des autorisations de prise d'eau, de rejets liquides et gazeux, radioactifs et non radioactifs telles que prévues par le décret n° 95-540 du 4 mai 1995 relatif aux rejets d'effluents liquides et gazeux et aux prélèvements d'eau des installations nucléaires de base.

Un dossier est déposé dans lesdites mairies et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

- Monsieur Marc DEVAUX, ingénieur E.S.T.G., en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

- Monsieur Paul MOREAU, attaché commercial , en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public, en mairie de :
• FONTEVRAUD : lundi 8 novembre 1999 de 14 h à 17 h.
• SAUMUR : mardi 9 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• BRAIN S/ALLONNES : mercredi 10 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• BEAUMONT-EN-VERON : lundi 15 novembre 1999 de 14 h à 17 h.
• HUISMES : mardi 16 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• RESTIGNE : mercredi 17 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL : lundi 22 novembre 1999 de 14 à 17 h.
• CHOUZE-SUR-LOIRE : mardi 23 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• BOURGUEIL : mercredi 24 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• LA CHAPELLE S/LOIRE : mardi 30 novembre 1999 de 14 h à 17 h.
• SAVIGNY-EN-VERON : mercredi 1er décembre 1999 de 9 h à 12 h.
• VARENNES S/LOIRE : jeudi 2 décembre 1999 de 9 h à 12 h.
• CHINON : mardi 7 décembre 1999 de 13 h 45 à 16 h.
• AVOINE : mercredi 8 décembre 1999 de 14 h à 17 h 30.

Toute personne pourra après l'enquête publique prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture d'Indre-et-Loire, à la Préfecture du Maine-et-Loire et dans les mairies où s'est déroulée l'enquête.

OSP

LeMonde Job: WMQ1211--0008-0 WAS LMQ1211-8 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:30 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0471 Lcp:700 CMYK

Abraham Serfaty, un homme libre au Maroc

LUDOVIC CAREME

● *Né en 1926 au Maroc, Abraham Serfaty fut condamné en 1977 à la détention perpétuelle pour « complot visant à renverser la monarchie » et « atteintes à la sûreté de l'Etat ». Ingénieur des Mines, militant de la première heure du Parti communiste et membre du groupuscule marxiste clandestin Ilal Aman (En avant), il sera emprisonné dix-sept ans à Kenitra. « Tant que ce monsieur n'aura pas reconnu que le Sahara est marocain, la grâce royale ne jouera pas pour lui », déclarait Hassan II en 1986.*

● *C'est comme enseignante au titre de la coopération que Christine Daure-Serfaty a découvert le Maroc. Au début des années 70, elle rencontre Abraham Serfaty et le cache. Après son arrestation, elle sera elle-même interrogée puis expulsée. En 1986, elle peut rendre visite à Abraham, à condition de l'épouser. Abraham et Christine Serfaty ont raconté leurs vies dans un livre à deux voix, « La Mémoire de l'autre » (1993, Stock).*

Après dix-sept ans de prison et huit années de bannissement en France, le plus célèbre opposant marocain, Abraham Serfaty, est rentré dans son pays le 30 septembre, par la volonté du nouveau roi, Mohammed VI. Christine Daure-Serfaty, l'épouse d'Abraham, raconte ces bouleversantes retrouvailles, où les ombres d'un passé douloureux se mélangent avec la joie et l'espoir du bonheur, enfin

LE 30 septembre, à 13 h 30, nous avons loué un taxi et nous sommes partis vers Orly-Sud, où le rendez-vous était à 17 h 30. Avec qui ? *« L'ami du roi »* avait été rappelé à Rabat, le conseiller aussi. Nous étions donc seuls, tout à fait seuls, dans le silence imposé qui nous avait coupés de tous.

L'été dernier – cet été donc – dans ce village de l'Est, espoir et angoisse s'étaient mêlés de façon parfois insupportable.

Abraham disait : *« Je refuse une autre année d'exil... »*

Et moi : *« Si ce n'est pas le Maroc, où que ce soit, ce sera toujours l'exil. »*

Alors, à Pitcairn ?

Pour ceux qui ne le sauraient pas, Pitcairn, c'est cet îlot du Pacifique où les révoltés du Bounty se sont réfugiés, échappant pour un demi-siècle à la marine anglaise, car l'îlot ne figurait sur aucune carte. C'était un mot de passe entre nous, et nous avions rêvé de Pitcairn, petit morceau d'indépendance, lieu de nulle part, hors d'atteinte. En effet, quelque chose s'était passé qui avait réveillé l'espoir, mais un espoir si souvent déçu qu'il était pétri d'angoisse, et que, l'un étant lié à l'autre, ils se ranimaient ensemble : un nouveau roi avait été intronisé au Maroc A la suite de ce bouleversement, trois personnes étaient apparues dans nos vies : Abbes Bouderka, un ami fidèle du premier ministre marocain, Abderrahman Youssoufi, de l'Union socialiste des forces populaires ; Mehdi Khotbi, peintre et président d'un cercle d'amitié franco-marocaine, apolitique, que l'on disait proche du nouveau roi et que nous ne connaissions pas ; et le conseiller du roi André Azoulay.

Abbes, comme moi, refusait viscéralement qu'Abraham puisse mourir en exil. Il a eu l'idée de faire parvenir le dossier d'Abraham au nouveau roi par Mehdi Khotbi. Ce dernier a accepté. Il semble qu'il n'y ait eu qu'une seule condition : le silence le plus total, le plus absolu. Sur ce silence, les raisons de ce silence, on ne pouvait qu'imaginer.

En septembre, le conseiller André Azoulay, qui dans cette affaire est aux côtés du roi, envoyé par lui, vient à Paris ; il voit Abraham, puis Abraham et moi. Abraham apprend qu'il va rentrer.

André Azoulay est avec nous discret, efficace, d'un calme contenu. Il a l'air heureux de ce qu'il fait pour Abraham.

Donc l'initiative, c'est Abbes, le messager Mehdi Khotbi, l'envoyé officiel du roi chargé de tout mener à bien, André Azoulay. La volonté de changement, la décision, c'est le nouveau roi.

Mais au fond, nous le savons tous – est-ce même bien la peine de le dire ? –, les acteurs de ce retour depuis des années, ce sont les militants du Maroc, de France, du monde, qui ont fait connaître Abraham, son histoire, l'injustice dont il est victime. Sans eux, rien ne se serait fait, jamais, puisqu'on n'en n'aurait rien su...

Abraham savait maintenant qu'il rentrerait *« sans conditions ni négociations »* ; il ne restait plus que quelques jours à se taire, à attendre.

Attendre... Attendre quinze mois de disparition, dix-sept ans de prison, huit ans de bannissement, attendre, toujours attendre, attendre un voyage royal à Paris, un voyage présidentiel au Maroc, un discours du trône, une grâce, une fête religieuse ou nationale, attendre qu'une rumeur se fasse réalité, attendre que la vie passe avec la mort au bout, attendre... Ce mot, je ne peux plus le voir ni l'entendre ; c'est maintenant, aujourd'hui et sans attendre que les gens vivent, que les gens meurent. Et aussi qu'ils sont adultes et mûrs, car si on ne le croit pas, ils ne le seront jamais.

A Orly, lorsque l'embarquement est terminé, nous partons sans douane ni police avec des billets sans nom à travers les pistes jusqu'à l'avion de Royal Air Maroc qui attend. Le secret doit être tenu jusqu'au bout, il l'a été. Avec nous, des personnalités marocaines et françaises, et tout le monde a l'air heureux. Jamais je n'aurai vu autant de gens heureux que pendant ces journées du retour.

On nous a dit que le communiqué du palais royal sera diffusé après le décollage.

Nous sommes assis côte à côte, face à la cloison de la cabine de pilotage, dans le ciel qui noircit, dans l'irréalité du moment, la main dans la main, silencieux. En dessous, les nuages, l'Espagne, le détroit, Tanger où j'ai vécu avec les enfants petits, où la plus jeune est née, où j'ai découvert sur les plages la beauté de ce pays à la rencontre de deux mers, où mes élèves du lycée Ibn-el-Khatib m'ont tout appris sur la misère des quartiers populaires, et sur la soif d'apprendre qui était la leur. Dans ce temps-là, si peu après l'indépendance, l'espoir était encore grand, jusqu'à cette année 1965 : le 23 mars, l'armée a tiré sur les manifestations lycéennes, tuant des centaines de jeunes dans les rues de Casablanca. Le 29 octcobre, le leader de l'opposition Mehdi Ben Barka est enlevé à Paris et disparaît. L'espoir s'est brisé là.

Parmi mes élèves de ce temps-là, des hommes mûrs aujourd'hui, deux sont toujours parmi nos plus proches amis.

Par habitude, comme je le faisais autrefois pendant mes vols sur Nouakchott ou Dakar, je cherche à voir Kenitra et sa prison, où Abraham n'est plus, ni lui ni aucun de ses camarades.

Il est là, à côté de moi, et quand l'avion touche terre sur l'aérodrome de Rabat, je le regarde et je pense que c'est la première fois qu'il va être libre au Maroc depuis un quart de siècle, et aussi que c'est exactement le chemin inverse de son bannissement, le 13 septembre 1991, même endroit, même secret, et un communiqué diffusé pendant le vol qui alerte les médias et les amis.

Quand la porte s'ouvre, un homme jeune entre avec un grand sourire et se présente à nous : *« Bienvenue, je suis le directeur du cabinet royal... »* Les paroles résonnent dans ma tête, le monde s'inverse, quel est ce Maroc que je ne reconnais pas, où sont mes repères ?

Sont là le porte-parole du roi, le ministre de la justice, le conseiller du roi et un monsieur que je n'ai jamais vu, souriant tout content, Mehdi Khotbi. Et des télévisions.

La photo d'Abraham porté dans sa chaise roulante sur la passerelle de l'avion a été sur tous les écrans. Ma fille m'a dit : *« J'ai su que tu étais là, j'ai reconnu tes jambes. »*

La nouvelle s'est répandue vite, de radios en téléphones ; nos avocats, des amis, des militants sont accourus, nous ne les voyons pas : nous sommes dans un van envoyé par le palais, qui nous emmène au Hilton, tout au fond derrière la piscine, dans deux bungalows de plain-pied.

Mais beaucoup de ceux qui nous attendaient à l'aéroport sont arrivés jusqu'ici et veulent voir Abraham ; difficile de laisser envahir l'hôtel et ses clients, surtout par une petite foule militante qui proteste devant la porte, l'unique manifestation gauchiste devant le Hilton, plaisante un ami. On trouve une solution : l'hôtel ouvre une salle où, au milieu de youyous et d'applaudissements, Abraham dit quelques mots, et tout rentre dans l'ordre. Je réalise soudain que c'est un Marocain juif dont on acclame le retour, spontanément, sans ordre ni slogan, et je m'émerveille.

MOI je suis restée dans le couloir, dans la demi-obscurité, dans le bouleversement du moment ; beaucoup de gens m'embrassent que je n'ai pas revus depuis des années, parfois depuis la prison, que je reconnais, mais sans retrouver les noms... Tout le monde dit : *« Bienvenue chez vous ! »*

Quelque chose manque pour moi dans cet accueil si chaleureux, enthousiaste de Rabat, quelque chose manque que j'identifie peu à peu : c'est le souvenir des cinq années que j'ai passées ici, de 1986 à 1991, lors des visites au parloir de la prison de Kenitra. Où sont Jo et Jeannette, ma famille d'adoption, eux déjà âgés et que je ne connaissais pas, qui m'ont emmenée le premier soir et tous les autres ensuite dans leur petite maison de l'Agdal ? Aux jours de visite, quatre fois par semaine, je partais tôt le matin pour Kenitra, je rentrais chez eux le soir et on parlait comme si on s'était toujours connus. Alors que j'étais suivie pas à pas, roue à roue par la police, – dans ce temps-là, je me souviens, on échappait au harcèlement lorsqu'on était à l'intérieur de la prison, protégé par les politiques – et que, de ce fait, tout le monde avait peur de me rencontrer, de me recevoir ou même me fuyait, eux, en toute innocence, courageux sans le savoir, heureux de me voir comme je l'étais moi-même, me donnaient tout : la maison, la protection, et l'affection... Aux innocents les mains pleines : ils n'ont jamais eu d'ennuis.

C'est eux que je cherche ce soir, en longeant les murailles de la ville, en respirant l'air doux et humide de Rabat, et ici dans cet hôtel inconnu. Ils sont partis, la petite maison n'est plus, remplacée par un immeuble, il reste le souvenir et le manque, et le passé qui par instants submerge le présent.

Quand nous nous retrouvons seuls dans le bungalow où réel et irréel se mélangent, je lui dis : *« Voilà, tu es heureux et moi j'ai fini... »* Et c'est vrai, à travers la fatigue, l'émotion, cela se voit : il est heureux, enfin. Mais moi, est-ce que j'ai vraiment fini ?

Trois jours, nous sommes restés trois jours au Hilton. Invités. Certains pensent, disent : cela ne vous gêne pas ? Et moi je pense : quinze mois au derb Moulay Cherif, le centre de torture de Casablanca, dix-sept ans en prison à Kenitra, huit ans de bannissement en France, trois jours au Hilton, non, ça ne me gêne pas.

Du fond de la pelouse, au-delà de la piscine, on voit les gens arriver, sans cesse, par petits groupes, du matin tôt parfois, comme Hadi, le fils de son meilleur ami, mort aujourd'hui, jusqu'à tard le soir. Des amis, des militants, le premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, des ministres, un ministre d'Etat directeur de journal, des anciens amis d'Abraham, de jeunesse, des mines, et les fidèles, comme son cousin et sa femme, qui venaient le voir en prison ; certains ne nous quittent pas, heureusement : sans l'un d'eux, présent du matin au soir, j'aurais craqué avec tant d'émotion, tout ce monde, et les deux téléphones qui sonnaient sans cesse.

Et puis les survivants de Tazmamart, venus parfois de très loin, certains fragiles, frêles, viennent le saluer et me voir. C'est pour moi la plus forte émotion : ces noms écrits sur des listes, dans des lettres clandestines à l'écriture minuscule, ces lettres tragiques, ce sont des êtres vivants, là, devant moi ; je ne me lasse pas de les regarder, de les écouter. Je me retourne vers le passé, ou, plutôt, ils me retournent vers le passé.

EN 1971 et 1972, deux coups d'Etat militaires ont ébranlé la monarchie et ont échoué. Les instigateurs ont été fusillés sur-le-champ, les autres, officiers et sous-officiers, ont été condamnés à des peines de prison jugées clémentes, de dix-huit mois à vingt ans de prison. En août 1973, ils ont soudain disparu de la prison de Kenitra où ils purgeaient leurs peines. Pendant des années, rien n'a filtré sur eux – cinquante-neuf hommes. Aux familles, on répondait : *« On ne sait rien. »*

Un soir, en 1980, deux personnes ont sonné au 25e étage d'une tour où nous habitions, ma fille Lucile et moi. Leur frère était dans une prison secrète proche d'un petit douar du Sud-Est marocain, nommé Tazmamart. Ils m'ont laissé des lettres qui contenaient tout le malheur du monde : la faim, le froid, la saleté, les cellules sans lumière de jour comme de nuit dont on ne sort jamais, la mort, tout seul, que chacun des autres peut entendre dans le bâtiment, annonçant et préfigurant la sienne. Et l'abandon. Personne ne parle d'eux nulle part, sauf tout bas dans les familles. Les dates de leur libération passent, le silence continue.

> Il est à côté de moi et, quand l'avion touche terre sur l'aérodrome de Rabat, je le regarde et je pense que c'est la première fois qu'il va être libre au Maroc depuis un quart de siècle

Et puis cet homme que je n'ai jamais revu, ce rendez-vous dans un café à Paris, où il me dit : *« Vous voulez savoir où ils sont ? Regardez : il trace un croquis, des routes, des montagnes. C'est là, Tazmamart... »* Abraham me dit : *« Tu les as sauvés »*, et moi je pense : *« J'en ai laissé mourir la moitié. »* Pendant dix ans, à gauche on disait : *« Ce sont des militaires, qu'auraient-ils fait, vainqueurs ? »* Mes amis parfois disaient : *« Ils sont morts depuis longtemps. »* Pendant ces dix années d'impuissance, trente et un sont morts, horriblement.

Brusquement, si vite, les choses ont changé. Je suis à Rabat, je peux les voir, on parle de les indemniser... Cela n'effacera pas le passé, mais cela les aidera à vivre, à reprendre pied sur l'autre rive.

Le soir, on est épuisé, mais quel bonheur, et quelle tristesse si personne n'était venu ! Un ami, rentré au Maroc après trente ans d'exil et quelques semaines après nous, me dit : *« Pendant ces trois jours de retour, nous étions au paradis... »* Je dis à Abraham : *« Tu as le plus beau des retours, plus beau que tu ne l'avais rêvé. Tu es le premier signe fort du changement dans ce pays. »*

LeMonde Job: WMQ1211--0009-0 WAS LMQ1211-9 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:20 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0472 Lcp:700 CMYK

Ci-contre, l'opposant marocain en prison à Kenitra, près de Rabat, où il est resté dix-sept ans.

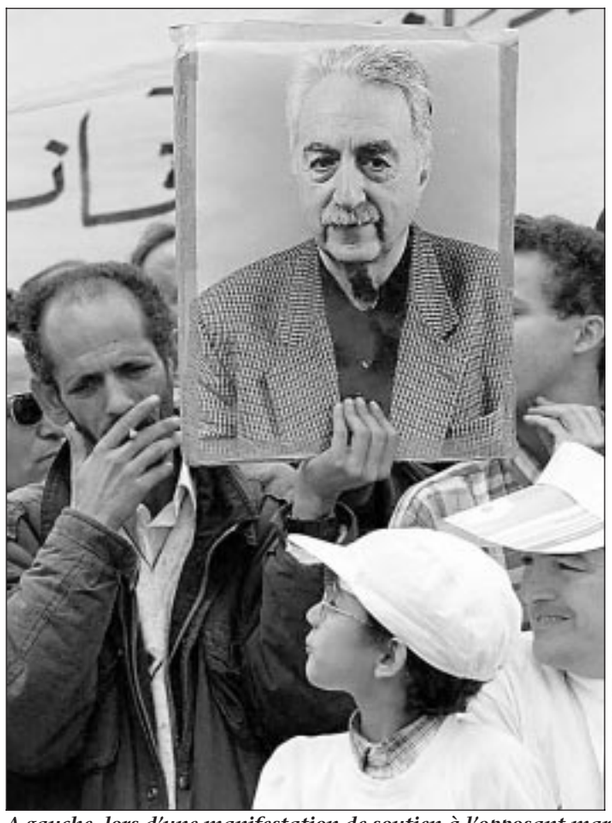

ABDELHAK SENNA/STF/AFP

A gauche, lors d'une manifestation de soutien à l'opposant marocain, le 1er mai 1998, à Rabat. A droite, photo du haut : Abraham Serfaty est accueilli à son arrivée à l'aéroport de Rabat, le 30 septembre, par le ministre de la justice, Omar Azziman ; en dessous : le 1er octobre, à son hôtel de Rabat, c'est le premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, qui lui rend visite.

Changement il y a ; dans l'entrée de l'hôtel, au moment du départ, un monsieur vient me voir : *« Madame, je suis de la sécurité du palais royal, envoyé ici pour vous. Je veux vous dire comme je suis heureux de votre retour, du changement, heureux pour moi et pour nos enfants aussi, pour l'avenir de notre pays... »*

Oui, le changement... En finirai-je de guetter partout la police qui me guette, de regarder dans le rétroviseur les voitures qui me suivent en brûlant les feux rouges, d'avoir l'estomac serré en arrivant dans un aéroport, où on peut me garder des heures, dire à mes amis que je n'étais pas dans l'avion, m'interroger, tout fouiller, confisquer mes livres, en finirai-je un jour de tout ce passé-là ? Le changement pour moi, c'est aussi, aperçu par instants à la télévision, cet homme jeune, le roi, son frère le prince Rachid, un peu derrière lui, le visage sérieux et déterminé, très déterminé, marchant d'un pas rapide, se penchant soudain pour embrasser un enfant ou serrer quelques mains, sans se soucier du service d'ordre.

RAPIDE, c'est l'impression qu'il me donne, rapide dans le retour d'Abraham, rapide dans les voyages qu'il projette et qu'il fait, rapide dans les décisions qu'il prend, lorsqu'il révoque le ministre de l'intérieur Driss Basri, rapide dans les sports nautiques qu'il pratique à Rabat, sans protocole. Oui, rapide. Avant, tout était si lent, on attendait, on attendait toujours. Maintenant, lui, il devance...

Mais, en quittant le Hilton vers Casablanca, je vois les nouveaux beaux quartiers, je vois les bidonvilles immenses, je me dis que cela prendra du temps, beaucoup de temps, même pour un homme rapide, et j'entends le refrain répété par tous : *« Avant nous avions peur du roi, maintenant nous avons peur pour lui. »* L'espoir que je croyais mort depuis 1965, il est là de nouveau aujourd'hui, immense, porté par cet homme jeune, Mohammed VI. Il traverse la société, lui donne vie, et peut donner aux plus démunis force et courage dans l'attente des changements économiques et sociaux dont ce peuple a tant besoin.

Et moi je cherche mes repères dans ce monde inversé, où la peur comme l'espoir se sont déplacés, où plus rien n'est à la place que je lui connaissais, rien, sauf la misère accrue comme le sont les fortunes. La misère noire, tueuse, c'est un repère...

Nous quittons le Hilton lundi 4 octobre. Des amis ont tout arrangé : une maison qu'on nous prête, au bord de l'océan, blanc et bleu comme dans mes rêves, des couvertures, des serviettes, de la vaisselle, une télévision, un téléphone, un réfrigérateur rempli. Et les amis sont là pour offrir le lait et les dattes, et toute la chaleur de l'amitié. *« Bienvenue chez vous ! »* Où est le temps où on me fuyait, où je me disais, pour bien m'en convaincre et pour me consoler, *« ils m'aiment bien mais ils ont peur »*. Les visages de ceux qui n'avaient pas peur reviennent, mes trois amies de l'ambassade de France, mon avocat et sa femme, ma chère Leila, palestinienne, qui me recevaient, me raccompagnaient en voiture, eux-mêmes suivis par mes suiveurs...

Aujourd'hui, les prisons se sont ouvertes pour les politiques – presque toutes – et mes amis sont libérés aussi de tout ce qui pesait sur eux. C'est beau, une société qui se libère, qui se déploie, qui recommence à vivre. Cela donne un immense espoir pour explorer les zones d'ombre qui restent et y porter la lumière de la vérité...

Où sont les disparus dont on est sans nouvelles ? Quand donnera-t-on les lieux, les dates, les sépultures et les indemnités, qui sont la reconnaissance du statut de victime ? Alors les familles pourront faire leur deuil. Mais quand tournera-t-on le dos à la culture de l'impunité ?

Le samedi, nous partons pour Casablanca où un meeting d'accueil pour Abraham est organisé. La salle est pleine à craquer, il paraît que dehors il y a beaucoup de monde encore. Les orateurs se succèdent, on applaudit beaucoup, on crie des slogans. Le père d'Abdellatif Zeroual est là. Abdellatif était un jeune philosophe, clandestin comme Abraham et proche de lui, arrêté et mort sous la torture au derb Moulay Cherif en novembre 1974, sans avoir parlé. Fragile, d'une dignité extrême, son père répond exactement aux mots du poète, *« vêtu de probité candide et de lin blanc »*... J'ai témoigné de la mort de son fils, autrefois ; à la tribune, il parle de moi, la salle se lève et applaudit, c'est un moment difficile, intimidant.

Le souvenir du meeting d'accueil pour Abraham en 1991, dans la grande salle de la Mutualité, revient : mes enfants étaient là, Sara et Denis, mes petits-enfants aussi, qui couraient partout. Ici, à Casablanca, mes enfants, Christophe, Lise et Lucile, ne sont pas avec moi, ils travaillent. Ils me manquent, tellement liés au Maroc eux aussi, oui ils me manquent.

Je sais, raconter ce n'est pas partager, mais quand même, j'écris pour eux aussi. Et, pour ne pas oublier, on oublie tant, et, sans mémoire, comment dire la vérité et reconstruire, comment réussir un jour la réconciliation ? Le meeting se termine, je suis sur l'estrade en cherchant la sortie, une sortie dérobée parce qu'il y a trop de monde dehors. Mais je suis entourée, embrassée, serrée de toute part, et l'inattendu arrive : Abdelmagid, mon ancien, très ancien élève – 1975 – du lycée Oqba Ben Nafih ; c'était la période où je n'étais plus gardée à domicile et interrogée, j'étais libre sans passeport, et je faisais des remplacements dans des collèges et lycées de la banlieue de Casablanca. De la cour, on voyait les cheminées des ciments Lafarge, repère pour deviner le commissariat du derb Moulay Cherif où ils étaient toujours, ce lieu où tant de militants ont passé, où j'ai été emmenée une nuit, d'où Abdelaatif Zeroual est parti mourant, porté sur une couverture vers l'hôpital où il est mort d'*« inondation pulmonaire »* sous le nom de Bakkali...

Quinze mois au derb Moulay Cherif, le centre de torture de Casablanca, dix-sept ans en prison à Kenitra, huit ans de bannissement en France, trois jours au Hilton, non, ça ne me gêne pas

JAMAIS je n'aurais espéré retrouver Abdelmagid dans les cinq millions d'habitants de Casablanca, l'adolescent qui vivait avec sa familles dans le bidonville des carrières centrales. Je lui avais dit : *« J'aimerais connaître votre famille, connaître les carrières centrales. »* Nous étions partis tous les deux dans sa baraque, c'était l'époque où des incendies ravageaient les bidonvilles, on disait que des spéculateurs mettaient le feu pour faire partir les gens, sa petite sœur avait peur la nuit des flammes qu'elle voyait dans ses rêves... Je me souviens, le bidonville était si vieux que des arbres poussaient entre les tôles. Je retournerai dans les bidonvilles. Vingt-quatre ans déjà, Abdelmagid a des cheveux blancs, il a fait de la prison, il est là ce soir. Nous ne nous perdrons plus. Je n'en peux plus d'émotion.

Et ce n'est pas fini : le soir même, à Mohammedia, où nous habitons maintenant – 5 km de Casablanca, 75 de Rabat –, les anciens inculpés et condamnés du procès de Casablanca de 1977 avaient prévu, pour le 9 octobre, un dîner de retrouvailles. Le procès de Casablanca avait été voulu comme exemplaire, un grand procès public avec observateurs étrangers et presse. La justice avait montré toute la servilité requise : la police aux ordres était en sous-sol et tirait les ficelles du tribunal au-dessus. Tous les inculpés étaient des opposants radicaux du pouvoir, sans avoir jamais pratiqué la violence : trente siècles de prison furent distribués. Sans que cela soit dit, s'ajoutait au *« complot contre la sûreté de l'Etat »*, principal chef d'inculpation, l'idée que certains des inculpés avaient pris parti contre la « récupération » pure et simple du Sahara récemment décolonisé par l'Espagne, et que le Maroc et la Mauritanie venaient de se partager. Abraham et cinq de ses camarades étaient condamnés à perpétuité.

En ce mois d'octobre 1999, ils n'avaient pas prévu, ces camarades, qu'Abraham serait là, à cette date, à cet endroit... Quel moment ! Tout ces hommes qu'on avait appelés criminels, droit commun, traîtres, que j'avais vus si souvent dans le parloir de la prison, qui avaient été rejetés, méprisés, appelés repris de justice une fois libérés, étaient présents, tirés à quatre épingles, avec leurs femmes élégantes, superbes, parfois leurs grands enfants. Des différences ? Des divergences ? D'âpres discussions ou des rancunes ? Rien, plus rien, sauf le souvenir de la dignité de chacun et de tous ; de ces années noires où leur jeunesse a passé, et dont il reste la vie, blessée mais reconstruite, vigoureuse, et la joie immense de se revoir.

Voilà, je cherche toujours mes repères ; parfois je ne suis pas la seule : à l'aéroport pour prendre l'avion, je tends mon passeport au policier de service ; il me dit : *« Mais madame, par où êtes-vous rentrée ? Il n'y a rien comme entrée au Maroc... »* C'est vrai, le soir du retour, personne n'a vu nos papiers. D'ailleurs, Abraham n'en avait pas ; je commence, l'estomac serré, une explication. Il me regarde, comprend soudain grâce aux images de la télévision, lui aussi cherche ses repères. Avant, c'était plus simple entre lui et moi. Et puis il se reprend, s'excuse, court chez son supérieur, revient toujours en s'excusant. Lui et moi étions encore dans « l'avant ».

L'histoire du retour est presque finie. Presque : Abraham est toujours sans papiers, nous devons partir dans deux jours pour qu'il trie, en France, ce qu'il veut emporter au Maroc. La veille, un coup de fil, et trois voitures noires descendent le petit chemin cabossé. En une demi-heure, tout est réglé ; le conseiller du roi, le directeur du cabinet royal et le gouverneur de Rabat s'assoient avec nous : Abraham aura sa reconstitution de carrière, une villa est mise à sa disposition, le gouverneur lui tend sa carte nationale d'identité et son passeport tout neuf. Rapide tout cela, toujours rapide ; et généreux aussi. Avant, les gestes venaient toujours trop tard, empêchant la reconnaissance, et ils étaient étroits, étriqués, calculés au plus juste. J'ai envie, très envie de dire *« Merci »*, mais je ne sais trop comment faire, je n'ai pas l'habitude des rois, alors je le dis ici... Et puis on parle du passé, avec sympathie et une sorte d'admiration de cette lettre de 1968 de solidarité avec les mineurs de Khouribga en grève qui a valu à Abraham d'être révoqué. Où sont les années de plomb, les écoutes et les micros, les sujets interdits, les avons-nous rêvés ?

Je sais, les écoutes, les micros sont encore là, c'est nous qui devons nous libérer de la peur et de l'autocensure, car, après tout, que pourrions-nous dire qui présente un danger pour ce pays ? En fait, c'est nous qui devons changer

En finirai-je de guetter partout la police qui me guette, de regarder dans le rétroviseur les voitures qui me suivent, d'avoir l'estomac serré en arrivant dans un aéroport, où on peut me garder des heures, m'interroger, tout fouiller, confisquer mes livres ?

dans une situation changée, explorer ce nouvel espace de liberté, inconnu jusqu'ici depuis si longtemps – 1912, c'est le début de la colonisation, et les années de plomb ont suivi presque aussitôt – et peut-être est-ce beaucoup plus difficile que de rester immobile, figé dans d'anciennes postures.

Je me retrouve déjà, dans mes tranches de vie entre mes deux pays, une tranche française, une tranche marocaine, puis de nouveau française puis marocaine, et ainsi de suite. Déjà je dis, et je pense, *« tant mieux, il pleut »* ou *« hélas, encore le soleil et la sécheresse »*, déjà j'invoque Dieu –« si Dieu veut... » – à toutes les formes du futur, déjà j'ai retrouvé les chemins du quotidien.

Mais l'essentiel je n'ai pas à le retrouver, il est là, il n'a pas bougé, cette conviction obstinée que la lutte contre la pauvreté est la seule qui vaille ici et maintenant, et qu'elle préfigure celle de demain contre l'insupportable inégalité entre les hommes.

« J'ai fini, ai-je pensé le premier jour, *Abraham est de retour dans son pays. »* Mais je sais aujourd'hui que je n'ai pas fini, que la misère est là, et que, dès ma valise posée, j'irai voir ceux qui se battent contre elle.

Je suis au bout de ce récit, mais je n'ai rien dit encore, parce que je n'ose pas, sur le bonheur d'être là. Parce que je n'ose pas, et aussi parce que c'est un bonheur pressenti, fait de souvenirs et de promesses, et pas encore retrouvé : celui des plages désertes, des pistes de sable et de rocs, de la neige au loin brillant au-dessus des palmiers, de la montée soudaine de l'Atlas au-dessus de la plaine, des nuits sur les terrasses chaudes, des murs tièdes des maisons de terre et, depuis le col, la vue immense sur le Souss et sur l'Anti-Atlas. Oui, d'être là de nouveau, dans ce pays interdit dont j'avais fait le deuil pour moins en ressentir l'absence, un de mes deux pays, c'est une des formes du bonheur.

Christine Daure-Serfaty

LeMonde Job: WMQ1211--0010-0 WAS LMQ1211-10 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0473 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Trop lente justice

LE temps de la justice ne peut être celui du politique. Les magistrats se doivent de peser et de soupeser les tenants d'un dossier avant de se prononcer. Les gouvernants peuvent être contraints, surtout dans une démocratie, d'agir dans la précipitation. Mais s'il est heureux que les juges soient de moins en moins dépendants des élus, les premiers ne peuvent ignorer les conséquences de leurs décisions sur les seconds. Or, pour ceux-ci, la lenteur des procédures peut entraîner condamnation sans procès. La Cour de justice de la République vient de le démontrer au détriment de Michel Noir. Certes, l'ancien député RPR a déjà été condamné dans une affaire relevant de son action à la tête de la municipalité lyonnaise. Mais, cette fois, il avait à répondre d'un délit particulièrement grave pour un représentant du peuple : avoir abusé financièrement de ses fonctions ministérielles.

La Cour de justice, chargée de juger les membres du gouvernement poursuivis pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions, a eu besoin de trois ans et demi d'instruction pour constater que ce qui était reproché à Michel Noir ne relevait pas de ses activités ministérielles et pour renvoyer l'affaire devant le tribunal de Lyon. Ce précédent peut faire frémir Dominique Strauss-Kahn. Selon le délai mis par la justice à se prononcer sur son cas, sa mise en cause n'aura ouvert qu'une parenthèse dans sa carrière ou y aura mis fin, même s'il est définitivement blanchi.

La lenteur de la justice française n'est pas le moindre des maux dont elle souffre. La France a été à plusieurs reprises condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour ne pas avoir respecté le droit de tout justiciable à un procès dans *« un délai raisonnable »*. Car ce qui arrive aujourd'hui aux puissants, maintenant que les magistrats ne s'interdisent plus de s'intéresser à eux, est, depuis des lustres, le lot de tous ceux à qui ils demandent des comptes. Combien de petits délinquants doivent attendre longuement en prison leur procès ? Combien de mis en examen doivent subir, même pour des affaires simples, une longue procédure ? Et tout cela, trop souvent, dans l'indifférence générale ! Tous les gouvernements en sont en partie responsables pour avoir accordé trop peu de moyens financiers à la justice. Mais la complexité de la procédure et les habitudes des juges le sont tout autant. Il leur faut assumer leur responsabilité. Elisabeth Guigou, dans son projet sur la présomption d'innocence, s'efforce d'améliorer les choses, mais encore bien timidement.

Les ennuis judiciaires des hommes politiques vont peut-être convaincre les gouvernants de la nécessité d'un vrai changement. Les affaires ont aussi ceci de bon qu'elles permettent aux politiques de prendre conscience de la réalité de la justice ordinaire, de la justice au quotidien. La réforme en cours en est l'heureux produit. Mais il reste encore bien du chemin à parcourir. Au bénéfice de tous les justiciables.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le rail et la route

LE DÉFICIT de la SNCF dépasse cette année 50 milliards. Pour l'an prochain, les dépenses sont évaluées à 360 milliards environ, et les recettes, sur la base des tarifs actuels, à 275 milliards. Le déficit serait donc de l'ordre de 85 milliards.

La SNCF ne peut pas rétablir sa situation en relevant unilatéralement ses tarifs. Elle n'a plus une position de monopole. Une hausse des tarifs réduirait son trafic et ses recettes au profit des transporteurs routiers. Il ne peut être mis fin à son déficit que par un changement des conditions de la concurrence entre le rail et la route. C'est ce qu'on appelle la coordination des transports.

Le ministère des travaux publics a préparé un projet de décret qui va être soumis au conseil des ministres. Il essaie de concilier les intérêts en cause, à la fois par une nouvelle réglementation du trafic et par une réforme tarifaire.

Un des grands arguments de la SNCF, c'est que la charge de l'entretien de ses voies grève ses prix de revient, alors que les transporteurs routiers ne supportent qu'en partie celle de l'entretien des routes.

Les transporteurs routiers peuvent choisir les marchandises qui leur rapportent des bénéfices, délaisser les lignes qui ne leur conviennent pas, abaisser leurs prix pour lutter contre le rail.

Pour égaliser les conditions de la concurrence, le projet de décret leur impose des prix minimum et maximum, et diverses obligations relatives à l'exploitation. Il permet en même temps à la SNCF de mieux ajuster ses tarifs à ses prix de revient.

(12 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le Monténégro au bord de l'indépendance ?

AU MOMENT où l'avion des Montenegro Airlines s'avance sur la piste de l'aéroport de Podgorica, la capitale de cette petite République, une drôle de pensée vient aux passagers : il n'y a pas cinq mois, l'endroit était bombardé par les avions de l'OTAN. Alors qu'en Serbie voisine, placée sous sanctions internationales, on ne trouve aucun vol vers l'Europe (les seules destinations sont Tripoli, Istanbul, Moscou, Tunis, Beyrouth et Pékin), le Monténégro, son petit partenaire dans la Fédération yougoslave, peut se targ uer d'être relié directement à Francfort, Budapest et, depuis quelques jours, Rome.

La République balkanique de 650 000 habitants accumule les signes d'indépendance. A l'aéroport de Podgorica, ce n'est pas la douane yougoslave mais la police des frontières monténégrine qui contrôle les documents. Les Occidentaux sont ici dispensés de visas, alors qu'en Serbie les obstacles bureaucratiques sont la règle. Le Monténégro a commencé à introduire le deutschemark comme monnaie parallèle, tournant le dos au dinar, ballotté par l'inflation. Les contributions monténégrines au budget fédéral ont pratiquement cessé. La Serbie a tenté d'imposer un « blocus alimentaire », forçant Podgorica à s'approvisionner en lait auprès de la Slovénie. Le Monténégro ne reconnaît ni le gouvernement fédéral, ni l'Assemblée fédérale. Les composantes de l'indépendance sont là, mais celle-ci n'est pas déclarée.

Le Monténégro est plutôt bien sorti de la guerre entre l'OTAN et la Serbie. Les tensions que les frappes aériennes avaient attisées entre cette République tournée vers l'Ouest et le pouvoir de Slobodan Milosevic à Belgrade n'ont pas mené à des affrontements armés. Les tiraillements entre habitants pro-serbes et pro-occidentaux (dont le nombre est sensiblement égal) n'ont débouché sur aucune violence. Le Monténégro a consolidé ses forces armées, basées sur la police locale, tout en maintenant un contact régulier avec les troupes fédérales pour désamorcer les malentendus. Il a même demandé à l'OTAN d'épargner certaines infrastructures de l'armée fédérale sur son territoire (notamment dans le port de Bar).

LES DIFFICULTÉS QUI GUETTENT LE PAYS

Mais lorsque l'avion pour Francfort s'élève au-dessus du paysage de lac et de montagnes, les passagers ont un petit aperçu des difficultés qui guettent : s'étalent au sol les équipements (batteries anti-aériennes, avions et hélicoptères de combats) que l'armée yougoslave a ressortis de ses caches depuis la fin des opérations de l'OTAN.

Il y a deux bonnes raisons pour lesquelles le Monténégro n'a pas encore franchi le pas de l'indépendance. La première : le comportement des troupes fédérales reste imprévisible. Ce n'est pas un hasard si le président monténégrin, Milo Djukanovic, qui ne manque pas de soutiens financiers occidentaux, a entrepris, ces derniers temps, de « débaucher » vers sa police des officiers et soldats de l'armée fédérale, aux soldes mal versées. Il a aussi fait en sorte que ses forces (toutefois moins dotées en équipements lourds) soient aussi nombreuses que les forces fédérales dans la République (environ 10 000 hommes de part et d'autre).

L'autre raison est l'opposition déclarée des Occidentaux à l'indépendance monténégrine, une source d'amertume pour l'élite au pouvoir, qui estime avoir mérité plus avec son soutien à l'Ouest pendant la guerre. Des émissaires américains disent en privé que l'indépendance est *« inévitable »*, mais que le moment est mal choisi. Leurs arguments : le Monténégro doit rester à l'intérieur de la Fédération yougoslave (RFY) pour servir de levier contre Slobodan Milosevic et préserver les frontières dans le sud-est de l'Europe. La sécession du Monténégro, avance-t-on, conduirait automatiquement à l'indépendance du Kosovo en brisant le fragile cadre fédéral. Et cela à un moment où le principe de l'intégrité territoriale de la RFY demeure un élément clé des accords qui ont mis fin aux opérations de l'OTAN. En d'autres termes, estiment des officiels à Podgorica, parce que l'Ouest n'a pas encore « réglé » la question du statut du Kosovo, le Monténégro est contraint à une dangereuse position d'attente.

Ils mettent aussi en garde : l'influence du Monténégro sur la scène politique serbe est aujourd'hui illusoire, après avoir existé durant les bombardements, lorsque la petite République servait de refuge pour opposants. Le Monténégro ne peut pas transformer la Serbie en démocratie : c'est la tâche des Serbes. En tordant le bras de certains opposants, en traînant ses détracteurs dans la boue des médias d'Etat, en profitant généralement de leurs querelles intestines, Slobodan Milosevic a en réalité consolidé sa position ces dernières semaines, disent plusieurs observateurs à Belgrade et Podgorica. L'arrivée de gaz russe en Serbie et l'activation de réseaux de trafics de pétrole contournant les sanctions renforcent cette impression.

Cela lui a donné suffisamment de marge de manœuvre et de confiance pour ouvrir soudain, en octobre, des négociations avec le Monténégro sur la *« redéfinition »* de l'Etat commun qu'il réclame. Personne ne doute à Podgorica que le seul dessein de Slobodan Milosevic est de gagner du temps et de tenter de restaurer une image d'interlocuteur potentiel, voire de négociateur. Belgrade augmente parallèlement ses pressions sur le Monténégro : des *« assemblées de clans »* sont organisées dans les régions nord, pro-serbes, de la République, et des municipalités comme celle de Pljevlja, acquises à Milosevic, défient ouvertement le pouvoir monténégrin, dans un scénario qui peut rappeler les premices des guerres de Croatie et de Bosnie. A cela s'ajoute la menace d'un blocus économique, le Monténégro important beaucoup de nourriture de Serbie.

Le fossé se creuse entre la Serbie et le Monténégro, et les bombardements de l'OTAN y ont contribué. Mais, selon une hypothèse circulant à Belgrade et Podgorica, Slobodan Milosevic serait loin de s'opposer, en fait, à une sécession monténégrine : il y trouverait le prétexte pour élaborer une Constitution serbe à sa mesure, qui lui permettrait de conserver le pouvoir au-delà de l'expiration, en 2001, de son mandat (non renouvelable) de président fédéral. Ce scénario, qui n'exclut pas une variante violente, nous a été exposé par le principal conseiller du président Djukanovic, Miodrag Vukovic, qui semble lui prêter quelque crédit.

Natalie Nougayrède

Les « Fables » de La Fontaine *par Lionel Koechlin*

Lendemains de terreur au Timor-Oriental

Suite de la première page

Mais la « révolution des œillets », en 1974, bouleverse la vie tranquille de cette colonie du bout du monde. Le putsch des officiers portugais ouvre la perspective de l'indépendance, promise par Lisbonne, enfin consciente de l'anachronisme de cette possession d'outre-mer, et entraîne la formation de partis politiques locaux, parmi lesquels l'Union démocratique du Timor (UDT), parti conservateur qui prône une transition douce vers l'indépendance, et le Front révolutionnaire du Timor-Oriental indépendant (Fretilin), qui penche plutôt à gauche et demande la séparation immédiate d'avec le Portugal. Mais c'est sans compter avec le géant indonésien qui s'inquiète, ainsi que les Etats-Unis, d'une menace communiste dans la région après la double chute, en 1975, de Saïgon et de Phnom Penh. En août, manipulée par Djakarta, l'UDT fomente un putsch, déclenchant une courte mais sanglante guerre civile, au cours de laquelle plus d'un millier d'Est-Timorais sont tués. Les « soldats » du Fretilin, appuyés par d'anciens éléments locaux de l'armée portugaise, auront le dernier mot, mais leur règne sera de courte durée.

Dès le mois d'octobre, l'armée indonésienne commence ses incursions, depuis le Timor-Occidental voisin, où se sont réfugiés les soldats défaits de l'UDT. Cette guerre qui ne dit pas son nom marque le début de l'invasion indonésienne. En décembre, les jeux sont faits : les parachutistes indonésiens sautent sur Dili, massacrant tout sur leur passage : sans doute de deux mille à trois mille morts, en quelques jours. Les troupes du Fretilin fuient dans les montagnes avec une population terrorisée, tragique répétition de ce qui s'est passé en septembre de cette année.

L'arrivée des soldats de la Force multinationale pour le Timor-Oriental (Interfet), placée sous commandement australien et mandatée par l'ONU, a donc mis fin à vingt-quatre années d'oppression et de répression, un quart de siècle qui aura coûté la vie à quelque deux cent mille Est-Timorais. Durant cette période, la guerre oubliée du Timor-Oriental aura pris différents visages : brisés à la fin des années 70 par un agresseur supérieur en nombre et disposant d'un équipement moderne, les guérilleros des Forces armées de libération nationale décident, à l'aube des années 80, de mettre l'accent sur la mobilisation politique ouverte plutôt que sur la lutte armée clandestine. Sous la houlette du chef de la résistance Xanana Gusmao, cette nouvelle stratégie, qui s'appuie sur les relais étudiants et les militants d'une résistance non violente dans les villes et les villages, portera ses fruits. Même si le Timor-Oriental continuera pendant longtemps d'être ignoré de presque tous. C'est le massacre de cinquante à deux cents personnes, perpétré, en 1991, par l'armée indonésienne, dans le cimetière de Dili, alors que des militants pro-indépendantistes non armés enterraient l'un des leurs, qui marquera le grand retour du Timor-Oriental sous les feux de l'actualité. Cinq ans plus tard, le prix Nobel de la paix est attribué à José Ramos Horta, l'infatigable « commis voyageur » de la cause est-timoraise qui tente, depuis des années, d'empêcher que son pays ne tombe définitivement dans l'oubli, et à l'évêque de Dili, Mgr Belo, qui œuvre sur place pour défendre les droits de l'homme que ne cessent de bafouer les « occupants » indonésiens.

TERRITOIRE MARTYR

Mais ce n'est qu'avec le début de la crise économique asiatique et la chute du président Suharto, en mai 1998, que le Timor-Oriental commence vraiment à croire que cette indépendance tant désirée n'est plus inaccessible.

La suite est connue : les militaires ne se résoudront jamais à accepter que les Timorais rejettent l'Indonésie au terme du référendum proposé par le nouveau chef de l'Etat, B. J. Habibie. La collusion entre les militaires indonésiens et les milices, créées, armées et soutenues par les soldats indonésiens, n'est plus à prouver : les témoignages montrent bien à quel point la destruction du Timor-Oriental a été l'œuvre des soldats de l'Indonésie. En quittant le territoire, ils ont laissé derrière eux un pays en ruine.

La tâche est immense pour la nouvelle autorité transitoire des Nations unies (Untaet). Si la vie reprend à Dili et dans les villes de province, des centaines de milliers de Timorais ne sont pas redescendus des montagnes et croupissent dans les camps de réfugiés de l'ouest de l'île, où la plupart ont été « évacués » en septembre par les Indonésiens, bien décidés à vider le territoire de sa population. Comme au Kosovo, l'autorité onusienne va devoir jeter les bases d'un système judiciaire, former une police et permettre aux guérilleros de l'ex-résistance (environ deux mille hommes) de trouver leur place dans les rangs des futures forces de l'ordre d'un Timor qui s'achemine lentement vers l'indépendance. L'interrègne de l'Untaet pourrait durer plusieurs années, durant lesquelles les formations politiques du Timor-Oriental devront être associées de manière croissante à la phase de transition vers la liberté.

Le Conseil national de la résistance du Timor-Oriental, le CNRT, dont l'ancien chef maquisard Gusmao est le président, est notoirement divisé. Issus de l'UDT et du Fretilin, ses membres se sont, certes, réconciliés depuis la guerre civile qui les a déchirés il y a vingt-quatre ans. Mais il faudra du temps pour que se guérissent les plaies de ce territoire martyr, dont plusieurs générations n'ont jamais connu que la guerre et, au mieux, la lente intégration à l'Indonésie que Djakarta et ses militaires se sont acharnés, jusqu'à la meurtrière folie de septembre, à imposer aux Timorais.

Bruno Philip

LeMonde Job: WMQ1211--0011-0 WAS LMQ1211-11 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:20 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0474 Lcp:700 CMYK

A quoi riment ces « langues-et-cultures-régionales » ?

par François-Xavier Renucci

IL est beaucoup question, en ce moment, de la nécessité de défendre et de respecter, en France, les langues et cultures régionales. Or, au vu de l'exemple corse, le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires à une telle défense. Et, surtout, l'état d'esprit national ne semble pas avoir compris que, derrière l'expression *« langues-et-cultures-régionales »*, se cache un secret désir de ne pas trop entendre ces langues, ainsi qu'une méconnaissance de la puissance de création des communautés qui usent de ces mêmes langues.

Montrons d'abord l'inanité, voire la nocivité d'une telle expression. Les langues et cultures ne sont pas uniquement régionales : tout territoire est multilingue, toute langue déborde de son foyer territorial. Ainsi, la langue française est présente ailleurs que dans la région européenne qu'occupe son territoire métropolitain, et elle est même langue officielle dans plusieurs pays et régions d'Europe et d'ailleurs.

Pourquoi *« langue* et *culture »* ? Pourquoi la langue est-elle extraite de cette culture ? Car la langue, en elle-même, n'est pas intéressante si elle n'existe pas ailleurs que dans les grammaires et les dictionnaires. Une culture prend la parole, oui, dans sa langue propre ou dans d'autres, mais elle n'a pas vocation à « illustrer » sa langue. Il faut donc partir de la communauté qui est la source et l'utilisatrice de cette culture (langue, coutumes, littérature, chants, relations sociales, vies des lieux, etc.).

On lira aussi que ces langues et cultures sont *« minoritaires »*. C'est en dire trop ou pas assez. Le français est minoritaire par rapport au chinois, il n'est pas dominé par le chinois : les langues-et-cultures-régionales sont, elles, effectivement dominées par le français. Utilisons donc l'expression *« communauté linguistique et culturelle minorée »* afin de rendre un sujet à ces langues-et-cultures et, surtout, afin d'assumer que ce sujet subit une domination, en souffre (consciemment ou inconsciemment) et cherche à s'en libérer.

Pourquoi, dès lors, *« défendre »* les communautés linguistiques et culturelles minorées de France ? Pour faire bonne figure et apparaître comme un Etat respectueux des différences ? Ce serait donc instrumentaliser un objet dont on se soucie en fait très peu.

Je propose donc aux républicains nationaux ainsi qu'aux lecteurs qui n'ont pas encore formé leur jugement de considérer comme un fait qu'une vie hors de la langue française se développe en France. Il ne s'agira plus, dès lors, de défendre ou de conserver.

Une communauté linguistique et culturelle ne *sert* à rien : elle *est,* dans un certain Etat (plus ou moins moribond pour celles qui nous intéressent), et elle cherche à persister dans son être. Les militants linguistiques et culturels assument la part la plus consciente de cet effort. Et cet effort, dans le cas de la Corse, est approuvé par une très grande majorité de la communauté, même si elle ne manifeste pas forcément publiquement une demande proportionnelle à cette approbation.

On pourra donc raisonnablement appeler à des campagnes d'information et à une politique de co-officialité et d'enseignement obligatoire pour combler le fossé qui sépare la demande du besoin. Tout autre discours est hypocrite et ne veut pas analyser les contraintes réelles qui grèvent la liberté de toute communauté subissant une domination.

> Utilisons l'expression « communauté linguistique et culturelle minorée » afin de rendre un sujet à ces langues-et-cultures et, surtout, afin d'assumer que ce sujet subit une domination, en souffre et cherche à s'en libérer

Une preuve supplémentaire de l'existence des communautés linguistiques et culturelles minorées en France est qu'elles racontent des histoires. De ces histoires qui rendent à un peuple et aux individus qui le construisent une part d'imprévisibilité, le désir de mieux appréhender les lieux qu'ils fréquentèrent ou qu'ils fréquentent aujourd'hui, la possibilité d'imaginer un avenir à partir de l'ensemble des composantes de leur identité. Comment vous faire sentir la force de ce désir, sinon par quelques mots extraits de ces histoires ?

« Mais les rêves...

Mais les rêves reviennent : les mêmes ou d'autres ? D'autres, mais les mêmes, et parfois ils me surprennent, mais souvent je les reconnais.

Le bateau glisse, se déchire un passage en pleine terre. »

L'auteur de ce texte, Marie-Gracieuse Martin-Gistucci, savait fort bien qu'en commençant ainsi la dernière nouvelle de son premier recueil, elle touchait à un des lieux essentiels du théâtre identitaire que tout individu et, partant, toute communauté, investit : les coulisses oniriques de l'intime, révélé ici dans le bien commun de la langue.

Mais avez-vous remarqué que ce texte est écrit en français ? Saviez-vous que la communauté linguistique et culturelle corse a été, est et sera multilingue ? Saviez-vous qu'elle compte dans la langue italienne des œuvres du plus grand intérêt ? Saviez-vous qu'une fameuse anecdote concernant une mouche géante et maléfique (je ne m'arrêterai pas ici à sa signification) fut consignée dans une chronique historique médiévale rédigée en toscan par Giovanni della Grossa et qu'un auteur, aujourd'hui, Marcu Biancarelli, l'a insérée dans un poème épique en langue corse ? Le texte de Giovanni della Grossa disait ceci : *« Un an après la mort d'Orsolamano* [seigneur maléfique bientôt transformé en monstre], *retournant sur ce lieu où il avait été tué et enseveli au hasard, quelques hommes allèrent d'un commun accord ouvrir la sépulture parce qu'on disait qu'il y avait vraiment le démon. »*

Le peuple corse, comme toute autre communauté, use de sa langue propre et des langues que l'histoire a invitées chez lui. Puis ses écrivains lui offrent les miroirs et les rêves nécessaires à sa vie, à sa respiration intellectuelle et sensible. Je souhaiterais que tout le monde puisse le constater pour ensuite être attentif aux tâtonnements que comporte toute vie.

Ne parlez plus de respect, de défense ni de protection : un tel discours n'est que promesse de stagnation, de vue étriquée. Je renvoie aux mesures, soutenues par les scientifiques de la langue, que j'ai mentionnées plus haut pour faire cesser cette hypocrisie.

En fin de compte, il s'agit pour l'Etat français de montrer assez de maturité pour laisser enfin au peuple corse, et à toutes les autres communautés linguistiques et culturelles minorées de son territoire, la liberté et les moyens de vivre.

François-Xavier Renucci *est enseignant-chercheur en littérature corse et comparée.*

L'enseignement du grec agonise

par Jacqueline de Romilly et Jean-Pierre Vernant

UN point de vue paru dans *Le Monde* du 20 février et signé de nos deux noms exprimait une vive anxiété à propos des études classiques et de la crise que connaissait en particulier l'enseignement du grec. Par la suite, une pétition fut organisée par l'association Sauvegarde des enseignements littéraires (SEL) ; elle se référait à cet article et a été publiée dans *Le Monde* à l'époque. Cette pétition a recueilli, au cours de l'été, plus de 25 000 signatures.

Elle demandait que l'on mît fin à certaines pratiques désastreuses pour cet enseignement. Ainsi, l'on exige un nombre minimum d'élèves pour qu'il y ait un enseignement de latin ou de grec. Les collèges ou les lycées moins importants ne peuvent atteindre ce chiffre. Seuls les plus importants le peuvent et il se crée ainsi une inégalité grave entre les établissements.

D'autre part, le texte demandait que l'effort de ceux qui avaient pu suivre un tel enseignement fût un peu moins mal reconnu à l'examen final, où ils risquaient parfois de n'obtenir aucun avantage – ce qui ne pouvait que décourager les bonnes volontés.

Ces demandes peuvent sembler modestes : en fait, ce qui se prépare ainsi par petites touches successives est bel et bien la fin de ces enseignements. Les classes de grec, en particulier, sont supprimées dans un établissement après l'autre, sans appel, et malgré les demandes insistantes souvent formulées par les professeurs ou les élèves.

> Il y a là de quoi s'émouvoir, et pour bien des raisons

Il y a là de quoi s'émouvoir, et pour bien des raisons. D'abord, parce que cela constitue une responsabilité stupéfiante que d'éliminer ainsi des disciplines qui ont, depuis tant de siècles, paru essentielles. Ensuite, parce qu'il est paradoxal, lorsque le ministre déclare souhaiter instaurer des filières littéraires fortes, de détruire au préalable les disciplines et les effectifs qui pourraient leur donner quelque consistance.

Enfin, parce que ces disciplines, si importantes pour la formation de l'esprit, sont aujourd'hui surtout pratiquées par des futurs scientifiques. Ils y trouvent tout ensemble un entraînement intellectuel et une culture générale qui leur seront grandement utiles dans la suite. Les en priver quand ils y aspirent est donc choquant ; et c'est ce qui explique que beaucoup de signataires de la pétition soient effectivement des scientifiques.

En remerciant ceux qui apportent leur concours et leur appui à une cause qui le mérite tant, nous espérons que l'appel de ces 25 000 voix sera enfin entendu. La crise est des plus graves, mais on pourrait y mettre fin aisément avec un peu de souplesse et de bonne volonté.

Jacqueline de Romilly, *de l'Académie française, est professeur honoraire au Collège de France.*
Jean-Pierre Vernant *est professeur honoraire au Collège de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

FERROUTAGE

Vous vous êtes fait l'écho des nuisances dont se plaignent à juste titre les habitants des Hautes-Alpes en raison de l'augmentation du trafic des poids lourds, consécutive à la fermeture du tunnel du Mont-Blanc (*Le Monde* du 14 octobre). Au rang des responsables de cette dérive, je mettrais volontiers la SNCF et ses autorités de tutelle.

Qu'a-t-il été fait par les chemins de fer pour apporter une aide rapide et radicale au transport des marchandises et des camions par le tunnel du Mont-Cenis, à la suite de cette situation d'urgence ?

Est-il si difficile de construire des aménagements pour embarquer des camions sur des wagons appropriés dans l'une des nombreuses gares qui jalonnent le parcours d'Ambérieu ou de Lyon à Modane ? (...)

Pour la SNCF, encore une belle occasion manquée de prendre une initiative face à la concurrence mortifère de la route. On est consterné par un tel manque de dynamisme commercial et d'esprit d'entreprise ; mais aussi choqué par la carence d'esprit de service public que l'on ne manque pourtant pas de prôner quand il s'agit de défendre des intérêts corporatistes. (...)

Jean-Claude Reverchon
Saint-Georges d'Espéranche (Isère)

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Le prix Nobel de la paix 1999 attribué à Médecins sans frontières est un immense honneur fait à cette organisation humanitaire et à la France.

Que les plus médiatiques de ses adhérents aient été fêtés, rien de plus normal. Mais maintenant que la fête est finie, il faut rendre à César ce qui appartient à César et à tous les membres fondateurs de Médecins sans frontières la part d'honneur qui leur revient.

L'association Médecins sans frontières a été créée le 20 novembre 1971 par les docteurs Jacques Beres, Jean Cabrol, Marcel Delcourt, Pascal Grellety-Bosviel, Yves Illouz, Bernard Kouchner, Gérard Pigeon, Vladan Radoman, Max Recamier, Jean-Michel Wild, et MM. Philippe Bernier et Raymond C. Borel.

Le premier président du comité de direction collégiale élu par l'assemblée constitutive le 20 novembre 1971 a été le docteur Marcel Delcourt, qui a été réélu en 1973 pour un deuxième mandat. C'est d'ailleurs le docteur Marcel Delcourt qui a eu l'idée de cette création. (...) Il semble juste que soient rappelées les conditions du lancement de cette formidable aventure.

Maurice Robert
Paris

Des enfants de mai aux enfants de novembre

par Robert Redeker

QUAND j'étais enfant, on fêtait la Commune, c'était en mai. Me voici quadra désormais devenu. On fête autour de moi le trépas du communisme, c'est en novembre. Les fêtes de novembre, acclimatées à la tristesse de brumaire, contaminées par elle, portent toutes en elles quelque reste du jour des morts. Ainsi, la coloration funèbre imbibe-t-elle chacune des joies de novembre. Celles qui accompagnent les 9 et 11 novembre n'échappent aucunement à cette sombre contamination. Comment lire ce déplacement d'accent et ce glissement de calendrier ?

Le mardi 9 novembre vient de marquer le dixième anniversaire de l'écroulement du mur de Berlin. Le souvenir de cet événement a été chanté sur le même ton unanime par tous les médias. Tous donnent l'impression d'avoir appris la même partition. A tel point que se lève en nous le soupçon qu'existe une étrange revanche de la pensée totalitaire : ces discours triomphaux et monocordes, cette pensée unique, emphatique et fade, n'était-ce pas, naguère, l'apanage de la RDA, tandis qu'à l'Ouest régnait la diversité de la pensée ?

Le jeudi 11 novembre marque l'anniversaire de la capitulation allemande qui termina la guerre de 1914-1918. Ainsi, notre bref siècle se trouve-t-il symbolisé dans la même semaine, résumé et ramassé entre ce 9 novembre et ce 11 novembre qui se télescopent. Les dates entrent en collision – défaite de l'Allemagne, réunification de l'Allemagne –, et voilà notre siècle de fer ramené à la dérision des anniversaires.

A première vue, rien ne paraît plus justifié que de fêter 1918. Fête de la victoire, clame-t-on ; fête de la capitulation allemande, dit-on. L'horreur de Verdun était derrière nous. On en était persuadé : il n'y aurait *« plus jamais ça »*.

Rien de plus légitime que de se réjouir de la fin d'une guerre ! Personne ne pouvait voir en novembre 1918 que cette capitulation-victoire portait dans ses entrailles un enfant monstrueux, imprévisible, qui naîtrait d'elle : le destin de l'Allemagne. Parce que nous connaissons la suite de l'histoire, la fête du 11 novembre devrait plutôt être amère, avoir le sale goût de notre siècle, le goût des charniers. Un goût... à vous dégoûter de la vie.

La chute du mur de Berlin ? Un soulagement et un malheur. Plus de Stasi ! Des peuples entiers furent soudain délestés de la vie obligée sous le totalitarisme. Mais que fête-t-on au juste, aujourd'hui, à longueur de colonnes de journaux, d'émissions de radio et de télévision ? Il est important d'observer que cette fête n'a rien de populaire. Elle fait événement dans les médias seulement.

Les élites la vivent surtout comme l'évanouissement du spectre du communisme. Au fond, pour ces élites, la chute du mur a autant de force dans la politique et l'économie que le coup d'arme blanche qui tue Dracula avant le point du jour, dans le mythe. Ce jour de novembre 1989 est le coup de poignard définitif donné à ce spectre qui menaçait le capitalisme, depuis que Marx et Engels avaient écrit les premières lignes du *Manifeste du Parti communiste*. Comme pour Dracula, on est heureux de se persuader que le communisme ne reviendra pas.

Qui ne se rend compte, pourtant, à quel point il est écervelé de fêter la fin du communisme historique, cet autre enfant de la guerre de 1914-1918 ? La mort du communisme a entraîné bien des malheurs dont nous n'avons vu jusqu'ici que les commencements. Liberté : les mafias ont pris la place de la Stasi et du KGB. Mais le plus grand de ces malheurs est de nature anthropologique : avec la dissolution de ce communisme disparaît de la conscience humaine toute perspective de transformation politique radicale de l'humanité.

« Comment vivre sans inconnu devant soi ? », demandait René Char. Nous n'avons plus d'*« inconnu »* devant nous. Toutes les perspectives se sont fermées, ramenées à l'indéfinie réitération du capitalisme. La mort du communisme s'accompagne d'un rétrécissement de l'âme humaine : plus d'horizon pour les sociétés. Il s'ensuit un deuil, une glaciation de l'espoir : l'homme condamné à rester tel qu'il est (l'histoire n'accouchera pas de l'homme nouveau), les sociétés condamnées au capitalisme, à la propriété privée, à *« la privatisation de l'individu »* (pour reprendre le vocabulaire de Castoriadis). L'homme contemporain a froid : la mort du communisme le laisse désolé devant l'absence d'avenir.

> Nous n'avons plus d'« inconnu » devant nous. Toutes les perspectives se sont fermées, ramenées à l'indéfinie réitération du capitalisme

Ces fêtes nous suggèrent qu'il n'y aura rien après le capitalisme qui serait l'après définitif de tous les après. L'homme de ces fêtes couleur deuil est l'homme d'aujourd'hui : un enfant de novembre. L'homme d'espoir était un enfant de mai : 1er mai, la Commune, *Le Temps des cerises,* mai 68. C'était un enfant de l'avenir : l'homme de l'espoir politique. Ces dates printanières portaient en elles la promesse d'un avenir différent.

Novembre 1918-novembre 1989 : nous ne sommes plus que des enfants fin de siècle dont la manie de s'adonner aux anniversaires historiques festifs cache mal le désespoir politique, cette lucidité blessée masquée sous le cynisme ludique de l'époque.

Robert Redeker *est professeur de philosophie, membre du comité de rédaction de la revue « Les Temps modernes ».*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

LeMonde Job: WMQ1211--0012-0 WAS LMQ1211-12 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0475 Lcp:700 CMYK

MILLÉNAIRE **A « J – 50 », l'an 2000 ne fait pas recette. Si la consommation en France se porte bien, ce n'est pas encore dû à la proximité de l'événement. ● LE CONSOMMATEUR affecte une relative indifférence dans laquelle les sociologues voient une nouvelle manifestation de l'« exception française » et un certain scepticisme face à la récupération commerciale de l'événement. ● LES ENTREPRISES préparent des produits et des opérations spéciales siglés « millénium ». ● SUR INTERNET, le grand délire a commencé, notamment aux Etats-Unis, où le millénarisme inspire les internautes. ● LE BOGUE INFORMATIQUE est au centre des préoccupations. La moitié des PME françaises ne seraient toujours pas prêtes à l'affronter. Les assureurs s'attendent à un afflux de litiges au lendemain du jour de l'An. ● LES BANQUES et les services publics se mobilisent pour réussir le « passage ».**

L'an 2000 préoccupe plus les entreprises que les consommateurs

A cinquante jours de l'échéance, les Français se sentent encore peu concernés par cette date supposée historique. Ils ne se précipitent ni sur le champagne ni sur le foie gras. Pas plus qu'ils ne stockent les produits de première nécessité, malgré les angoisses de certains

AN 2000 ? Quel an 2000 ? A cinquante jours de l'échéance, celle-ci apparaît encore loin dans l'esprit des Français. Si la consommation se porte bien, ce n'est pas – pas encore –, dû à la proximité de l'événement. Tendance de fond, ou simple retard dans la préparation de ce qu'on leur présente depuis des mois comme un moment historique ? Les Français, jusqu'ici, envisagent de fêter ce "passage" de façon plutôt classique. A la question *« qu'aimeriez-vous faire le 31 décembre 1999 ? »*, posée récemment aux plus de 18 ans par la Sofres pour le compte du *Nouvel Observateur*, 37 % des sondés répondent *« rester chez moi avec ma famille »* et 35 *« faire la fête avec des amis »*. Seuls 6 % veulent *« organiser quelque chose d'original »*, tandis que 10 % affirment qu'ils ne feront *« rien de spécial »*.

Dans la dernière vague de son enquête régulière « Les Français et le passage de l'an 2000 », réalisée en septembre, l'institut Démoscopie ne notait guère de frémissement par rapport à la vague précédente, en juillet. Si 61 % des personnes reconnaissent que *« le passage à un nouveau millénaire est important dans une vie, il faut le fêter en conséquence »*, peu se disent prêtes à passer à l'acte, soit en faisant *« un réveillon extraordinaire »* (32 %), soit en *« achetant plus de produits festifs que d'habitude »* (22 %). Seuls les 15-24 ans (à 66 %) affichent leur intention de fêter comme il se doit l'événement.

Pire : la peur de l'an 2000, qui fait des ravages aux Etats-Unis, ne semble pas totalement évacuée au pays de Descartes. Elle est même en légère progression, selon Démoscopie : les gens qui considèrent que *« c'est une période angoissante »* passent de 20 % à 22 % entre juillet et septembre. Les plus de 65 ans redoutent plus que les autres ce passage calendaire (32 %).

Une tendance à l'attentisme que corroborent les premiers signaux relevés dans la grande consommation. Indicateur de pointe de l'esprit festif, les ventes de champagne montrent une certaine apathie. Les expéditions des maisons de champagne à destination de leurs revendeurs en France étaient en hausse de seulement 6 % au cours de huit premiers mois de l'année, alors qu'elles progressaient de 14 % vers l'Europe et de 51 % vers le reste du monde. *« Le géant est encore endormi »*, dit du marché français Daniel Lorson, délégué général du Comité interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC). Les foires aux vins des grandes surfaces, en septembre et octobre, n'ont pas enregistré une ruée particulière des consommateurs vers le champagne. *« A moins que ce ne soit les enseignes qui aient délibérément freiné pour garder leurs stocks en prévision de promotions exceptionnelles en fin d'année »*, s'interroge M. Lorson.

UN ÉVÉNEMENT ARTIFICIEL...

L'autre produit emblématique de fin d'année, le foie gras, ne suscite pas plus, pour l'instant, de boulimie d'achat. *« Classiquement, 75 % des ventes annuelles se font sur les deux dernières semaines de décembre*, précise l'entreprise Labeyrie. *Cette année ne fait pas exception à la règle. Nous ne sentons pas encore de demande spécifique des consommateurs. »* Les entreprises se préparent donc prudemment à capter l'attention du consommateur, qui avec des opérations promotionnelles spéciales, qui avec des produits de plus ou moins bon goût. Mais à « J – 50 », ce n'est pas encore un matraquage. *« Il n'y a pas un engouement considérable des commerçants et des hommes de marketing pour l'an 2000*, constate Robert Rochefort, du Crédoc, *comme s'ils avaient compris qu'il s'agit d'un événement largement artificiel »*.

Une nouvelle manifestation de l'exception française ? *« Il y a toujours eu un sentiment critique des Français à l'égard de la récupération commerciale d'un événement*, analyse M. Rochefort. *Ils rechignent à aller remplir les poches de la restauration et du tourisme. »* Une distance qui s'explique aussi, selon lui, par une modification en profondeur des habitudes de consommation des Français depuis la récession du début de la décennie 90. *« Nous sommes le pays qui a le plus poussé et intellectualisé la contestation du modèle de société de consommation des années 80. Le plaisir de consommer demeure, mais il est désormais lié à des valeurs essentielles et beaucoup moins à un aspect événementiel. »*

La socio-psychologue Danièle Rapoport va plus loin : *« Depuis dix ans, il existe un décalage croissant entre les individus et le "collectif". Les individus ont le désir de consommer, mais ils refusent d'être soumis au "tout médiatisation", au "tout consommation" »*. Un décalage d'autant plus accentué que *« les discours actuels sur l'an 2000, mercantiles ou technologiques, manquent sérieusement d'âme et se révèlent très inégalitaires pour les gens les moins aisés. »* Les producteurs de foie gras ont-ils perçu cette rupture ? Ils sont les seuls à ce jour à proposer une opération caritative d'envergure nationale : leur fédération s'est associée aux principales organisations (Armée du salut, Emmaüs, Fondation Abbé Pierre, Petits Frères des Pauvres, Restaurants du cœur, Secours Catholique, Secours Populaire, Samu social) pour offrir du foie gras à 80 000 personnes défavorisées le soir du 31 décembre.

...OU AVANT TOUT PERSONNEL

L'an 2000 apparaît de toute façon largement vidé de son sens religieux et de l'imagerie mythique qui inspirait les auteurs de science-fiction des années 70. Reste le passage calendaire, d'ailleurs contesté, à juste titre, en tant que franchissement du millénaire. *« L'an 2000, on y est déjà. Les seuils de décennie, c'est bien connu, se franchissent toujours un peu avant ou un peu après »*, note M. Rochefort. La révolution technologique, du téléphone portable à Internet, plonge déjà les consommateurs dans ce qui sera leur quotidien au XXIe siècle.

L'indifférence actuelle ne laisse en rien présager de ce qui se passera vraiment dans les derniers jours de l'année. *« Les gens ne veulent pas adhérer aux gadgets 2000, mais ils se reconnaîtront peut-être dans des valeurs 2000. Ce passage sera un événement avant tout personnel »*, estime Mme Rapoport. Les Français ont été sollicités récemment par des événements qui les ont « transcendés », de la victoire en Coupe du monde de football en juillet 1998 à l'éclipse de soleil en août 1999. Se retrouveront-ils pour communier à nouveau ensemble au soir du 31 décembre ? Réponse dans cinquante jours.

Cécile Prudhomme et Enguérand Renault

Laure Belot et Pascal Galinier

Réveillon, ça se passe sur le Web

POUR PASSER SEREIN le réveillon du millénaire, n'oubliez pas votre *« Kit de survie à l'an 2000 »*. Disponible sur Internet pour moins de 15 dollars hors frais de port, cette panoplie du parfait paranoïaque contient notamment graines de tournesol à planter, des pièces de monnaie, des bougies... Elle s'accompagne très bien de la bombe antibogue de l'an 2000, et du livre présenté comme l'un des best-sellers du site Year2000.com, *Comment survivre au chaos de l'an 2000 en ville*, de Ken et Nancy Eirich.

Sur la Toile, le passage à l'an 2000 a été l'occasion d'exprimer les talents les plus divers, surtout aux Etats-Unis. Sur son site personnel baptisé sock-monkey.com, Matthew Woelk, (faux) docteur en psychologie d'animaux empaillés est formel : la solution au bogue passe par l'utilisation de singes en peluche. Le bon docteur s'appuie sur le vieil adage qui prétend qu'un million de singes derrière des machines à écrire peuvent réussir à produire une pièce de Shakespeare. Il en a déduit que les singes pouvaient conjurer le bogue informatique. Il a effectué un test à petite échelle en mettant cinq singes en peluche, Andy, Bruce, M. Bowels, Pete et Red, sur son micro-ordinateur. Après sept heures d'attente, il concède que les résultats sont, certes, minces, mais que l'*« on ne peut pas prétendre qu'ils soient totalement négatifs »*. Trois des singes sont restés sagement sur l'ordinateur, un a été retrouvé trois jours plus tard dans une tasse de café et le dernier, devenu fou, a attaqué un collègue de bureau. Mais pour un résultat plus probant, Woelk estime qu'il doit refaire des tests à grande échelle. Pour cela, il a besoin de seulement 8 milliards de dollars et que la NASA lui prête une femelle androïde...

INVITER JÉSUS ET SHAKESPEARE

L'autre grande préoccupation du Net est le premier bébé de l'an 2000. Sur le site everything2000.com, tout un espace est réservé à cet événement. Les heureux pères n'auront pas le temps d'admirer leur nouveau-né, ils devront se ruer sur Internet pour faire part de la nouvelle. Une maternité de la ville de Detroit, aux Etats-Unis, organise un concours doté de prix pour le bébé né le plus près de minuit.

Qui inviter au réveillon du millénaire ? Un site Internet a organisé un vote. Résultat, autour de Jésus, les Américains rêvent de réunir Shakespeare, Mahatma Gandhi et Marilyn Monroe. Muhammad Ali, Nelson Mandela viennent juste derrière.

Il y a un site qui voit plus loin que les autres. Alors que tout le monde est focalisé sur le Y2K (an 2000), ce site particulier ne sera ouvert qu'entre 22 heures le 31 décembre et 4 heures du matin le 1er janvier. Il s'appelle "Y3K" ou an 3000. Il est réservé à *« tous ceux qui ne font pas la fête dehors, ne prennent pas de drogue et ne participent pas à une émeute »*.

Si vous voulez tout de même sortir le 31 décembre, munissez-vous auparavant d'un équipement adéquat : la casquette brodée à l'effigie du Y2K pour la modique somme de 18 dollars, le tee-shirt *« I will survive Y2K »*, iront très bien avec la montre plaqué or 18 carats gravée *« the Millenium of excellence »* pour 24,99 dollars.

A quelques minutes du passage à l'an 2000, les plus traditionnels pourront suivre le changement de siècle grâce à la pendule du millénaire, disponible pour 105,95 dollars. Une série limitée, évidemment, à 2 000 exemplaires. En revanche, inutile de rechercher le *« calendrier astrologique népalais de l'an 2000 »*, peint à la main. Il est déjà épuisé.

Services en tout genre

● **EDF :** en cas de coupure d'électricité le soir du réveillon, le client pourra contacter son agence habituelle. Les centres d'appel 24 heures sur 24 verront leur personnel renforcé, en vue d'une éventuelle augmentation des sollicitations. Pour les clients industriels, les numéros de dépannage habituels fonctionneront toute la nuit.

● **Gaz de France :** outre les permanences téléphoniques renforcées, l'entreprise publique doublera ses effectifs pour les dépannages.

● **Transports :** entre le vendredi 31 décembre à minuit et le samedi 1er janvier midi, le billet SNCF, aller-retour en seconde classe, coûtera 100 francs, quelle que soit la destination en France. A Paris, la RATP ouvrira gratuitement ses métro, bus et RER du 31 décembre à 17 heures au 1er janvier à midi.

● **Autoroutes :** le strict encadrement des péages d'autoroutes, dont les prix sont fixés par décret, laisse peu d'espoir pour un tarif de faveur.

● **Assurance :** des *« hot-lines »* seront mises en place dans de nombreuses sociétés d'assurances. Pour faire face aux surplus de demande de ses assurés, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a signé avec les organisations syndicales un accord spécial sur l'aménagement du temps de travail d'octobre 1999 à mars 2000.

● **Hôtellerie :** la chaîne hôtelière Accor propose 50 % de réduction pour les nuits du 31 décembre, du 1er janvier et du 2 janvier dans les hôtels Sofitel, Novotel et Mercure.

● **Mariages :** l'entreprise Pronuptia est formelle : l'an 2000 sera atypique avec une hausse de 20 à 30 % du nombre de mariages (contre 5 % en 1999). Une collection d'une vingtaine de robes « Millenium » a été conçue.

● **Voyagistes :** les produits spécialement élaborés pour le millénaire, pour peu qu'ils aient été fixés à un prix raisonnable, se sont bien vendus. Ainsi, chez Fram, il n'y a plus un produit « réveillon » disponible depuis le mois de septembre. Des voyages d'exception, comme la Tanzanie ou le Kenya, à 26 000 francs, se sont mieux vendus que le Maroc, destination courante vendue à... 15 000 francs la semaine.

● **Parcs de loisirs :** il reste de la place à Disneyland Paris, qui propose plusieurs formules : 999 francs par adulte et 499 francs par enfant de 3 à 11 ans pour le 31 décembre (jusqu'à 4 heures du matin).

● **Édition :** l'an 2000 ne déclenche pas pour l'instant une importante ruée éditoriale. Les ouvrages annuels paraissent sous forme d'éditions spéciales pour l'an 2000. C'est le cas pour les dictionnaires, le *Quid ?* ou pour le nouveau millésime de *L'Etat du monde* (La Découverte). Des livres historiques font le bilan du siècle – ceux de Jacques Marseille chez Larousse ou de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli chez Hachette Littératures –, tandis que plusieurs ouvrages sont consacrés au Jubilé du christianisme.

● **Grande distribution :** engagées dans une concurrence acharnée, les enseignes d'hypermarchés ne dévoilent pas leurs batteries trop tôt, sachant que les consommateurs, comme tous les ans, iront faire leurs courses au dernier moment. Auchan poursuit sa campagne « 100 jours pour l'an 2000 », commencée fin septembre, et dont l'impact semble un peu s'essouffler.

Les extravagances du Millénium

LES FÉTICHISTES du millénaire peuvent commencer à remplir leur sac à provisions. Les produits siglés « 2000 » sont en vente. Un réveillon est toujours arrosé : les fabricants de boissons, alcoolisées ou non, y ont pensé. De l'apéritif Ricard, rhabillé par les designers Garouste et Bonetti, à l'eau minérale en bouteilles de fête (Evian, Badoit, Perrier, Vittel...), en passant par les inévitables cuvées spéciales des maisons de champagne, telles Laurent-Perrier avec sa "Lumière du Millénaire", une cuvée rare de la grande année 1990. Même la bière se mêle à la fête : la brune de Pilgrim Brewery, au Royaume-Uni, reprend une recette victorienne de 1899. Pour mélanger le tout, Moulinex lance son « Midnight Cocktail », un shaker électrique vendu 199 francs, avec livret de cocktails concocté par le rhum cubain Havana Club.

Deux mille ans, par Toutatis, c'est une bonne occasion de goûter le foie gras de Pline l'Ancien, recette retrouvée par Labeyrie, qui propose également un foie gras prétranché dans un sac isotherme pour les adeptes du réveillon nomade. Côté bijoux, il y en aura pour tous les prix, de la bague en résine de couleur siglée « 2000 », de Rafia & Bossa, à 180 francs, à la rivière de 2 000 diamants de Maty, pour... 49 000 francs. Le diamantaire sud-africain De Beers se propose, lui, de graver ce moment éternel sur un solitaire « Millénium », édition limitée à 20 000 exemplaires (de 0,3 à 1 carat).

TUBE POUR ENTERRER SES VŒUX

Si l'an 2000 vous angoisse, les éditions Textuel rééditent, dans une version luxueuse, *An 1000, an 2000, sur les traces de nos peurs*, de Georges Duby, avec une préface de Jacques Le Goff. On peut aussi enterrer ses vœux et ses documents les plus intimes, à destination des générations futures, dans un tube en argent ornementé réalisé par John Lewis, le très snob magasin britannique. Plus frivole, l'enseigne de prêt-à-porter féminin 1 2 3 se propose de vous initier à la numérologie et de faire vos prévisions mois par mois pour l'an prochain. Sa maison mère Etam ouvre ces jours-ci un magasin éphémère, Etam Millénium, rue de Rivoli, à Paris, qui, durant trois mois, offrira des tenues tout aussi éphémères pour franchir le cap.

Les opticiens Optic 2000 ne pouvaient manquer l'arrivée de « leur » année. Ils proposent des lunettes en bêta-titane (3,4 grammes) et des lentilles jetables « Crazy 2000 », qui inscriront le chiffre fatidique droit dans les yeux (190 francs). Les noctambules n'oublieront pas le très chic agenda « Days Meet Night » de Louis Vuitton, avec des pages fluorescentes pour noter les rendez-vous de nuit, de 21 heures à 7 heures (2 000 francs). En poche, le fêtard branché aura l'indispensable billet de 2 000 yens (18 euros) spécialement imprimé par la Banque du Japon, et jouera son avenir à pile ou face avec la pièce de 10 florins (4,5 euros) en argent, frappée pour célébrer l'événement par les Pays-Bas.

Et si, au petit matin, après cette folle nuit, vous vous retrouvez en tenue légère, autant que ce soit dans l'air du temps, avec l'ensemble slip et tee-shirt métallisé Millénium d'Athena (79 et 159 francs) pour monsieur, et, pour madame, le « soutien-gorge du millénaire » de Triumph, serti d'or et de diamants. Comptez 1,9 million de dollars. Mais quand on aime, on ne compte pas...

L. Be. et P. Ga.

Le Monde INTERACTIF

http://www.lemonde.fr

La place du marché : achetez vos livres, CD, cédéroms, vidéos, DVD.

LeMonde Job: WMQ1211--0013-0 WAS LMQ1211-13 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0476 Lcp:700 CMYK

Les assureurs s'attendent à un afflux de litiges

DE NOMBREUX SINISTRES risquent d'être attribués au passage à l'an 2000. Un train qui déraille, un ascenseur en panne, un feu rouge qui ne fonctionne plus... Dans les premiers jours de janvier, les dossiers pourraient donc affluer chez les assureurs, d'ores et déjà sur le pied de guerre. Une plate-forme, appelée *« Coordination an 2000 »*, est opérationnelle depuis le 1er novembre. Douze techniciens sont actuellement en poste. Un *« réservoir »* de 150 experts a également été constitué dans les domaines informatique, télécoms, électronique, domotique... pour faire face à cet afflux de réclamations. Tout sinistre « an 2000 » sera transmis à cette plate-forme, véritable Intranet des assureurs. Elle pourra en théorie gérer jusqu'à 50 000 dossiers !

L'expert de cette cellule devra alors tenter de déterminer la cause de l'accident, s'il est ou non imputable à l'an 2000, s'il y a aléa ou si au contraire l'entreprise était mal préparée et si l'assurance doit jouer. Plus globalement, la profession tentera de limiter les risques de fraude et les contentieux, explique la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). *« S'agissant d'un risque majeur susceptible d'affecter le marché et l'économie de la nation, les assureurs français ont considéré que l'intérêt général devait primer sur le comportement concurrentiel »*, explique Jean-Marc Lamère, délégué général de l'Association plénière des sociétés d'assurances dommages (Apsad, FFSA) dans la revue *Risques* de mars. Leur but est certes de *« protéger leurs assurés »*, mais aussi leur bilan !

Dans les faits, les litiges seront sans doute nombreux. Car il sera souvent bien difficile de déterminer avec précision la responsabilité. De multiples critères seront pris en compte, comme l'objet couvert, le secteur concerné, la nature du contrat d'assurance (qui peut comporter des clauses d'exclusion). Les tribunaux risques d'être engorgés. Les plaintes devraient commencer en nombre important dès 2000 et se poursuivre pendant *« deux ans au moins »*, selon l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) qui a publié une étude mi-octobre. Le bogue pourrait même créer un terrain de litiges comparable aux plaintes concernant l'amiante et l'environnement aux Etats-Unis, et qui pourrait s'étendre sur la décennie, prévient l'agence.

Pour des catastrophes liées aux secteurs de la santé, de la défense ou à l'ordre public, l'Etat devrait assumer le coût. Pour les sinistres de moindre importance, les assureurs seront sollicités.

Reste à savoir s'ils seront disposés à payer. Ils ont toujours rappelé que le passage à l'an 2000 étant prévu depuis... la création du calendrier grégorien, il ne peut être considéré comme un aléa et donc pas n'est pas assurable. Cette position théorique doit toutefois être nuancée.

Des difficultés pourraient par exemple survenir pour un assureur qui aurait su, au cours des enquêtes préalables effectuées, que telle entreprise ne passait pas l'an 2000 et n'aurait pas averti les différentes parties concernées (clients, banques...). Si les Etats-Unis ont voté une loi visant à limiter les procès, l'Etat français a préféré ne pas légiférer, laissant la balle dans le camp des juges.

Quelle a été l'attitude des assureurs ? Selon S&P, ils n'ont pas modifié substantiellement leur politique de souscription. En fait, la situation de restriction des garanties, avec l'exclusion du fait générateur an 2000, est très contrastée selon les pays, les anglo-saxons ayant été beaucoup plus sévères... Les garanties les plus exposées sont la responsabilité civile, la responsabilité des dirigeants, la perte d'exploitation (interruption d'activité).

Que va-t-il se passer ? Les sociétés d'assurances ne se risquent guère à faire des pronostics. Même si leur action a pu être critiquée, les assureurs ont mené depuis 1998 une vaste campagne de prévention et de sensibilisation auprès des entreprises. Pas moins de trois millions de plaquettes ont été diffusées par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA).

L'expert devra déterminer si l'accident est imputable à l'an 2000, si l'entreprise était mal préparée et si l'assurance doit jouer

Selon S&P, cinq secteurs sont particulièrement exposés au risque an 2000 : les communications et la technologie, les services publics, les transports, la santé et les institutions financières. Au total, les entreprises dans le monde ont dépensé entre 258 et 516 milliards d'euros pour adapter leurs systèmes informatiques à l'an 2000, les seules entreprises françaises ayant dépensé 70 milliards de francs (10,67 milliards d'euros) au titre de la prévention.

Les grandes entreprises se sont préoccupées du problème assez tôt. Mais l'inquiétude réside surtout chez les petites et moyennes entreprises... Selon un sondage réalisé par l'IFOP en octobre, 75 % des entreprises unipersonnelles ou de PME-PMI se disent bien informées sur les problèmes liés au passage à l'an 2000, mais celles qui ont accompli des démarches pour adapter leurs systèmes techniques ou informatiques stagnent à environ 50 %. Le secteur agricole reste avec le BTP le plus en retard avec moins d'une entreprise sur deux ayant accompli des démarches, contre 64 % dans le commerce et 56 % dans les services, indique l'IFOP.

De même, les utilisateurs publics *« sont ceux qui ont mesuré l'ampleur du problème avec le plus de retard »*, reconnaît Jean-Marc Lamère. C'est notamment le cas des hôpitaux, où les risques tant humains que financiers sont très élevés.

Pascale Santi

Les huissiers de justice s'en mêlent

Les huissiers de justice entendent profiter du passage à l'an 2000 pour redorer leur image auprès de l'opinion publique. Ils ont à cet effet lancé une campagne de mobilisation pour sensibiliser les entreprises à l'événement. Le Syndicat national des huissiers de justice souhaite que la profession serve d'interface entre les utilisateurs et les fournisseurs de systèmes informatiques, en demandant à ces derniers de certifier que leurs systèmes passeront l'an 2000. Ces documents auront une valeur juridique, car les huissiers sont, comme le rappelle Eric Piquet, président du syndicat national des huissiers de justice, *« des officiers ministériels assermentés »*.

Mobilisation dans les banques pour un week-end à risques

CARGAISONS DE BILLETS, *« opération guetteurs »*, *« fax rouge »* : les banques vont déployer toute une panoplie de mesures de prévention à l'occasion du week-end de passage à l'an 2000. Non, officiellement, qu'elles craignent de connaître de réels ennuis. Toutes ont multiplié les tests pour vérifier que leurs systèmes informatiques ne seront pas affectés par le bogue. Mais elles se doivent, comme lors du passage à l'euro, de parer à toute éventualité. Qui peut jurer qu'il ne reste pas une anomalie dans les millions de lignes de programmes informatiques ?

Toutes les banques mettront en place des dispositifs de veille. La Banque de France établira pour sa part un PC an 2000, opérationnel 24 heures sur 24, du 31 décembre au 3 janvier. Tout au long du week-end de bascule, les établissements devront signaler à la banque centrale, par la voie d'un *« fax rouge »*, leurs difficultés éventuelles.

COMPTES SUR PAPIER

Autre obligation, prévoir des solutions de secours pour assurer le service coûte que coûte. Pour ce faire, rien de tel que les bonnes vieilles méthodes. *« Nous avons établi un manuel de consignes qui passe en revue tous les palliatifs possibles,* précise Alain Rivoire, le « M. An 2000 » du Crédit lyonnais. *Les agences auront à leur disposition une édition sur papier des comptes de leurs clients à fin 1999 pour pouvoir leur délivrer quand même de l'argent, le 3 janvier, en cas de panne. De même, si besoin est, elles achemineront les chèques sans les enregistrer préalablement sur ordinateur et régulariseront les écritures a posteriori. » « Nous avons prévu d'émettre des chèques de banque à la main pour débloquer des fonds, si besoin, ou de basculer sur un autre sous-traitant de chèques si notre sous-traitant habituel est défaillant »*, renchérit l'un de ses homologues à la Société générale, Daniel de la Taille.

Le compte à rebours démarrera le 30 décembre. Ce jour-là, les agences liquideront les affaires courantes : elles auront invité leurs clients à avancer l'échéance de leurs traites au 30 décembre, pour éviter que l'informatique ne tourne au moment critique. Le lendemain, elles fermeront leurs guichets, la Bourse et la plupart des systèmes interbancaires de paiement affichant porte close. Les banques mettront à profit cette dernière journée pour sauvegarder tout ce qui peut l'être. Puis aura lieu le changement de date tant attendu. Les informaticiens entreront les premiers en scène. A la Société générale, 200 à 300 d'entre eux seront sur le pont *« très tôt »*, le 1er janvier. Leur mission : s'assurer que les machines et les programmes sont opérationnels. Ils vérifieront aussi, à travers quelques opérations (remises de chèques, ouverture d'un compte), le bon fonctionnement des transactions dans les agences. Ils réaliseront, en outre, des tests de pré-ouverture en accord avec la Bourse de Paris.

A leurs côtés œuvreront des personnels chargés de vérifier l'état du parc immobilier pour s'assurer que les sas d'entrée dans les agences, les systèmes de climatisation ou les circuits électriques sont en état de marche. Les unités à l'étranger, dont certaines auront basculé plus tôt que Paris, rendront aussi compte de l'état des infrastructures publiques pour celles se situant dans des pays *« à risques »*. Le Crédit lyonnais compte ainsi les équiper de téléphones par satellite pour être sûr qu'elles pourront joindre le siège central.

Lundi 3 janvier aura lieu le premier test grandeur nature. Ce jour-là, les banques rouvriront au public pour la première fois... en 2000. Elles demanderont à leurs salariés la plus grande vigilance pour s'assurer que les programmes délivrent des chiffres cohérents. A la Société générale, on a même prévu une *« opération guetteurs »* : des personnels placés à *« des positions stratégiques »* seront chargés de vérifier la qualité des résultats comptables et bancaires fournis par l'informatique. La nuit du 3 au 4 janvier sera la plus longue : *« C'est ce soir-là que nous réaliserons pour la première fois en 2000 nos traitements quotidiens habituels, de la comptabilité à l'édition des relevés de comptes. C'est alors que nous nous rendrons réellement compte s'il y a un quelconque blocage »*, analyse Jean-Michel Bardin, responsable du projet an 2000 à la BNP.

RUÉE VERS LES DISTRIBUTEURS

Reste une inconnue, l'attitude des particuliers. Vont-ils rester indifférents, prendre leurs précautions en retirant plus de billets qu'à l'ordinaire par crainte du bogue, ou même se ruer vers les distributeurs au dernier moment ? La Banque de France se dit prête à parer à toutes les éventualités. *« Notre principale hypothèse de travail est celle d'une augmentation – modérée – de la demande de billets de l'ordre de 10 %,* indique le sous-gouverneur, Hervé Hannoun. *Mais si, au pire, les encaisses montaient à 25 %, soit 73 milliards de francs ou l'équivalent d'un retrait de 3 000 francs par ménage, nous pourrions faire face. Comme nous avons fabriqué autant de billets en francs que nécessaire jusqu'en 2002, en prévision du passage à l'euro, nos stocks dépassent largement ce montant. »*

Pour ce qui est des banques, qui pourraient constituer, elles aussi, des encaisses de précaution, le système européen de banques centrales (SEBC) devrait pouvoir faire face *« à tout accroissement de la demande de refinancement »*. Le SEBC dispose, en effet, d'une large gamme d'instruments : les appels d'offre réguliers, auxquels les banques peuvent apporter un volant étendu de contreparties ; une facilité permanente de prêt marginal qui permet à tout établissement disposant des garanties nécessaires d'obtenir un refinancement à 24 heures ; des opérations de réglage fin pour moduler le volume de la liquidité disponible entre deux appels d'offres. Toutefois, étant en position prêteuse vis-à-vis du reste de la zone euro et disposant d'un volume important de garanties, les banques françaises sont en théorie un peu moins exposées que leurs consœurs européennes aux risques de perturbation du marché interbancaire.

Sophie Sanchez

le nouvel Observateur
www.nouvelobs.com
SPÉCIAL MULTIMÉDIA
le guide de votre nouvelle vie
Avec un supplément de 68 pages

Les transporteurs terrestres et aériens prennent les devants

LE GÉANT de l'électronique grand public japonais Matsushita (marques Panasonic, Technics et National) a annoncé, mardi 9 novembre, qu'il allait interdire à ses 45 000 employés d'effectuer des voyages d'affaires autour du Nouvel An par crainte du bogue de l'an 2000.

Depuis longtemps, les compagnies aériennes et autres transporteurs ont pourtant pris les devants pour que l'ensemble des vols s'effectue en toute sécurité. Les annonces successives de réductions de vol dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier sont essentiellement le fait de réservations insuffisantes. British Airways a supprimé la moitié de ses vols long-courriers pour n'en conserver qu'une trentaine, contre 50 un an auparavant. Le constat est identique à Air France, où 32 avions voleront. Lufthansa a, pour sa part, annoncé qu'une cinquantaine d'avions prendront l'air. Pourtant, les réservations sur la période qui s'étend du 15 décembre au 9 janvier sont en hausse de 30 %.

INTERRUPTION DE 23 H 55 À 0 H 15

Les transports terrestres se sont également adaptés : la RATP a dépensé 120 millions de francs depuis 1996 pour le bogue de l'an 2000 et n'a pas l'intention d'interrompre la circulation autour de minuit. La SNCF a d'ores et déjà annoncé qu'il y aura une brève suspension de la circulation entre 23 h 55 et 0 h 15. Tous les systèmes sont prêts pour passer l'an 2000, affirme l'entreprise, mais, comme l'ensemble des réseaux européens s'arrêteront, la SNCF ne veut pas se voir reprocher, selon un de ses dirigeants, sa *« traditionnelle arrogance »*.

François Bostnavaron

Des provisions pour le personnel de l'ONU

L'ONU a recommandé à son personnel de faire des provisions en prévision du passage à l'an 2000. Dans une circulaire, elle incite ses 14 000 employés à prendre des mesures qui *« sont similaires à celles prises en prévision de catastrophes annoncées »*. *« Vous devriez avoir des provisions pour plusieurs jours pour vous-même et les personnes vivant avec vous. Cela inclut de la nourriture non périssable, de l'eau et les médicaments que vous utilisez habituellement »*, ajoute le texte. L'ONU recommande d'avoir *« de l'argent liquide supplémentaire »* dans le cas où les distributeurs automatiques de billets ne fonctionneraient pas. Ceux qui vivent dans l'hémisphère Nord devraient aussi avoir des couvertures et des appareils de chauffage supplémentaires. Enfin, conseille l'ONU, *« ayez plein de lampes de poche et de piles »*.

L'organisation a aussi averti que les salaires de décembre seraient versés plus tôt que d'habitude.

LeMonde Job: WMQ1211--0014-0 WAS LMQ1211-14 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 12:10 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0477 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SUMITOMO : le troisième chimiste japonais va acquérir les activités agricoles du laboratoire** américain Abbott, qui représentent un chiffre d'affaires de 103 millions de dollars, a-t-il annoncé à Tokyo, jeudi 11 novembre.

● **BAYER, HOECHST ET BASF : les trois grands de la chimie et pharmacie allemandes vont fusionner** leur branche colorants, dans une société commune comptant 4 700 salariés et un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros, ont-ils annoncé mercredi.

● **ALSTOM : le groupe français a indiqué, mercredi, avoir remporté un contrat de 224 millions d'euros** portant sur la fourniture de 230 voitures de trains de banlieue à l'Etat américain du New Jersey.

● **ADTRANZ : la filiale ferroviaire de DaimlerChrysler, géant germano-américain de l'automobile**, devait dévoiler jeudi un plan de suppression de 3 000 emplois, selon le quotidien allemand *Sueddeutsche Zeitung (SZ).*

● **APA : la Commission européenne ouvre une enquête sur la concentration des trois producteurs** d'aluminium Alcan (Canada), Alusuisse (Suisse) et Pechiney (France), sous le nom provisoire d'APA. Elle rendra sa décision à la mi-mars 2000.

● **BIOTECHNOLOGIES : la société britannique de biotechnologies Celltech, qui avait déjà absorbé Chiroscience en juin dernier,** fusionne avec un autre compatriote Medeva, ont-ils annoncé jeudi. Le nouveau groupe sera rebaptisé Celltech.

SERVICES

● **MEDIAS : Eric Giuily, le PDG de l'AFP, a adressé une lettre** à tous les parlementaires pour présenter l'avant-projet de plan de développement de l'Agence pour les cinq ans à venir. *« Des dispositions législatives et statutaires permettront d'assurer tant le caractère mondial et généraliste de la couverture de l'Agence que son indépendance rédactionnelle : les missions et valeurs de l'AFP seront préservées et garanties »*, souligne M. Giuily.

● **SÉLECTOUR : le géant hôtelier Accor et le quatrième réseau français d'agences de voyages** Sélectour annoncent, vendredi 12 novembre, une alliance stratégique dans la distribution de voyages. *« Nous allons créer un pôle de distribution européen générant un volume d'affaires de 14 milliards de francs »*, a déclaré le PDG de Sélectour.

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS : la Commission européenne va réviser, au deuxième trimestre 2000,** le cadre réglementaire actuel pour les télécommunications. La nouvelle réglementation devrait permettre aux opérateurs une plus grande liberté.

● **WAGONS-LITS : l'appel à la grève** des syndicats de la société de restauration ferroviaire a été suivie *« par 30 à 40 % des salariés »* selon la CFDT, une *« mobilisation faible »*, selon la direction. Les salariés qui protestent contre 250 suppressions de postes, ont reconduit leur grève jeudi.

● **BRITISH TELECOM : l'opérateur téléphonique britannique devrait, selon le** *Financial Times*, réorganiser son partenariat avec le groupe allemand Viag. Déjà partenaires en Allemagne, les deux groupes pourraient élargir leurs accords à d'autres pays – Allemagne, Autriche et Suisse – au sein d'un nouveau holding dont BT détiendrait 50 %.

● **UPS : l'action du groupe américain de messageries United Parcel Service** (UPS) a bondi de 35 %, passant de 50 dollars à plus de 67 dollars à la clôture, pour sa première journée de cotation à Wall Street (*Le Monde* du 11 novembre).

FINANCE

● **BANQUES : la BNP, Paribas et la Société générale** ont annoncé mercredi leurs résultats sur les neuf premiers mois de l'année. Paribas a dégagé un résultat net part du groupe en hausse de 30 % à 1,125 milliard d'euros, tandis que la BNP a dégagé un bénéfice net de 1,048 milliard d'euros, en hausse de 15,5 %. Le bénéfice net de la Société générale atteint 1,9 milliard d'euros (+ 164 %) et 1,6 milliard (+ 120 %) en excluant la reprise de provision exceptionnelle qui avait été passée dans la perspective d'une fusion SG-Paribas.

● **CRÉDIT AGRICOLE : une ultime réunion sur les 35 heures** pour les 70 000 salariés du Crédit agricole s'est achevée dans la nuit de mardi à mercredi sur un projet d'accord qui sera ouvert à la signature des syndicats jusqu'au 7 décembre.

EUROPE

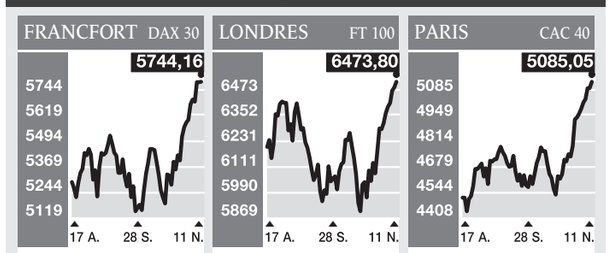

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 11/11	Var. % 10/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4097,71	0,51	22,60
EUROPE	STOXX 50	4077,03	0,56	22,79
EUROPE	EURO STOXX 324	347,05	0,45	16,32
EUROPE	STOXX 653	328,93	0,45	17,81
PARIS	CAC 40	5085,05	0,66	28,98
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3452,06	0,55	29,96
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	591,40	0,72	9,85
BRUXELLES	BEL 20	3284,42	0,71	– 6,55
FRANCFORT	DAX 30	5744,16	0,03	14,73
LONDRES	FTSE 100	6473,80	0,42	10,05
MADRID	STOCK EXCHANGE	10412,00	0,56	5,85
MILAN	MIBTEL 30	33916,00	0,43	– 3,52
ZURICH	SPI	7398,00	0,53	3,31

AMÉRIQUES

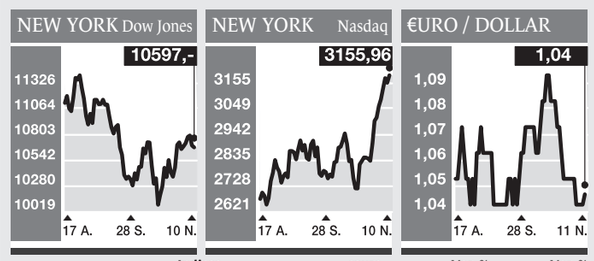

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 10/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10597,74	– 0,18	15,43
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1373,46	0,60	11,73
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3155,96	0,99	43,93
TORONTO	TSE INDEX	7366,45	1,01	13,58
SAO PAULO	BOVESPA	13101,00	1,72	93,12
MEXICO	BOLSA	334,06	1,38	43,69
BUENOS AIRES	MERVAL	570,67	– 0,26	32,70
SANTIAGO	IPSA GENERAL	130,48	– 0,03	69,45
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5602,75	0,57	17

ASIE - PACIFIQUE

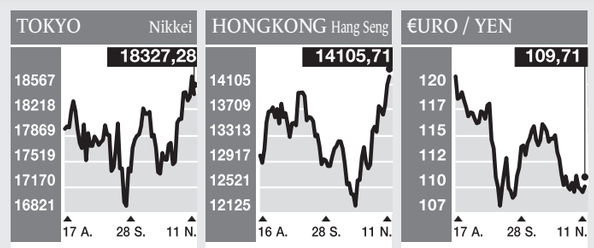

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 11/11	Var. % 10/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18327,28	– 1,30	32,40
HONGKONG	HANG SENG	14105,71	0,93	40,38
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	54,77
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	114,29	0,66	75,99
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2982,80	1,43	6,02
BANGKOK	SET	30,18	0,37	17,52
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4706,22	1,82	54,03
WELLINGTON	NZSE-40	2069,54	0,49	0,21

ÉCONOMIE

Nouveau plan de relance au Japon

LE GOUVERNEMENT japonais a annoncé jeudi 11 novembre un plan de relance de 18 000 milliards de yens (163 milliards d'euros), plus important qu'annoncé initialement, afin de garantir un vrai redressement de l'économie avant les échéances électorales de l'an 2000.
Le premier ministre, Keizo Obuchi, a approuvé les nouvelles mesures budgétaires lors d'un conseil des ministres. Fin octobre, à l'ouverture de la session parlementaire, il s'était engagé à faire adopter une nouvelle enveloppe budgétaire d'au moins 10 000 milliards de yens.
Le gouvernement se fixe désormais comme objectif une croissance de 0,6 % sur l'exercice 1999-2000, se terminant en mars, alors qu'à l'origine il tablait sur une progression de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB), a indiqué un responsable de l'Agence de planification économique.
C'est la première fois depuis quinze ans que l'agence révise à la hausse ses prévisions de croissance pour l'exercice.
Le nouveau collectif budgétaire comprendra des nouvelles dépenses de 6 500 milliards de yens, le reste du budget étant notamment constitué de garanties d'emprunts.
Ces fonds seront destinés au lancement de nouvelles infrastructures publiques (ponts, routes), à la stabilisation du secteur financier et prendront aussi la forme d'aides aux petites et moyennes entreprises, à la création d'emploi, à la construction privée et à l'assistance aux anciens.
Le collectif *« vise à conduire l'économie de notre pays vers une reprise pleine et entière tout en chassant les inquiétudes en matière d'emploi »*, a dit le responsable de l'EPA. Selon lui, ce plan de relance devra aussi faire en sorte que *« la demande privée reprenne le flambeau du secteur public et redevienne le moteur de la croissance »*. (lire page 4).

■ **Les commandes de machines du secteur privé** ont une nouvelle fois diminué au Japon en septembre, reculant de 6,7 % en glissement annuel, a annoncé l'agence de planification économique (EPA) jeudi.

■ **CHINE : la Chine a « bon espoir » d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce**, a déclaré jeudi le ministre du commerce extérieur, Shi Guangsheng, en faisant état d'une atmosphère positive aux discussions de la dernière chance avec les négociateurs américains.

■ **ÉTATS-UNIS : les départements américains du Trésor et de la justice** ont présenté au Congrès un projet de loi renforçant la lutte contre le blanchiment d'argent aux Etats-Unis, notamment avec les banques étrangères, selon un communiqué mercredi.

■ **Le département américain du commerce** a accusé mercredi la Russie et le Brésil de vendre aux Etats-Unis de l'acier à un prix relevant du dumping.

■ **Les prix à la production aux Etats-Unis ont baissé de 0,1 % en octobre,** mais l'indice des prix de base, hors énergie et secteur alimentaire, a augmenté de 0,3 % pendant le même mois, a annoncé mercredi le département du travail. En glissement annuel, les prix à la production ont progressé de 2,7 % en octobre et les prix de base de 1,9 %.

■ **BRÉSIL : l'agence de notation Standard and Poor's** a relevé, mercredi, de négatif à stable l'ensemble des notes du Brésil, reflétant *« la restauration de la stabilité financière »* de ce pays *« obtenue grâce aux récentes discipline monétaire et austérité budgétaire »*.

■ **FRANCE : la Bourse de Paris, qui a clôturé mercredi au-dessus du niveau des 5 000 points,** s'est placée en termes de capitalisation boursière en tête des places européennes continentales, doublant ainsi Francfort pour la première fois, a affirmé ParisBourse. La capitalisation boursière de Paris atteignait mercredi 1 180 milliards d'euros, soit 7 7408 milliards de francs.

■ **L'année 1998 a été pour l'intérim un bon cru en termes d'emplois (+ 26,6 %)**, marqué par une progression des qualifications, notamment des cadres et des employés, due notamment au traitement du « bogue » de l'an 2000, selon une étude du ministère de l'emploi publiée mercredi.

■ **ESPAGNE : l'Espagne devrait pouvoir connaître le plein emploi dans quatre ans,** a estimé mercredi le ministre de l'emploi, Manuel Pimentel. *« Je pense que l'on peut parvenir au plein emploi, à savoir la possibilité pour une personne qui cherche du travail d'en trouver rapidement »*, a-t-il expliqué.

■ **POLOGNE : le déficit commercial de la Pologne** atteindrait 14,1 milliards de dollars en 1999, contre 13,667 milliards de dollars en 1998, selon les estimations du ministère de l'économie publiées mercredi.

VALEUR DU JOUR

Rumeurs d'OPA sur Mannesmann

L'ÉVENTUALITÉ d'une OPA hostile sur Mannesmann a agité mercredi 10 novembre la Bourse de Francfort. Le titre du groupe industriel allemand reconverti dans les télécommunications a augmenté de 6,9 %, à 173,7 euros. Cette forte progression a été suscitée par un article de l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche,* alimentant les nombreuses rumeurs apparues ces derniers semaines : le britannique Vodafone lancerait d'ici deux semaines une offre publique d'achat hostile. Alors que la capitalisation boursière de Mannesmann est estimée à quelque 125 milliards de deutschemarks (64 milliards d'euros), l'offre serait de 30 % supérieure au cours actuel du titre.
Ces spéculations surviennent alors que Mannesmann pensait avoir écarté le danger d'une OPA, après avoir lancé, le 20 octobre, une offre amicale sur le troisième opérateur britannique de téléphonie mobile, Orange, pour 30,6 milliards d'euros. Selon la presse britannique, France Télécom pourrait soutenir les projets de Vodafone en reprenant Orange, tandis que le britannique conserverait les activités de télécommunications de Mannesmann en Allemagne et en Italie.
Chez Mannesmann, on se refuse à tout commentaire. Le groupe allemand a présenté jeudi 11 novembre des résultats sur les neuf premiers mois, qui confirment le dynamisme de sa branche télécommunications. Le chiffre d'affaires de celle-ci grimpe de 73 %, après les nombreuses acquisitions opérées depuis le début de l'année, pour un total de 14,3 milliards d'euros. Après avoir racheté le réseau fixe allemand O-tel-O, Mannesmann a consolidé ses positions en Italie, au sein d'Omnitel et d'Infostrada. L'ancien fleuron sidérurgique de la Ruhr, également présent dans la mécanique et les tubes, conforte sa place de premier concurrent de Deutsche Telekom en Allemagne.
Courant septembre, le groupe de Düsseldorf avait annoncé sa scission en deux entités, les télécommunications d'une part et la mécanique d'autre part, avec le retrait progressif des tubes. Une OPA hostile viendrait perturber ces projets. Ce serait, aussi, une grande première en Allemagne de la part d'un concurrent étranger.

Philippe Ricard

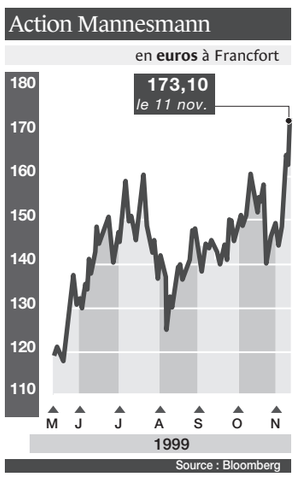

SUR LES MARCHÉS

PARIS

ALORS QU'ELLE fonctionnait pour la première fois un 11 novembre, la Bourse de Paris volait de record en record : en fin de matinée, l'indice CAC 40 affichait un bond de 0,64 %, à 5 084,19 points. Le baromètre de la place a pulvérisé son record de la veille, à 5 051,83 points, qui lui avait permis de clôturer au-dessus des 5 000 points. Il est même monté à 5 105,70 points, deux heures après l'ouverture. La place de Paris est repassée en tête, mercredi, des Bourses européennes continentales, avec une capitalisation de 1 180 milliards d'euros.

FRANCFORT

APRÈS AVOIR ouvert en baisse, la Bourse de Francfort était repartie à la hausse, jeudi, de 0,36 %, à 5 763,20 points, à midi. Mercredi, la place allemande avait battu pour la troisième fois en six jours son record de l'année, franchissant le seuil des 5 700 points, pour terminer à 5 742,42 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres s'adjugeait 1,42 %, à 6 538,70 points, en fin de matinée, jeudi, portée par la bonne orientation des titres des groupes de télécommunications.

TOKYO

LE PLAN de relance de l'économie japonaise n'a pas convaincu les investisseurs : l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a perdu 1,30 %, à 18 327,28 points, jeudi.

NEW YORK

SÉANCE AMBIVALENTE à New York. Le Dow Jones a perdu mercredi 19,58 points (– 0,18 %), à 10 597,74 points, alors que l'indice composite de la Bourse électronique, le Nasdaq, a enregistré un nouveau record, à 3 155,95 points (+ 0,99 %). Le Nasdaq, qui concentre les valeurs de la haute technologie et de l'informatique, affiche ainsi une hausse de près de 44 % depuis le début de l'année, contre 15,4 % pour le Dow Jones.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire allemand se détendait jeudi. En début de matinée, le rendement des obligations d'Etat allemandes à 10 ans, référence de la zone euro, était retombé à 4,988 % après être monté à 4,992 % mercredi soir. Dans l'après-midi de mercredi, il s'était même hissé au-dessus des 5 % après la publication de l'indice de prix de base à la production (hors les secteurs plus volatils que sont l'énergie et l'alimentation) aux Etats-Unis, qui a augmenté de 0,3 % en octobre, ravivant les craintes d'inflation. En France, le rendement de l'OAT montait à 5,109 %, jeudi, contre 5,096 % mercredi soir.

MONNAIES

L'EURO reculait légèrement face au billet vert, jeudi, en début de matinée, à 1,0443 dollar. La devise japonaise perdait elle aussi du terrain face à la monnaie américaine : le yen s'affichait à 105,01 yens pour un dollar, contre moins de 104,70 la veille.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	10/11
COURONNE DANOISE	7,4347
COUR. NORVÉGIENNE	8,1825
COUR. SUÉDOISE	8,6575
COURONNE TCHÈQUE	36,443
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6249
DOLLAR CANADIEN	1,5289
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0310
DRACHME GRECQUE	328,50
FLORINT HONGROIS	255,20
ZLOTY POLONAIS	4,4598

Cours de change croisés

11/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,95098	1,04400	0,15918	1,62675	0,65000
YEN	105,15500	....	109,71500	16,73000	171,03000	68,30500
€URO	0,95785	0,91145	....	0,15245	1,55925	0,62275
FRANC	6,28220	5,97905	6,55957	....	10,22260	4,08380
LIVRE	0,61472	0,58470	0,64135	0,09785	....	0,39950
FRANC SUISSE	1,53845	1,46420	1,60625	0,24495	2,50325	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,91	2,75	5,11	5,73
ALLEMAGNE	2,91	3,47	5,01	5,64
GDE-BRETAG.	5,19	5,34	5,15	4,31
ITALIE	2,91	3,40	5,24	5,85
JAPON	0,05	0,04	1,80	2,64
ÉTATS-UNIS	5,25	5,21	6,02	6,12
SUISSE	0,65	1,94	3,33	4,39
PAYS-BAS	2,87	3,40	5,14	5,79

Matières premières

En dollars	Cours 10/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1753,5	0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1494,5	– 0,03
PLOMB 3 MOIS	485,5	– 0,51
ETAIN 3 MOIS	5920	– 0,34
ZINC 3 MOIS	1145,5	– 0,13
NICKEL 3 MOIS	8050	– 0,12
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,18	1,07
PLATINE A TERME	57076,89	2,23
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	248	....
MAÏS (CHICAGO)	195,25	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	149,5	0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	823	2,24
CAFÉ (LONDRES)	1240	– 0,56
SUCRE BLANC (PARIS)	179	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 11/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99	226	87,98	87,95
Euribor 3 mois			
NOVEMBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 10/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	24,49	....
WTI (NEW YORK)	24,34	– 0,53
LIGHT SWEET CRUDE	24,37	0,33

Or

En €uros	Cours 10/11	Var % 09/11
OR FIN KILO BARRE	8700	....
OR FIN LINGOT	9040	+ 0,44
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,10	+ 0,59
PIÈCE SUISSE 20 F	51,30	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	51,10	– 0,39
PIÈCE 10 DOLLARS US	219,75	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	397,25	– 1
PIÈCE 50 PESOS MEX.	326,25	+ 1,87

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1211--0015-0 WAS LMQ1211-15 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 12:10 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 Nº:0478 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe pétrolier et gazier italien **ENI** a abandonné 0,05 %, à 5,50 euros, mercredi 10 novembre. L'Autorité antitrust a suggéré au gouvernement de diviser la filiale d'ENI, SNAM, en quatre sociétés distinctes avant la libéralisation du marché du gaz prévue au printemps.

● Le titre du distributeur britannique **Kingfisher** a gagné, mercredi, à la Bourse de Londres, 8,5 pence, à 651,5 pence, après l'annonce du rachat du numéro deux belge des magasins d'électroménager, Hugo Van Praag.

● Le cours de Bourse de **Cable and Wireless** a cédé, mercredi, 18,5 pence, à 665,5 pence. Les investisseurs ont réagi à la chute de 39 % du bénéfice semestriel du groupe, affecté par de mauvaises performances à Hongkong.

● Mercredi, l'action **Bayer** a pris 1,16 %, à 39,95 euros, alors que celles de **BASF** et **Hoechst** ont respectivement perdu 0,49 %, à 42,5 euros, et 0,67 %, à 44,8 euros. Les trois grands de la chimie et de la pharmacie allemandes ont annoncé vouloir fusionner leurs activités de colorants-textile pour créer la plus grande société au niveau mondial dans ce secteur.

● Parmi les fortes hausses de la Bourse espagnole, mercredi, le groupe hôtelier **Sol Melia** a pris 3,68 %, à 11,26 euros, à la suite de rumeurs d'alliances avec Riu, la filiale du groupe de tourisme allemand TUI.

STOXX 653 — sur un an / sur 5 jours

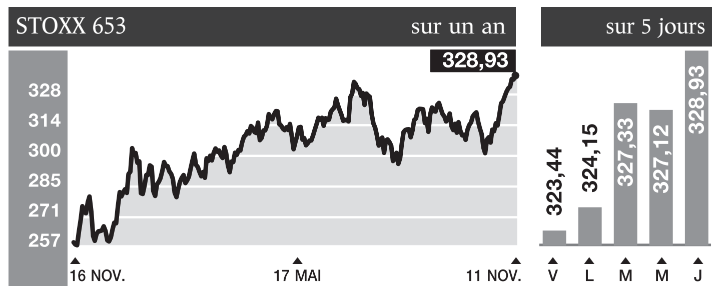

EURO STOXX 50 — sur un an / sur 5 jours

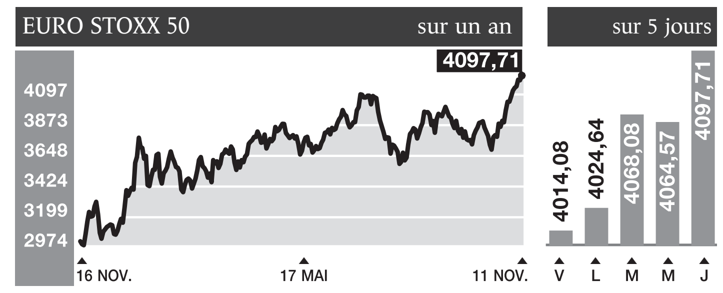

11/11 10 h 03 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	30,96	− 0,37
BASF AG	BE ★	41,9	− 0,71
BMW	DE ★	29,2	+ 1,04
CONTINENTAL AG	DE ★	21,15	+ 0,95
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	70,35	....
FIAT	IT ★	29,2	+ 2,06
FIAT PRIV.	IT ★	14,15	+ 2,54
MICHELIN /RM	FR ★	39,35	− 1,01
PEUGEOT	FR ★	188	− 0,79
PIRELLI	IT ★	2,09	− 0,48
RENAULT	FR ★	46,95	− 1,37
VALEO /RM	FR ★	66,15	+ 0,99
VOLKSWAGEN	DE ★	50,55	− 1,27
VOLVO -A-	SE	24,83	+ 1,18
VOLVO -B-	SE	25,01	+ 0,93
▶ DJ E STOXX AUTO P		241,09	− 0,39

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,08	+ 0,09
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	23,93	+ 0,04
ALL & LEICS	GB	13,86	− 1,22
ALLIED IRISH BA	GB	19	....
ALPHA CREDIT BA	GR	75,80	....
ARGENTARIA R	ES ★	22,08	− 0,41
B PINTO MAYOR R	PT ★	20,83	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	50,85	+ 0,30
BANK OF IRELAND	GB	12,70	+ 2,13
BANK OF PIRAEUS	GR	24,81	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,46	− 0,68
BANKINTER R	ES ★	37,3	− 0,05
BARCLAYS PLC	GB	28,83	− 0,32
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	65,4	+ 0,46
COMIT	IT ★	5,74	+ 0,70
BCA FIDEURAM	IT ★	6,58	− 0,60
BCA INTESA	IT ★	4,2	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,76	+ 1,08
BCA ROMA	IT ★	1,27	− 0,78
BBV R	ES ★	13,34	− 0,07
ESPIRITO SANTO	PT ★	24,4	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	66,75	....
BCP R	PT ★	27,54	....
BIPOP CARIRE	IT ★	41,85	+ 0,72
BNL	IT ★	3,1	....
BNP /RM	FR ★	91,6	+ 2,92
BSCH R	ES ★	10,87	− 0,28
CCF /RM	FR ★	114,7	+ 0,53
CHRISTIANIA BK	NO	5,04	....
COMIT	IT ★	5,74	+ 0,70
COMM.BANK OF GR	GR	69,38	....
COMMERZBANK	DE ★	35,55	+ 0,71
CREDIT LYONNAIS	FR ★	28,74	+ 1,20
DEN DANSKE BK	DK	107,60	− 0,10
DEN NORSKE BANK	NO	3,70	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	71,1	+ 1,72
DEXIA CC	BE ★	152,9	....
DEXIA FCE RM	FR ★	139	....
DRESDNER BANK N	DE ★	49,3	....
EFG EUROBANK	GR	44,11	....
ERGO BANK	GR	96,65	....
ERSTE BANK	AT ★	50,7	− 0,14
FOERENINGSSB A	SE	15,48	....
HALIFAX GROUP	GB	11,55	− 0,40
HSBC HLDG	GB	11,91	− 1,93
IONIAN BK REG.S	GR	50,85	− 6,94
KBC BANCASSURAN	BE ★	54,9	....
LLOYDS TSB	GB	12,81	+ 0,24
MERITA	FI ★	5,9	....
NAT BANK GREECE	GR	64,84	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	74	− 2,57
NATL WESTM BK	GB	22,29	+ 1,06
NORDBANKEN HOLD	SE	6,01	+ 1,96
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,26	− 0,26
ROYAL BK SCOTL	GB	21,27	+ 0,29
SAN PAOLO IMI	IT ★	12,93	+ 0,86
S-E-BANKEN -A-	SE	10,11	+ 1,74
STANDARD CHARTE	GB	13,17	− 1,05
STE GENERAL-A-/	FR ★	222,8	+ 2,58
SV HANDBK -A-	SE	13,46	+ 0,87
UBS REG	CH	293,24	+ 0,53
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,63	+ 0,65
UNIDANMARK -A-	DK	70,48	....
XIOSBANK	GR	24,34	....
▶ DJ E STOXX BANK P		297,49	+ 0,75

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES ★	28,5	− 0,21
ALUSUISSE LON G	CH	575,28	+ 0,54
ALUMINIUM GREEC	GR	47,79	− 3,83
ARJO WIGGINS AP	GB	3,21	+ 1,98
ASSIDOMAEN AB	SE	15,59	+ 0,75
AVESTA	SE	4,48	+ 1,57
BEKAERT	BE ★	509,5	....
BILLITON	GB	4,35	+ 0,36
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	41,95	+ 0,05
BUHRMANN NV	NL ★	16,98	+ 0,95
BUNZL PLC	GB	5,31	+ 0,29
CART.BURGO	IT ★	6,63	− 1,04
CORUS GROUP	GB	1,68	+ 1,89
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,87	....
ELVAL	GR	15,68	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,12	+ 1,04
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	42,43	+ 0,17
METSAE-SERLA -B	FI ★	9,1	− 0,55
MODO -B-	SE	28,88	....
NORSKE SKOGIND-	NO	39,72	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	10,57	....
PECHINEY-A-	FR ★	54	+ 0,93
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,25	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,65	− 1,74
RIO TINTO	GB	16,30	+ 1,06
SIDENOR	GR	22,85	....
SILVER & BARYTE	GR	43,53	+ 1,13
SMURFIT JEFFERS	GB	2,67	....
SOPORCEL	PT ★	13,55	....
STORA ENSO -A-	FI ★	12,77	+ 2,16
STORA ENSO -R-	FI ★	12,8	+ 0,71
SVENSKA CELLULO	SE	25,35	− 0,23
THYSSEN KRUPP	DE ★	21,7	+ 1,88
TRELLEBORG B	SE	9,07	+ 0,64
UNION MINIERE	BE ★	38,4	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	28,8	− 0,35
USINOR	FR ★	12,85	+ 0,47
VIOHALCO	GR	46,15	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	32	− 1,08
▶ DJ E STOXX BASI P		193,07	+ 0,03

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	146,7	− 0,88
AKZO NOBEL NV	NL ★	40,2	+ 0,22
BASF AG	DE ★	41,9	− 0,71
BAYER AG	DE ★	39,4	− 0,13
BOC GROUP PLC	GB	20,71	....
CELANESE N	DE ★	17	....
CIBA SPEC CHEM	CH	74,79	+ 1,91
CLARIANT N	CH	427,27	+ 1,18
DEGUSSA-HUELS	DE ★	35,3	− 1,26
DSM	NL ★	33,9	− 0,85
DYNO	NO	23,89	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4543,19	− 1,08
HENKEL KGAA VZ	DE ★	65,7	+ 0,15
ICI	GB	10,01	− 0,47
KEMIRA	FI ★	5,5	− 0,18
LAPORTE	GB	8	....
LONZA GRP N	CH	578,39	+ 0,11
RHODIA	FR ★	18,24	− 0,87
SNIA	IT ★	0,95	− 2,06
SOLVAY	BE ★	74,6	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	47,47	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,98	− 0,97

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	12,59	....
CGIP /RM	FR ★	45,4	+ 0,89
CHRISTIAN DIOR	FR ★	173	+ 0,35
CIR	IT ★	1,75	+ 1,74
D'IETEREN SA	BE ★	422	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	46,4	+ 0,24
GBL	BE ★	172	....
GENL ELECTR CO	GB	11,74	+ 0,40
GEVAERT	BE ★	53,9	....
HAGEMEYER NV	NL ★	22,04	+ 0,18
INCHCAPE	GB	4,32	− 1,07
INVESTOR -A-	SE	12,19	+ 0,48
INVESTOR -B-	SE	12,36	+ 0,47
KVAERNER -A-	NO	17,35	....
LVMH / RM	FR ★	316,8	+ 0,67
MYTILINEOS HOLD	GR	19	....
NORSK HYDRO	NO	38,44	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	153,15	+ 0,92
ORKLA -A-	NO	13,50	....
ORKLA -B-	NO	13,44	....
SONAE SGPS	PT ★	31,2	....
TOMKINS	GB	3,13	− 1,95
VEBA AG	DE ★	49,3	+ 0,20
▶ DJ E STOXX CONG P		273,38	+ 0,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	3,7	....
BRITISH TELECOM	GB	18,47	+ 3,40
CABLE & WIRELES	GB	10,72	+ 0,44
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	48,45	− 0,31
ENERGIS	GB	33,67	+ 0,79
EUROPOLITAN HLD	SE	11,20	....
FRANCE TELECOM	FR ★	96,8	....
HELLENIC TELE (	GR	20,38	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	52,25	+ 2,03
PANAFON HELLENI	GR	11,32	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	42,55	....
SWISSCOM N	CH	321,54	+ 0,19
TELE DANMARK -B	DK	62,68	+ 0,43
TELECEL	PT ★	116,52	....
TELECOM ITALIA	IT ★	8,87	+ 1,14
TELECOM ITALIA	IT ★	4,83	+ 1,90
TELEFONICA	ES ★	17	+ 1,13
TIM	IT ★	6,29	+ 0,64
VODAFONE AIRTOU	GB	5,13	+ 1,86
▶ DJ E STOXX TCOM P		789,52	+ 0,15

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES ★	49,15	+ 1,03
AKTOR SA	GR	27,40	− 6,01
ASKO -A-	FI ★	15,7	....
AUMAR R	ES ★	19,23	− 0,16
ACESA R	ES ★	10,62	+ 0,85
BLUE CIRCLE IND	GB	4,74	− 0,98
BOUYGUES /RM	FR ★	397	− 1,44
BPB	GB	6,16	+ 0,25
BUZZI UNICEM	IT ★	11,1	....
CARADON	GB	2,48	+ 0,63
CBR	BE ★	104	....
CIMPOR R	PT ★	15,6	....
COLAS /RM	FR ★	185	− 0,11
CRH PLC	GB	26,50	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	10,15	+ 1,70
FCC	ES ★	24,55	+ 1,03
GROUPE GTM	FR ★	97,95	− 0,56
HANSON PLC	GB	7,59	− 1,42
HEIDELBERGER ZE	DE ★	76,8	+ 0,66
HELL.TECHNODO.R	GR	45,11	....
HERACLES GENL R	GR	32,13	− 4,05
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	38,8	− 3
HOLDERBANK FINA	CH	1202,81	+ 0,42
IMERYS /RM	FR ★	135,7	− 0,95
ITALCEMENTI	IT ★	11,4	− 0,44
LAFARGE /RM	FR ★	94,1	− 1,88
MICHANIKI REG.	GR	24,90	....
TARMAC	GB	8,73	− 0,18
PARTEK	FI ★	11	....
PILKINGTON PLC	GB	1,37	+ 1,15
RMC GROUP PLC	GB	13,33	+ 0,12
RUGBY GRP	GB	2,07	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	162,6	+ 1,62
SKANSKA -B-	SE	34,65	+ 0,17
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,23	....
TECHNIP /RM	FR ★	93,35	− 0,69
TITAN CEMENT RE	GR	124,20	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21,3	+ 0,47
WILLIAMS	GB	5,05	− 1,82
▶ DJ E STOXX CNST P		213,95	− 0,12

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR ★	223	+ 0,90
ADIDAS-SALOMON	DE ★	78,9	+ 0,25
AIR FCE	FR ★	15,8	− 0,32
AIRTOURS PLC	GB	5,39	+ 0,87
ALITALIA	IT ★	2,53	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	20,3	− 0,44
BANG & OLUFSEN	DK	49,09	+ 0,83
BARRATT DEV PLC	GB	4,16	− 0,37
BEAZER GROUP	GB	2,09	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,01	....
BERKELEY GROUP	GB	9,04	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,21	....
CLUB MED. /RM	FR ★	97,6	+ 0,26
COMPASS GRP	GB	11,46	− 1,08
DT.LUFTHANSA N	DE ★	20,3	+ 1,75
ELECTROLUX -B-	SE	18,54	+ 0,94
EMI GROUP	GB	7,64	− 0,81
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,11	+ 0,91
G WIMPEY PLC	GB	1,85	+ 0,85
GRANADA GROUP	GB	8,12	+ 0,97
HERMES INTL	FR ★	121	....
HPI	IT ★	0,61	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	26,75	+ 1,13
KLM	NL ★	25,63	− 0,27
HILTON GROUP	GB	3,10	+ 0,51
MOULINEX /RM	FR ★	9,29	+ 1,09
NCL HLDG	NO	2,65	....
PERSIMMON PLC	GB	3,48	− 1,33
PREUSSAG AG	DE ★	50	+ 0,20
RANK GROUP	GB	3,34	− 2,73
SAIRGROUP N	CH	198,08	+ 0,31
SAS DANMARK A/S	DK	10,29	....
SEB /RM	FR ★	60,9	− 0,16
SODEXHO ALLIANC	FR ★	161,4	− 0,98
THE SWATCH GRP	CH	793,58	+ 0,55
THE SWATCH GRP	CH	163,57	+ 0,57
WW/WW UK UNITS	IE	0,95	....
WILSON BOWDEN	GB	9,51	....
WOLFORD AG	AT ★	47,25	− 0,63
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,47	+ 0,01

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	45,12	+ 0,98
ELAN CORP	GB	24,16	....
GLAXO WELLCOME	GB	28,65	− 1,34
HOECHST AG	DE ★	44,4	− 0,56
NOVARTIS N	CH	1514,40	+ 0,45
NOVO NORDISK B	DK	125,90	− 0,43
ORION A	FI ★	23	....
ORION B	FI ★	22,5	+ 0,90
RHONE POUL./RM	FR ★	56,5	− 0,96
ROCHE HOLDING	CH	16636,61	+ 0,56
ROCHE HOLDING G	CH	11505,69	+ 0,05
SANOFI SYNTHELA	FR ★	43,31	+ 1,07
SCHERING AG	DE ★	120,05	+ 1,18
SMITHKLINE BEEC	GB	13,42	− 0,12
▶ DJ E STOXX PHAR P		423,14	+ 0,29

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,48	....
BG	GB	6,25	+ 18,99
BP AMOCO	GB	9,41	....
BURMAH CASTROL	GB	15,90	+ 0,49
CEPSA	ES ★	10,19	+ 0,89
ELF AQUITAINE /	FR ★	149,5	+ 0,07
ENI	IT ★	5,51	+ 0,18
ENTERPRISE OIL	GB	7,75	+ 2,69
F.OLSEN ENERGY	NO	6,72	....
LASMO	GB	2,21	+ 1,43
OMV AG	AT ★	92,7	− 0,32
PETROLEUM GEO-S	NO	14,91	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	79,85	....
PROSAFE	NO	9,41	....
REPSOL	ES ★	21,15	+ 2,08
ROYAL DUTCH CO	NL ★	59,17	+ 1,49
SAIPEM	IT ★	3,66	+ 3,68
SHELL TRANSP &	GB	7,61	+ 1,88
SMEDVIG -A-	NO	9,96	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	127,9	+ 2,48
▶ DJ E STOXX ENGY P		305,24	+ 1,60

(Publicité)

www.lemonde.fr/aietek/

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Avec Le Monde INTERACTIF

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	13,31	− 0,12
ALMANIJ	BE ★	56,6	....
ALPHA FINANCE	GR	82,04	....
AMVESCAP	GB	8,34	− 2,19
BAIL INVEST /RM	FR ★	129,3	+ 0,23
BPI R	PT ★	3,84	....
BRITISH LAND CO	GB	6,45	− 0,24
CANARY WHARF GR	GB	4,96	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,25	....
COBEPA	BE ★	62,4	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	57,3	+ 2,67
CORP FIN ALBA	ES ★	27,65	+ 0,04
CPR /RM	FR ★	46,1	− 0,75
CS GROUP N	CH	183,78	+ 0,51
EURAFRANCE /RM	FR ★	565	+ 0,89
FONCIERE LYONNA	FR ★	127,8	....
FORTIS (NL)	NL ★	34,31	+ 0,18
GECINA /RM	FR ★	114,5	+ 1,33
HAMMERSON	GB	7,17	....
KAPITAL HOLDING	DK	46,40	....
LAND SECURITIES	GB	11,77	+ 1,21
LIBERTY INTL	GB	7,62	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,64	− 0,10
MEDIOLANUM	IT ★	7,61	....
MEPC PLC	GB	6,62	− 0,70
METROVACESA	ES ★	19,49	+ 0,05
PARIBAS	FR ★	110,4	− 2,30
PROVIDENT FIN	GB	11,30	− 1,89
RODAMCO UK	NL ★	38,1	− 1,68
RODAMCO CONT. E	NL ★	38	+ 0,40
RODAMCO NORTH A	NL ★	35,8	− 0,56
SCHRODERS PLC	GB	19,79	+ 1,60
SEFIMEG N /RM	FR ★	69	....
SIMCO N /RM	FR ★	83,8	+ 2,07
SLOUGH ESTATES	GB	5,36	....
UNIBAIL /RM	FR ★	134,1	− 0,67
UNIM	IT ★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ★	7,93	+ 1,67
WOOLWICH PLC	GB	5,36	− 1,15
▶ DJ E STOXX FINS P		261,83	− 0,27

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	5,11	+ 0,92
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,75	− 1,07
BASS	GB	10,13	− 0,61
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	44	....
BONGRAIN /RM	FR ★	354,1	....
BRAU-UNION	AT ★	45,3	+ 0,44
CADBURY SCHWEPP	GB	5,81	+ 1,91
CARLSBERG -B-	DK	34,30	− 1,92
CARLSBERG AS -A	DK	35,24	....
CHR. HANSEN HLD	DK	99,53	− 1,33
DANISCO	DK	40,08	....
DANONE /RM	FR ★	233	− 0,51
DELTA DAIRY	GR	46,06	....
DIAGEO	GB	8,57	+ 0,73
ELAIS OLEAGINOU	GR	46,27	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	105,3	+ 0,29
GREENCORE GROUP	GB	2,59	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	35,3	− 0,98
HELLENIC BOTTLI	GR	24,95	....
HELLENIC SUGAR	GR	29,59	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	30	....
KERRY GRP-A-	GB	11,66	....
MONTEDISON	IT ★	1,62	....
NESTLE N	CH	1794,27	+ 0,87
KONINKLIJKE NUM	NL ★	40,65	+ 0,69
PARMALAT	IT ★	1,25	− 0,79
PERNOD RICARD /	FR ★	64,05	+ 0,55
RAISIO GRP -V-	FI ★	6,7	+ 2,92
RIEBER & SON -B	NO	5,13	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,12	− 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	9,06	....
TATE & LYLE	GB	7,17	+ 1,55
UNIGATE PLC	GB	4,29	+ 1,48
UNILEVER	NL ★	55,5	....
UNILEVER	GB	7,23	− 1,07
WHITBREAD	GB	9,74	+ 0,81
▶ DJ E STOXX F & BV P		214,31	− 0,41

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1523,73	....
ADECCO N	CH	583,37	− 0,85
ALSTOM	FR ★	27,49	− 0,04
ALUSUISSE LON G	CH	575,28	+ 0,54
ASSOC BR PORTS	GB	4,58	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,62	− 0,24
ATLAS COPCO -B-	SE	23,22	....
ATTICA ENTR SA	GR	18,72	....
BAA	GB	6,86	− 1,57
BBA GROUP PLC	GB	6,84	....
BERGESEN	NO	14,48	....
BONHEUR	NO	23,83	....
CMB	BE ★	47,5	....
CMG	GB	43,72	+ 2,19
COOKSON GROUP P	GB	3,04	− 1,02
DAMPSKIBS -A-	DK	9482,56	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10222,34	+ 0,66
DAMSKIBS SVEND	DK	14660,98	+ 0,93
DELTA PLC	GB	2,03	+ 1,56
DET SONDENFJ NO	NO	5,44	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,93	− 0,52
EQUANT NV	DE ★	89	− 0,56
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,24	− 0,80
FINNLINES	FI ★	25,3	− 0,90
FKI	GB	2,28	− 1,35
FLS IND.B	DK	26,23	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	34,15	....
GKN	GB	14,68	− 1,15
GLYNWED INTL PL	GB	3,43	....
HALKOR	GR	23,65	....
HAYS	GB	12,28	− 1,99
HEIDELBERGER DR	DE ★	54	+ 1,89
HELLAS CAN SA P	GR	57,08	....
IFIL	IT ★	6,7	+ 1,06
IMI PLC	GB	3,54	− 0,87
ISS INTL SERV-B	DK	58,51	− 0,46
KOEBENHAVN LUFT	DK	81,64	− 0,82
KON.NEDLLOYD	NL ★	26,7	− 0,93
KONE B	FI ★	40,5	....
LEGRAND /RM	FR ★	227,2	− 1,86
LEIF HOEGH	NO	10,75	....
LINDE AG	DE ★	53,3	+ 0,76
MAN AG	DE ★	31,5	− 0,32
MANNESMANN N	DE ★	176	+ 0,46
METALLGESELLSCH	DE ★	18,6	− 0,80
METRA A	FI ★	18,2	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,80	+ 0,83
NFC	GB	3,24	....
NKT HOLDING	DK	56,49	....
OCEAN GROUP	GB	15,10	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,06	....
PREMIER FARNELL	GB	4,86	− 0,95
RAILTRACK	GB	18,30	+ 1,03
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	51,95	+ 0,87
RATIN -A-	DK	105,59	....
RATIN -B-	DK	106,26	+ 0,25
RENTOKIL INITIA	GB	3,38	− 0,46
REXAM	GB	3,73	− 0,83
REXEL /RM	FR ★	80,7	− 2,77
RHI AG	AT ★	27,2	− 0,22
RIETER HLDG N	CH	565,33	− 0,11
SANDVIK -A-	SE	23,74	− 0,96
SANDVIK -B-	SE	24,03	− 0,48
SAURER ARBON N	CH	439,70	....
SCANIA AB -B-	SE	34,88	− 0,49
SCANIA AB -B-	SE	34,88	− 0,49
SCHINDLER HOLD	CH	1430,44	+ 0,44
SCHINDLER HOLD	CH	1495,74	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	66,8	− 1,62
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,59	+ 3,92
SECURICOR	GB	9,59	....
SECURITAS -B-	SE	16,29	− 0,70
SGS GENEVA BR	CH	1051,68	− 0,24
SHANKS GROUP	GB	3,93	....
SIDEL /RM	FR ★	89,95	− 0,61
INVENSYS	GB	4,50	− 3,67
SITA /RM	FR ★	229	....
SKF -A-	SE	18,48	− 1,23
SKF -B-	SE	19,46	− 0,59
SOPHUS BEREND -	DK	23,27	+ 0,58
SULZER FRAT.SA1	CH	649,92	+ 0,38
SVEDALA	SE	15,25	− 0,75
T.I.GROUP PLC	GB	6,42	− 0,48
TOMRA SYSTEMS	NO	33,36	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	63,2	+ 0,06
▶ DJ E STOXX IND GO P		413,17	+ 0,75

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGF /RM	FR ★	53,3	....
ALLEANZA ASS	IT ★	9,53	+ 0,21
ALLIANZ AG	DE ★	301	+ 0,33
ALLIED ZURICH	GB	12,14	+ 0,39
ASPIS PRONIA GE	GR	26,18	− 0,35
AXA /RM	FR ★	138	+ 0,07
BALOISE HLDG N	CH	799,18	− 0,39
CGU	GB	14,71	+ 1,94
CNP ASSURANCES	FR ★	28,77	− 1,81
CORP MAPFRE R	ES ★	16,9	+ 0,30
ERGO VERSICHERU	DE ★	120,21	....
ETHNIKI GEN INS	GR	43,84	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5	+ 1,01
FORSIKRING CODA	DK	84,07	....
FORTIS (B)	BE ★	34,43	....
GENERALI ASS	IT ★	29,73	....
GENERALI HLD VI	AT ★	149,8	+ 0,54
INA	IT ★	2,92	....
INTERAM HELLEN	GR	30,44	− 0,99
IRISH LIFE & PE	GB	9,98	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,56	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	222	− 0,45
NORWICH UNION	GB	7,33	− 1,26
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	51	....
PRUDENTIAL	GB	15,63	+ 0,50
RAS	IT ★	8,85	− 0,45
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,97	− 0,45
SAMPO -A-	FI ★	32,3	....
SWISS RE N	CH	2059,21	+ 0,52
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	44,84	....
SKANDIA INSURAN	SE	21,72	− 0,27
STOREBRAND	NO	6,72	....
SUN LF & PROV H	GB	7,36	− 2,68
SWISS LIFE REG	CH	570,93	....
TOPDANMARK	DK	19,50	....
ZURICH ALLIED N	CH	577,15	− 0,22
▶ DJ E STOXX INSU P		352,14	− 0,29

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	10,02	+ 0,63
CANAL PLUS /RM	FR ★	63,95	− 0,39
CARLTON COMMUNI	GB	6,95	− 0,22
ELSEVIER	NL ★	9,22	+ 0,99
EM.TV & MERCHAN	DE ★	54,33	+ 2,78
EMAP PLC	GB	13,09	+ 1,08
HAVAS ADVERTISI	FR ★	313	+ 0,64
INDP NEWS AND M	IR ★	4,9	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	39,01	− 0,48
MEDIASET	IT ★	9,86	....
PEARSON	GB	22,68	+ 0,07
REED INTERNATIO	GB	5,55	+ 0,85
REUTERS GROUP	GB	9,83	− 0,47
SCHIBSTED	NO	10,88	....
TELEWEST COMM.	GB	4,44	+ 0,35
TF1	FR ★	345,1	− 0,26
UNITED NEWS & M	GB	9,90	− 0,16
UNITED PAN-EURO	NL ★	86,7	+ 2,85
WOLTERS KLUWER	NL ★	30,74	+ 0,59
WPP GROUP	GB	11,78	+ 0,67
▶ DJ E STOXX MEDIA P		332,83	+ 0,88

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL ★	30,02	+ 0,27
ATHENS MEDICAL	GR	55,77	− 1,77
AUSTRIA TABAK A	AT ★	45,8	+ 0,55
BEIERSDORF AG	DE ★	69	+ 0,73
BIC /RM	FR ★	43,97	+ 2,26
BRIT AMER TOBAC	GB	6,19	− 1,49
CASINO GP /RM	FR ★	125,2	+ 3,05
CFR UNITS -A-	CH	1927,98	+ 0,32
DELHAIZE	BE ★	72,3	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	290	....
COLRUYT	BE ★	54,55	....
FRESENIUS MED C	DE ★	68,8	− 2,41
FYFFES	GB	1,73	....
GALLAHER GRP	GB	5,77	....
GIB	BE ★	40,45	....
GOODYS	GR	32,60	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,65	....
KESKO -B-	FI ★	10,95	....
L'OREAL /RM	FR ★	625	− 1,26
MODELO CONTINEN	PT ★	15,74	....
MORRISON SUPERM	GB	2,10	+ 2,27
PROMODES /RM	FR ★	1008	− 0,10
RECKITT & COLMA	GB	12,20	+ 1,95
SAFEWAY	GB	3,13	+ 2,03
SAINSBURY J. PL	GB	5,66	+ 1,68
SEITA /RM	FR ★	53,3	+ 0,76
SMITH & NEPHEW	GB	3,20	+ 3,02
STAGECOACH HLDG	GB	2,40	....
TABACALERA A	ES ★	15,95	+ 0,63
TAMRO	FI ★	3,25	− 1,22
TESCO PLC	GB	2,87	+ 1,10
TNT POST GROEP	NL ★	24,91	+ 2,93
▶ DJ E STOXX N CY G P		501,7	+ 0,16

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,63	+ 10,46
BOOTS CO PLC	GB	9,62	− 0,16
CARREFOUR /RM	FR ★	177,3	+ 0,17
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	281	− 0,88
CENTROS COMER P	ES ★	17,61	....
CONTINENTE	ES ★	22,5	− 0,44
DIXONS GROUP PL	GB	17,27	....
GEHE AG	DE ★	30,7	− 0,97
GREAT UNIV STOR	GB	7	− 0,44
GUCCI GROUP	NL ★	76,25	− 0,97
GUILBERT /RM	FR ★	135	− 0,07
HENNES & MAURIT	SE	27,20	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	19,25	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	43,5	− 1,14
KINGFISHER	GB	10,19	+ 3,97
MARKS & SPENCER	GB	4,29	+ 0,73
METRO	DE ★	54,4	+ 0,74
NEXT PLC	GB	10,05	+ 1,10
PINAULT PRINT./	FR ★	186,9	− 0,59
RINASCENTE	IT ★	6,39	+ 2,40
STOCKMANN A	FI ★	16,1	+ 0,56
VALORA HLDG N	CH	234,78	+ 0,67
W.H SMITH GRP	GB	6,55	+ 1,20
WOLSELEY PLC	GB	6,94	....
▶ DJ E STOXX RETL P		412,55	+ 0,07

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR ★	22,19	− 0,49
ALCATEL /RM	FR ★	176,9	+ 4,12
ALTEC SA REG.	GR	26,07	− 7
BAAN COMPANY	NL ★	13,53	+ 5,79
BARCO	BE ★	134	....
BRITISH AEROSPA	GB	5,84	− 0,27
CAP GEMINI /RM	FR ★	158	+ 2,40
COLOPLAST B	DK	99,53	+ 0,68
COLT TELECOM NE	GB	34,32	+ 3,53
DASSAULT SYST./	FR ★	38,1	....
FINMECCANICA	IT ★	0,96	− 1,03
GAMBRO -A-	SE	9,53	− 0,60
GETRONICS	NL ★	51	+ 2,20
GN GREAT NORDIC	DK	35,91	+ 0,38
INTRACOM R	GR	43,59	− 0,93
LOGICA	GB	16,05	− 1,44
MERKANTILDATA	NO	8,86	....
MISYS	GB	9,51	+ 0,33
NERA ASA	NO	2,51	....
NETCOM ASA	NO	35,69	....
NOKIA	FI ★	112,6	+ 1,90
NYCOMED AMERSHA	GB	5,97	+ 0,79
OCE	NL ★	15,4	− 0,32
OLIVETTI	IT ★	2,21	+ 3,76
KON. PHILIPS	NL ★	110,3	+ 0,91
ROLLS ROYCE	GB	3,37	− 0,46
SAGE GRP	GB	61,56	+ 12,86
SAGEM	FR ★	766	....
SAP AG	DE ★	358	+ 2,29
SAP VZ	DE ★	427	+ 2,40
SEMA GROUP	GB	14,60	+ 1,85
SIEMENS AG N	DE ★	94,6	+ 1,18
SMITHS IND PLC	GB	12,67	....
STMICROELEC SIC	FR ★	104,9	+ 1,55
TANDBERG DATA A	NO	2,42	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	32	− 0,12
TIETOENATOR	FI ★	35,5	+ 1,14
WILLIAM DEMANT	DK	82,05	− 1,61
▶ DJ E STOXX TECH P		575,9	+ 1,52

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT ★	2,67	+ 1,52
ANGLIAN WATER	GB	10,26	....
BRITISH ENERGY	GB	6,27	+ 1,01
CENTRICA	GB	2,73	+ 0,57
EDISON	IT ★	7,72	− 0,39
ELECTRABEL	BE ★	326,5	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,89	....
ENDESA	ES ★	20,35	+ 0,35
EVN	AT ★	143,85	+ 0,38
GAS NATURAL SDG	ES ★	23,7	+ 1,41
HAFSLUND -A-	NO	5,13	....
HAFSLUND -B-	NO	3,64	....
IBERDROLA	ES ★	14,25	+ 1,57
ITALGAS	IT ★	3,68	+ 0,82
NATIONAL GRID G	GB	7,64	− 0,81
NATIONAL POWER	GB	6,78	+ 0,69
OESTERR ELEKTR	AT ★	134,68	− 0,96
POWERGEN	GB	8,73	+ 0,18
SEVERN TRENT	GB	13,14	− 0,82
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	154,9	+ 0,26
SYDKRAFT -A-	SE	22,52	+ 0,52
SYDKRAFT -C-	SE	18,25	....
THAMES WATER	GB	13,81	....
TRACTEBEL	BE ★	170,9	....
FENOSA	ES ★	14,07	− 0,50
UNITED UTILITIE	GB	9,29	+ 2,76
VIAG	DE ★	16,88	+ 1,08
VIVENDI/RM	FR ★	76,3	+ 2,42
▶ DJ E STOXX PO SUP P		299,72	+ 0,89

EURO NOUVEAU MARCHÉ

11/11 10 h 03 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	19	+ 0,53
ANTONOV	0,9	....
C/TAC	6,3	+ 0,80
CARDIO CONTROL	6	− 1,64
CSS	19,9	....
HITT NV	6,2	− 0,80
INNOCONCEPTS NV	19,15	− 1,79
NEDGRAPHICS HOLD	16,3	− 1,21
POLYDOC	2,48	+ 1,22
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	6,1	....
RING ROSA WT	0,5	....
UCC HOLDING NV	15,2	+ 3,75

BRUXELLES

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,4	....
FARDEM BELGIUM B	22	....
INTERNOC HLD	2,4	....
INTL BRACHYTHER B	9,75	....
LINK SOFTWARE B	7,99	....
PAYTON PLANAR	1,4	....
ACCENTIS	8	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	76	− 0,69
AIXTRON	119	+ 1,02
AUGUSTA TECHNOLOGI	56,3	+ 1,08
BB BIOTECH ZT-D	51,7	− 0,19
BB MEDTECH ZT-D	13,6	− 0,66
BERTRANDT AG	71,2	− 0,28
BETA SYSTEMS SOFTW	13,49	+ 2,59
CE COMPUTER EQUIPM	60	....
CE CONSUMER ELECTR	87	− 1,14
CENIT SYSTEMHAUS	36	− 2,04
DRILLISCH	8,1	+ 3,85
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	47,8	+ 0,63
EM.TV & MERCHANDI	56	+ 5,94
EUROMICRON	17,95	+ 0,84
GRAPHISOFT NV	11,12	− 0,89
HOEFT & WESSEL	16,4	+ 5,81
HUNZINGER INFORMAT	10,9	+ 0,93
INFOMATEC	35,8	− 1,38
INTERSHOP COMMUNIC	161,5	+ 2,22
KINOWELT MEDIEN	65,5	+ 0,51
LHS GROUP	25	....
LINTEC COMPUTER	85	− 2,30
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	26,6	+ 0,38
MOBILCOM	62,6	+ 3,81
MUEHL PRODUCT & SE	14,6	....
MUEHLBAUER HOLDING	64,01	− 1,52
PFEIFFER VACU TECH	32	....
PLENUM	18,48	+ 3,53
PSI	37,39	− 10,98
QIAGEN NV	61,5	+ 0,82
REFUGIUM HOLDING A	10,01	− 0,89
SACHSENRING AUTO	13,1	+ 0,77
SALTUS TECHNOLOGY	15,35	+ 1,66
SCM MICROSYSTEMS	52,22	+ 1,40
SER SYSTEME	43,8	− 0,90
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	49,75	+ 0,53
SOFTM SOFTWARE BER	34,2	− 5
TDS	15,6	− 0,95
TECHNOTRANS	39,6	....
TELDAFAX	15,2	+ 0,86
TELES AG	30,45	+ 1,50
TIPTEL	6,05	....
TRANSTEC	40,5	+ 0,25
W.E.T. AUTOMOTIVE	40,05	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1211--0016-0 WAS LMQ1211-16 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 12:10 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0479 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Jeudi 11 novembre, en début de matinée, l'action de la **BNP** s'envolait de 2,81 %, à 91,5 euros, alors que celle de **Paribas** chutait de 2,39 %, à 110,3 euros. Les deux banques ont annoncé leurs résultats sur neuf mois, en hausse de 15,5 % pour la BNP et de 30 % pour Paribas. La BNP va par ailleurs lancer une offre publique de retrait (OPR) avec retrait obligatoire sur Paribas, au prix de 111 euros par titre, afin d'accélérer l'intégration juridique des deux établissements.

● Le titre de la **Société générale** bondissait de 2,30 %, à 222,2 euros, jeudi matin, après que le groupe eut annoncé un bond de 120 % de son résultat net sur neuf mois, hors reprise de provision exceptionnelle (qui avait été passée dans l'optique d'une fusion SG-Paribas).

● L'action du groupe **Pechiney** prenait jeudi matin 0,93 %, à 54 euros, malgré l'annonce, la veille, de l'ouverture d'une enquête approfondie par la Commission européenne sur le projet de fusion du groupe français avec le canadien Alcan et le suisse Alusuisse. Le nouveau groupe ainsi formé pourrait porter atteinte à la concurrence sur certains créneaux, comme l'aluminium laminé destiné aux boissons.

● L'action **Bouygues** abandonnait 1,94 %, à 395 euros, après avoir grimpé de 13,2 % la veille. Les financiers estimaient que la seule valeur de la participation de 54 % dans sa filiale Bouygues Télécom s'établirait à près de 54 milliards de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	144	143,50	941,30	− 0,35	146,50
CR.LYONNAIS(TP)	137,20	137,20	899,97	....	141
RENAULT (T.P.)	364	364	2387,68	....	376
SAINT GOBAIN(T.P	172	172	1128,25	....	173
THOMSON S.A (T.P	147,90	....	....	....	145
ACCOR	221	223	1462,78	+ 0,90	201,30
AEROSPATIALE MAT	22,30	22,19	145,56	− 0,49	21,05
AGF	53,30	53,30	349,63	....	51,30
AIR FRANCE GPE N	15,85	15,78	103,51	− 0,44	15,75
AIR LIQUIDE	148	147,30	966,22	− 0,47	138,70
ALCATEL	169,90	176	1154,48	+ 3,59	134
ALSTOM	27,50	27,49	180,32	− 0,04	28,81
ALTRAN TECHNO. #	378,50	375	2459,84	− 0,92	304
ATOS CA	130	130	852,74	....	113,70
AXA	137,90	138	905,22	+ 0,07	121,50
BAIL INVESTIS	129	129,30	848,15	+ 0,23	124,40
BAZAR HOT. VILLE	117	119	780,59	+ 1,71	121
BIC	43	43,75	286,98	+ 1,74	46
BIS	91,15	....	....	....	90,50
B.N.P.	89	91,35	599,22	+ 2,64	75,70
BOLLORE	168,50	169	1108,57	+ 0,30	163,50
BONGRAIN	354,10	354,10	2322,74	....	353,60
BOUYGUES	402,80	397	2604,15	− 1,44	328
BOUYGUES OFFS	37,49	37,25	244,34	− 0,64	35,80
BULL#	6,91	6,85	44,93	− 0,87	7,40
BUSINESS OBJECTS	92	96,85	635,29	+ 5,27	....
CANAL +	64,20	63,65	417,52	− 0,86	59,50
CAP GEMINI	154,30	158	1036,41	+ 2,40	144
CARBONE LORRAINE	39,90	39,60	259,76	− 0,75	41
CARREFOUR	177	177,80	1166,29	+ 0,45	156,10
CASINO GUICHARD	121,50	125,20	821,26	+ 3,05	104,80
CASINO GUICH.ADP	84,70	86,90	570,03	+ 2,60	72,40
CASTORAMA DUB.(L	283,50	281	1843,24	− 0,88	275
C.C.F.	114,10	114,60	751,73	+ 0,44	116
CEGID (LY)	180,70	182	1193,84	+ 0,72	170,60
CERUS	7,41	....	....	....	7,23
CGIP	45	45,40	297,80	+ 0,89	44,80
CHARGEURS	52	51,80	339,79	− 0,38	55,50
CHRISTIAN DALLOZ	42,31	....	....	....	45,02
CHRISTIAN DIOR	172,40	173,70	1139,40	+ 0,75	165,50
CIC -ACTIONS A.	88	88	577,24	....	83,60
CIMENTS FRANCAIS	67,20	66,30	434,90	− 1,34	66,75
CLARINS	99	100,50	659,24	+ 1,52	107
CLUB MEDITERRANE	97,35	97,60	640,21	+ 0,26	94,10
CNP ASSURANCES	29,30	28,77	188,72	− 1,81	29
COFLEXIP	75	76,50	501,81	+ 2	82
COLAS	185,20	185	1213,52	− 0,11	191,10
COMPTOIR ENTREP.	2,04	2,04	13,38	....	1,99
CPR	46,45	46,10	302,40	− 0,75	44,60
CRED.FON.FRANCE	19,62	19,62	128,70	....	19,80
CFF.(FERRAILLES)	28,50	28,56	187,34	+ 0,21	30,65
CREDIT LYONNAIS	28,40	28,80	188,92	+ 1,41	27,21
CS SIGNAUX(CSEE)	35,75	35,70	234,18	− 0,14	39,92
DAMART	79,50	78,90	517,55	− 0,75	78,30
DANONE	234,20	233	1528,38	− 0,51	237,50
DASSAULT-AVIATIO	200	202	1325,03	+ 1	178
DASSAULT SYSTEME	38,10	38,10	249,92	....	37
DE DIETRICH	60,50	61,10	400,79	+ 0,99	56
DEVEAUX(LY)#	67,45	67,50	442,77	+ 0,07	69
DEV.R.N-P.CAL LI	14,60	14,60	95,77	....	15,18
DEXIA FRANCE	139	139	911,78	....	133,50
DMC (DOLLFUS MI)	6,01	6,10	40,01	+ 1,50	6,22
DYNACTION	25,50	25,80	169,24	+ 1,18	24,25
EIFFAGE	67,85	68	446,05	+ 0,22	64
ELF AQUITAINE	149,40	149,50	980,66	+ 0,07	157
ERAMET	52,30	51,80	339,79	− 0,96	48,50
ERIDANIA BEGHIN	105	105,30	690,72	+ 0,29	105,10
ESSILOR INTL	290	290	1902,28	....	286
ESSILOR INTL.ADP	305,20	306,50	2010,51	+ 0,43	305
ESSO	75,80	76	498,53	+ 0,26	78,60
EURAFRANCE	560	565	3706,16	+ 0,89	586
EURO DISNEY	1,10	1,11	7,28	+ 0,91	1,35
EUROTUNNEL	1,25	1,24	8,13	− 0,80	1,26
FACOM SA	66,80	67	439,49	+ 0,30	67,50
FAURECIA	55	54	354,22	− 1,82	55,90
FIMALAC SA	105,50	105,50	692,03	....	106,80
FINEXTEL	21,76	21,95	143,98	+ 0,87	21,69
FIVES-LILLE	81,30	83	544,44	+ 2,09	86
FONC.LYON.#	127,80	127,80	838,31	....	127,40
FRANCE TELECOM	96,80	96,80	634,97	....	84,10
FROMAGERIES BEL	748,50	750	4919,68	+ 0,20	718,50
GALERIES LAFAYET	131	134,20	880,29	+ 2,44	138,90
GAUMONT #	61,90	61,90	406,04	....	59,85
GAZ ET EAUX	46,29	46,40	304,36	+ 0,24	46,90
GECINA	113	114,50	751,07	+ 1,33	115,70
GEOPHYSIQUE ●	49,21	52,40	343,72	+ 6,48	54,10
GFI INFORMATIQUE	88	89,95	590,03	+ 2,22	....
GRANDVISION	30	30	196,79	....	27,41
GROUPE ANDRE S.A	163	164,80	1081,02	+ 1,10	141,50
GASCOGNE	74,50	74,50	488,69	....	75
GR.ZANNIER (LY)	36,59	35,99	236,08	− 1,64	33,54
GROUPE GTM	98,50	97,95	642,51	− 0,56	94,85
GROUPE PARTOUCHE	66	67,10	440,15	+ 1,67	65,50
GUILBERT	135,10	135	885,54	− 0,07	140,10
GUYENNE GASCOGNE	484	486	3187,95	+ 0,41	490
HACHETTE FILI.ME	56	53,80	352,90	− 3,93	45,70
HAVAS ADVERTISIN	311	312	2046,59	+ 0,32	250
IMERYS(EX.IMETAL	137	135,70	890,13	− 0,95	144
IMMEUBLES DE FCE	19,18	19,25	126,27	+ 0,36	19
INFOGRAMES ENTER	97	103,80	680,88	+ 7,01	85
INGENICO	24,25	23,95	157,10	− 1,24	22,60
INTERBAIL	26,10	....	....	....	26,10
INTERTECHNIQUE	415,90	416,30	2730,75	+ 0,10	391
ISIS	61,80	62,10	407,35	+ 0,49	65,50
KLEPIERRE COMP.F	99	98,75	647,76	− 0,25	92
LABINAL	116,30	117	767,47	+ 0,60	113,90
LAFARGE	95,90	94,10	617,26	− 1,88	95,50
LAGARDERE	39,20	39,01	255,89	− 0,48	39,15
LAPEYRE	63	64,45	422,76	+ 2,30	68,65
LEBON (CIE)	51,60	....	....	....	52
LEGRAND	231,50	227,20	1490,33	− 1,86	210
LEGRAND ADP	130,50	130,80	857,99	+ 0,23	122,90
LEGRIS INDUST.	37,99	38	249,26	+ 0,03	38
LOCINDUS	113	113	741,23	....	106,90
L'OREAL	633	625	4099,73	− 1,26	587
LVMH MOET HEN.	314,70	316,80	2078,07	+ 0,67	285,50
MARINE WENDEL	145	143,50	941,30	− 1,03	140,20
METALEUROP	7,80	7,89	51,76	+ 1,15	6,81
MICHELIN	39,75	39,35	258,12	− 1,01	39,73
MONTUPET SA	30	30	196,79	....	30,50
MOULINEX	9,19	9,29	60,94	+ 1,09	9
NATEXIS BQ POP.	75,95	74	485,41	− 2,57	68,70
NEOPOST	32,50	32,28	211,74	− 0,68	30,80
NORBERT DENTRES.	23,01	23,02	151	+ 0,04	24,90
NORD-EST	25,55	25,52	167,40	− 0,12	25,50
NORDON (NY)	69	....	....	....	71,90
NRJ #	345	350	2295,85	+ 1,45	277
OLIPAR	9,10	9	59,04	− 1,10	8,46
PARIBAS ■	113	110,30	723,52	− 2,39	95,50
PECHINEY ACT ORD	53,50	54	354,22	+ 0,93	53,60
PENAUILLE POLY.C	335	338,90	2223,04	+ 1,16	304,50
PERNOD-RICARD	63,70	64,05	420,14	+ 0,55	63,55
PEUGEOT	189,50	188,30	1235,17	− 0,63	173,70
PINAULT-PRINT.RE	188	186,90	1225,98	− 0,59	169
PLASTIC OMN.(LY)	119,50	119,40	783,21	− 0,08	114,60
PRIMAGAZ	79,85	79,85	523,78	....	79,60
PROMODES	1009	1008	6612,05	− 0,10	916
PUBLICIS #	268	267	1751,41	− 0,37	237
REMY COINTREAU	20,23	20,10	131,85	− 0,64	17,70
RENAULT	47,60	46,95	307,97	− 1,37	49,60
REXEL	83	80,70	529,36	− 2,77	79,10
RHODIA	18,40	18,30	120,04	− 0,54	17,30
RHONE POULENC A.	57,05	56,70	371,93	− 0,61	50,20
ROCHETTE (LA)	4,37	4,55	29,85	+ 4,12	3,21
ROYAL CANIN	63	62,35	408,99	− 1,03	60,90
RUE IMPERIALE (L	1880	1880	12331,99	....	1840
SADE (NY)	39,64	39,42	258,58	− 0,55	40
SAGEM S.A.	307,90	310	2033,47	+ 0,68	281,50
SAINT-GOBAIN	160	163,40	1071,83	+ 2,13	161,50
SALVEPAR (NY)	79,05	79	518,21	− 0,06	79,30
SANOFI SYNTHELAB	42,85	43,31	284,09	+ 1,07	41,50
SAUPIQUET (NS)	74,25	74,50	488,69	+ 0,34	71,20
SCHNEIDER ELECTR	67,90	66,80	438,18	− 1,62	67
SCOR	46,99	46,55	305,35	− 0,94	42,25
S.E.B.	61	60,90	399,48	− 0,16	61,20
SEITA	52,90	53,30	349,63	+ 0,76	51,90
SELECTIBANQUE	14,20	14,39	94,39	+ 1,34	12,95
SGE	44,70	45	295,18	+ 0,67	43
SIDEL	90,50	89,95	590,03	− 0,61	95
SILIC CA	161	161	1056,09	....	158,50
SIMCO	82,10	83,80	549,69	+ 2,07	81,30
SKIS ROSSIGNOL	15,55	15,60	102,33	+ 0,32	15
SOCIETE GENERALE	217,20	222,40	1458,85	+ 2,39	207,10
SODEXHO ALLIANCE	163	162,50	1065,93	− 0,31	148,60
SOGEPARC (FIN)	78,50	78,50	514,93	....	83,85
SOMMER-ALLIBERT	26,02	26,42	173,30	+ 1,54	26,50
SOPHIA	41,23	41,20	270,25	− 0,07	41
SOPRA #	64,45	67,65	443,75	+ 4,97	54,90
SPIR COMMUNIC. #	63,35	63,40	415,88	+ 0,08	56,20
SR TELEPERFORMAN	160	162	1062,65	+ 1,25	125
SUEZ LYON.DES EA	154,50	155,20	1018,05	+ 0,45	146,50
TF1	346	345,10	2263,71	− 0,26	270,50
TECHNIP	94	93,40	612,66	− 0,64	91,60
THOMSON-CSF	32,04	32,01	209,97	− 0,09	30,15
THOMSON MULTIMED.	27,85	27,90	183,01	+ 0,18	....
TOTAL FINA SA	124,80	127,80	838,31	+ 2,40	118,40
UNIBAIL	135	134,10	879,64	− 0,67	138,60
UNILOG	72	72,30	474,26	+ 0,42	58,10
UNION ASSUR.FDAL	120	120	787,15	....	123
USINOR	12,79	12,85	84,29	+ 0,47	13,14
VALEO	65,50	66,15	433,92	+ 0,99	69,90
VALLOUREC	39	39,05	256,15	+ 0,13	36,50
VIA BANQUE	26,85	26,90	176,45	+ 0,19	26
VIVENDI	74,50	76,30	500,50	+ 2,42	65,85
WORMS (EX.SOMEAL	14,55	14,55	95,44	....	15
ZODIAC EX.DT DIV	188	189,70	1244,35	+ 0,90	184,70

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	137,70	140,50	921,62	+ 2,03	133,40
A.T.T. #	43,50	44,50	291,90	+ 2,30	40
BARRICK GOLD #	17,75	18,08	118,60	+ 1,86	18,46
CROWN CORK ORD.#	21,27	....	....	....	20,11
DE BEERS #	23,90	23,50	154,15	− 1,67	23,50
DU PONT NEMOURS	58,45	59	387,01	+ 0,94	58,95
ERICSSON #	42,03	42,61	279,50	+ 1,38	32
FORD MOTOR #	51,55	....	....	....	49,15
GENERAL ELECT. #	128,50	....	....	....	114,30
GENERAL MOTORS #	66,30	....	....	....	59,85
HITACHI #	11,40	11,65	76,42	+ 2,19	9
I.B.M # ■	92	93,05	610,37	+ 1,14	85,50
ITO YOKADO #	73	72,80	477,54	− 0,27	67,40
MATSUSHITA #	23,39	22,65	148,57	− 3,16	18,67
MC DONALD'S #	44,20	44	288,62	− 0,45	39
MERCK AND CO #	73,15	74,35	487,70	+ 1,64	72,15
MITSUBISHI CORP.	7	7,11	46,64	+ 1,57	6,65
MORGAN J.P. #	126,90	....	....	....	109
NIPP. MEATPACKER	11,67	....	....	....	11,38
PHILIP MORRIS #	24,02	23,64	155,07	− 1,58	22,61
PROCTER GAMBLE	103	103	675,64	....	93,40
SEGA ENTERPRISES	17,20	17	111,51	− 1,16	17,09
SCHLUMBERGER #	60	59,80	392,26	− 0,33	54,20
SONY CORP. #	166	165,30	1084,30	− 0,42	134
SUMITOMO BANK #	15,20	15	98,39	− 1,32	14,19

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 10 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 23**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	13,01	85,34	− 2,18
AB SOFT	8,70	57,07	....
ALPHAMEDIA	9,95	65,27	− 0,50
ALPHA MOS	3,15	20,66	....
ALTAMIR & CI	134	878,98	....
APPLIGENE ON	1,75	11,48	+ 1,16
ASTRA	1,33	8,72	− 1,48
ATN	5,50	36,08	− 7,56
AVENIR TELEC	100	655,96	+ 7,30
BELVEDERE	65	426,37	+ 0,62
BIODOME #	15,10	99,05	− 2,89
BVRP EX DT S	46,89	307,58	− 0,02
CAC SYSTEMES	7,77	50,97	− 0,26
CEREP	14	91,83	− 6,60
CHEMUNEX #	0,58	3,80	− 3,33
COIL	38	249,26	....
CRYO INTERAC	25,61	167,99	− 1,12
CYBER PRES.P	20	131,19	+ 10,19
CYRANO #	5,69	37,32	+ 3,45
DESK #	12	78,71	+ 8,99
DESK BS 98 ♦	0,01	0,07	....
DMS #	9,60	62,97	+ 4,35
DURAND ALLIZ	5,33	34,96	− 1,30
DURAN DUBOI	87,10	571,34	− 1,02
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	13,75	90,19	+ 14,58
ESKER	29,55	193,84	− 3,11
EUROFINS SCI	75,10	492,62	+ 0,13
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	142,60	935,39	− 1,66
FABMASTER #	12,80	83,96	+ 6,67
FI SYSTEM #	139	911,78	+ 3,81
FLOREANE MED	8,01	52,54	....
GENERIX #	47,50	311,58	+ 1,28
GENESYS #	22	144,31	− 0,90
GENSET	32,51	213,25	+ 7,29
GROUPE D #	17,80	116,76	....
GUILLEMOT #	71,50	469,01	− 0,56
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	....
HF COMPANY	74,50	488,69	....
HIGH CO.	48,80	320,11	+ 1,67
HOLOGRAM IND	39,85	261,40	+ 0,89
IGE + XAO	5,25	34,44	− 0,94
ILOG #	9,51	62,38	− 1,14
IMECOM GROUP	3,51	23,02	....
INFOSOURCES	16	104,95	+ 0,63
INFOTEL #	27,90	183,01	− 3,13
INTERCALL #	26,30	172,52	+ 0,77
KALISTO ENTE	27,49	180,32	− 0,04
LEXIBOOK #	18,10	118,73	+ 2,90
JOLIEZ-REGOL	7,51	49,26	− 5,53
JOLIEZ-REGOL ♦	0,42	2,76	....
LACIE GROUP	6	39,36	− 3,54
MEDIDEP #	19,40	127,26	− 0,51
MILLE AMIS #	5,40	35,42	− 10
MONDIAL PECH	7,32	48,02	+ 0,27
NATUREX	9	59,04	− 4,15
OLITEC	70	459,17	+ 0,14
OXIS INTL RG	0,55	3,61	....
PERFECT TECH	17,07	111,97	+ 1,01
PHONE SYS.NE	7,50	49,20	+ 1,35
PICOGIGA	19,40	127,26	+ 2,05
PROSODIE #	146	957,70	+ 3,18
PROLOGUE SOF	36	236,14	+ 0,28
QUANTEL	4,09	26,83	+ 4,87
R2I SANTE	45,90	301,08	− 1,18
RADOUX INTL	41,40	271,57	+ 0,98
RECIF #	20,50	134,47	− 2,29
REPONSE #	23	150,87	....
REGINA RUBEN	8,35	54,77	− 2,34
SAVEURS DE F	19,10	125,29	+ 0,84
SILICOMP #	16	104,95	+ 2,56
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	46,10	302,40	+ 0,17
STACI #	23	150,87	− 0,86
STELAX	0,69	4,53	....
SYNELEC #	14,75	96,75	− 1,67
LA TETE D.L.	1,85	12,14	....
THERMATECH I	27	177,11	− 1,46
TITUS INTERA	28,99	190,16	+ 4,36
TRANSGENE #	24,50	160,71	+ 3,38
TEL.RES.SERV	14,49	95,05	+ 3,50
V CON TELEC	7,69	50,44	− 0,77
WESTERN TELE	7,50	49,20	....

SECOND MARCHÉ

JEUDI 11 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	53,50	350,94	+ 2,88
AIGLE #	95,80	628,41	....
ALGECO #	79	518,21	....
APRIL S.A.#(	107,80	707,12	− 0,19
ARKOPHARMA #	69	452,61	....
ASSUR.BQ.POP ♦	94	616,60	....
ASSYSTEM #	32,20	211,22	− 1,23
BENETEAU CA#	210	1377,51	+ 0,19
BISC. GARDEI ♦	4,67	30,63	....
BOIRON (LY)#	56,50	370,62	− 2,59
BOISSET (LY) ♦	27,10	177,76	....
BOIZEL CHANO	94,80	621,85	+ 3,61
BONDUELLE	18	118,07	− 0,77
BOURGEOIS (L ♦	6	39,36	....
BRICE	57,95	380,13	....
BRICORAMA # ♦	65,85	431,95	....
BRIOCHE PASQ ♦	90	590,36	....
SOLERI	71,80	470,98	+ 0,07
CDA-CIE DES	30,30	198,75	− 2,10
CEGEDIM #	65	426,37	+ 1,56
CERG-FINANCE	105	688,75	− 0,94
CGBI	49,30	323,39	+ 1,65
CLAYEUX (LY) ♦	5,60	36,73	....
CNIM CA#	40	262,38	+ 0,03
COFITEM-COFI ♦	52,50	344,38	....
CIE FIN.ST-H ♦	72	472,29	....
C.A. PARIS I	153	1003,61	....
C.A.ILLE & V	49,50	324,70	....
C.A.LOIRE AT ♦	52,25	342,74	....
C.A.MORBIHAN	49,10	322,07	....
C.A.DU NORD#	89,30	585,77	....
C.A. OISE CC ♦	67,25	441,13	....
C.A.PAS CAL	104,50	685,48	....
C.A.TOULOUSE ♦	77,95	511,32	....
CRCAM TOUR.P ♦	68,80	451,30	....
CROMETAL ♦	49	321,42	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	63	413,25	− 2,25
DAUPHIN ♦	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE ♦	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	71	465,73	+ 0,14
ENTRELEC CB	44,85	294,20	+ 0,34
ENTREPRISE I.	97,85	641,85	+ 0,26
ETAM DEVELOP	32	209,91	+ 0,63
EUROPEENNE C	116	760,91	....
EUROP.EXTINC	45,10	295,84	− 4,04
EXEL INDUSTR	58	380,46	− 1,02
EXPAND S.A.	29,30	192,20	− 2,98
FACTOREM ♦	150	983,94	....
FAIVELEY #	13,20	86,59	....
FINACOR	5,14	33,72	+ 4,90
FINATIS(EX.L ♦	115	754,35	....
FININFO ♦	190	1246,32	....
FLO (GROUPE)	39,40	258,45	− 2,69
FOCAL (GROUP	60,80	398,82	....
FRAIKIN 2# ♦	79,30	520,17	....
GAUTIER FRAN	41,29	270,84	+ 0,71
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	44	288,62	....
GEODIS	71	465,73	....
G.E.P PASQUI ♦	0,66	4,33	....
GFI INDUSTRI	20,35	133,49	− 2,63
GO SPORT ♦	69,40	455,23	....
GPRI FINANCI ♦	23,75	155,79	....
GRAND MARNIE ♦	5510	36143,23	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GUERBET S.A. ♦	21,95	143,98	....
GUY DEGRENNE	28,40	186,29	− 3,40
GUYOMARC H N ♦	56,75	372,26	....
HERMES INTL	121	793,71	....
HYPARLO #(LY	120,10	787,80	− 1,56
I.C.C.# ♦	36,13	237	....
IMMOB.BATIBA	53	347,66	....
IMS(INT.META	9,60	62,97	− 2,04
INFO REALITE	28,50	186,95	− 1,62
INT. COMPUTE ♦	2,71	17,78	....
JET MULTIMED	193,50	1269,28	+ 0,52
LATECOERE # ♦	114	747,79	....
L.D.C. ♦	91,20	598,23	....
LECTRA SYST.	6,75	44,28	+ 0,75
LEON BRUXELL	24,30	159,40	....
LOUIS DREYFU	16,79	110,14	− 1,24
LVL MEDICAL	23,49	154,08	+ 2,13
M6-METROPOLE	299	1961,31	+ 1,70
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	....
MANITOU # ♦	46,50	305,02	....
MANUTAN INTE	57,65	378,16	+ 0,09
MARC ORIAN ♦	94	616,60	....
MARIONNAUD P.	60,50	396,85	− 1,94
MECATHERM #	36,01	236,21	− 0,03
MGI COUTIER	32	209,91	....
MICHEL THIER	144,90	950,48	+ 3,87
NAF-NAF # ♦	12	78,71	....
ALES GPE EX.	21,60	141,69	− 6,09
POCHET ♦	69,20	453,92	....
RADIALL # ♦	84,30	552,97	....
RALLYE(CATHI	77,40	507,71	+ 0,78
REYNOLDS	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,99	150,80	+ 1,50
SABATE SA # ♦	115,80	759,60	....
SEGUIN MOREA	71	465,73	+ 1
SIDERGIE	155,90	1022,64	+ 1,23
SIPAREX (LY)	26,51	173,89	....
SOCAMEL-RESC ♦	20,02	131,32	....
SPORT ELEC S ♦	6,12	40,14	....
STALLERGENES	15,80	103,64	− 0,63
STEF-TFE #	48,90	320,76	− 0,20
SUPERVOX (B) ♦	1,71	11,22	....
SYLEA ♦	51,05	334,87	....
TOUPARGEL (L ♦	13,90	91,18	....
TRANSICIEL #	57,30	375,86	− 1,80
TRIGANO	74	485,41	+ 3,93
UBI SOFT ENT	137,90	904,56	+ 0,58
VIEL ET CIE	24,39	159,99	− 0,25
VILMOR.CLAUS	76,45	501,48	+ 0,13
VIRBAC	58,50	383,73	....
WALTER # ♦	98,60	646,77	....
AFIBEL ♦	36,70	240,74	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	37,74	247,56	− 0,03
BQUE TARNEAU ♦	80	524,77	....
C.A.GIRONDE ♦	95,10	623,82	....
C.A.LOIRE/H. ♦	44,51	291,97	....
C.A. MIDI CC ♦	60,60	397,51	....
C.A. SOMME C	56	367,34	....
CR.AG.SUD RH ♦	55,50	364,06	....
CIDER SANTE	26,45	173,50	....
CODETOUR ♦	82	537,88	....
COFIDUR #	6,21	40,73	....
CORA INDUSTR ♦	32,15	210,89	....
DELACHAUX S ♦	128,10	840,28	....
DELMON INDUS ♦	38,30	251,23	....
DIGIGRAM #	19,85	130,21	+ 3,66
DISTRIBORG G	35	229,58	....
FLAMMARION S ♦	29	190,23	....
GRAVOGRAPH ♦	15,75	103,31	....
GPE GUILLIN	22,95	150,54	− 0,04
JEANJEAN # ♦	12,20	80,03	....
HBS TECHNOLO	37,85	248,28	+ 0,13
HOT.REG.PARI ♦	141	924,90	....
HUREL DUBOIS	137,30	900,63	+ 0,07
IDI ♦	132,90	871,77	....
IMV TECHNOLO ♦	22,30	146,28	....
INTER PARFUM	35,51	232,93	− 0,53
IPO (NS) # ♦	45,80	300,43	....
LABO.PHARMYG ♦	16,90	110,86	....
M.B.ELECTRON ♦	93,30	612,01	....
NSC GPE (NY) ♦	99,95	655,63	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	147	964,26	− 2
ORGASYNTH	13,90	91,18	....
PARIS EXPO ♦	58	380,46	....
PAUL PREDAUL ♦	12,58	82,52	....
PIER IMPORT ♦	9,10	59,69	....
PISC. DESJOY ♦	18,20	119,38	....
PLAST.VAL LO ♦	25,40	166,61	....
REGIONAL AIR ♦	31,50	206,63	....
SECHE ENVIRO	47,60	312,24	− 0,31
SERVICES ET ♦	62,50	409,97	....
SICAL ♦	27,98	183,54	....
SMOBY (LY) #	43,01	282,13	− 2,14
SODICE EXP.(♦	115,40	756,97	....
SOFIBUS ♦	50,45	330,93	....
SOGEPAG(PARC ♦	36,15	237,13	....
SOLVING # ♦	109	714,99	....
S.T. DUPONT	10,78	70,71	+ 0,37
STEDIM #	45	295,18	− 0,88
SURCOUF # ♦	16,05	105,28	....
SYLIS #	127,80	838,31	....
TEAMLOG # ♦	57	373,90	....
THERMADOR GP.	45	295,18	+ 0,90
THERMOCOMPAC ♦	13,20	86,59	....
UNION FIN.FR	130	852,74	....
VRANKEN MONO.	51	334,54	− 0,68
VULCANIC # ♦	43,90	287,97	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 10 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	Valeurs unitaires★ francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,70	175,14	09/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,76	182,09	09/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	123,36	809,19	10/11
BNP ACTIONS FRANCE	169,44	1111,45	10/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	112,73	739,46	10/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	41,57	272,68	10/11
BNP ACTIONS MONDE	191,58	1256,68	10/11
BNP ACTIONS PEA EURO	203,31	1333,63	10/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	30,90	202,69	10/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	33,64	220,66	10/11
BNP MONÉ COURT TERME	2310,04	15152,87	10/11
BNP MONÉTAIRE C	874,74	5737,92	10/11
BNP MONÉTAIRE D	805,17	5281,57	10/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12731,42	83512,64	10/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11637,24	76335,29	10/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1785,33	11711	10/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144132,25	945445,58	10/11
BNP OBLIG. CT	166,59	1092,76	10/11
BNP OBLIG. LT	34,57	226,76	10/11
BNP OBLIG. MONDE	181,03	1187,48	10/11
BNP OBLIG. MT C	141,82	930,28	10/11
BNP OBLIG. MT D	135,03	885,74	10/11
BNP OBLIG. REVENUS	165,22	1083,77	10/11
BNP OBLIG. SPREADS	169,63	1112,70	10/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1826,80	11983,02	10/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,37	920,77	10/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	201,62	1322,54	09/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	439,17	2880,77	09/11
NORD SUD DÉVELOP. D	373,67	2451,11	09/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	71,46	468,75	10/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	18,36	120,43	10/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,74	267,24	10/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	49,08	321,94	10/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	46,60	305,68	10/11
ÉCUR. EXPANSION C	13617,57	89325,40	10/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,13	256,68	10/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	56,15	368,32	10/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,48	1374,10	10/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,98	1239,63	10/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C.	159,23	1044,48	10/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	279,66	1834,45	10/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,48	186,82	10/11
GÉOPTIM C	2119,19	13900,98	10/11
HORIZON C	523,90	3436,56	10/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,29	100,30	10/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,63	240,28	10/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,49	213,12	10/11
ÉCUR. VITALITÉ C	42,78	280,62	10/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	45,95	301,41	10/11
ATOUT ASIE	24,64	161,63	10/11
ATOUT CROISSANCE	362,21	2375,94	10/11
ATOUT FONCIER	311,01	2040,09	10/11
ATOUT FRANCE EUROPE	207,42	1360,59	10/11
ATOUT FRANCE MONDE	49,78	326,54	10/11
ATOUT FUTUR C	212,05	1390,96	10/11
ATOUT FUTUR D	196,65	1289,94	10/11
ATOUT SÉLECTION	104,91	688,16	10/11
COEXIS	318,68	2090,40	10/11
DIÈZE	438,09	2873,68	10/11
EURODYN	579,49	3801,21	10/11
INDICIA EUROLAND	122,30	802,24	09/11
INDICIA FRANCE	441,96	2899,07	09/11
INDOCAM CONVERT. C	252,57	1656,75	10/11
INDOCAM CONVERT. D	223,29	1464,69	10/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1851,33	12143,93	09/11
INDOCAM HOR. EUR. C	184	1206,96	10/11
INDOCAM HOR. EUR. D	162,40	1065,27	10/11
INDOCAM MULTI OBLIG	151,10	991,15	10/11
INDOCAM ORIENT C	38,78	254,38	09/11
INDOCAM ORIENT D	34,59	226,90	09/11
INDOCAM UNIJAPON	210,95	1383,74	10/11
INDOCAM STR. 5-7 C	316,52	2076,24	10/11
INDOCAM STR. 5-7 D	216,65	1421,13	10/11
MONÉDYN	1574,88	10330,54	09/11
MONÉ.J C	1921,05	12601,26	11/11
MONÉ.J D	1778,03	11663,11	11/11
OBLIFUTUR C	91,78	602,04	10/11
OBLIFUTUR D	81,63	535,46	10/11
ORACTION	211,05	1384,40	10/11
REVENU-VERT	172,82	1133,62	10/11
SÉVÉA	18,50	121,35	09/11
SYNTHÉSIS	3118	20452,74	10/11
UNIVERS ACTIONS	62,05	407,02	10/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,04	1213,78	11/11
UNIVAR C	199,96	1311,65	11/11
UNIVAR D	183,04	1200,66	11/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,20	250,58	10/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	306,03	2007,43	04/11
MASTER ACTIONS	46,72	306,46	08/11
MASTER OBLIGATIONS	28,34	185,90	08/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,95	137,42	09/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,39	133,75	09/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,39	127,19	09/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,50	121,35	09/11
OPTALIS EXPANSION C	18,94	124,24	09/11
OPTALIS EXPANSION D	18,85	123,65	09/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,27	113,28	09/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,13	105,81	09/11
PACTE SOL. LOGEM.	79,59	522,08	09/11
PACTE VERT T. MONDE	81,98	537,75	09/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	36,51	239,49	10/11
FRANCIC PIERRE	31,32	205,45	10/11
EUROPE RÉGIONS	51,70	339,13	10/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,94	1108,17	11/11
AURECIC	87,74	575,54	10/11
CAPITAL AVENIR	323,90	2124,64	10/11
CICAMONDE	33,58	220,27	10/11
CONVERTICIC	75,92	498	10/11
EPARCIC	796,26	5223,12	11/11
EUROCIC LEADERS	447,52	2935,54	10/11
MENSUELCIC	1454,02	9537,75	10/11
OBLICIC MONDIAL	667,18	4376,41	10/11
OBLICIC RéGIONS	176,82	1159,86	10/11
RENTACIC	24,31	159,46	10/11
SECURICIC	366	2400,80	11/11
SECURICIC D	330,77	2169,71	11/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219,50	1439,83	10/11
LION 20000 C/3 11/06/99	918,74	6026,54	10/11
LION 20000 D/3 11/06/99	819,70	5376,88	10/11
SICAV 5000	179,27	1175,93	10/11
SLIVAFRANCE	308,19	2021,59	10/11
SLIVARENTE	39,05	256,15	10/11
SLIVINTER	182,70	1198,43	10/11
TRILION	752,61	4936,80	10/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	203,59	1335,46	10/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	200,35	1314,21	10/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	185,66	1217,85	10/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	182,10	1194,50	10/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	176,76	1159,47	10/11
ACTILION PRUDENCE C *	170,42	1117,88	10/11
ACTILION PRUDENCE D *	167,05	1095,78	10/11
LION ACTION EURO	97,55	639,89	10/11
LION PEA EURO	99,09	649,99	10/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	23,09	151,46	10/11
CM FRANCE ACTIONS	37,86	248,35	10/11
CM MID. ACT. FRANCE	29,20	191,54	10/11
CM MONDE ACTIONS	368,19	2415,17	10/11
CM OBLIG. LONG TERME	103,22	677,08	10/11
CM OPTION DYNAM.	31,68	207,81	10/11
CM OPTION ÉQUIL.	50,83	333,42	10/11
CM OBLIG. COURT TERME	151,12	991,28	10/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	309,05	2027,24	10/11
CM OBLIG. QUATRE	163,34	1071,44	10/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,96	117,81	10/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	90,87	596,07	10/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3284,62	21545,69	08/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	70,11	459,89	09/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	140,39	920,90	10/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	320,85	2104,64	10/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,45	1931,47	11/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	217,66	1427,76	09/11
STRATÉGIE RENDEMENT	326,85	2144	09/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,76	175,53	10/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,52	173,96	10/11
AMPLITUDE EUROPE C	37,48	245,85	10/11
AMPLITUDE EUROPE D	36,61	240,15	10/11
AMPLITUDE MONDE C	261,25	1713,69	10/11
AMPLITUDE MONDE D	239,31	1569,77	10/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	25,24	165,56	10/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	24,87	163,14	10/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	47,46	311,32	10/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	116,84	766,42	10/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	34,50	226,31	10/11
GÉOBILYS C	107,60	705,81	10/11
GÉOBILYS D	100,10	656,61	10/11
INTENSYS C	19,21	126,01	10/11
INTENSYS D	17,13	112,37	10/11
KALEïS DYNAMISME C	234,76	1539,92	10/11
KALEIS DYNAMISME D	231,46	1518,28	10/11
KALEïS ÉQUILIBRE C	199,65	1309,62	10/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	196,54	1289,22	10/11
KALEïS SÉRÉNITÉ C	183,13	1201,25	10/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	179,63	1178,30	10/11
LATITUDE C	23,96	157,17	10/11
LATITUDE D	20,87	136,90	10/11
OBLITYS D	103,29	677,54	10/11
PLÉNITUDE D PEA	45,87	300,89	10/11
POSTE GESTION C	2420,76	15879,14	10/11
POSTE GESTION D	2264,05	14851,19	10/11
POSTE PREMIÈRE SI	6596,10	43267,58	10/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39070,62	256286,47	10/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8335,01	54674,08	10/11
REVENUS TRIMESTR. D	788,12	5169,73	10/11
THÉSORA C	168,51	1105,35	10/11
THÉSORA D	145,21	952,52	10/11
TRÉSORYS C	43683,59	286545,57	10/11
SOLSTICE D	359,27	2356,66	10/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,57	548,18	10/11
POSTE EUROPE D	80,88	530,54	10/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	179,56	1177,84	10/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,40	1137,43	10/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	158,09	1037	10/11
CADENCE 2 D	156,46	1026,31	10/11
CADENCE 3 D	156,35	1025,59	10/11
INTEROBLIG C	51,89	340,38	10/11
INTERSÉLECTION FR. D	81,90	537,23	10/11
SÉLECT DÉFENSIF C	184,35	1209,26	10/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	248,90	1632,68	10/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	168,68	1106,47	10/11
SÉLECT PEA 3	165,78	1087,45	10/11
SG FRANCE OPPORT. C	451,81	2963,68	10/11
SG FRANCE OPPORT. D	424,74	2786,11	10/11
SOGENFRANCE C	508,37	3334,69	10/11
SOGENFRANCE D	459,66	3015,17	10/11
SOGEOBLIG C	102,94	675,24	10/11
SOGÉPARGNE D	44,61	292,62	10/11
SOGEPEA EUROPE	252,72	1657,73	10/11
SOGINTER C	75,61	495,97	10/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,01	111,58	09/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	52,74	345,95	09/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	44,20	289,93	09/11
DÉCLIC BOURSE PEA	54,97	360,58	09/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,60	108,89	09/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,60	115,45	09/11
DÉCLIC PEA EUROPE	20,84	136,70	09/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	68,53	449,53	09/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1211--0017-0 WAS LMQ1211-17 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:21 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0480 Lcp:700 CMYK

SCIENCES **D'Aristote à Goethe en passant par Geoffroy Saint-Hilaire, les plus grands esprits se sont attachés, en vain, à résoudre l'énigme de l'apparition des premiers vertébrés. ● LES TISSUS MOUS se fossilisent très mal et les restes des ancêtres de vertébrés, qui n'étaient pas encore dotés d'os, sont donc quasiment inexistants. ● LA COMPARAISON avec les vertébrés actuels qui semblent les plus primitifs, des poissons, est donc la seule solution. Elle reste, faute de données concrètes, largement du domaine de l'approximation. ● LA DÉCOUVERTE récente, en Chine du Sud, de deux fossiles datant du précambrien, permet aux chercheurs de confirmer leurs théories selon lesquelles les premiers vertébrés ressemblaient à l'amphioxus, un petit animal marin actuel dépourvu de crâne et de cartilage, proche de la lamproie et de la myxine.**

Des paléontologues « pêchent » en Chine les plus vieux vertébrés connus

Découverts dans des sédiments datant du précambrien, les fossiles de deux petits « poissons » fournissent quelques éléments pour étayer les théories sur l'apparition des premiers vertébrés, l'une des questions les plus ardues et les plus anciennes posées à la biologie

***« NON,** les deux poissons fossiles retrouvés en Chine ne sont pas les ancêtres de tous les vertébrés. »* Depuis une semaine, Philippe Janvier, paléontologue au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), ne cesse de faire la même réponse aux journalistes qui l'assaillent *« même depuis le fin fond de l'Iowa »*, intrigué autant qu'amusé par leur intérêt subit pour ces bestioles d'apparence si anodine. Spécialiste des vertébrés

nature & le Monde EL PAIS

anciens, Philippe Janvier a rédigé le commentaire accompagnant la description, dans l'édition du 4 novembre de l'hebdomadaire scientifique *Nature*, de *Myllokunmingia fengjiaoa* et d'*Haikouichthys ercaicunensis*. Son article replace les deux spécimens dans l'arbre généalogique de cette famille à laquelle nous appartenons.

Certes, leur âge – 540 millions d'années – en fait les plus anciens vertébrés connus. Mais l'analyse de leurs caractères morphologiques suggère qu'il existe encore quelques chaînons manquants les reliant à l'hypothétique ancêtre commun. Hypothétique parce que, faute de fossiles appartenant à des strates suffisamment anciennes, les paléontologues et les anatomistes en sont encore réduits à imaginer la forme qu'auraient revêtu les premiers vertébrés.

UNE QUÊTE ANCIENNE

« Les deux fossiles chinois ressemblent à certaines de ces reconstructions, mais diffèrent complètement de certaines autres », indique Philippe Janvier, qui conclut son article par une question stimulante : cette coïncidence est-elle due au fait *« que ces reconstructions théoriques du vertébré ancestral étaient partiellement exactes, ou prêtons-nous une attention particulière aux fossiles qui ressemblent aux reconstructions que nous avons à l'esprit »* ? En d'autres termes, la théorie attirerait l'œil des spécialistes sur certaines formes. C'est parfois justifié. *« Si on avait eu l'idée que les oiseaux dérivaient des dinosaures avant la découverte d'Archeoptéryx* [qui nous a soufflé cette hypothèse], *le modèle théorique aurait probablement ressemblé à l'animal réel »*, reconnaît Philippe Janvier. Mais certains animaux atypiques défient les classifications. Tel *Pikaia*, découvert au Canada, dans le schiste de Burgess, dont la caudale rappelle les vertébrés, les petites pattes les arthropodes, et qui est, au total, si déroutant que certains en avaient même fait un parent des vers plats !

La quête du vertébré primordial est ancienne. Goethe lui-même y apporta sa pierre après une promenade dans le cimetière juif de Venise, où, tombant sur un crâne de mouton, il eut l'intuition que celui-ci était formé à partir de vertèbres. Sa « théorie » connut une fortune diverse, tantôt discréditée, tantôt reprenant du poil de la bête, notamment avec les récentes découvertes de la génétique du développement, qui décrivent nombre de processus segmentaires. Mais il y a loin du mouton aux premiers poissons, et les scientifiques ont trouvé d'autres raccourcis pour imaginer ces lointains ancêtres.

Traditionnellement, on part de l'amphioxus, un animal marin actuel dépourvu de crâne et de cartilage, qui appartient à un groupe frère des vertébrés. On mêle ses caractères à ceux de la lamproie à l'état larvaire. *« En combinant les deux, on arrive généralement à des choses impossibles à tester »*, note Philippe Janvier, sortant de sa bibliothèque quelques planches anatomiques qui décrivent ces chimères. Souvent, le vertébré primordial – toujours aquatique – ressemble à un têtard fusiforme. Mais, parfois, les auteurs font preuve de plus d'inventivité, aboutissant par exemple à une sorte de réplique de dirigeable. *« Cet Hindenbourg affublé d'une paire de nageoires, proposé en 1984, a amusé tout le monde »*, même si sa structure segmentaire n'est pas forcément aussi farfelue, précise Philippe Janvier. L'exercice est réjouissant, mais de peu de portée scientifique. Le juge de paix en la matière reste le fossile.

EXPLOSION CAMBRIENNE

Les deux poissons chinois constituent, à cet égard, une découverte exceptionnelle mais guère encourageante. Ils confirment que, chez les vertébrés, le cartilage est d'abord apparu. Sa minéralisation en os a ensuite été suivie de celles du derme – en carapace – et de la mâchoire. Ce qui laisse supposer *a contrario* que leurs ancêtres étaient plus mous encore, et que leur empreinte aura été difficile à conserver dans les strates argileuses.

La pêche au poisson ancestral sera d'autant plus incertaine que les sites anciens restent peu nombreux. Hormis celui de Burgess, popularisé par Stephen Jay Gould dans son livre *La vie est belle* (Seuil, 1998, 480 p., 54 F, 8,23 €), et celui de Cheng'jiang – qui avait été découvert au début du siècle par le service géologique d'Indochine lors de l'établissement d'une ligne de chemin de fer, avant d'être « redécouvert » après-guerre par les Chinois –, on en trouve fort peu dont le sous-sol n'ait été chamboulé depuis le cambrien. C'est pourtant cette période, témoin d'un extrême foisonnement animal – ne parle-t-on pas de l'explosion cambrienne ? –, qui constitue, assure Philippe Janvier, *« le grand défi du XXIe siècle pour la paléontologie »*.

Hervé Morin

Le plus ancien des vertébrés connus

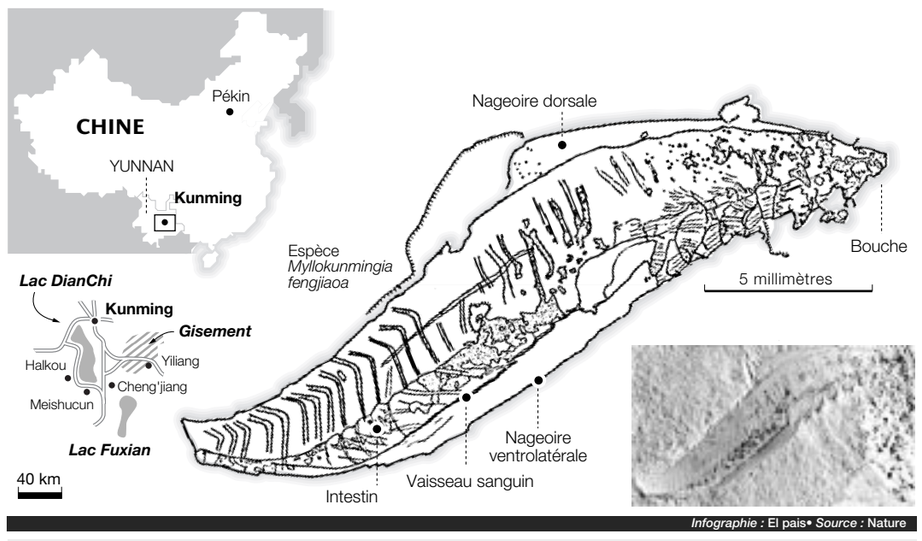

Infographie : El pais• *Source :* Nature

Le site de Cheng'jiang, dans la province du Yunnan, découvert au début du siècle par des géologues français, a livré de nombreux fossiles du cambrien. *Myllokunmingia* et *Haikouichthys*, vieux de 540 millions d'années environ, sont les plus anciens vertébrés jamais observés. Ces poissons, probablement piégés lors d'un éboulement sous-marin, ont été rapidement décomposés par des bactéries anaérobies (vivant sans oxygène), laissant sur les feuillets d'argile une fine empreinte de carbone. L'image est si fidèle que les paléontologues ont coutume de passer les spécimens à la photocopieuse pour s'échanger leurs premières analyses.

Deux petits fossiles vieux de 540 millions d'années

LA DÉCOUVERTE de deux animaux fossiles qui ressemblent à des poissons fait remonter au précambrien l'origine des vertébrés. Ces fossiles rappellent les lamproies et les myxines d'aujourd'hui. Ce qui veut dire que ce sont des vertébrés parfaitement évolués.

Vieux de 540 millions d'années, ils distancent pourtant de 65 millions d'années les plus anciens vertébrés fossiles connus de façon certaine. Un laps de temps équivalant à celui qui s'est écoulé entre la fin des dinosaures et l'époque actuelle. Cela signifie que les vertébrés ont une très longue histoire secrète, qui renvoie dans un passé beaucoup plus lointain qu'on ne l'imaginait. Ces animaux, décrits dans l'édition du 4 novembre de l'hebdomadaire scientifique *Nature* par Simon Conway Morris, de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne), et par Degan Shu et son équipe chinoise de l'université du Nord-Ouest, à Xi'an, proviennent de la faune fossile du Cheng'jiang, en Chine du Sud. Ils constituent un instantané de la vie marine au cours de la première apparition des organismes multicellulaires sur la Terre.

La faune fossile du Cheng'jiang est (bien qu'un peu plus ancienne) très semblable à celle des schistes de Burgess, dans l'Ouest canadien. Comme dans ce site rendu célèbre par Stephen Jay Gould, la faune du Cheng'jiang a été préservée par les boues sous-marines qui ont recouvert son habitat du fond des mers. L'un de ces deux nouveaux fossiles, qui a pour nom *Myllokunmingia fengjiaoa*, est long d'à peine 25 millimètres. Il porte l'empreinte de muscles semblables à ceux des poissons ; d'une branchie ; d'une structure de soutien du nom de notocorde (l'ancêtre de la colonne vertébrale) ; d'une nageoire dorsale et de deux autres nageoires situées le long du ventre ; et peut-être même celle d'une cavité où se logeait le cœur. Les chercheurs estiment que *Myllokunmingia* est un vertébré des plus primitifs : seules les myxines, qui ont survécu jusqu'à nos jours, le sont davantage.

Le second de ces deux fossiles, *Haikouichthys ercaicunensis*, est plus intéressant encore. Il est, lui aussi, de petite taille (moins de 30 millimètres de long, encore que son extrémité postérieure n'ait pas été conservée) et possède une nageoire dorsale ; mais, à la différence de *Myllokunmingia*, cette nageoire est soutenue par des rayons. Il présente des branchies et des muscles, ainsi qu'un enchevêtrement de structures à l'avant du corps qu'on interprète comme étant l'empreinte des cavités nasales, des oreilles et des yeux. Il est, à bien des égards, exactement semblable à la lamproie moderne, bien qu'il lui manque les parties buccales suceuses (liées au mode de vie parasitaire de ce vertébré aujourd'hui).

La présence d'ancêtres de la lamproie très loin dans l'ère cambrienne signifie que la première apparition des vertébrés remonte encore plus loin. Par ailleurs, l'existence à cette époque de *Myllokunmingia*, dont le développement est plus avancé que celui d'une myxine moderne, implique que la famille des myxines s'est détachée de la branche des vertébrés au tout début du cambrien, ou même avant.

H. G.

Une origine incertaine, fondée sur des données rares et fragiles

L'ORIGINE des organismes qui possèdent une colonne vertébrale – ou vertébrés –, dont nous sommes, est l'une des questions les plus anciennes et les plus ardues que pose la biologie. La raison en est que les vertébrés diffèrent à ce point de tous les autres organismes qu'établir des liens a, historiquement, relevé largement de l'approximation. Au cours des siècles, les scientifiques ont défendu l'idée que les vertébrés étaient nés de toutes sortes d'espèces non vertébrées. Le problème a piégé les plus grands esprits, et Aristote s'est penché sur cette question qui a aussi troublé l'immense intelligence de Goethe.

Au début du XIXe siècle, le grand savant français Etienne Geoffroy Saint-Hilaire pensait que les vertébrés étaient un peu comme des homards – mais à l'envers – ou, peut-être, comme des calamars (en les pliant en deux). Mais les conceptions de Geoffroy étaient plus esthétiques qu'évolutionnistes, Darwin ne devant publier ses travaux qu'un demi-siècle plus tard.

Le biologiste allemand Anton Dohrn (1840-1909), fondateur du centre zoologique de Naples qui porte son nom, croyait quant à lui que les vertébrés provenaient de vers segmentés (annélides). Le Hollandais Ambrosius Hubrecht (1853-1915) estimait, pour sa part, qu'ils avaient tous pour origine des vers némertes (non segmentés), une théorie qui a encore ses adeptes. En Amérique, William Patten (1861-1932) les pensait issus des araignées. Quant au combatif physiologiste britannique Walter Gaskell (1847-1914), il n'a cessé de défendre l'idée que nous descendions tous du homard. Mais, à la différence de Saint-Hilaire, il ne jugeait pas utile de le retourner.

La question est à ce point difficile que certains de ses spécialistes s'en sont détournés pour consacrer leur énergie à des tâches moins ingrates. William Bateson a réhabilité les travaux de Mendel sur la génétique et Thomas Hunt Morgan a fondé un laboratoire qui travaille également sur la génétique – celle de la mouche drosophile, plus précisément. Tous deux sont ainsi devenus les précurseurs directs du projet actuel sur le génome humain. Comme souvent, cependant, les véritables avancées s'opèrent dans l'ombre. C'est ainsi que, dans les années 1860, un jeune Russe du nom d'Alexandre Kovalevski (1840-1901) fit la stupéfiante découverte que les plus proches parents invertébrés des vertébrés sont deux modestes organismes marins. Cela lui assurera l'immortalité dans le domaine zoologique.

Les vertébrés incluent tous les animaux qui, dans la vie quotidienne, nous sont familiers, qu'ils soient chiens ou dinosaures. Mais la plupart d'entre eux sont des poissons. Longtemps, les zoologistes ont considéré la myxine et la lamproie comme les vertébrés les plus primitifs parce qu'à la différence des autres, il leur manque des mâchoires. La myxine est peut-être le plus primitif des deux, car elle ne supporte pas l'eau douce, signe que ses ascendants n'ont jamais quitté l'océan ancestral.

> Le physiologiste Walter Gaskell n'a cessé de défendre l'idée que nous descendions tous du homard

Par ailleurs, tous les vertébrés possèdent, par définition, une colonne vertébrale. Elle apparaît d'abord comme une structure simple du nom de notocorde, axe tissulaire allant de la nuque à l'extrémité de la queue. La notocorde se compose pour l'essentiel d'une gaine formée d'un solide tissu conjonctif. Chez la plupart des vertébrés, elle est entourée, bien avant la naissance ou l'éclosion de l'œuf, des os de la colonne vertébrale qui finira par la remplacer tout entière. La myxine, dont la notocorde reste en l'état d'un bout à l'autre de la vie, fait exception. C'est cette notocorde qui a permis à Kovalevski de situer les vertébrés dans la nature.

Le savant russe s'intéressait à l'amphioxus, petit animal marin transparent qui ressemble à un poisson et vit sur les côtes sablonneuses du monde entier. A la différence du poisson, cependant, l'amphioxus n'a pas de boîte crânienne, pas vraiment de cerveau, pas d'yeux ni d'oreilles véritables, pas de nageoires allant par deux. Au XVIIIe siècle, il était considéré comme un mollusque. Mais Kovalevski a su voir que, à la différence des mollusques, l'amphioxus possède une notocorde qui révèle sa ressemblance avec les vertébrés du point de vue de l'évolution. Il a également montré que des outres marines du nom d'ascidies ont des larves indépendantes pourvues d'une notocorde, ce qui les rapproche des vertébrés. Plus d'un siècle d'études ont confirmé les travaux de Kovalevski. Rares sont ceux qui contestent, aujourd'hui, l'idée que les vertébrés sont nés du groupe comprenant l'amphioxus et la figue de mer, sans rapport aucun avec les vers, araignées et autres crustacés...

L'ennui, c'est que l'étude des fossiles ne nous apprend pas grand-chose sur l'apparition des premiers vertébrés, à l'époque où ils ont évolué à partir d'organismes qui pourraient ressembler à l'amphioxus. Seuls, en effet, les tissus durs – os ou émail – fossilisent bien. Mais l'os n'est apparu qu'il y a 500 millions d'années chez certains poissons à carapace qui étaient déjà des vertébrés reconnaissables. Ni la lamproie, ni la myxine, ni l'amphioxus, ni la figue de mer ne possèdent de tissus durs fossilisables, et il est peu probable que leurs ancêtres en aient eu. Pour retracer leur histoire, il faut donc compter sur les faibles chances de trouver leur empreinte imprimée dans un fin sédiment lui-même fossilisé.

La découverte des premiers frémissements de la vie vertébrée passe par l'observation des roches du début de l'ère cambrienne, il y a 540 millions d'années. Mais les premiers signes avérés de la vie vertébrée – écailles de poissons et fragments d'os isolés – remontent à l'ère ordovicienne, il y a environ 475 millions d'années : des fragments d'os plus anciens pourraient, semble-t-il, provenir de vertébrés, mais ils ne sont pas unanimement acceptés comme tels.

Dans tous les cas, les vertébrés ont évolué avant cette époque. Parmi les fossiles datant de 535 millions d'années découverts dans les schistes de Burgess, dans l'Ouest canadien, il en est un particulièrement rare, baptisé *Pikaïa*. Sa forme de feuille et sa vague ressemblance avec un poisson font qu'il a souvent été apparenté à l'amphioxus. Simon Conway Morris, de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne), a étudié cet organisme pendant plus de vingt ans. Comme l'amphioxus et comme les vertébrés, *Pikaïa* possède des muscles séparés en ensembles segmentaires. Mais, avec le temps, il s'est éloigné de l'amphioxus. Sa tête, par exemple, se divise en deux lobes, porteurs chacun d'un tentacule proéminent – un caractère très peu vertébré. Conway Morris estime pourtant qu'il est sans doute proche de la branche qui mène aux vertébrés.

Il n'en reste pas moins que, pour l'instant, l'existence d'un véritable vertébré aussi ancien n'avait pas été relevée avant les dernières découvertes de Conway Morris, De-gan Shu et leurs équipes sur le site chinois de Cheng'jiang. Un autre organisme de la faune de cette région, du nom de *Cathaymyrus*, pourrait ressembler à l'amphioxus, mais ce point de vue est contesté. Il en est de même de l'éventuel apparentement aux vertébrés de *Yunnanozoon*, également issu du Cheng'jiang.

Henry Gee

★ Henry Gee est l'auteur de *Search of Deep Time,* publié aux éditions Free Press, New York, 1999, 25 $ (24 €, 157,6 F).

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde,* d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature.* Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

LeMonde Job: WMQ1211--0018-0 WAS LMQ1211-18 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0481 Lcp:700 CMYK

L'AS Monaco échappe au malaise des favoris en s'imposant à Nancy

Première défaite d'Auxerre à domicile

UNE ÉTRANGE fébrilité s'est emparée des favoris du championnat de France de football. L'AJ auxerroise a profité un moment de ces soubresauts pour s'emparer de la première place, mais, à peine rattrapés par la gloire, les Bourguignons ont cédé à leur tour à la nervosité. Jusque-là intraitables à domicile (sept matches, sept victoires), les joueurs de Guy Roux rétrogradent à la troisième place après avoir été vaincus (0-1), mercredi 10 novembre, par Troyes, qui restait sur sept revers de rang à l'extérieur...

Au terme de cette quinzième journée, l'Olympique lyonnais conserve la tête du classement grâce à son match nul (1-1) obtenu à Saint-Etienne lors d'un derby qui a ranimé passions et rancœurs entre supporteurs des deux équipes. *« C'est un bon résultat pour nous »*, a estimé l'entraîneur de l'OL, Bernard Lacombe. Le même résultat (1-1) a beaucoup moins convaincu Rolland Courbis. A juste titre, d'ailleurs, puisque ses Marseillais ont encore déçu au Stade-Vélodrome, devant Nantes (1-1). *« Onze points perdus à la maison, c'est énorme »*, a conclu Courbis, dont l'équipe lambine en septième position.

Le champion de France ne va guère mieux. Les Bordelais ont été copieusement dominés au Havre (3-0). Dans la série des nantis au tapis, le Paris-Saint-Germain a donné sa contribution en s'inclinant (2-3) à Lens. Tous ces déboires font l'affaire de l'AS Monaco , qui l'a emporté (2-1) à Nancy, ce qui permet à l'équipe de la Principauté de s'installer au deuxième rang avec un match en moins. *« Nous avons été fébriles »*, a diagnostiqué l'entraîneur monégasque, Claude Puel, comme pour mieux repousser toute euphorie.

Le championnat de France de football de D1

15e JOURNÉE

Marseille-Nantes	1-1
Auxerre-Troyes	0-1
Nancy-Monaco	1-2
Le Havre-Bordeaux	3-0
Lens-Paris-SG	3-2
Bastia-Metz	0-0
Montpellier-Rennes	1-2
Saint-Étienne-Lyon	1-1
Sedan-Strasbourg	2-1

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Lyon	28	15	8	4	3	+ 8	=	GGPGN
2 Monaco	27	14	8	3	3	+ 16	▲1	PGGNG
3 Auxerre	26	14	8	2	4	+ 4	▼1	GGGPP
4 Paris-SG	24	15	7	3	5	+ 3	=	NGPGP
5 Bordeaux	23	15	6	5	4	+ 2	=	GGNNP
6 Sedan	23	15	7	2	6	– 2	▲1	PPGNG
7 Marseille	22	15	5	7	3	+ 6	▼1	PPGNN
8 Rennes	22	15	6	4	5	+ 2	▲1	GGNNG
9 Metz	20	15	4	8	3	+ 5	▼1	GGPNN
10 St-Etienne	20	15	5	5	5	– 2	=	GPGPN
11 Bastia	19	15	4	7	4	+ 2	=	PNGNN
12 Lens	19	15	5	4	6	– 5	▲1	GGNNG
13 Troyes	18	15	6	0	9	– 10	▲3	PPPGG
14 Nancy	16	15	4	4	7	0	▼2	NPNGP
15 Nantes	16	15	5	1	9	– 4	=	PPPGN
16 Le Havre	16	15	4	4	7	– 7	▲1	PPGPG
17 Strasbourg	16	15	4	4	7	– 10	▼3	PGPPP
18 Montpellier	12	15	3	3	9	– 8	=	PNPPP

LES CARTONS

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	21
2 Bastia	0	34
3 Montpellier	0	35
16 Auxerre	4	26
17 Paris-SG	4	34
18 Le Havre	7	31

LES ATTAQUES 1 Monaco **30** buts • 2 Bordeaux **24** buts • 3 Paris-SG et Sedan **23** buts.

LES DÉFENSES 1 Lyon et Metz **11** buts • 3 Monaco **14** buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) **11** buts • 2 Simone (Monaco) et Trezeguet (Monaco) **10** buts.

16e JOURNÉE : vendredi 19 novembre : Bordeaux-Saint-Étienne ; Strasbourg-Le Havre ; Rennes-Troyes ; Metz-Montpellier ; Paris-SG-Bastia. samedi 20 novembre : Marseille-Auxerre ; Lyon-Lens ; Monaco-Sedan ; Nantes-Nancy.

Une succession de défaillances techniques altère les éliminatoires de la Coupe de l'America

Le bateau japonais « Asura » a perdu la moitié supérieure de son mât

Les incidents continuent au cours des éliminatoires de la Coupe de l'America dans la baie d'Auckland. Mardi 9 novembre, le défi new-yorkais *Young-America*, dont la coque s'était brisée, avait failli couler. Jeudi 11 novembre, c'est le bateau japonais, *Asura*, qui a cassé son mât. Les avancées technologiques, destinées à gagner du temps, fragilisent de plus en plus les voiliers et les erreurs humaines sont désormais rédhibitoires.

AUCKLAND
correspondance

Bonne affaire pour les fabricants de gréement et d'accastillage maritime. Au bilan des dégâts de la journée : un mât chez les Japonais (d'une valeur estimée à 1,5 million de francs), un tangon de spi pour les Français et une voile d'avant déchirée chez les Australiens... Deux jours après la grave avarie (coque brisée) subie par le Défi new-yorkais *Young-America* (*Le Monde* du 10 novembre), ce fut, jeudi 11 novembre, au tour d'*Asura*, l'un des deux bateaux de Nippon Challenge, de rentrer au port après avoir perdu la moitié supérieure de son mât. L'accident a eu lieu à 14 heures, sous un soleil filtré et dans une mer agitée, avec 22 nœuds de vent montant en rafale bien au-dessus de 25 nœuds, alors que l'agressivité du syndicat japonais depuis le début de ce second round robin suscitait les commentaires admiratifs des observateurs de l'épreuve.

VOILE

Mais cette journée n'aura pas été exceptionnelle tant ces éliminatoires de la Coupe de l'America sont dévastatrices pour les onze bateaux en course. *« Il y a nettement plus de casse qu'en moyenne »*, constate le directeur technique de Prada Challenge, Laurent Esquier, qui participe aux Coupes de l'America depuis 1974. Pour Nippon Challenge, il s'agit de la troisième défaite à mettre au compte de dégâts matériels, même si, dans ce cas particulier, c'est une erreur humaine (les bastaques n'avaient pas été tendues) qui a provoqué cette défaillance technique.

Déjà lors de sa régate contre *Prada*, le voilier japonais avait arraché sa grand-voile après avoir cassé le point d'écoute, un anneau en titane. Au cours du premier round robin, *Nippon-Challenge* avait également explosé un spinnaker et, dans un incident séparé, le tangon de spi s'était détaché, assommant un équipier d'avant. Dans la course précédente, ce fut *6e Sens*, le bateau français, dont les appendices avaient été entièrement refaits, qui perdit le carénage d'une des ailettes du bulbe.

« C'EST COMME DANS LA FORMULE 1 »

En fait le premier round robin, qui s'est déroulé du 18 au 28 octobre, avait déjà été rythmé par les incidents techniques. *America-One*, le bateau du syndicat de San Francisco mené par Paul Cayard, a dû subir trois jours de réparations après une attaque de Denis Conner, à la barre de *Stars-and-Stripes*, et n'a finalement pas pu disputer sa dernière course contre *Young-America* à cause d'une apparente faiblesse du mât. *Be-Happy*, le bateau du syndicat suisse Fast 2000, mené par Marc Pajot, a, lui aussi, dû demander un report de courses de quarante-huit heures en fin de premier round robin pour réparer son tableau arrière dont un gros morceau s'est arraché, emporté par la tension des bastaques (câbles de retenue du mât à l'arrière).

Les mousquetons à ouverture rapide qui servent à libérer l'écoute de spi au bout du tangon se sont acquis une réputation redoutable au cours du premier round. En deux jours de course, ces petites pièces stratégiques ont lâché sur les bateaux des quatre meilleurs challengers (*Prada*, *Young-America*, *America-One et Nippon-Challenge*). Ces accessoires sont fabriqués en titane, un matériau hi-tech, plus léger et plus solide que l'inox, pour gagner quelques fractions de grammes à bord.

« C'est exactement comme dans la formule 1. On ne cesse de repousser les limites technologiques et, quand on est allé trop loin, on fait un petit pas en arrière et on recommence », explique John Bertrand, vainqueur de la Coupe de l'America en 1983. Selon l'ancien skipper australien, *« un grand pas a été franchi depuis 1995. A tous les niveaux, les bateaux sont nettement plus compétitifs qu'il y a quatre ans, mais les voiles et les équipages ont aussi passé un cap »*.

A l'exception de *Prada*, qui peut se féliciter de n'avoir cassé que deux mousquetons, ce sont les challengers les plus audacieux dans leur design (une catégorie à laquelle le Défi suisse appartient), qui ont subi le plus de dégâts. Il faut ajouter à cela les conditions particulièrement éprouvantes du plan d'eau d'Auckland. *« On nous avait dit que cela serait dur et changeant, mais on ne nous avait pas dit à quel point »*, s'est exclamé Ken Read, de *Stars-and-Stripes*, jeudi, au terme d'une journée au cours de laquelle le vent est passé de 7 à 27 nœuds, avec des risées à 31 nœuds.

« Lors de notre première année ici, de retour après San Diego, nous n'avons pas cessé de casser sur les Black Magic », admet Tom Schnakenberg, le patron de l'équipe de design de *Team-New-Zeland*, qui estime qu'une mauvaise connaissance du terrain explique en partie ce nombre très élevé d'avatars. *Prada* en est, pour sa part, à sa troisième saison sur place, et semble bénéficier de cette évidente acclimatation.

« La casse fait partie du jeu et, croyez-moi, vous n'avez encore rien vu », prédit Peter Gilmour, le skipper de *Nippon-Challenge*. Si la jauge Class America, inaugurée en 1992, a vraiment été développée en 1995, cette nouvelle édition de la Coupe de l'America a de toute évidence poussé bien plus loin encore les limites de la technologie. Comme le dit Laurent Esquier, *« les bateaux ne sont pas fragiles, ils sont à la limite. Et ils sont tellement étudiés qu'ils ne souffrent pas une faute d'utilisation »*. Ni une vague de travers.

Florence de Changy

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Marco Pantani a été mis en examen** par le parquet de Turin, a annoncé, mercredi 10 novembre, son équipe, la Mercatone-Uno, dans un communiqué. Le coureur italien devait comparaître, jeudi 11 novembre, pour « fraude sportive », dans le cadre de l'enquête menée autour de l'accident dont il avait été la victime, le 18 octobre 1995 lors de la course Milan-Turin : Pantani avait heurté un véhicule. Lors de son hospitalisation, des examens avaient révélé un hématocrite très élevé (60 %). Le vainqueur du Tour de France 1998 avait également été exclu du Tour d'Italie, le 5 juin, en raison d'un hématocrite supérieur aux normes (50 %).

■ **OLYMPISME : le Canadien Richard Pound dirigera l'Agence mondiale antidopage (AMA)**, qui a été officiellement créée, mercredi 10 novembre à Lausanne (*Le Monde* du 11 novembre). M. Pound, qui est vice-président du Comité international olympique, est un ancien athlète. Le conseil de l'AMA sera composé de dix à trente-cinq membres avec un mandat de trois ans qui pourra être renouvelé deux fois.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 90** effectués mercredi 10 novembre.
Premier tirage : 5, 10, 21, 29, 36, 47, numéro complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 4 661 160F, 710 589 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 136 600 F, 20 824 € ; pour 5 numéros : 6 660 F, 1 015,31 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 302 F, 46,03 € ; pour 4 numéros : 151 F, 23,01 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 30 F, 4,57 € ; pour 3 numéros : 15 F, 2,28 €.
Second tirage : 1, 9, 23, 33, 40, 41, numéro complémentaire : 3. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 69 575 F, 10 606 € ; pour 5 numéros : 8 895 F, 1 356,03 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 314 F, 47,89 € ; pour 4 numéros : 157 F, 23,93 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; pour 3 numéros : 16 F, 2,43 €.

CARNET

DISPARITION

Lester Bowie

Compositeur, trompettiste, cofondateur de l'Art Ensemble Of Chicago

NÉ À FREDERICK, Maryland, le 11 octobre 1941, Lester Bowie, musicien, s'est éteint dans la nuit du 8 novembre à New York, des suites d'un cancer hépatique.

Blouse d'apothicaire, système pileux à la Groucho, pince-nez de chartiste, pince-sans-rire, Lester Bowie, dans l'Art Ensemble Of Chicago, était le jeune homme à la trompette. L'homme qui lançait des fusées au ciel et les laissait mourir en cascade ou murmure étranglé. Cet art de l'extinction d'un timbre remarquablement clair, ce contrôle de lèvres, le génie du fragment, vont bientôt passer pour une faiblesse déguisée. On en vient bien à déconsidérer, dans l'allègre et poignante vitesse d'un Dolphy, des *« phrases maltraitées »*. C'est du même ordre. Lester Bowie s'efface dignement. Juste avant la nostalgie compatissante (au mieux).

Sa génération a voulu sauver l'aventure ; on les remet en place à grand renfort de solfège fliqué. Prenons les choses à l'envers. Le Maryland natal, cela ne dit peut-être rien, mais explique bien des choses. Bowie Lester, c'est celui qu'invite David Bowie sur *Black Tie, White Noise* (1992). Celui dont Wynton Marsalis fait son préféré, *« pour ses idées »*. Dommage qu'il ne le fasse pas pour l'articulation, l'invention, l'outrance à la trompette, leur instrument commun. Bowie Lester, fils de trompettiste professionnel, amant de l'instrument dès cinq ans... Il connut Armstrong avant le service militaire. Passé les divers services religieux et autres prestations scolaires, il a déjà fondé son orchestre en 1957. Un an de Lincoln University après l'uniforme, toutes sortes de « gigs » dans le rhythm'n'blues et le rock qu'il ne lâche jamais. On peut le suivre, jusqu'à près de trente ans, avec Albert King, David Fathead Newman (le ténor de Ray Charles), Fontella Bass, Joe Tex, Rufus Thomas, du sérieux, du velu, des rythmiques de première ligne, la mise en place des intraitables, sinon on vire, tout cela pour dire quoi ?

Pour dire que basculer, en 1966, dans ce qui se trame alors (Black Panther Party, guerre du Vietnam, internationale des révoltes) à Chicago, ce n'est pas rien. C'est un arrachement. Un oubli prométhéen. Et la certitude de n'y rien gagner. D'autant que, dans la journée, Lester Bowie continue d'assurer les arrières en studio, toujours dans le rock et les justesses où l'on ne risque pas de maltraiter grand-chose. Ce qui vous fait, si l'on y réfléchit, une vie musicale bien unie, bien scindée en deux, camp contre camp, tout contre, le reste s'expérimentant nocturnement avec les téméraires : Von Freeman, qui le branche hardiment sur tous les courants sans complexes ; Phillip Wilson, batteur ; Muhal Richard Abrams et son Association For The Advancement Of Creative Musicians (AACM). C'est à l'intérieur de l'AACM qu'il fonde un sous-ensemble que chacun connaît, aime ou repousse comme un OVNI musical, l'Art Ensemble, qui a partie liée avec l'histoire du free jazz en Europe et en particulier en France.

Ajoutons à cette bio-géographie un long séjour à St. Louis, Missouri, la ville fondée par le capitaine Laclède, natif de Lescun, en vallée d'Aspe, où s'ébroua, non moins à la trompette, l'illustre fils du dentiste des beaux quartiers, Miles Davis, on commencera à comprendre. A Chicago, Lester Bowie se lie pour longtemps avec Roscoe Mitchell et Joseph Jarman (anches, principalement), Malachi Favors (basse), puis Don Moye (batterie). Ils inventent la scène bourrée d'instruments, les déguisements et peintures de paix, l'archaïsme postmoderne des représentations, toute image du « jazz » selon la règle en sortant défaite, déconstruite, déboulonnée, bien avant que ce feu d'artifice se trouve vaguement théorisé, puis abandonné par la pensée courante.

Mai 68 les surprend en France. Ils y restent trois ans. C'est l'autre idée du jazz, sa possible sortie. Ils ont comme perdu d'avoir tant gagné. Ce qui n'empêche pas chacun de vivre sa vie, puisque c'est l'essentiel du projet du groupe et de ce qu'il transmet. Bowie va du côté de Shepp, de Sunny Murray, mais aussi du placide Jack DeJohnette. Conduit d'autres groupes. Rejoint les camarades de l'Art Ensemble. Invente un quintet avec Arthur Blythe. Fonde un Brass Fantasy composé donc de cuivres. Un New Organ Ensemble avec Amina Claudine Myers. Rattrape The Leaders (Blythe, Chico Freeman, Kirk Lightsey, Cecil McBee, Don Moye). Toujours ensemble, tous ensemble. Par dépit, par moquerie ou par incapacité, on dit *« libertaire »*. Il y avait de ça. L'idée communaliste du jazz. La polyphonie sans police. Le traité de l'évasion, où l'on déplore que la cage du jazz apprivoisé soit si maltraitée. Les ultimes mises en scène de l'Art Ensemble en France (voir *Le Monde* du 26 octobre 1998) ont une fraîcheur qui déconcerte. Le Lester Bowie Brass Fantasy – tous ses titres sont éloquents – ne put se présenter à Marciac cet été. On le savait malade. Discographie très abondante. Elle peut tenir lieu. A peu près comme une carte postale des *Ménines* de Vélasquez tiendra lieu. Jamais elle ne remplacera le moindre des ratés et des bonheurs éclatants qu'il procurait en scène.

Francis Marmande

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires

– 12 novembre 1969 - 12 novembre 1999.

Micha

Trente ans d'amour !

C'est toujours la première fois.
Poursuivons notre bail emphytéotique.

Chad.

Félicitations

Vanessa,

Bravo et félicitations pour ta réussite.

Nos vœux les plus affectueux pour ta future vie.

Papinou et Maminou.

Décès

– Gabriel Gonnet,
Sylvie Gonnet Rottenberg,
Zoé Gonnet,
sa sœur,
Julien Rottenberg,
son frère,
Les familles Gonnet, Rottenberg, Cournil, Gauthier, Marzlof,
Ses cousins, ses camarades et ceux qui l'ont accompagné dans sa longue maladie,
ont la douleur de faire part de la mort de

Samuel GONNET,
leur enfant, leur frère, leur ami,

survenue le 8 novembre 1999, dans sa treizième année, à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy.

La cérémonie aura lieu le samedi 13 novembre, en l'église Saint-Germain de Pantin, à 10 h 15. (Métro : Eglise-de-Pantin.).

– Françoise Marchesseau
et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Simone MARCHESSEAU,

survenu le 8 novembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale à Hautefage-la-Tour (Lot-et-Garonne).

146, rue du Château,
75014 Paris.

– Joëlle Pingaud,
sa femme,
Fidel et Adélaïde Pingaud,
ses enfants,
Marie-Claude Pingaud,
sa mère,
Bernard Pingaud,
son père, et Françoise Pingaud,
Denis Pingaud,
son frère, et Marion Guy-Grand,
Nathalie Pingaud,
sa belle-sœur,
Pierre, Etienne, Louise et Paul,
ses neveux et nièce,
Ses amis du Larzac,
Ses amis ludologues,
ont la douleur de faire part du décès de

François PINGAUD,

le 10 novembre 1999, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 12 novembre 1999, à 11 heures, à la ferme de La Salvetat et à La Blaquèrerie-La Couvertoirade.

Ni fleurs ni couronnes.
Don à MSF-Amérique centrale.

Souvenirs

– A la mémoire de

Patrice COUSSONNET,
agrégé d'arabe.

Parti depuis dix ans de « l'autre côté du miroir ». Tu es pourtant toujours présent parmi nous.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Cours

Cours particuliers d'informatique à domicile
(Internet, bureautique, multimédia).
Tous niveaux, 300 formateurs en I.D.F.

@LDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7e

Cycle : *Des passants considérables*, 15 novembre 1999, 20 heures.

Robert Desnos : *Comment être écrivain en temps de guerre ?*

Avec M. Deguy, D. Desanti, M.-C. Dumas, A. Simonin, T. Simonnet.

Cycle : *Les Belles étrangères tchèques*, 20 novembre, de 15 heures à 19 heures.

Autour d'un « café littéraire » et de lectures : M. Ajvaz, P. Borkovec, Z. Hejda, D. Hodrova, P. Kral, S. Richter, J. Skvorecky, J. Trefulka.

Modérateur : G. Meudal.

Renseignements au 01-49-54-68-87/83.
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

Conférences

« L'idéologie de la pax romana et l'ordre international dans l'Antiquité »
par Jean-Marie André,
professeur à l'université Paris-IV,
le lundi 15 novembre 1999,
à 18 heures,
au Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée par
le Centre d'études d'histoire
de la défense
dans le cadre du cycle de conférences
« Penser la paix »

TARIF CARNET 1999

***Tarif à la ligne :* 136 F TTC - 20,73 €**
***Tarif abonnés :* 118 F TTC - 17,98 €**
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

LeMonde Job: WMQ1211--0019-0 WAS LMQ1211-19 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

Pluie et vent sur le Sud

VENDREDI. Une dépression centrée sur le sud de l'Espagne favorise le développement de perturbations fortement pluvieuses sur les régions les plus méridionales. Les régions de la moitié nord bénéficieront d'un temps ensoleillé mais relativement froid.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Ciel souvent très nuageux et averses près des côtes et sur les pays de Loire. Larges éclaircies l'après-midi sur la Basse-Normandie. Températures entre 8 et 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nuages bas en début de matinée, en particulier sur le sud de l'Ile-de-France et la région Centre, puis après-midi largement ensoleillé. Températures entre 6 et 10 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Bancs de brouillard ou nuages bas au lever du jour, puis le soleil brillera. Températures matinales souvent négatives. L'après-midi, de 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le matin, ciel très nuageux à couvert. Les pluies gagneront progressivement Midi-Pyrénées puis l'Aquitaine. Sur Poitou-Charentes, quelques averses. Le vent d'est se renforcera sur Midi-Pyrénées et soufflera jusqu'à 100 km/h en rafales. Températures entre 11 et 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Malgré quelques rayons de soleil sur la région Rhône-Alpes, ciel souvent très nuageux. Pluies faibles ou ondées sur le Limousin et l'Auvergne. Températures proches de 0 degré le matin, de 8 à 11 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Temps fortement perturbé avec un ciel couvert et pluvieux. Sur le Languedoc-Roussillon, pluies fortes avec parfois un caractère orageux. Le vent d'est soufflera très fort, avec des rafales jusqu'à 110 km/h. Températures entre 12 et 17 degrés.

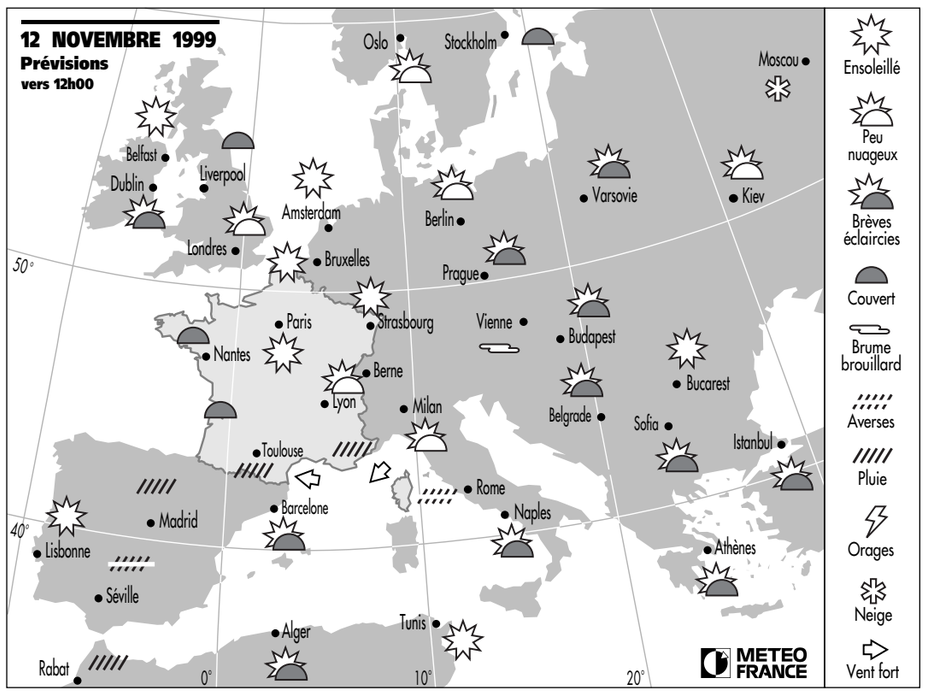

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LIBYE.** Conséquence de la levée de l'embargo, le voyagiste Point Afrique propose les premiers vols charters avec accès direct aux portes du Sahara libyen, ce qui permet d'économiser deux à trois jours de transfert. Du 18 décembre au 29 avril, départ chaque samedi, de Paris et Marseille (préacheminement de Lyon), à destination de Sebba. Vols secs à partir de 1 380 F (210 €) A/R et circuits de huit jours à pied (à partir de 1 990 F, 303 €) ou en 4 × 4 (3 280 F, 500 €), prix en pension complète, hors vol. Tél. : 01-47-73-62-64 et Internet (www.point-afrique.net).

■ **FRANCE.** Parti de Dunkerque à 21 h 46, un TGV de nuit doit desservir, de la mi-décembre jusqu'à la mi-mars 2000, tous les vendredis, les gares de Lille, Arras, Douai, Marne-la-Vallée, Chambéry, Albertville, Moutiers, Aime-La Plagne et Landry pour arriver à Bourg-Saint-Maurice à 6 h 15.

PRÉVISIONS POUR LE 12 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	7/18	P
BIARRITZ	3/11	N
BORDEAUX	3/12	C
BOURGES	3/8	C
BREST	5/9	C
CAEN	4/9	N
CHERBOURG	6/9	N
CLERMONT-F.	2/9	P
DIJON	1/8	S
GRENOBLE	3/14	N
LILLE	1/7	S
LIMOGES	2/10	P
LYON	3/9	S
MARSEILLE	8/16	P
NANCY	1/6	S
NANTES	4/11	C
NICE	10/18	P
PARIS	3/8	S
PAU	1/11	N
PERPIGNAN	5/15	P
RENNES	3/10	C
ST-ETIENNE	1/9	N
STRASBOURG	1/6	S
TOULOUSE	3/14	P
TOURS	3/9	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/31	C
FORT-DE-FR.	24/29	P
NOUMEA	21/26	S
PAPEETE	23/28	P
POINTE-A-PIT.	23/29	P
ST-DENIS-RÉ.	21/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	2/4	S
ATHENES	13/19	N
BARCELONE	7/14	N
BELFAST	6/8	S
BELGRADE	4/10	N
BERLIN	2/5	S
BERNE	-3/5	S
BRUXELLES	1/6	S
BUCAREST	2/9	S
BUDAPEST	5/9	N
COPENHAGUE	6/8	C
DUBLIN	5/9	N
FRANCFORT	1/6	N
GENEVE	2/7	N
HELSINKI	5/9	C
ISTANBUL	9/12	N
KIEV	-2/4	S
LISBONNE	8/14	S
LIVERPOOL	6/9	C
LONDRES	6/9	S
LUXEMBOURG	1/4	S
MADRID	2/9	P
MILAN	5/10	S
MOSCOU	-8/-2	*
MUNICH	-3/6	N
NAPLES	11/18	N
OSLO	3/7	S
PALMA DE M.	11/17	P
PRAGUE	0/5	N
ROME	9/17	P
SEVILLE	9/16	P
SOFIA	1/8	N
ST-PETERSB.	-5/2	C
STOCKHOLM	8/10	C
TENERIFE	17/20	C
VARSOVIE	-1/5	N
VENISE	6/11	N
VIENNE	6/8	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/27	S
BUENOS AIR.	13/26	S
CARACAS	24/32	S
CHICAGO	5/17	S
LIMA	15/20	S
LOS ANGELES	14/21	S
MEXICO	11/17	S
MONTREAL	-5/4	C
NEW YORK	4/12	C
SAN FRANCIS.	12/17	S
SANTIAGO/CHI	9/25	S
TORONTO	0/10	C
WASHINGTON	6/15	C
AFRIQUE		
ALGER	16/22	N
DAKAR	23/29	S
KINSHASA	23/27	P
LE CAIRE	18/26	S
NAIROBI	17/23	C
PRETORIA	16/32	S
RABAT	12/17	P
TUNIS	16/25	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/32	C
BEYROUTH	16/22	S
BOMBAY	23/34	S
DJAKARTA	26/30	C
DUBAI	24/34	S
HANOI	24/27	P
HONGKONG	20/24	C
JERUSALEM	17/26	N
NEW DEHLI	13/29	S
PEKIN	4/16	S
SEOUL	11/17	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	14/21	S
TOKYO	16/22	C

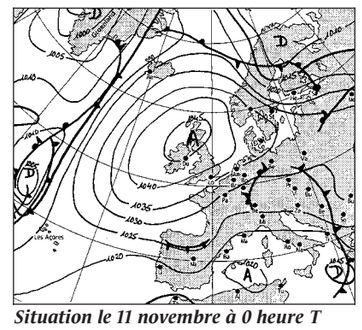

Situation le 11 novembre à 0 heure T

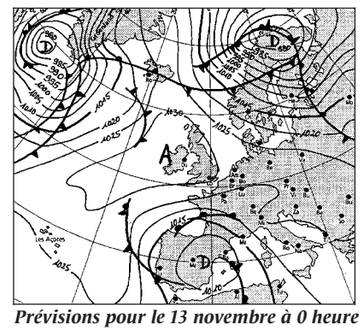

Prévisions pour le 13 novembre à 0 heure

VENTES

Un ensemble de papiers peints anciens proposé à Drouot

AU DÉBUT du XIXe siècle, les Français se prennent de passion pour les papiers peints, qui les entraînent dans des voyages autour de leur chambre. Les plus évocateurs sont les panoramiques, apparus sous le Directoire, composés de plusieurs scènes juxtaposées sur des lés de papier, où des tableaux historiques, mythologiques et exotiques, aux superbes couleurs, offrent tous les ingrédients du dépaysement. Mer, montagne ou jungle, architectures typées (palais, pagodes ou chaumières) forment le cadre où se déploient les activités humaines.

Venue de l'Extrême-Orient au XVe siècle, la technique des papiers peints s'est développée peu à peu, surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, grâce aux efforts d'un industriel, Réveillon, qui réalisa des impressions sur vélin avec des planches en bois gravé. Les fabricants, Zuber, Dufour et Leroy, industrialisent cette production à partir de 1850, et multiplient motifs et décors. Fabriqués selon les mêmes techniques jusqu'à la fin des années 30, les papiers peints anciens sont aujourd'hui appréciés pour leur aspect décoratif. Leurs critères de valeur sont l'ancienneté, la beauté et la complexité du dessin, la vivacité des couleurs, les dimensions et l'état de conservatioN.

A Drouot, mercredi 17 novembre, une vente propose un important ensemble de papiers peints. Un des plus anciens est un modèle de Réveillon créé vers 1785, « Le grand ananas », comprenant quinze chutes de rouleaux de 60 sur 40 centimètres qui n'ont jamais été posés (3 000 À 4 000 francs). Le plus rare est une tenture réalisée à Canton au début du XIXe, d'une qualité et d'une ampleur exceptionnelles. Ornée de motifs aquarellisés peints à la main, elle représente deux arbustes fleuris entremêlant leurs branches, agrémentés de volatiles et d'insectes traités de façon différente sur chaque lé. Dans un état de conservation remarquable, ce papier peint permettant de recouvrir 92 M² est estimé 300 000 à 400 000 francs.

Un panoramique de Zuber, Dessiné en 1829 par Jean-Julien Deltil, s'intitule « Vues du Brésil » et montre une plantation de café. Au bord d'un littoral animé de bateaux où se dresse une maison coloniale, les indigènes s'affairent à leur travail. Dans une lettre à son éditeur, Zuber, le peintre, écrit, à propos de ce panneau, « *il faut parler à l'imagination, il faut de l'action, du mouvement, et que tout l'intérêt se porte sur les figures, qui sont le sujet principal* ». Sa mission est accomplie avec « Vues du Brésil », dont on attend au moins 20 000 francs.

Des papiers peints moins luxueux sont également exécutés en grisaille. Nombre d'entre eux, réédités au début du siècle, sont proposés dans cette vente, par exemple un classique « Paysage italien » à décor de temple de Vénus, composé de six lés (3 000 à 4 000 francs). Outre les reprises de motifs anciens, les périodes art nouveau et art déco ont aussi donné des créations originales : un ensemble d'environ 150 rouleaux comprend des motifs géométriques et des dessins cubistes caractéristiques des années 1925-1935 (3 000 à 4 000 francs).

Catherine Bedel

★Drouot-Richelieu, mercredi 17 novembre. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures. Etude Coutau-Begarie, 60, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris, tél. : 05-58-98-72-65 ET 01-42-73-21-19.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **La Rochelle** (Charente), du 11 au 14 novembre, tél. : 05-46-30-08-50.
● **Lisieux** (Calvados), du 11 au 14 novembre, tél. : 02-31-86-43-38.
● **Quimper** (Finistère), du 11 au 14 novembre, tél. : 02-98-95-09-27.
● **Besançon** (Doubs), du 11 au 15 novembre, tél. : 03-81-41-08-09.
● **Nancy** (Moselle), du 11 au 14 novembre, tél. : 03-83-23-23-36.
● **Le Mans** (Sarthe), du 11 au 14 novembre, tél. : 02-43-86-66-25.
● **Paris** (place de la Bastille), du 11 au 21 novembre, tél. : 01-56-53-93-93.
● **Paris** (hippodrome d'Auteuil), du 11 au 21 novembre, tél. : 01-44-88-52-60.
● **Arras** (Pas-de-Calais), 13 et 14 novembre, tél. : 02-37-25-70-70.
● **Nogent-sur-Marne** (Val-de-Marne), 13 et 14 novembre, tél. : 01-43-24-53-65.

COLLECTIONS

● **Moreuil** (Somme), Salon de la carte postale, 11 novembre, tél . : 03-22-35-33-37.
● **Argenton-sur-Creuse** (Indre), cartes postales, timbres, 13 et 14 novembre, tél. : 02-54-24-00-92.
● **Givors** (Rhône), vieux papiers, 13 novembre, tél. : 04-78-73-09-02.
● **Aix-les-Bains** (Savoie), armes anciennes, 13 et 14 novembre, tél. : 04-79-88-92-84.
● **Paris** (hôtel Hilton), Salon de la parfumerie, 13 et 14 novembre, tél. : 01-53-38-96-00.
● **Tours** (Indre-et-Loire), disques et bandes dessinées, 14 novembre, tél. : 02-47-51-03-83.
● **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), armes anciennes, 14 novembre, tél. : 04-90-38-03-40.
● **Lons-le-Saunier** (Jura), disques et bandes dessinées, 14 novembre, tél. : 03-85-38-46-66.

Adjudications de la collection Marcel Puech

● ***Lustre en bronze.*** Travail français réalisé autour de 1500. 450 000 F, 68 700 €.
● ***Armoire en noyer.*** Exécutée dans les ateliers de Pézenas à la fin du XVIe siècle. 180 000 F, 27 480 €.
● ***Paire de chaises à bras à décor de chien sculpté.*** Travail languedocien d'époque Louis XIII. 170 000 F, 26 000 €.
● ***Table d'apparat en chêne.*** Travail flamand ou hollandais du début du XVIIe . 80 000 F, 12 200 €.
● ***Miroir espagnol de la première moitié du XVIIIe siècle.*** Haut de 118 cm. 390 000 F, 60 000 €.
● ***Suite de trois tables « assortissantes ».*** Travail de l'Italie du Nord du XVIIe siècle. 300 000 F, 45 800 €.
● ***Console de chasse de forme galbée en chêne naturel du milieu du XVIIIe siècle.*** 250 000 F, 38 200 €.
● ***Commode mouvementée en noyer.*** Travail probablement exécuté à Montpellier au XVIIIe siècle. 350 000 F, 53 435 €.
● ***Paire de tabourets à montants à tête de lion en placage d'acajou.*** Epoque Consulat. 65 000 F, 9 900 €.
● ***Partie de service en porcelaine du XVIIIe siècle à décor aux bleuets*** (16 pièces de forme plus 64 assiettes). 45 000 F, 6 900 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99268

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

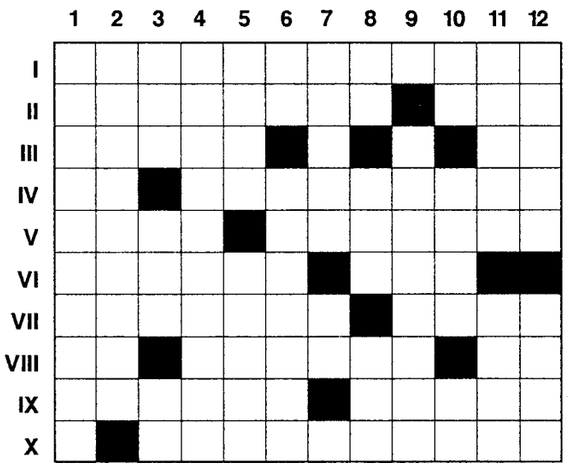

HORIZONTALEMENT

I. Signe avant-coureur. – II. Appartient à l'ordre. Etouffe avant d'avaler. – III. Ile sous les tropiques. Personnel. – IV. Plus dramatique à Tokyo qu'à Londres. Quatre faces et six côtés. – V. Fait le trottoir à la gare. Solitaire dans sa retraite. – VI. Sérieux problème dans la station d'épuration. Fournisseur de cônes. – VII. Mis en lieu sûr. Conduisit avec fermeté. – VIII. Favorise la ligne droite. Fausse de plus en plus souvent les résultats. Son ascension est résistible. – IX. Trompe le jeune enfant. Habite au large. – X. Réchauffe la couche.

VERTICALEMENT

1. Tout est simple si elle est bonne. – 2. Profondément troublée. – 3. A pris de l'importance avec Kant. Souvenir colonial. Bonne appréciation. – 4. Interactivité du texte, des images et du son. – 5. Conflue avec la Vilaine. Cheminerons. – 6. Affirmation. Développent la résistance. – 7. Passé du liquide au solide. Voyelles. – 8. Fin février. Pays partenaires de l'Europe. Boisson anglaise. – 9. Crée la confusion. – 10. En ébullition. Née du travail du vent. Romains. – 11. Les petits sont les plus forts. Colorer avec délicatesse. – 12. Comme une pêche meurtrie. Toujours là le premier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99267

HORIZONTALEMENT

I. Incinération. – II. Moulage. Ia. – III. Pureté. Stasi. – IV. Une. Uretères. – V. Io. Frise. Eus. – VI. Sucrées. Posa. – VII. Valse. Open. – VIII. Am. Ss. Nara. – IX. Nabi. Ecangue. – X. Toilage. OENS.

VERTICALEMENT

1. Impuissant. – 2. Nounou. Mao. – 3. Cure. CV. Bi. – 4. Ile. Frasil. – 5. Naturels. – 6. Egéries. Eg. – 7. Ré. Essence. – 8. Ste. Aa. – 9. Tâte. Porno. – 10. Aréopage. – 11. Oiseuse. Un. – 12. Naissances.

L'ART EN QUESTION

N° 143

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Aussi un peintre...

SI L'ON CONNAÎT assez bien Honoré Daumier caricaturiste et sculpteur, son œuvre de peintre est restée plus confidentielle.

L'exposition du Grand Palais est l'occasion de rassembler des toiles habituellement très dispersées. De son vivant, son talent de peintre avait été reconnu par quelques-uns de ses confrères, mais plutôt boudé par l'ensemble de la critique. Aussi, après les avoir livrées au regard du public, Honoré Daumier, blessé par les commentaires qu'elles avaient provoqués, retouchait-il souvent, ses toiles.

C'est ce qui est arrivé à ces *Femmes poursuivies par des satyres* qui, exposées au Salon de 1850-1851, avaient été commentées en ces termes par Philippe de Chennevières : *« Les femmes sont dignes comme couleur d'un décorateur de cabaret et, comme dessin, ne valent pas une des lithos les moins réussies de Daumier. »*

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

« Femmes poursuivies par des satyres » (1850). Honoré Daumier (1808-1879). Huile sur toile, 129,3 × 97 cm, Montréal, Musée des beaux-arts. A Paris, aux galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 3 janvier 2000, pour la rétrospective consacrée à l'artiste.

En marge de sa carrière d'historien d'art, Philippe de Chennevières (1820-1899) a publié *Contes normands* et *Histoires baguenaudières* sous le pseudonyme de :

● Jean de Chatou ?
● Jean d'Essàyes ?
● Jean de Falaise ?

Réponse dans *Le Monde* du 19 novembre.

Réponse du jeu n° 142 paru dans *Le Monde* du 5 novembre.

La revue hebdomadaire de manga *Shônen Jump* a été tirée à 6 millions et demi d'exemplaires en 1995.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1211--0020-0 WAS LMQ1211-20 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:21 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0483 Lcp:700 CMYK

CHORÉGRAPHIE Régine Chopinot, installée depuis 1986 à La Rochelle, crée dans cette ville, avec son Ballet Atlantique, un nouveau spectacle, *La Danse du temps.* ● OUTRE LES TREIZE DANSEURS de la compagnie, elle a convié deux vétérans, Françoise et Dominique Dupuy. Ils apportent une présence stupéfiante à une danse animale autant qu'abstraite, donnant un sentiment de partage qui conquiert le public. ● UN FILM d'Andy Goldsworthy montrant l'évolution des craquelures tracées sur un mur de terre par le travail du séchage constitue tout le décor de ce spectacle. ● RÉGINE CHOPINOT, qui trouve là un nouveau style, estime que ce travail d'Andy Goldsworthy, auquel la troupe a participé en Haute-Provence, *« a permis des retrouvailles avec la nature de [son] enfance, en Algérie »*. ● LE SPECTACLE, qui va tourner en Suisse, en France et au Vietnam, sera en janvier à Paris.

Avec « La Danse du temps », Régine Chopinot fait la fête à l'an 2000

Dans cette création, dont Andy Goldsworthy signe le film-décor, et Tôn Thât Tiêt la musique, la chorégraphe accueille deux danseurs exceptionnels : les septuagénaires Françoise et Dominique Dupuy

LA DANSE DU TEMPS, de Régine Chopinot, avec les chorégraphes-associés au Ballet Atlantique : Françoise Dupuy, Dominique Dupuy et Sophie Lessard. Yao Souka (costumes). Régis Montambaux (lumières). Thomas Riedelsheimer (réalisation du film-décor). Première, le 8 novembre, à La Coursive, La Rochelle. Dates de la tournée : lire ci-dessous.

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

Vous avez envie de croire à la beauté, à l'amour que parfois les hommes savent se porter ? Vous détestez cette séparation des générations, le jeunisme bêta de ceux qui vieillissent ? Régine Chopinot, avec l'énergie qui la caractérise, a pris sérieusement les choses en mains, au point que sa dernière création La Danse du temps, est soutenue par la Mission 2000 en France. Défiant le siècle sanglant qui s'achève, la chorégraphe, qui vit à La Rochelle depuis 1986, tient le pari de présenter son œuvre d'espoir avec cinquante et un jours d'avance. On rit benoîtement d'égrener cette notion du temps qui s'écoule, car Chopinot, elle, s'en contrefout du temps. Son but avoué : l'annihiler, ou se perdre en lui. Sa nouvelle œuvre n'est en rien une pièce de circonstance pour passer du 31 décembre 1999 au 1er janvier 2000.

Et pourtant, tout est là pour honorer le siècle qui arrive : la chaîne des âges reconstituée chez les danseurs, le mur-décor en transformation permanente qui indique le cap à franchir – il est signé par Andy Goldsworthy, chef de file du *land art* anglais ; autant d'éléments que porte tout en subtilité la partition pour percussions et voix du compositeur vietnamien Tôn Thât Tiêt. Tout est là, réuni, merveilleuse conspiration du bonheur pour conjurer les imbéciles.

Le rideau s'ouvre. Chopinot a convié deux danseurs qui n'ont plus vingt ans depuis longtemps : Françoise et Dominique Dupuy. Les Dupuy sont des « héros » de la danse française des années 50-60. Ce qu'ils font réjouit le corps et l'âme. La scène est dégagée d'un bout à l'autre, avec au milieu un tapis à danser orange intense. Le fond de scène est occupé par un mur blanc. De très petites lampes suspendues éclairent en clair-obscur. Un homme arrive, côté jardin, en roulant sur lui-même. Un naufragé du temps ?

CLAUDE LEMBEYE

Le Ballet Atlantique répète « La Danse du temps » dans la Réserve géologique de Haute-Provence.

ÉCLOSIONS, RAMIFICATIONS

Il s'agit de Dominique Dupuy, qui s'est éclaté le talon au cours des répétitions. Le danseur, peut-être plus de soixante-dix ans – l'expérience sert à quelque chose –, est une boule compacte, d'une présence stupéfiante. Qui pourrait, sans être ridicule, se relever tout en se saisissant de ce qui paraît être une houe (en réalité, un bois flotté qui lui vient de son père), genre primitif, et danser avec lui. On se demande si on ne rêve pas. C'est magique. Des ombres géantes signent l'origine de la danse dont les Dupuy sont issus : l'expressionnisme allemand.

Au tour de Françoise Dupuy de faire son entrée, tirant une partie des treize danseurs de la compagnie. Comme un pêcheur ramènerait ses filets poissonneux. Certains la dépassent. Pas glissés, trottinements, bras tendus, mains en avant. Chacun vient s'asseoir, dos à la scène. A tour de rôle, en solo, duo, trio, parfois en quatuor : les interprètes dansent autant pour leurs compagnons que pour le public. Ce sentiment de partage gagne la salle, se double d'un sens du rythme jubilatoire, qui porte, transporte et atteint les tempos internes de nos organes vitaux. Tout est construit selon des structures d'éclosion, d'épanouissement, de ramifications. Les portes qui s'ouvrent ne se referment pas. Tous les éléments développés sont repris dans une matière chorégraphique qui suit les schémas corporels. Le flux du sang, par exemple. Du cerveau au gros orteil. Danse animale, autant qu'abstraite, qui déploie des marches, des courses, des corps qui s'emballent, qui s'envolent, des gestes convulsifs.

NOUVEAU STYLE

On est emballé, au sens propre et figuré. Régine Chopinot, en quête d'enracinement et de filiation, mixe l'esprit de l'expressionnisme allemand, qu'elle doit à ses chers aînés Dupuy, à un mouvement perpétuel qu'on peut comparer à du Trisha Brown en super-forme. Danse du temps, la bien-nommée, celle qui maîtrise des styles différents pour n'en créer qu'un : le nouveau style Chopinot.

Un style qui s'oppose à celui que la chorégraphe imposait dans les années 80. Flashes d'une danse urbaine, proche du rock'n'roll, empaquetée cuir et fantaisie par Jean-Paul Gaultier. Chopinot y jouait du biscotto en professionnelle. Son départ pour La Rochelle, en 1986, donne à sa vie une autre dimension. Elle renoue avec son goût pour la nature, les paysages maritimes chers à son enfance de petite fille née en Algérie, puis transplantée à Lyon.

Différents voyages en Asie influencent également sa manière de penser le temps, l'espace. Cette importance de l'Orient chemine souterrainement avant de se percevoir dans l'œuvre. On n'a pas été de ceux qui furent séduits par cette nouvelle approche. On trouvait tout simpliste. On regrettait des intentions téléphonées trois kilomètres avant le geste. Le désir d'harmonie à ce prix nous paraissait lourdingue. Inattendu de la part de Régine Chopinot dont la rapidité mentale est une seconde nature.

Ce fut *Végétal* (1995), puis *Paroles de feu* (1997). On attendait, sceptique, tout en disant qu'elle n'avait pas froid aux yeux, en pleine rupture de style, d'essayer ses positions naissantes face à l'œuvre plastique affirmée d'un Goldsworthy. Dans le même temps, elle s'attachait le compositeur vietnamien Tôn Thât Tiêt, une autorité. Les demi-échecs de *Végétal*, du *Paroles de feu* ne font pas éclater le trio. La chorégraphe a toujours été convaincante. Elle savait où elle voulait aller. Elle voulait y aller avec Goldsworthy et Tôn Thât Tiêt. Le résultat est là : cette *Danse du temps*, créée avec la complicité du Musée de Digne, dont Nadine Gomez, la conservateur, a l'habitude de collaborer avec le plasticien britannique, et avec l'aide de la Réserve géologique de Haute-Provence, dirigée par Guy Martini.

L'EAU, LA TERRE

L'œuvre est née de l'eau, de la terre de cette région. D'un même élan rebondissant entre artiste-plasticien, danseurs et chorégraphe. De cette glaise, Andy Goldworthy a sorti un mur de 50 mètres carrés. Il a été filmé tout le temps de son séchage, tandis qu'il se craquelait, que des dessins en forme de méandres de rivière y affleuraient. Ce film, projeté tout au long du spectacle, en constitue le décor.

Travail, là aussi, sur le temps puisqu'on sait que le séchage a duré treize jours, qu'il est réduit ici à une heure et dix minutes. Est-ce pour cette raison qu'il paraît manquer de matière ? Ajoutons aussi que cette danse du temps traverse un trou noir, inexpliqué, d'environ un quart d'heure. Il n'empêche qu'à l'aube de l'an 2000 Régine Chopinot trouve sa danse : la sophistication extrême que représente la simplicité consentie. La non-tricherie des corps. *Hic et nunc.*

D. F.

TROIS QUESTIONS À.. .

RÉGINE CHOPINOT

1 Votre danse a changé, comment la qualifieriez-vous ?

Je dirais qu'elle est danse du moment. Celle qui arrive aujourd'hui, ou plutôt celle que je suis capable de vivre. C'est une danse antiévénementielle, bien que je sois très contente d'avoir été choisie pour fêter un passage. Celui qui consiste à passer des trois neuf aux trois zéros. Mais pour moi, ce passage n'est pas plus important que le point du jour, que le soir qui tombe, que chaque début de saison. Est-ce que je me sens des affinités avec la danse de Susan Buirge ? Je sais que les chemins opposés mènent aux mêmes résultats. Chemin opposé mais complémentaire. Susan Buirge est allée chercher son ailleurs loin, au Japon. Moi, je le trouve à La Rochelle, en ayant fait le choix d'une compagnie permanente, importante. L'ailleurs dans ma pièce est là pour créer l'ambivalence qui sert de support à l'invention. Tout mon travail sensoriel se construit sur des pôles opposés, les notions de haut et de bas, de vu et de ressenti, de visible et d'invisible.

2 Quel est le rôle du Musée et de la Réserve géologique de Digne dans la formation de cette création ?

A l'inverse de *Végétal,* où Andy Goldsworthy créait son œuvre en direct sur scène, il proposait cette fois-ci un film à partir d'une œuvre qu'il construirait à Digne. Mon équipe étant partiellement renouvelée depuis *Végétal*, il fallait qu'elle ait un contact avec l'artiste. Je voulais qu'elle participe au mur en train de s'élaborer, puis de sécher. On a dansé dans la rivière, retrouvant nos joies d'enfant, l'apaisement que l'eau provoque en nous, en résonance avec l'eau qui circule en nous.

3 Quels sont les sages que l'on dit vous entourer ?

Depuis peu de temps le philosophe-analyste Claude Rabant nous a rejoints. Il a regardé les répétitions, a fait des commentaires aux danseurs. Mais il y a aussi Peter Hersnak et Michel Alibert, nos formateurs en yoga. Ces présences multiples nous rendent plus vite conscients des enjeux qui nous agitent en cours de création. Quant à Andy Goldsworthy, il a permis les retrouvailles avec la nature de mon enfance en Algérie, à Fort-de-l'Eau. Je suis tatouée par cette eau, cet air, ces odeurs, par cette force de la culture maghrébine. Andy, dont l'art est de sculpter la nature, en connaît la précarité, l'éphémère. Les choses ne dépendent pas de nous.

Propos recueillis par Dominique Frétard

Dates

● La Danse du temps sur la route
– Décembre : le 4, Le Théâtre, à Poitiers. Le 7, Le Métropole, Lausanne
– Janvier 2000 : du 11 au 15, Théâtre de la Ville, à Paris. Du 26 au 28, Maison de la danse, à Lyon.
– Mars : Le 8, Théâtre de Chelles. Le 10, Centre national des arts et technologies, Reims.
– Avril : du 8 au 21, Festival de Hué (ville natale du compositeur Tôn Thât Tiêt), Vietnam.

● La route de Régine Chopinot
– 1981, finaliste au Concours de Bagnolet avec *Halley's Comet.*
– 1982 : *Grand Ecart*, pièce dans laquelle on trouve Daniel Larrieu, Jean-Luc Ducourt, Dominique Petit, Philippe Decouflé.
– 1985 : début de la collaboration avec Jean-Paul Gaultier. *Rossignol*, *Délices*, *Défilé.*
– 1986 : Installation à La Rochelle. *A La Rochelle, il n'y a pas que des pucelles* (pièce de bienvenue)..., *KOK* (1988), *Ana* (1990), *Saint-Georges* (1991) lui doit de remporter le Grand Prix de la danse.
– 1993 : transformation du Centre chorégraphique en Ballet Atlantique. Création de *Façade*, puis de *Soli-Bach*, cochorégraphiés par les danseurs de la compagnie.
– 1995-1998 : début de la collaboration avec Andy Goldsworthy, puis avec le compositeur Tôn Thât Tiêt. *Végétal*, mais aussi *Paroles du feu.* Solos de Régine Chopinot : *Colonne* et *Chant de lune.*
– 1999-2000 : *La Danse du temps.* Françoise et Dominique Dupuy, Sophie Lessard, deviennent artistes-associés au Ballet Atlantique.

A NOS LECTEURS

Collectionnez les unes de l'an 2000

Le Portfolio 2000 : la collection de chaque première page originale de plus de 20 grands quotidiens nationaux et régionaux, dont le vôtre, imprimées dans la nuit du 1er janvier 2000.
Les «Unes originales» sont rassemblées dans une superbe pochette «Portfolio», accompagnées d'un Certificat d'Authenticité.

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
A retourner avec votre règlement à : PRODIGE'S - 51 rue de Prony - 75017 Paris

Je régle aujourd'hui ma commande de ____ exemplaire(s) de «Portfolio 2000» au prix unitaire de 245 F (frais de port inclu)
☐ Par chèque à l'ordre de PRODIGE'S
☐ Par carte bancaire N° ____ Expire le : ____
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal ____ Ville : ____
MO
Date : ____ Signature :
Portfolio 2000

LeMonde Job: WMQ1211--0021-0 WAS LMQ1211-21 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:21 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0484 Lcp:700 CMYK

Trésors et débats à la 33e édition d'Art Cologne

264 galeries participent à la plus importante foire d'art contemporain au monde

COLOGNE
de notre envoyé spécial

C'est, par le nombre des participants, la plus grande foire d'art contemporain du monde : deux cent soixante-quatre galeries participent à la trente-troisième édition d'Art Cologne. C'est aussi la plus vieille : elle a été créée en 1966, quatre ans avant Bâle, huit avant la FIAC de Paris. C'est aussi, disent les mauvaises langues, la plus jeune foire d'art ancien. La phillipique est, cette année, injuste, et pourtant bien venue. Car si Art Cologne ne brille pas par l'innovation, son vrai défaut, structurel, est d'être allemande. Les artistes d'outre-Rhin, pour brillants qu'ils furent dans les années 70 et 80, commencent aujourd'hui à dater un peu.

Or la Foire de Cologne est une émanation du Bundesverband Deutscher Galerien (BVDG), la Fédération des galeries allemandes, dont aucun membre ne comprendrait d'être exclu. Ce qui donne une proportion de près de deux tiers d'exposants indigènes. Au risque, pour la foire, de devenir provinciale. Pourtant, les organisateurs font des efforts : un des bars s'appelle Ile-de-France. L'autre est nommé Sushi Point. La cuisine est internationale. Les artistes aussi. Pour ne parler que de l'Hexagone, bon nombre de Français sont superbement représentés, comme Loïc Le Groumellec et Bernard Venet, exposés chez Karsten Greve. Ce marchand est un personnage : ses concurrents font remarquer que, depuis qu'il a la haute main sur le comité d'organisation de la foire, son stand est systématiquement le mieux placé, au bout d'une allée royale qui mène les clients chez lui depuis l'entrée.

D'autres, que la crainte pousse à réclamer l'anonymat, signalent des méthodes plus dures, qui rappellent celles qui sont en usage chez les antiquaires : une galerie qui aurait l'inconscience de venir proposer des œuvres d'artistes représentés par un des patrons de la foire serait tout simplement refusée. Un rapport de forces que n'apprécient pas les exposants étrangers. *« La demande des collectionneurs importants se concentre sur quelques noms, qui deviennent vite inaccessibles. Les grandes galeries sont contraintes de lever des capitaux et de justifier des résultats. D'où ces réactions, qui n'ont plus rien de confraternel. »*

> « Ici, les gens reviennent deux ou trois fois, se renseignent, comparent »

Ainsi, Karsten Greve propose t-il quatre œuvres de Louise Bourgeois pour un montant total de 2,75 millions de deutschemarks (1,4 million d'euros), soit plus de neuf millions de francs. Son stand, enceint de hauts murs qui l'isolent de ses confères, recèle aussi un Twombly de 1960 à 1,8 million de deutschemarks (900 000 €) et un Philip Guston de 1972 à 1,15 million de deutschemarks (590 000 €). Il faut être soi-même responsable de la sélection d'une foire concurrente – comme Bâle –, et donc intouchable, pour oser, ainsi que le fait le Genevois Pierre Huber, montrer un tableau de Fontana et espérer faucher un collectionneur à Karsten Greve.

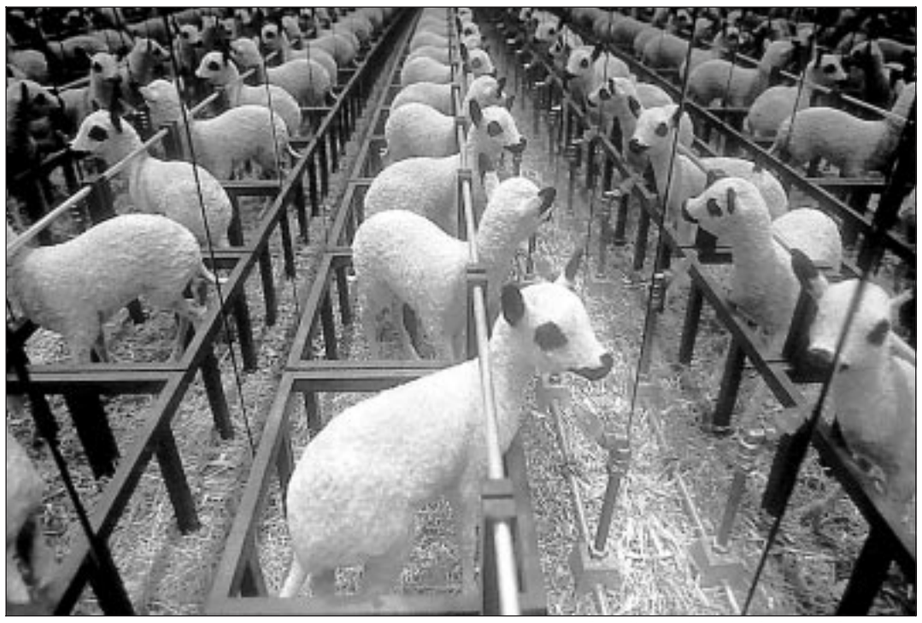

KÖLN MESSE

« Farmset Lamb » (1997-1999), de Pascal Bernier.

Car la participation à la Foire de Cologne est rentable. Pierre Huber en est surpris : *« D'habitude, les collectionneurs allemands attendent le dernier week-end pour concrétiser un achat. Là, j'ai des ventes en progression quotidienne. »* D'autres sont plus prudents, comme le responsable de la galerie parisienne Lucien Durand-Le Gaillard, qui présente, entre autres, deux artistes épatants, mais encore peu connus, Pascal Bernier et Philippe Bouveret : *« A Paris, un artiste qu'on ne connaît pas n'intéresse personne. Ici, les gens reviennent deux ou trois fois, se renseignent, comparent. C'est pourquoi il est important d'inscrire son action dans la durée. L'année passée, la moitié de mon stand était consacrée à Bouveret. Les collectionneurs qui l'avaient repéré sont revenus. Je suis toujours là, et avec lui : ils ont confiance, et ils achètent. »*

Les collectionneurs en question sont allemands. Peu de visiteurs étrangers à la Foire de Cologne, qui souffre d'une coïncidence de date avec les grandes ventes aux enchères d'automne à New York. Or les Allemands sont inquiets. C'est du moins ce que disent les galeristes locaux qui, s'ils ont parfois le cœur à gauche, ont toujours le portefeuille à droite. Le changement de majorité politique en Allemagne avait plombé les achats en 1998. Cette année, c'est pire. Les nantis s'inquiètent des nouvelles lois sur les héritages immobiliers, le « Grundwert », qui rendent la fiscalité moins avantageuse. Planent, là-bas aussi, des rumeurs de rétablissement des œuvres d'art dans le calcul du montant de l'impôt sur la fortune. Il y a enfin de nouvelles règles, pour les galeristes, sur l'évaluation de la valeur des stocks : en cas de baisse du marché, le stock baissait d'autant. Désormais, chaque mouvement doit être justifié, et l'évaluation est faite par un expert issu des maisons de vente aux enchères publiques. Un excellent moyen pour eux de connaître l'état de leurs concurrents du privé.

La profession a donc décidé de réagir, en organisant une série de rencontres durant la foire. La Federation of European Art Galleries Associations (FEAGA) a ainsi élu un nouveau président, la Française Anne Lahumière, qui entend mobiliser ses troupes sur un refus du droit de suite dû aux artistes et à leurs héritiers ainsi que sur une TVA à taux réduit, pour endiguer la fuite du marché vers les confrères des Etats-Unis qui, signale Dietmar Löhrl, président du BVDG, voient leur chiffre d'affaires augmenter deux fois plus vite qu'en Europe. Les marchands ont également imaginé de créer un réseau Intranet, qui devrait faciliter les échanges entre professionnels.

Harry Bellet

★ Art Cologne 1999. Internationale Messe für Moderne Kunst. Messegelande Köln-Deutz Rheinhallen. Messeplatz 1, D-50679 Köln. Tél. : 00-49-221-82-10. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre.

DÉPÊCHES

■ **ACADÉMIE : Henri Loyrette, directeur du Musée d'Orsay, est devenu, mercredi 10 novembre, à l'âge de quarante-sept ans,** le benjamin de l'Académie des beaux-arts où il a été installé en tant que membre libre au fauteuil de Louis Pauwels. Né le 31 mai 1952, il est diplômé d'enseignement supérieur en histoire, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome et fut conservateur du patrimoine à l'âge de vingt-deux ans, puis nommé au Musée d'Orsay en 1978.

■ **CINÉMA : le 2e Festival international du film sur la Résistance,** qui se tiendra à Nice du 17 au 20 novembre, rendra hommage à Jean Moulin pour le centième anniversaire de sa naissance. Une quinzaine de films français, italiens, yougoslaves et russes seront diffusés durant ces quatre jours. Des personnalités telles que Daniel Cordier, compagnon de la Libération et secrétaire de Jean Moulin, ou les réalisateurs Claude Lelouch et Alain Perisson participeront à des débats.

■ **MUSÉES : près de 28 millions de personnes ont visité en 1998 les musées et sites archéologiques en Italie,** a annoncé mercredi l'Institut italien des statistiques (Istat). Le nombre de visiteurs a augmenté de 6,4 % par rapport à 1997, pour une recette à 66,1 millions d'euros (433,6 millions de francs), en augmentation de 17,7 % par rapport à 1997. La région qui reçoit le plus grand nombre de visiteurs dans ses musées et ses sites demeure le Latium.

■ **JUSTICE : Milovan Vitozevic, poète, écrivain serbe,** jusqu'à récemment responsable d'une émission culturelle de la télévision officielle serbe RTS, a annoncé qu'il allait poursuivre en justice l'Union européenne pour l'avoir mis sur la liste des ressortissants yougoslaves auxquels l'entrée dans les pays de l'UE est refusée, a rapporté mercredi *Vecernje Novosti*, quotidien de Belgrade. Les noms de quelque 300 personnes considérées comme proches du régime du président yougoslave Slobodan Milosevic ont été consignés sur cette liste. – *(AFP.)*

L'architecte Dominique Perrault réussit son double plongeon à Berlin

La piscine olympique inaugurée samedi 6 novembre rencontre un vif succès, le vélodrome a déjà accueilli plusieurs manifestations

BERLIN
de notre envoyé spécial

Samedi 6 novembre, trois petits jours avant les célébrations de la Pariser Platz, mardi, a enfin été inauguré l'un des seuls grands ouvrages publics dont l'ancienne zone orientale de Berlin (centre historique excepté) aura été bénéficiaire. C'est un vaste complexe voué à la natation, ensemble de piscines et de machines de musculation initialement prévu pour servir la candidature de la ville aux Jeux olympiques de l'an 2000, qui lui ont préféré Sydney. A la piscine, qui ne désemplit pas depuis son ouverture ce même samedi, était lié un vélodrome convertible en salle à tout faire d'une jauge de dix mille à seize mille places selon les configurations (Bercy, par comparaison, peut engloutir quelque quatre-vingt mille spectateurs).

La piscine et le vélodrome, logés près d'anciens abattoirs, à côté de la station de métro Lansbergerallee, avaient fait l'objet d'un unique concours remporté par Dominique Perrault, l'auteur de la Bibliothèque François-Mitterrand, qui, c'est le moins qu'on puisse en dire, a traversé un long purgatoire depuis son inauguration en 1996, puis l'ouverture du « rez-de-jardin » des salles destinées aux chercheurs en 1998. Dans le même temps, Perrault se trouvait confronté au silence à Berlin. Rendu à la promotion privée, le vélodrome commençait bien à rencontrer un authentique succès commercial : c'est là que Gerhard Schröder a prononcé son dernier discours avant la victoire de son parti ; là qu'ont logiquement lieu les fameux Six Jours (vélocipédiques) de Berlin ; là encore que se tient cette semaine un des plus fameux concours hippiques du pays. En revanche, le chantier de l'ensemble natatoire (45 000 m² ; 270 millions de marks – 138 millions d'euros) aura traîné en longueur pour être achevé à l'économie, sort qu'avait déjà connu le vélodrome, mais dans une moindre mesure.

L'économie a du bon. On se souvient peut-être des images vues d'avion de cet immense coup double sportif de 400 mètres de long , soit 100 de plus que la Bibliothèque nationale : une auréole d'acier tressé, strictement ronde, brillante comme la pleine lune, au-dessus du vélodrome, et un rectangle du même métal au-dessus des bassins olympiques, des plongeoirs et de leurs dépendances. L'ensemble, d'une géométrie toute mitterrandienne, séduisant par son mystère, avait cependant engendré un certain doute sur la créativité de ce jeune architecte français, aujourd'hui âgé d'à peine quarante-sept ans. L'ellipse de la piste aux vélos sous son chapeau lunaire pouvait apparaître comme une sorte de bégaiement de la mégastructure de Tolbiac : simplicité forcée, parcours épuisants et vaguement sadiques pour les spectateurs, artifice de la forêt de pommiers alignés autour du toit, enterrement de toutes les structures, interminables emmarchements, plongées aux enfers par la grâce de monumentaux escaliers de secours : ces derniers, spectaculaires prouesses du dessin architectural, sont désormais masqués par de sinistres portes de ferraille qui contribuent au splendide isolement de l'édifice.

MINIMALISTE ET AFFIRMÉ

On le pressentait lors des visites de chantier : la piscine serait d'une autre eau. On y retrouve, sous l'uniforme du toit d'acier tressé, un Perrault qui sait équilibrer les espaces entre l'emphase monumentale et la démarche quotidienne. Achevé sans luxe sinon celui d'un nombre extravagant de mètres carrés de carrelage, l'ensemble est extrêmement lumineux malgré son apparence d'annexe du métropolitain ; les circulations y sont efficaces, germaniques, récurrentes et salubres. L'architecte est particulièrement fier de la charpente métallique – homologue du toit du vélodrome – où s'exprime sans doute son côté « gros bras » et amateur d'ingénierie. Pour l'immense portique qui domine le bassin de plongeon, il a adopté une écriture à la fois minimaliste et affirmée, sur une trame carrée qui rappelle les meilleures heures d'Architecture Studio. Mais l'essentiel est là, bel éloge de l'eau et de la fluidité. Fluidité ? Ce mot actuellement galvaudé par le jargon des marquis de l'architecture trouve ici sa juste application.

OSB

Un coup double sportif de 400 mètres de long.

Le lien de l'ensemble sportif de la Lansbergerallee reste inachevé : un vieux morceau de la Caisse d'épargne locale refuse de déménager avant la fin de son bail en 2002. Perrault ne peut donc achever l'angle principal de ses emmarchements, ceux-là mêmes qui font sa signature et feront aussi l'enseigne de l'ensemble. Il peut se consoler : à trois pas de son grand œuvre, un énorme chantier de logements, initialement signé par Aldo Rossi, disparu en 1998, a été recouvert de bâches, attendant de meilleurs jours sous le soleil de l'Est, mais aussi une nouvelle façade qui gommera définitivement la patte de l'architecte italien.

LE ROY LADURIE RÉCONCILIÉ

Loin du besoin de se faire consoler, Dominique Perrault, devenu président de l'Institut français d'architecture et membre de l'Académie du même art, est en train de refaire surface, rentrant en grâce même auprès des plus vifs détracteurs de la Bibliothèque François-Mitterrand. *« Le temps des critiques est derrière nous »*, a déclaré Emmanuel Le Roy Ladurie au *Figaro*, le 21 octobre, racontant par le menu les motifs de son retournement : absence de file d'attente, rapidité de l'arrivée des livres, confort des places de lecteurs, amélioration du système informatique. *« Je n'ai manié que plus délicieusement quelques-unes des sept millions de fiches informatisées disponibles »*, s'enthousiasme l'érudit, qui, mis à part quelques fatigues dues au couloir et l'attente d'un escalier mécanique pour franchir les grandes volées de marches, se réconcilie même avec l'architecture, distribue des lauriers et se dit fier, enfin et en substance, d'être ainsi loti par la France.

Frédéric Edelmann

Au tournant d'une carrière

Né en 1952, Clermontois établi à Paris, l'architecte Dominique Perrault s'est imposé notamment par la conception d'une école d'ingénieurs, l'Esiee, à Marne-la-Vallée (1987), et par l'hôtel industriel Berlier (1990), à la frange du périphérique, porte d'Ivry. C'est là qu'il installe son agence lorsqu'il gagne le concours de la BNF en 1989. En 1992, il remporte le concours du vélodrome et de la piscine olympique de Berlin et, en 1995, celui de la Cour européenne de justice à Luxembourg, toujours en chantier. Bardé de prix (grand prix national d'architecture, prix européen Mies Van der Rohe), d'honneurs (Académie d'architecture) et de fonctions annexes auxquelles il se donne avec cœur (présidence de l'Institut français d'architecture), il poursuit heureusement un travail très diversifié : Centre de conférence Usinor-Sacilor à Saint-Germain-Laye (1991), usine de traitement des eaux d'Ivry (1993), ou sa dernière-née : l'usine de fabrication industrielle Aplix, au Cellier-sur-Loire, près de Nantes. Homme organisé, efficacement entouré, il apparaît, encore très jeune, à un tournant de sa carrière où son expérience le laisse pourtant vulnérable aux modes.

Les aléas topographiques de la Pariser Platz

BERLIN
de notre envoyé spécial

Dans le nouveau Berlin, les grands architectes internationaux ont laissé leur trace, avec plus ou moins de bonheur. Tristes ratages, comme les œuvres du groupe OMA (Rem Koolhaas), Peter Eisenmann, Aldo Rossi, Mathias Ungers... Semi-réussites, celles de l'Espagnol Rafael Moneo, ou du Portugais Alvaro Siza. Réussites reconnues comme l'immeuble Debis de Renzo Piano, les Galeries Lafayette de Jean Nouvel (qui ne sont pas, pour autant, notre tasse de thé), le Reichstag revu par Foster, malgré sa coupole lourdingue. Chefs-d'œuvre enfin, le musée de la Hamburger Banhof, du Berlinois Josef Kleihues, le Crématorium d'Axel Schultes, et le Musée juif de Daniel Libeskind, sur la Linden Strasse. Puissant et terrible monument resté vide des collections qu'il était censé abriter, il a accueilli en quelques mois plus de 70 000 visiteurs et recevra le 16 novembre le prix du meilleur édifice achevé en Allemagne en 1999.

Dans ce paysage étonnant qui, dans les années à venir, livrera plusieurs autres belles surprises (l'ensembles des ambassades des pays nordiques, le Centre « Topographie de la Terreur » de Peter Zumthor) et quelques méga-catastrophes (le Sony Center d'Helmut Jahn), une attention particulière doit être portée à l'invraisemblable ratage de la Pariser Platz où Mstislav Rostropovitch et le groupe Scorpion ont donné, mardi 9 novembre, leur concert commun.

Erreur urbaine qui, sous prétexte de reprendre le tracé d'avant-guerre, détruit l'harmonie solitaire et fortement symbolique de la porte de Brandebourg, erreur par le caractère stupidement hétéroclite des édifices qui enserrent ce carré relativement modeste. Emerge du lot la DG Bank, signée par Frank Gehry, provocatrice le jour, presque classique la nuit. Et peut-être demain l'ambassade de France, signée par Portzamparc, et l'Académie des beaux-arts de Behnisch, deux chantiers à peine commencés. C'est peu, c'est triste.

F. E.

LeMonde Job: WMQ1211--0022-0 WAS LMQ1211-22 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:21 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0485 Lcp:700 CMYK

Stuart Seide restitue à Nanterre la fraîcheur intacte de « Roméo et Juliette »

Le conte de Shakespeare est présenté à Nanterre-Amandiers jusqu'au 10 décembre

Stuart Seide met en scène à Nanterre ce monument classé et reclassé qu'est *Roméo et Juliette,* l'une des pièces les plus lyriques, chargées et surchargées, que nous ait données Shakespeare. Le décor impavide, les jeunes acteurs plein de fraîcheur nette, et surtout l'art intelligent, chaleureux, de François Clavier dans le rôle-clé du Frère Laurent, et l'énergie belle et sûre d'Evelyne Istria (la Nourrice), sauvent la mise.

ROMÉO ET JULIETTE, de Shakespeare. Traduction et mise en scène : Stuart Seide. Avec Julie-Anne Roth, Frédéric Cherbœuf, Evelyne Istria, François Clavier...
THÉÂTRE NANTERRE-AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, 92022 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. M° Nanterre-Préfecture, puis navette. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 10 décembre. Durée : 2 h 40 (sans entracte).

Inviter à réentendre *Roméo et Juliette,* c'est appeler à contempler une fois encore la Joconde ou la tour de Pise. Et qui irait s'inscrire contre ? Mieux vaut revoir cela que des nuées d'autres choses. Les deux familles qui se haïssent, le fils chéri de l'une épousant en secret la fille chérie de l'autre, le cafouillage du somnifère conduisant aux deux suicides, lesquels incitent les parents, de part et d'autre, à mieux s'entendre : le conte de Shakespeare est présent à tous les esprits, il est passé dans le bien commun, dans la mémoire commune, même dans le langage commun puisqu'un « roméo » est un tombeur ou un transi – rappelons-nous le *« Monte dans ton Alfa, Roméo ! »*, dit par Brigitte Bardot à Michel Piccoli dans *Le Mépris* de Godard. Juliette, elle, quoique assez délurée sous la plume de Shakespeare, échappe à cette touche de malice. Fellini a toujours été un Roméo très affectueux envers sa Juliette.

Les conducteurs du théâtre, lorsqu'ils nous resservent l'un des monuments classés et reclassés, l'une des grandes redites, des immortelles scies, se sentent tenus de les « découvrir ». Stuart Seide pense que *Roméo et Juliette* est la pièce de *« la déraison »* et que *« la fracture était peut-être non pas entre les deux familles, mais entre les deux générations »*. Ce qui est très plausible.

Emboîtant le pas à une pratique en vogue, il propose, plutôt qu'une mise en scène sacro-sainte, quelque chose comme un exercice d'élèves qui récitent clair et net le texte appris par cœur, mais qui ne se jettent pas à l'eau, qui ne se commettent pas trop avec les « personnages », ces brebis galeuses des planches, de nos jours. Cela s'exprime, chez Roméo et chez les acteurs jeunes dans le rôle de ses amis ou ennemis, par un style expéditif de jeu, et par le costume aussi, aucun tralala, pantalon et chemise, très quelconques : on tâte le terrain, on réfléchit, on travaille. On n'est pas là pour la montre.

Le décor est impavide, indicatif. Un gris froid uni. On dirait, appuyés aux murs du fond de scène, des modèles d'éléments distincts de construction, réunis dans le vestibule d'une école d'architecture. Certains d'entre eux sont mobiles. Seules les scènes ultimes du cimetière, les torches, les tombes, les deux morts enlacés vus à la verticale comme sur un bas-relief en couleurs ou dans un musée de cires, ont un aspect « théâtral », et, là, Stuart Seide, son scénographe Charles Marty et son éclairagiste Olivier Oudiou n'y sont pas allés de main morte. Ils ont eu raison : c'est très beau.

TEXTE LOURD, ACTEURS AILÉS

L'écriture de *Roméo et Juliette* est l'une des plus précieuses, oratoires, lyriques, nobles, chargées et surchargées, que nous ait données Shakespeare. Rien n'est dit simplement, tout est métaphore, catachrèse, synecdoque, métonymie, éloquence pure, amphigouri, et cela sans ruptures de rire, comme chez Falstaff, ni grandes pages de haute envolée, comme dans *Hamlet, Macbeth, Lear* et tant d'autres. Stuart Seide, auteur de la traduction française, n'a pas triché, pas simplifié, si bien qu'à la longue, par moments, l'écoute de cette soirée, sans l'air, la respiration, l'esprit, le naturel, de la langue anglaise originale, serait lourde, très lourde, si tel ou tel acteur n'enlevait pas ce poids, ne sauvait la mise.

Chez les jeunes, Julie-Anne Roth (Juliette) a des accès de vie pure, libre, comme du fond d'un cœur spontané. Frédéric Cherbœuf (Roméo), Juan Cocho (Samson), Lyes Salem (Mercutio), ont une fraîcheur nette, un élan. Mais l'ascendant de cette soirée tient avant tout à la grande présence, à l'art intelligent, chaleureux, de François Clavier dans le rôle-clé du Frère Laurent, puis à l'énergie belle et sûre d'Evelyne Istria (la Nourrice). Des éclairs de poésie, de magie, sobres et profonds, sont donnés par Laurence Roy, fine et comme ailée dans (cette fois) une superbe robe rouge de théâtre, mais Laurence Roy joue Lady Capulet qui n'est qu'un rôle d'apparitions.

Michel Cournot

Pierre Boulez étouffe Mahler et fête Stravinsky

GUSTAV MAHLER : Lieder eines fahrenden Gesellen ; Des knaben Wunderhorn, extraits. IGOR STRAVINSKY : Petrouchka (version 1911). Thomas Hampson (baryton), Orchestre de Paris, Pierre Boulez (direction).
THÉÂTRE DU CHÂTELET, le 9 novembre.

La première œuvre du concert donné par l'Orchestre de Paris au bénéfice de la Bibliothèque musicale Gustav-Mahler s'accorde mal avec le ton de mondanité qui domine au Châtelet, à cette occasion. Tandis que des projecteurs s'attardent encore sur le rang des personnalités (dont Mmes Pompidou, Chirac et Trautmann), Pierre Boulez en est déjà à dérouler le tapis moiré de l'adagio de la *Dixième Symphonie* de Gustav Mahler (seul mouvement achevé par le compositeur). Le dénuement caractéristique de cette page testamentaire n'est pourtant pas au rendez-vous des caméras de France 2 et des micros de Radio Classique, car Boulez pointe avant tout la grandeur du fragment symphonique et en étouffe l'humanité. Contrôlant à l'excès la spirale du lyrisme dans laquelle s'engouffre pour la dernière fois le compositeur, il surexpose la partition et l'apparente à un parcours démonstratif alors qu'elle traduit une évolution chancelante. Pour un solo (violoncelle) dégagé avec justesse, combien d'autres (cor, trompette, hautbois...) projetés sans ménagement ? Théâtre d'abandon aussi factice que furtif, cet adagio aux allures de valse-hésitation passe ainsi pour une simple ronde mécanique.

UN RAPPROCHEMENT PROBLÉMATIQUE

Thomas Hampson vient heureusement au secours de Mahler. Le baryton américain s'est imposé, au disque, comme le principal successeur de Dietrich Fischer-Dieskau dans ce type de lied. Sa haute stature, son noble visage et son costume un brin clérical lui confèrent l'aspect d'un maître de cérémonie attendu pour réévaluer le gala mahlérien. Tour à tour convivial, engageant, halluciné et hypnotique, il présente les *Lieder eines fahrenden Gesellen* avec tant d'acuité que chacun pense en être l'interlocuteur privilégié. Le compagnonnage instrumental profite de cet état de grâce pour trouver un bel équilibre, par exemple, lors du défilé fantomatique de *Die zwei blauen Augen von Meinem Schatz.* Mais les deux extraits du *Knaben Wunderhorn* (*« Des Antonius von Padua Fischpredigt »* et *« Revelge »*) donnés après l'entracte soulignent cruellement la distance qui sépare le chanteur expressif du maestro analytique.

La relation entre les lieder de Mahler et le ballet *Petrouchka* de Stravinsky semble tout aussi problématique. Seul, l'arrière-plan folklorique peut motiver un éventuel rapprochement. Cependant, si l'élément populaire fait partie intégrante de la sensibilité (mêlée) de l'Autrichien, il n'est que prétexte à variations (sophistiquées) de langage chez le Russe. Timbres rutilants, rythmes implacables, densité maximale, tout indique que la parade exhibitionniste de Stravinsky convient mieux à Boulez que la promenade introvertie de Mahler. De la moindre « cloque » de contrebasson aux plus énergiques tintements de triangle, en passant par d'exquises vignettes mélodiques (à la flûte, aux trompettes ou aux clarinettes), l'Orchestre de Paris donne alors une véritable fête... Stravinsky.

Pierre Gervasoni

Les Jeunes Solistes font entendre la voix forte de Claude Vivier

Claude Vivier : *O ! Kosmos. Love Songs. Jesus erbarme dich. Chants.* Les Jeunes Solistes, Rachid Safir (direction). Maison de Radio-France, le 6 novembre. Concert diffusé sur France-Musiques le 30 novembre à 15 h 30.

Né à Montréal en 1948 de parents inconnus, adopté à l'âge de trois ans, initié à la musique au séminaire puis assassiné, chez lui, à Paris en 1983, dans de mystérieuses conditions, Claude Vivier est un des rares compositeurs d'aujourd'hui à avoir lié expressément l'œuvre et la vie. Cependant, si les données biographiques peuvent, dans bien des cas, aider à comprendre les fondements du style, elles ne déterminent à aucun moment une considération anecdotique de la musique. Comme la plupart des grands créateurs, Claude Vivier parvient donc à être proche de chacun en se concentrant sur lui-même et invite, en toute simplicité, à se retrouver au plus profond de l'humaine condition. Ce que le public de Radio France a réalisé intensément, en compagnie du très séduisant ensemble vocal Les Jeunes Solistes.

Judicieusement placé en tête d'un programme comportant quatre pièces écrites entre 1973 et 1977, *O ! Kosmos* présente l'alpha et l'oméga de l'expression vocale de Claude Vivier. Ce pur joyau d'une durée de sept minutes combine incantations intemporelles (longues tenues chorales sur « o ») et phonétique individuelle (candide solo sur « ta-ta-ta-ta-ta ») pour traduire parfaitement la situation (humble mais pas anonyme) de l'homme face à l'Univers. Traiter un sujet grave avec une exquise légèreté compte parmi les caractéristiques de Claude Vivier. Tout comme effectuer des innovations de langage sans que l'auditeur y prête nécessairement attention.

Les souriantes *Love Songs*, superbement investies par Les Jeunes Solistes dirigés par Rachid Safir, regorgent de trouvailles typiques du théâtre musical des années 70. Pourtant, on ne les perçoit pas comme marques d'originalité progressiste mais comme tournures naturelles d'une œuvre aux allures de comptine pour adultes. Une Isolde mutine, un Tristan collet monté et une Juliette shakespearienne façon *secondary school* animent entre autres cette fantaisie vrillée sur l'amour qui joue souvent de l'art du porte-à-faux. Plus abstrait, l'imprécatoire et bref *Jesus erbarme dich* saisit surtout par un rigoureux écartèlement des voix qui jure avec l'écriture habituellement libre, mais ô combien maîtrisée, de Vivier dont *Chants* (1973) constitue un des premiers aboutissements. Ce « requiem » pour sept voix de femmes (avec instruments d'appoint tels que triangles, crotales, clochettes et grosse caisse) fait entendre la voix du compositeur. Chemin de croix qui s'achève dans un appel répété à « mamouchka » avec des sons étranglés.

P. Gi

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

THÉÂTRE GYPTIS
La veille où Grenade fut prise
d'après "Le Fou d'Elsa" d'Aragon
Adaptation V. Théophilidès
Mise en Scène M.-N. Rio & V. Théophilidès
9 au 20 Nov.
Théâtre Gyptis Marseille
04 91 11 00 91

Musée-mémorial des enfants d'Izieu
Ethique de la représentation
Cycle de conférences
2. Jean-Marc CERINO, Dror ENDEWELD, Yves ROZET, Emmanuel SAULNIER
Dimanche 21 novembre - 15 h à Izieu (Ain)
3. Francisco JARAUTA - 12 décembre - 15 h
"Politiques de la représentation"
Réservation, renseignements : 04 79 87 21 05

Villa Gillet - Recherches contemporaines
25 rue Chazière - 69004 Lyon
A l'occasion de la parution de leur ouvrage, rencontre avec
Franck Derex et Antoine Volodine
"Politique et fiction"
Mardi 16 novembre à 19 h 30
et
Pierre Alferi, Tiphaine Samoyault et Olivia Rosenthal
"Passer par soi"
Jeudi 18 novembre à 19 h 30
Tarifs / Rés. nécessaires : 04.78.27.02.48

Renseignement publicité :
☎ 01.42.17.39.65

SORTIR

PARIS

Mali-sur-Seine
L'association PromoMali œuvre pour que *« les productions artistiques maliennes et mandingues se subliment, le particularisme de la culture mandingue s'exprime et l'universalisme de ses créations s'affirme »*. La deuxième édition de son festival Mali-sur-Seine mêle cafés littéraires (avec Moussa Konaté), expositions de photographes et de peintres, et soirées de concerts : les chanteuses sont à l'honneur (Konkanko Sata, Fantani Touré, Amy Koita), ainsi que des griots issus de la tradition (Kassé-Mady Diabaté) ou, au clavier, Cheick Tidiane Seck. L'Espace multimédia permet la visite du musée de Bamako, par cédérom, et la découverte des sites Internet consacrés au Mali.
Maison des métallos, 94, rue Jean-Pierre Timbaud, Paris 11e. M° Couronnes. Les 12, 13 et 14 novembre. Concerts à 19 h 30 les vendredi et samedi, et 17 h 15 le dimanche. Tél. : 01-40-09-96-93. Entrée libre ; concerts : 80 F et 100 F.

Ben Sidran Quartet
Pianiste, chanteur, parolier, journaliste, grand amateur de jazz et grand connaisseur de toute l'histoire du genre, l'Américain Ben Sidran est l'une des plus belles voix de la musique américaine. Il vient d'annoncer la prochaine parution d'un projet sur Federico Garcia Lorca (disque avec livret de 180 pages). En attendant, concerts précieux en compagnie de son fils Leo à la batterie, Daniele Scannapieco au saxophone et Gilles Naturel à la contrebasse.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Les 11, 12 et 13, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

François Tusques, Noel McGhee, Mimi Lorenzini
Tusques a joué un rôle central dans le free jazz en France. Beau disque sous image de billard électrique (*Big Chief,* 1969) avec Sunny Murray : mais, bien avant, les premières manifestations de « new thing », c'est lui. Depuis vingt ans, il paie au prix fort ses engagements radicaux (Intercommunal Free Dance Music Orchestra, Piano Dazibao, etc.). En un sens, il est en prison d'oubli. Le réentendre avec son CD *Blue Phèdre* et le revoir annoncé en compagnie de Noel McGhee et Mimi Lorenzini, cela a des airs d'élargissement. A nous la liberté !
Espace Paul-Eluard, place Marcel-Pointet, 93 Stains. M° Saint-Denis-Université. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-48-23-08-71. 35 F et 70 F.

Zuco 103
Avant son passage aux Transmusicales de Rennes début décembre, *Zuco 103* se pose pour la seconde fois à Paris. Un alliage réussi de drum'n'bass et de bossa nova (CD Outro Lado/Crammed Discs), un joli cadeau offert aux habitués des chaleureuses Nuits fauves, régulièrement organisées au Cabaret sauvage. DJ ambianceur de la soirée : Rémy Kolpa Kopoul, dit RKK, mélangeur avisé et fouineur gourmand des sons du Brésil, de l'Afrique et des Caraïbes.
Cabaret sauvage, parc de La Villette, au bord du canal, Paris 19e. M° Porte-de-la-Villette. Le 13, à 21 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 60 F et 80 F.

Meurtres hors champs
Le Centre dramatique national de création-Théâtre ouvert de Lucien Attoun, en dehors de son travail de lecture de manuscrits et de recherche de nouveaux auteurs, présente son premier spectacle de la saison, *Meurtres hors champs* d'Eugène Durif, dans une mise en scène de Jean-Michel Rabeux. Cette pièce, née d'un travail autour de Sophocle et de la lecture d'articles de journaux sur la Tchétchénie et la Bosnie, évoque à sa façon la pérennité et l'actualité de la tragédie. Elle a été créée à Villeneuve-d'Ascq, reprise à Orléans en octobre et sera affichée après Paris au Théâtre du Point-du-jour de Lyon, du 9 au 15 décembre.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, *cité Véron, Paris 18e. M° Blanche. Du 12 novembre au 4 décembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. 70 F et 100 F.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Ceiling Zero
d'Howard Hawks, avec James Cagney, Pat O'Brien. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 35).
Grand Action, 5 e (01-43-29-44-40).

Rio Bravo
d'Howard Hawks, avec John Wayne, Dean Martin, Angie Dickinson. Américain, 1959, copie neuve (2 h 21).
Grand Action, 5 e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Belles Endormies du bord de scène
de la compagnie d'Edvin(e), mise en scène d'Eric Ruf et Pierre Lamandé.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. M° Trocadéro. Du 12 novembre au 18 décembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Relâche le 14 novembre. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 160 F.

La Nuit de l'enfant caillou
de Caroline Marcadé et Michel Vittoz, mise en scène de Caroline Marcadé.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. M° Gambetta. Du 12 novembre au 19 décembre. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

Ballet national de Marseille
Jacques Garnier : *Aunis.* Claude Brumachon : *Lola.* Maryse Delente : *L'Etrangère.* Marie-Claude Pietragalla : *Corsica.*
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Quatuor Takacs
Intégrale des quatuors à cordes de Beethoven : *Quatuors à cordes op. 18 n° 2, op. 74 et op. 130.*
Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. M° Abbesses. Le 12, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Jazz et musiques traditionnelles
Avec Iva Bittova, Bojan Z., Mihaly Dresch Quartet, Titi Winterstein Quartet, Bireli Lagrene, Sylvain Luc, Christian Escoudé, André Minvielle, Trilok Gurtu.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Le 12, à 20 heures ; le 13, à 16 h 30 et 20 heures ; le 14, à 15 heures et 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 90 F à 120 F.

Philippe Thifaine, Fabrice Laureau, Erik Borelva
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M° Robespierre. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

The Beta Band
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 135 F.

Patricia Kaas
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Les 12, 13, 16, 19 et 20, à 20 h 30 ; le 14, à 18 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. De 210 F à 280 F.

Sapho
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. M° Odéon. Les 12, 13, 18, 19, 26 et 27, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 150 F.

Emma Milan (tango argentin)
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20 e. M° Gambetta. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 100 F.

Natacha Atlas
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M° Créteil-Préfecture. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-45-13-19-19. De 90 F à 150 F.

RÉSERVATIONS

Pulsion
de Franz Xaver Kroetz, mise en scène d'André Wilms.
Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 18 novembre au 19 décembre. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F.

Danser à Lughnasa
De Brian Friel, mise en scène d'Irina Brook.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 23 novembre au 19 décembre. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

DERNIERS JOURS

20 novembre :
– Quelqu'un va venir
de Jon Fosse, mise en scène de Claude Régy.
– La Chose effroyable dans l'oreille de V
d'Ingrid von Wantoch Rekowski, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

LeMonde Job: WMQ1211--0023-0 WAS LMQ1211-23 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 09:21 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0486 Lcp:700 CMYK

JEUDI 11 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Stress, le mal invisible. **Forum Planète**
22.00 L'Eau potable, à quel prix ? **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invitées : Emilia Torrini ; Mareva Galanter ; Mick Hucknall ; Claudia Cardinale **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Yann Artus Bertrand. **Paris Première**
20.05 Temps présent. La filière albanaise. Changer de tête. **TSR**
22.20 Faxculture. Plein feux sur Guy Bedos. **TSR**
22.25 Le Club. Avec Sydney Pollack. **Ciné Classics**
22.45 La Roue du temps. Les Celtes. Les Celtes : nos ancêtres de l'âge de fer. Le trophée de Ribemont-sur-Ancre. **RTBF 1**
23.50 Conviviale poursuite. Invités : Marc Morgan ; Kraj ; Olivier Grenson ; Eric De Staerke ; Pierre Kroll. **RTBF 1**
0.25 Vol de nuit. Invités : Alain Juppé, Tahar Ben Jelloun, Alexandre Jardin. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Camions champions. **Arte**
20.20 Soirée spéciale Maurizio Pollini. Les Grands Interprètes. Maurizio Pollini. Magda Tagliaferro et Maurizio Pollini. **Muzzik**
20.30 Danseurs de claquettes à Harlem. **Planète**
20.40 Thema. Le dernier voyage. Foules inconsolables. **Arte**
20.45 Le Maestro et la Diva. Georg Solti et Kiri Te Kanawa. **Mezzo**
21.05 Notre siècle. [4/9]. **TV 5**
21.10 Les Secrets de la guerre secrète. La guerre des cerveaux. **Odyssée**
22.20 Hôtel Deutschland. **Planète**
22.45 Télé notre histoire. [2/2]. **Histoire**
23.15 Chroniques d'ici. Le Sang des autres. Collectionneurs de mémoire. Les corps. **France 3**
23.15 Equinoxe. Les neuf vies des démineurs. **Odyssée**
23.55 Funérailles. Un business qui rapporte. **Arte**
0.10 Volcan de glace. **Odyssée**
0.15 N.U. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroligue masculine (1re phase, 2e journée retour). Groupe D : Séville - Pau-Orthez. **Eurosport**
20.30 Hockey sur glace. Championnats du monde. Qualifications. France - Norvège. **Pathé Sport**

DANSE

19.25 Necesito. Ballet. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. **Mezzo**

MUSIQUE

21.40 Soirée spéciale Maurizio Pollini. Luigi Nono. Avec Liliana Poli, soprano ; Jacques di Donato, clarinette. **Muzzik**
22.35 Brahms Gala. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et les Chœurs de la Radio suédoise, dir. Claudio Abbado. **Paris Première**
23.30 Herbie Hancock Trio. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 Joseph Balsamo. André Hunebelle [3/3]. **Festival**
22.15 La Veuve tatouée. Lars Molin. **Arte**
22.45 Made in America. Eternelle vengeance. Marc S. Grenier. **O**. **TF 1**

SÉRIES

20.55 X-Files. Brelan d'as **O**. Trévor. **M 6**
21.30 Zoé, Duncan, Jack & Jane. A Good Man Is Hard to Find (v.o.). **Série Club**
22.30 Le Caméléon. Episode pilote : Le chat et la souris (v.o.). Chaque tableau a son histoire (v.o.). **Série Club**
0.15 Rude Awakening. Ma maman à la télé (v.o.). **Canal Jimmy**
0.45 That 70's Show. Un dimanche idyllique (v.o.). **Canal Jimmy**
0.50 L'Heure du crime. Fais-moi mal. **O**. **M 6**
1.10 New York Police Blues. Comme des gamins (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

17.40 Quand la ville dort ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., 110 min) ✪. **Cinétoile**
18.40 La Lumière des étoiles mortes ■ ■ Charles Matton (France, 1993, 115 min) ✪. **Cinéstar 1**
20.30 L'Héroïque Parade ■ ■ Carol Reed (GB, 1944, N., v.o., 115 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 Les Virtuoses ■ ■ Mark Herman (GB, 1997, 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.35 Thelma et Louise ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 125 min) **O**. **Cinéfaz**
20.45 Le Détective ■ ■ Gordon Douglas (Etats-Unis, 1968, 120 min) ✪. **13ème Rue**
21.00 Sérénade à trois ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min) ✪. **Paris Première**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Donnie Brasco ■ ■ **Mike Newell. Avec Al Pacino, James Russo** (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.20 Le Vaisseau fantôme ■ ■ Andrew McLaglen (Grande-Bretagne, 1980, 120 min) ✪. **RTL 9**
22.45 Le Syndrome de Stendhal ■ ■ Dario Argento (Italie, 1996, 125 min) ✪. **M 6**
22.45 Toute la ville danse ■ ■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1938, N., 120 min) ✪. **Mezzo**
23.00 Le Temps des gitans ■ ■ Emir Kusturica (Yougoslavie, 1989, v.o., 135 min) **O**. **Canal +**
23.00 Le Tour du monde en 80 jours ■ ■ Michael Anderson (EU, 1956, 125 min) ✪. **Cinétoile**
23.05 Va où ton cœur te porte ■ ■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.05 James Bond 007 contre Dr. No ■ Film. Terence Young. ✪.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.55 Les Bœufs-carottes. Soupçons ✪.
22.45 Made in America. Eternelle vengeance. Téléfilm. Marc S. Grenier. **O**.

FRANCE 2

15.55 Le Comte de Monte-Cristo Film. Robert Vernay. ✪.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille. ✪.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Va-t'en la guerre !
23.00 Expression directe. PS.
23.10 Sommersby Film. Jon Amiel. ✪.

FRANCE 3

15.55 La Vie et rien d'autre ■ Film. Bertrand Tavernier. ✪.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Ivanhoé ■ Film. Richard Thorpe. ✪.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Chroniques d'ici : Le Sang des autres. Collectionneurs de mémoire ; Les Corps brisés.
0.10 Saga-Cités.

CANAL +

15.30 Rêves d'aventures. Un rêve pris dans les glaces ; Chercheurs d'orchidées ; Annapurna, histoire d'une légende.
▶ **En clair jusqu'à 20.40**
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Soirée Kusturica. Chat noir, chat blanc ■ Film. Emir Kusturica. ✪. **22.40** Portrait d'Emir Kusturica. **23.00** Le Temps des gitans ■ ■ Film. Emir Kusturica (v.o.). **O**. **1.15** Te souviens-tu de Dolly Bell ? ■ Film. Emir Kusturica (v.o.). **O**.

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Camions champions.
20.40 Thema. Le dernier voyage. **20.45** Foules inconsolables. **22.15** La Veuve tatouée. Téléfilm. Lars Molin. ✪. **23.55** Funérailles : Un business qui rapporte. **0.30** Dernières roses, le cimetière au quotidien. **1.05** A la vie, à la mort ■ Film. Robert Guédiguian. **O**.

M 6

18.05 Stargate SG-1. ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. ✪.
20.40 Six minutes sur le siècle.
20.55 X-Files. Brelan d'as. Trévor. **O**.
22.45 Le Syndrome de Stendhal ■ ■ Film. Dario Argento. ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 En vivant, en écrivant.
20.30 Décibels. Musique des tranchées...
21.20 Expresso, Poésie sur parole. André Breton.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la nuit. Ait Menguelet : vivre en Kabylie, chanter à Paris.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Le Bourgeois Gentilhomme. Opéra de Richard Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski, Valérie Millot, Martine Mahé, Stéphane Degout...
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Scènes bohémiennes,* de Bizet, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit ; *Introduction et Rondo Capriccioso,* de Saint-Saëns, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Hikotaro Yazaki, Augustin Dumay, violon. **20.40** Antal Dorati, chef d'orchestre. **22.34** Les Soirées... (suite).

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMAS 3

21.00 Donnie Brasco ■ ■

De 1978 à 1984, Joe Pistone, agent du FBI infiltré dans un clan mafieux sous l'identité d'un escroc, Donnie Brasco, causa la chute de plusieurs « familles » de la Mafia de New York. Il écrivit un livre sur son expérience, dont est tiré ce film du cinéaste britannique Mike Newell (*Quatre mariages et un enterrement*). Johnnie Depp est étonnant face à Al Pacino, ténébreux et ambigu. En v.o.

FRANCE 3

23.15 Le Sang des autres

Une collection de films courts (*Les Jardins de pierre, Le Sens du sacrifice, Les Corps brisés, Collectionneurs de mémoire,* 4 fois 22 min), réalisée par Pascal Gœthals et diffusée en deux temps (15.00 et 23.15) à l'occasion du 11 novembre. Des témoignages d'historiens et des images d'archives, extraites notamment des films conservés à l'Historial de Péronne, disent tout de l'horreur de la Grande Guerre.

FRANCE 2

1.25 Les Derniers de la der des ders

La palme du tact à France 2 qui se débarrasse du devoir de mémoire en programmant ce film sur les survivants de 14-18 en pleine nuit. Pas de chance pour ces rescapés de la guerre et du temps (ils ont entre cent et cent huit ans), allemands, britanniques et français, retrouvés par Jean-Marc Sursin à l'extrême soir de leur vie. Leur souffrance est toujours aussi vive.

VENDREDI 12 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 Sibérie, « Voyage au bout l'enfer ». **Forum Planète**
21.10 Imbert - Julliard. **LCI**
21.55 L'Ecole face à la différence sociale. Invités : Alain Bentolila ; Dominique Sampiero ; Franck Lavoine ; Henri Pena-Ruiz ; Olivier Vinay. **Forum Planète**
22.55 Cinéma, le Néoréalisme. Invités : Giacomo Campiotti ; Pierre-Hneri Deleau ; Bruno Dumont ; Laurence Schifano ; Daniel Toscan du Plantier. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Les années lycée. En direct. **La Cinquième**
17.00 Les lumières du music-hall. Bobby Lapointe. Jacques Dutronc. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Louis Murat ; Sophie Moniotte. **Canal +**
19.00 Tracks. No Respect : Dope société. Tribal : Rollers urbains. Dream : Ice T. Vibration : L'art graffiti. Clip : The Chemical Brothers. Backstage : Papa Wemba. Future : Matrix Science. Live : Blur. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Thalassa. La Conquête de l'est. En direct. **France 3**
21.00 Recto Verso. Avec Bernard Tapie. **Paris Première**
21.05 Top bab. Avec Ben Harper. **Canal Jimmy**
22.00 Faut pas rêver. Vietnam : Femme cyclo-pousse. France : La foire de la Saint-Michel. USA : Medecine Man. Invité : Jean Echenoz. **France 3**
23.05 Bouillon de culture. Fin de siècle : mœurs et comportements. Invités : Jean-Christophe Rufin ; Danièle Thompson ; Thierry Vimal ; François Reynaert. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. La guerre entre voisins. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

17.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [1/3]. Aux frontières de l'inconnu. **Planète**
18.05 Un siècle de science-fiction. [2/2]. **Ciné Cinémas**
18.15 Télé notre histoire. [2/2]. Marcel Bluwal. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. [5/13]. Le Chien sauvage d'Afrique. **La Cinquième**
18.30 Vivre dans les glaces. [4/6]. Le retour des glaces. **TMC**
20.15 « Gloomy Sunday ». L'hymne suicidaire. **Arte**
20.30 Guerre des paysans. **Planète**
20.30 Les Authentiques. Dolci Corsi. **Odyssée**
20.45 Lieux mythiques. [7 et 8/10]. Tombstone et la légende du Far West. La cathédrale de Chartres. **Histoire**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [2/6]. Levée de boucliers en Croatie, 1990. **Histoire**
21.55 Aventures en Amazonie. [2/2]. **Planète**
22.10 Grand format. La Dernière Cigarette. **Arte**
22.30 Les Nomades de Sibérie. **Planète**
22.45 La Renaissance. [5 et 6/6]. Espagne, la reconquête et la conquête. 1588, l'année charnière. **Histoire**
22.50 Volcan de glace. **Odyssée**
23.20 Les Mystères du vagabond des mers. **Odyssée**
23.25 A la redécouverte du monde. Australie : Le Peuple de l'eau et du feu. **TMC**
23.35 Les Grandes Expositions. Puvis de Chavannes. **Planète**
0.00 Danseurs de claquettes à Harlem. **Planète**
0.15 Aventures asiatiques. Philippines. **Odyssée**
1.00 Pas le temps. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Moscou. Quarts de finale. **Eurosport**
17.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stockholm. Quarts de finale. **Eurosport**
19.00 Football. Championnat de D 2 (19e journée). Le Mans - Toulouse. **Eurosport**
23.00 Supercross. Supercross de Paris-Bercy (1re soirée). **Eurosport**

DANSE

20.45 La Légende de Joseph. Ballet. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de Strauss. Par le Wiener Staatsopernballet. L'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. Hollreiser. **Mezzo**
22.15 La Nuit transfigurée. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Schoenberg. Par le Nerdelands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Symphonie n° 25, de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
20.15 Préludes, de Debussy (1). Avec Cécile Ousset, piano. « *Variations pour piano* », de Beethoven. **Muzzik**
21.00 Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**
23.00 Rockpalast, BB King Bluesband. Au Beethovenhalle de Bonn, en 1994. **Canal Jimmy**
0.15 Vladimir Ashkenazy. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Vladimir Ashkenazy. Œuvres de Knussen. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.00 Un petit coin de paradis. Mimi Leder. **Ciné Cinémas**
20.30 Miséricorde. Jean Baudin [1 et 2/2]. **Festival**
20.40 City Killer. Robert Michael Lewis. **RTL 9**
20.45 Voleurs d'enfance. Peter Kosminsky. **Arte**
20.55 Peur blanche. Olivier Chavarot. **O**. **M 6**
23.00 Au-delà du désespoir. John Erman. **O**. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

0.50 Le Rire du bourreau. Elsa Chabrol. Avec Catherine Bost-Broé. **France 2**

SÉRIES

19.25 Clair de lune. Camille. **Série Club**
20.15 Friends. Celui qui persiste et signe. **RTL 9**
20.20 Happy Days. L'amitié triomphe toujours. **Série Club**
20.45 Stargate SG-1. Portés disparus. **Série Club**
20.55 P.J. Dimanche. **France 2**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Sélection pas très naturelle. **Série Club**
21.30 Au-delà du réel. Expérience contrôlée. **13ème RUE**
21.55 Avocats et associés. L'affaire Cindy. **France 2**
22.15 Poltergeist. Que les démons reposent en paix ! **Série Club**
22.30 New York Undercover. Dernier combat. **O**. Le coup de filet. **13ème RUE**
22.55 La Quatrième Dimension. Infanterie Platon. Requiem. **Série Club**
23.40 Total Security. Produit miracle. **M 6**
0.30 Chapeau melon et bottes de cuir. Le club de l'enfer. **M 6**

FILMS

16.00 Possession ■ ■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
16.15 Un, deux, trois ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., 120 min) ✪. **Histoire**
16.15 The Second Civil War ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1997, 100 min) ✪. **Cinéfaz**
18.10 Fantôme à vendre ■ ■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 85 min) ✪. **Cinétoile**
18.25 L'Héroïque Parade ■ ■ Carol Reed (GB, 1944, N., v.o., 115 min) ✪. **Ciné Classics**
19.35 Key Largo ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 90 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 L'Escadron noir ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
21.00 Trois vies et une seule mort ■ ■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) **O**. **Ciné Cinémas 2**
21.05 Le Port de l'angoisse ■ ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min) ✪. **Cinétoile**
21.25 Week-end en famille ■ ■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min) ✪. **RTBF 1**
22.40 Requiem ■ ■ Alain Tanner (Suisse, 1998, 100 min) ✪. **Canal + Vert**

© GAUMONT

22.45 Les Fugitifs ■ ■ **Francis Veber. Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu** (France, 1986, 85 min) ✪. **Cinétoile**
22.55 Robocop ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, v.o., 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.50 Le Cottage enchanté ■ ■ **John Cromwell. Avec Dorothy McGuire, Robert Young** (EU, 1945, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
0.25 Donnie Brasco ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
0.30 La Lumière des étoiles mortes ■ ■ Charles Matton (France, 1993, 110 min) ✪. **Cinéstar 1**
2.10 Ma femme est une sorcière ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque ✪.
15.40 Sydney Police ✪.
16.40 Sunset Beach ✪.
17.30 Melrose Place ✪.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.45 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Trafic infos.
20.55 100% Johnny.
23.10 Sans aucun doute. La guerre entre voisins.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.55 Le Renard ✪.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.50 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins
18.20 Hartley, cœurs à vif ✪.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille ✪.
20.00 Journal, Météo.
20.55 P.J. Dimanche ✪.
21.55 Avocats et associés. ✪
22.55 Bouche à oreille.
23.05 Bouillon de culture. Fin de siècle : mœurs et comportements.
0.25 Journal, Météo.
0.50 Le Rire du bourreau. Court métrage. Elsa Chabrol ✪.
1.20 Millennium ✪.

FRANCE 3

14.45 Le Signe des quatre. Téléfilm. Desmond Davis. ✪.
16.20 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. La Conquête de l'est.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 L'Elève. Film. Olivier Schatzky ✪.

CANAL +

13.45 Le Cinéma de James Cameron.
14.35 Titanic Film. James Cameron ✪.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Alice et Martin Film. André Téchiné. ✪.
23.00 A armes égales Film. Ridley Scott. **O**.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Vive la retraite !
16.30 Alf ✪.
17.00 Le Magazine ciné.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Chien sauvage d'Afrique.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 «Gloomy Sunday». L'hymne suicidaire.
20.45 Voleurs d'enfance. Téléfilm. Peter Kosminsky ✪.
22.10 Grand format. La Dernière Cigarette.
23.35 Un tueur Film. Juliusz Machulski (v.o.). ✪.

M 6

13.35 Vol 191 en péril. Téléfilm. Jerry Jameson. ✪.
15.05 La Belle et la Bête ✪.
16.05 M comme musique.
17.27 Les Bédés de M6 Kid.
18.25 Stargate SG-1 ✪.
19.15 Unisexe.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ✪.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Peur blanche. Téléfilm. Olivier Chavarot. **O**.
22.45 Players, les maîtres du jeu ✪.
23.40 Total Security ✪.
0.30 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Expresso, Poésie sur parole. André Breton.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Ukraine : rave dans la centrale nucléaire de Kazentip.
22.30 Surpris par la Nuit. Musiques d'Ukraine.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Ion Marin, Stella Doufexis, mezzo-soprano, Roman Trekel, baryton : *Les Préludes,* de Liszt ; *Klavierlieder* (orchestré par Hans-Werner Henze), de Wagner ; *Léonore 3* (ouverture), de Beethoven.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le Quartette de Ben Sidran, chant et piano, avec Daniele Scannapieco, saxophone, Gilles Naturel, contrebasse et Léo Sidran, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour clavecin, 2 flûtes et cordes* Wq 38, de C. P. E Bach, par les Amis de Philippe, dir. Ludger Rémy.
20.40 Anton Arenski, compositeur.
22.40 L'Amour de Danae. Opéra de Strauss. Par le Chœur et l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. Clemens Krauss, Paul Schöffler (Jupiter), Josef Traxel (Merkur), Annelies Kupper (Danae).

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Voleurs d'enfance

Voleurs d'enfance est un téléfilm dur, très dur, à la limite du supportable, parfois, qui raconte le malheur d'une fillette abusée sexuellement. Certains n'iront pas jusqu'au bout de cette fiction réalisée par Peter Kosminsky, objet d'une controverse en Grande-Bretagne. Même si le réalisateur a su éviter tout voyeurisme et traiter avec retenue les scènes d'abus sexuels, cette tragédie est d'autant plus éprouvante qu'elle est issue d'une histoire vraie. On pourrait penser que Kosminsky a trop forcé la dose, mais tous les faits ont été vérifiés auprès des différents partenaires sociaux qui ont croisé le parcours de l'adolescente. Lors de sa diffusion sur ITV, en 1997, une ligne ouverte le soir même a recueilli plus de 25 000 appels de détresse. Arte ouvrira également des lignes ; des médecins, assistants sociaux répondront aux questions. Fallait-il pour autant programmer ce film en prime time ?

FRANCE 2

0.50 Le Rire du bourreau

Quarante-cinq ans après avoir été torturée puis déportée par un Français au service de la Gestapo, une femme est appelée au tribunal pour témoigner et reconnaître son bourreau. Elsa Chabrol, en mettant en scène cette histoire vraie, trouve les moyens d'un regard original sur le problème de la mémoire, si souvent évoqué ces dernières années. Un court-métrage réussi.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ1211--0024-0 WAS LMQ1211-24 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 11:21 S.: 111,06-Cmp.:11,12, Base : LMQPAG 35Fap:100 N°:0487 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 12 NOVEMBRE 1999

Un rapport du Congrès américain révèle des faits nouveaux liés à l'affaire Elf

Le président gabonais Omar Bongo est notamment cité

WASHINGTON
de notre correspondant

La sous-commission des enquêtes de la Chambre haute vient, à l'initiative du sénateur démocrate Carl Levin, de publier un rapport (daté du 9 novembre) et de tenir des auditions publiques sur la corruption de personnalités politiques étrangères et le blanchiment d'argent. Quatre personnes et une banque étaient dans le collimateur : la banque privée dépendant de Citibank est accusée d'avoir fermé les yeux sur les opérations de Raul Salinas, frère de l'ex-président mexicain, condamné pour meurtre, d'Asif Ali Zardari, époux de l'ancien premier ministre pakistanais Benazir Bhutto, des fils de feu le dictateur nigérian Abacha, et d'Omar Bongo, son client depuis 1970. Au total, précise le rapport, plus de 100 personnes ont été auditionnées, des milliers de documents ont été étudiés ; la plupart des administrations américaines concernées, ainsi que le FMI et la Banque mondiale, ont également été consultées.

Concernant le président gabonais, le rapport fait explicitement référence aux enquêtes du *Monde* sur les liens entre Omar Bongo et la firme pétrolière Elf-Aquitaine. Le document précise en outre que les révélations du *Monde* ont incité la Citibank à, au début de l'année, clore les comptes de M. Bongo et à l'aider à *« développer une stratégie de sortie lui permettant de transférer ses fonds de manière ordonnée vers d'autres institutions financières »*. Cela devrait être achevé l'an prochain.

Selon le rapport, la famille Bongo a été en relation avec les succursales de la banque privée en Suisse, à Bahreïn, au Gabon, à Jersey, Londres, Luxembourg, New York et Paris. La plupart de ses comptes étaient gérés par une société-écran enregistrée aux Bahamas, Tendin Investments Ltd, choisie par Cititrust en 1985. Certains comptes parisiens étaient au nom d'une autre société-écran, Leontine Ltd. Le bureau new-yorkais de la banque a ouvert un compte spécial à son bénéfice, intitulé « OS ».

Un autre compte a été identifié à Genève, ouvert au nom de la société-écran Davenport Associated SA, dont les fonds ont d'ailleurs été bloqués, en 1997, sur ordre de la justice suisse, dans le cours de l'enquête sur l'affaire Elf. De très importantes sommes ont transité par l'ensemble de ces comptes : les fonds de Tendin ont oscillé entre 28 et 72 millions de dollars, ceux de « OS » entre 1 et 5 millions et ceux de Leontine ont toujours supérieurs à 7,5 millions.

Citibank a en outre prêté beaucoup d'argent au président gabonais, dont 50 millions de dollars en 1994 *« pour financer la dernière campagne présidentielle »* de 1993. Omar Bongo devait fréquemment recourir aux services de la banque puisqu'elle prélevait 1 million de dollars de commission par an et qu'elle s'est félicitée de ces *« relations extrêmement profitables »*. D'où venait cet argent ? Cette question ne semble guère avoir préoccupé Citibank pendant des années. Elle s'est longtemps satisfaite des explications vagues fournies par la présidence gabonaise et les gestionnaires de ces comptes – dont le dernier était le Français Alain Ober – qui ont parfois fermé les yeux sur l'irrésistible enrichissement d'Omar Bongo.

Selon le rapport, ils ont pris pour argent comptant l'affirmation d'un *« consultant du président »* selon lequel 8,5 % du budget du pays, *« bien que cela ne soit pas écrit noir sur blanc pour des raisons évidentes, est utilisé à la discrétion du président »*, soit 111 millions de dollars en 1995. Ces affirmations ont été formellement démenties par les fonctionnaires du Fonds monétaire international chargés du Gabon.

LES « DONS » À M. BONGO

Ceux-ci ont par contre noté la coïncidence entre l'ouverture du compte « OS » – dont le conseiller présidentiel pour les affaires pétrolières, Samuel Dossou, avait la signature – et le contrôle des revenus pétroliers imposé par le FMI pour le versement d'un nouveau prêt. Une note de Citibank explique par ailleurs la fortune de M. Bongo par le fait que *« le gouvernement et les compagnies pétrolières françaises comme Elf lui ont fait des "dons" qui ressemblent aux PAC américains* [structures habilitées à recevoir des financements politiques] ». Une autre ajoute : *« Ce type de transactions est normal pour un chef d'État africain. »*

Les révélations du *Monde* ont-elles surpris la vigilance de M. Ober ? Non, a-t-il dit à la commission, il était au courant, mais ses collègues au Gabon émettaient des doutes sur leur crédibilité. Dans un e-mail, M. Rogers, responsable des marchés africains de Citibank, a écrit que *« François Hervé* [alors chef du bureau de Paris] *et moi-même sommes fermement convaincus que nous devons être très prudents et sélectifs à propos de la couverture de presse que nous choisissons d'interpréter et de la transmission d'informations sur nos principaux clients »*, surtout aux autorités de régulation.

Les intérêts gabonais ont régulièrement croisé les pistes financières suivies par les juges français et suisses depuis l'ouverture de l'enquête sur les détournements commis, entre 1989 et 1993, au préjudice du groupe pétrolier Elf-Aquitaine. Au printemps 1997, l'immobilisation à Genève de certains comptes bancaires revendiqués par le président Bongo ainsi que la découverte de commissions pétrolières occultes versées au profit de l'ancien responsable des filiales africaines d'Elf, André Tarallo, avaient inspiré au chef d'Etat gabonais de telles inquiétudes qu'il avait écrit à Jacques Chirac pour l'avertir des conséquences funestes que risquaient d'emporter la poursuite des investigations (*Le Monde* du 8 avril 1997).

Deux ans plus tard, M. Tarallo s'est trouvé contraint de justifier devant la justice suisse les mouvements constatés sur ses comptes bancaires, crédités de 610 millions de francs entre 1990 et 1997. Devenu conseiller de plusieurs chefs d'Etat africains – parmi lesquels figure M. Bongo –, M. Tarallo a affirmé avoir géré des fonds versés par le groupe Elf à l'intention des dirigeants africains et avoir été mandaté pour cela par *« une haute personnalité africaine dont* [il] *ne souhaitait pas révéler l'identité en raison des responsabilités d'ordre national qu'elle assume »*. Le juge de Genève a identifié M. Bongo derrière cette description, d'autant qu'ont été saisis des documents signés de sa main et adressés à des banques suisses. La publication de ces informations dans *Le Monde* n'avait suscité la publication d'aucun démenti, hormis un communiqué diffusé par l'avocat de M. Bongo, Me Jacques Vergès, dans lequel était affirmé que le président gabonais n'avait jamais reçu *« directement »* de commissions pétrolières versées par Elf.

S'il est clairement soupçonné d'avoir perçu des commissions pétrolières en provenance d'Elf-Aquitaine, M. Bongo n'est toutefois l'objet d'aucune poursuite ni en France, ni en Suisse, ni aux Etats-Unis en raison de l'immunité de chef d'Etat dont il bénéficie.

Patrice de Beer

Avec ses forfaits Passio, Bouygues Télécom tente de révolutionner la téléphonie fixe

Le groupe attaque les positions de France Télécom

BOUYGUES TÉLÉCOM est persuadé que le téléphone mobile finira par se substituer au téléphone fixe. L'opérateur, absent dans la téléphonie fixe, va tout de même proposer ce service... via le téléphone mobile. L'obtention de licences d'opérateur de téléphonie fixe, délivrées par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), est en principe conditionnée à l'obligation d'investir dans la construction d'un réseau. Néanmoins, l'ART vient d'accorder le droit à Bouygues Télécom de tester sa nouvelle trouvaille, le contrat Passio, auprès de 3 000 personnes. L'opérateur mobile espère pouvoir ensuite étendre sa proposition à ses 2,5 millions d'abonnés. Mais cette initiative devrait entraîner de vives réactions de la part de la concurrence, à commencer par France Télécom.

Cette offre se présente sous la forme d'un boîtier à installer à la maison : il s'agit en fait d'un téléphone mobile modifié sur lequel vient se brancher le combiné fixe. Ce qui permet à l'abonné de téléphoner sans passer par France Télécom (et donc sans payer d'abonnement) et sans se soucier des distances (les communications locales étant toujours contrôlées par l'opérateur historique). La tarification de Passio s'inspire de la téléphonie mobile, mais avec des prix de téléphonie fixe. Les abonnés auront le choix entre deux forfaits. L'un coûte 188 francs pour 5 heures, soit 62 centimes la minute, pour des appels locaux, nationaux et vers les mobiles (pendant 1 heure seulement). L'autre est à 218 francs pour 8 heures, soit 45 centimes la minute. Les communications internationales sont hors forfait.

Le système est basé sur les nouveaux numéros géographiques utilisés pour la téléphonie fixe, et non sur la numérotation spécifique aux mobiles. Avantage : lorsque l'abonné reçoit un coup de fil, l'appelant ne paiera que le coût d'une communication normale de téléphonie fixe et non pas le coût d'un appel de fixe vers mobile (environ 2,50 francs par minute).

Enguérand Renault

Flambée du cours en Bourse

La spéculation sur les valeurs de téléphonie mobile en Europe a rattrapé l'action Bouygues : +13,2 % en Bourse, mercredi 10 novembre. Les financiers estiment que le cours de l'action Bouygues valorise mal la filiale Bouygues Télécom. Forte de 2,5 millions d'abonnés, elle pourrait valoir autour de 100 milliards de francs, si un opérateur étranger (l'allemand Deutsche Telekom ou l'italien Telecom Italia) venait à lancer une offre d'achat. En juin 1999, Bouygues avait racheté les 20 % que détenait le britannique Cable & Wireless dans sa filiale de télécommunications, sur la base d'une valorisation de seulement 35 milliards de francs. La participation (54 %) du groupe de construction dans Bouygues Télécom vaut près de 54 milliards et représente près de 70 % de l'ensemble du groupe Bouygues.

« Guerre de la banane » : la Commission de Bruxelles propose un compromis

BRUXELLES. Après avoir été condamnée à plusieurs reprises par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et alors qu'elle est frappée de sanctions commerciales des Etats-Unis, l'Union européenne (UE) entend mettre fin à la « guerre de la banane ». Trouver un compromis conciliant les revendications pour un meilleur accès au marché européen formulées par les pays producteurs latino-américains et par les Etats-Unis (lesquels parlent au nom de leurs compagnies multinationales telles Dole ou Chiquita), avec les intérêts des producteurs communautaires (DOM, Canaries, Madère) ou ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), tout en honorant les engagements pris à l'égard de l'OMC, tient de la quadrature du cercle. La Commission propose aujourd'hui de maintenir pendant une période transitoire d'environ six ans un régime de contingents tarifaires calculés pour que les planteurs communautaires puissent continuer à écouler leurs production sur le marché des Quinze. Les ACP seraient ainsi confrontés à la concurrence des pays tiers, mais ils bénéficieraient encore d'une préférence substantielle. A partir du 1er janvier 2006, la protection du marché des Quinze, ainsi que la préférence reconnue aux ACP, deviendra uniquement tarifaire. Pour les Etats-Unis, la dernière proposition de l'UE contient *« des élèments posant problème et qui sont difficiles à justifier vis-à-vis des règles de l'OMC ». – (Corresp.)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 novembre 1999 : 480 855 exemplaires.

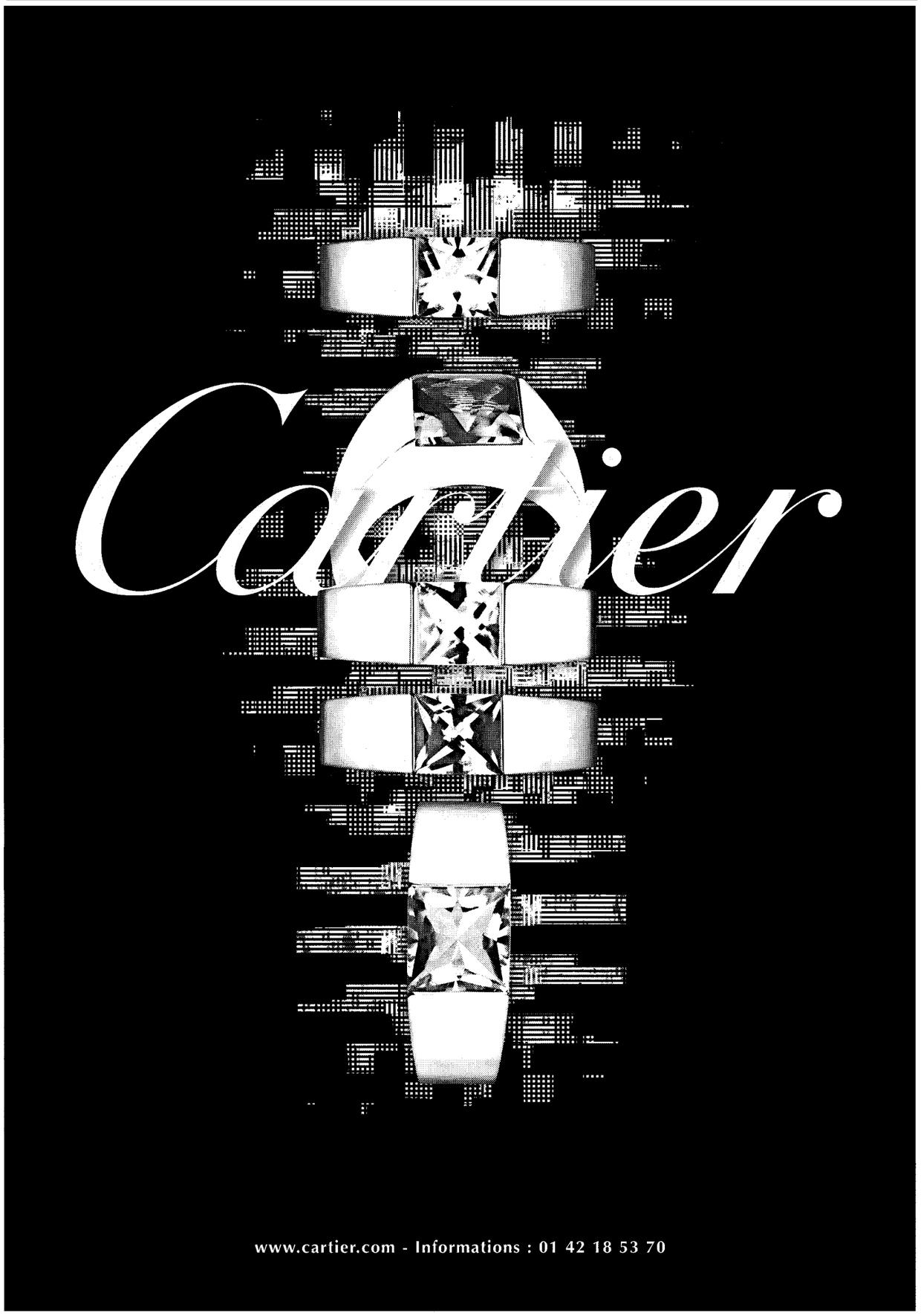

LeMonde Job: WIV4599--0001-0 WAS LIV4599-1 Op.: XX Rev.: 10-11-99 T.: 19:42 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0069 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 12 NOVEMBRE 1999

HANS MAGNUS ENZENSBERGER
Le Feuilleton de Pierre Lepape page II

FLORENCE DELAY
page III

JAKUCHÔ SETOUCHI
page IV

VOYAGE EN ORIENT
La chronique de Roger-Pol Droit
page V

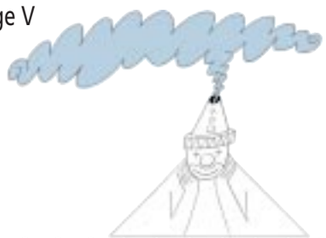

GÉRARD NOIRIEL
page VI

DOCUMENTS
Histoire de la dissidence soviétique
par Cécile Vaissié
page VII

Le crible de l'historien

L'exercice du dictionnaire critique est périlleux. Deux captivantes réalisations en révèlent les arcanes

Philippe-Jean Catinchi

Faut-il imputer à la proximité du seuil psychologique de l'an 2000, dernière année du siècle comme du millénaire, la recrudescence des ouvrages de synthèse, bilan à plusieurs voix le plus souvent, qui s'annoncent comme décisifs, sinon définitifs ? Pourtant, dire une nation, ou un siècle tient de la gageure. Et l'on s'étonne de voir tant d'historiens s'engager sur ce terrain miné, où rares sont les solistes et les chefs d'orchestre capables de tenir leur phalange comme de respecter la partition choisie. Le danger est plus net encore lorsque l'époque étudiée touche à l'actualité la plus brûlante. L'heureux mirage d'une compilation de tout le savoir du monde – conséquence fortuite d'un phénomène de mode éditoriale, on exhume aujourd'hui la plus belle encyclopédie de l'ère des Valois (lire page VI) – n'est pourtant plus de saison, et les deux réalisations récentes de Jacques Marseille (lire page VI) sont l'occasion de faire le point sur les avantages et les limites d'exercices qu'on pensait abandonnés aux généralistes par les spécialistes universitaires.

Reste le cas passionnant mais très exigeant du « dictionnaire critique » ou « raisonné » dont la référence française reste l'indispensable *Dictionnaire critique de la Révolution française*, dirigé par François Furet et Mona Ozouf (Flammarion, 1988). Deux nouvelles réalisations captivantes interprètent très différemment le genre.

Cédant à la vogue des retours sur le XXe siècle, Jean-François Sirinelli (1) et Jean-Pierre Rioux, champions de l'« histoire culturelle », proposent une synthèse nationale : *La France d'un siècle à l'autre.* Entourés de quelque soixante collaborateurs qui incarnent plusieurs générations d'historiens, ils rompent avec la logique alphabétique pour proposer six angles croisés (« Événements », « Valeurs d'établissement », « Vies quotidiennes », « Figures sociales », « Tensions et passions » et « Enjeux »). Reste un index commode qui présente les thèmes et permet au lecteur de concocter sa synthèse, pour peu que les options des contributeurs autorisent les superpositions. Un second index domicilie les personnages, seuls « noms propres » réellement pris en compte. C'est que ce bel ouvrage semble se vouloir d'abord d'une lecture heureuse. L'engagement stylistique de certains, la clarté toute didactique d'autres, font de ce « dictionnaire » en rupture de genre une invitation au voyage à travers le temps, où le paysage distrait des oublis et des choix paradoxaux. Peut-on traiter du XXe siècle et retenir le « boutiquier » sans évoquer la grande surface ? Pourquoi élire les seules nouveautés (« cinéma », « radio », « télévision ») au risque d'induire la sclérose de la danse ou du théâtre ? Aux « parents » ne répond qu'un « enfant » singulier : c'est souvent malin, parfois irritant. Moins toutefois que les pistes bibliographiques, captives de certaines visions qui excluent les travaux hétérodoxes. Qu'importe ! L'amateur d'histoire sera à juste titre ravi de ces vignettes érudites et plaisantes comme autant d'articles d'intelligente vulgarisation. D'autant que l'ouvrage ne craint pas d'esquisser de délicates synthèses (« Chômage et emploi », « Mémoire et nation ») ou d'étonnants gros plans (« le toit », « la vedette »). Champion d'une histoire accessible et astucieuse, ce collectif qui ouvre ses récits sur *« la blessure de la Grande Guerre »* a la malice de finir sur *« l'échappée bleue »* de juillet 1998 ; mais est-il si mesquin de douter que le tandem Jacquet/Zidane mérite autant de mentions que Jean Moulin et plus que Beauvoir ?

Le chantier conduit par Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt est plus respectueux des usages. Reprenant cette organisation alphabétique qu'avaient imaginée les Alexandrins, leur *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* a mobilisé autant de contributeurs mais ne s'est pas limité aux signatures nationales : près du tiers des collaborateurs sont étrangers, et leurs textes traduits. Pas de risque de définir ainsi une « chapelle » ou une « école » ; pas même une « famille », dont les agapes seraient réservées aux intimes. En fait, le vrai point de convergence tient à une conception commune du « métier », donc à un partage des méthodes historiques, qui garantit la cohérence et l'harmonie de l'ensemble, écrit dans une koinè admise par chacun.

On comprend l'intérêt de relire ce Moyen Age occidental, fortement revu grâce à l'emprunt assumé à l'outillage du sociologue, de l'anthropologue, de l'ethnologue, voire du psychologue et du psychanalyste, parfaitement ignoré jusqu'au milieu du siècle. Nul risque de doublon avec le récent *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Age*, dirigé par André Vauchez (2) : la préface éclaire l'originalité d'un projet qui porte l'empreinte d'une anthropologie historique encore en germe lorsque disparurent les fondateurs des *Annales.* A peine quatre-vingts entrées, puisque sont strictement écartés les personnages et les lieux – hormis Rome, Jérusalem et Byzance, pareillement exhaussées par leur charge symbolique – comme les termes spécifiques (« mainmorte », « tournoi » et autres « capitulaires »), mentionnés seulement dans une plus large perspective.

Cela permet d'accueillir les premiers fruits de chantiers récents : le jeu (Jean-Michel Mehl), les rites (Jean-Claude Schmitt) et les rêves (Jacques Le Goff), ou les âges de la vie, qui ouvrent avec bonheur le volume (Agostino Paravicini Bagliani). Si l'on visite sans surprise le château, la cathédrale ou l'université, si l'on croise marchands, juifs, moines et artisans, la dame n'est accessible qu'au nom de l'opposition « masculin/féminin », mais un subtil jeu de renvoi permet d'explorer l'image de la femme par la « médecine », la « nature », la « parenté », mais aussi bien la « sexualité », l'« amour courtois » et le « péché », et le débat capital sur « corps et âme ». Passionnant encore le regard sur la « raison » d'Alexander Murray, celui sur le(s) « droit(s) » de Jacques Chiffoleau – un défi des plus difficiles magistralement relevé – ou sur le(s) « ordre(s) » de Dominique Iogna-Prat. « Mémoire » « mer », « centre/périphérie », « écrit/oral », les sujets sont audacieux tant par l'approche que par la mise en jeu. Et la réflexion sur le « moyen âge » (Christian Amalvi) court en fait tout au long de cette somme où les étapes historiographiques sont souvent précisées.

On n'en finit plus de replonger dans ce gros volume tant les passerelles invitent à parcourir sans fin cet univers à la fois proche et lointain, accessible et fascinant mais jamais pittoresque. Une mesure et une distance idéales pour décaper l'Occident médiéval de ses légendes, noire et dorée, et lui offrir d'autres couleurs.

Quand les historiens n'abdiquent pas un pouce de leur « métier », il n'est pas de meilleure adresse que les synthèses « à la mode ».

(1) Signalons la parution, chez Armand Colin, de l'imposant *Dictionnaire de l'Histoire de France* (1 728 p., 980 F [149,40 €]), qu'il codirigea avec Daniel Couty (« Le Monde des livres » du 9 avril 1999).
(2) Cerf (« Le Monde des livres » du 11 décembre 1997).

LA FRANCE D'UN SIÈCLE À L'AUTRE
1914-2000
Dictionnaire critique
de Jean-Pierre Rioux
et Jean-François Sirinelli.
Hachette Littératures, 992 p.,
395 F (60,21 €)
jusqu'au 31 janvier 2000,
450 F (68,60 €) ensuite.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE L'OCCIDENT MÉDIÉVAL
de Jacques Le Goff
et Jean-Claude Schmitt.
Fayard, 1 248 p., 498 F (75,92 €).

PARIS, BNF

Prévision d'une éclipse solaire (XIIIe siècle). Préfigurant Sonia Delaunay, cette *Imago mundi* dit la fascination intemporelle qu'exerce le phénomène.

PRIX DU PREMIER ROMAN 1999

BOUALEM SANSAL

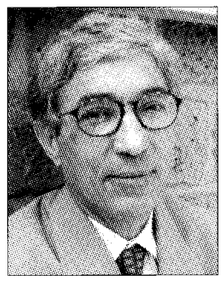

LE SERMENT DES BARBARES
roman

GALLIMARD

LeMonde Job: WIV4599--0002-0 WAS LIV4599-2 Op.: XX Rev.: 10-11-99 T.: 19:42 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0070 Lcp:700 CMYK

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Notre siècle vu d'hier

Sous forme de contes, d'une remontée dans le temps entreprise par un adolescent, Hans Magnus Enzensberger, entre drame et comédie, nous fait une lecture du présent à l'aune du passé

LES SEPT VOYAGES DE PIERRE
(**Wo warst du, Robert ?**)
de Hans Magnus Enzensberger.
Traduit de l'allemand par Nicole Barry.
Seuil-Métailié, 320 p., 98 F (14,94 €).

Nous sommes des enfants. Quand les temps sont compliqués, il ne nous déplaît pas d'être pris pour tels. Voltaire et les siens hurlaient contre la propagande religieuse et ses « momeries », mais, lorsqu'ils voulaient faire passer un message à l'opinion, ils utilisaient, délicieusement, les contes plutôt que les gros traités remplis de latin. Avec le succès que l'on sait. Aujourd'hui, où nous avons, paraît-il, de plus en plus de mal à lire des ouvrages un peu savants, on fait des succès de librairie en vendant à des adultes des livres faussement destinés aux enfants. Où l'on nous explique en douceur et en express Dieu, les mathématiques, la philosophie, l'art ou la culture des géraniums, à la manière dont le vieux Fontenelle enseignait l'astronomie aux jolies marquises, un peu bécasses, qui rêvaient de se meubler l'esprit et la conversation. Sauf qu'il y avait chez Fontenelle un soupçon de flirt, bien absent de nos austères relations pédagogiques contemporaines. On ne mélange pas l'enfance et la gaudriole.

Ce grand mouvement d'infantilisation ne s'arrête pas à la littérature. Il a depuis longtemps envahi les écrans, grands et petits, transformant les films en expansions onéreuses des jeux vidéo. Les politiciens des démocraties cherchent moins à convaincre et à entraîner qu'à donner des leçons, et lorsqu'ils échouent et que le peuple chahute, c'est, disent-ils, parce qu'ils n'ont pas bien expliqué. Tous des enfants, même les vieux gaullistes blanchis et perclus conviés par Robert Hossein à une cure d'acné contestataire, les bons d'un côté, les méchants de l'autre et la France devant. Un conte de fées qui tourne au monôme.

Tout un pan de notre littérature romanesque reflète ce désir de régression – qu'on retrouve également dans la mode du graffiti en peinture. C'est ce qu'on pourrait appeler le roman papa-maman, le monde réduit à la reproduction infinie de la relation familiale, pour le meilleur et pour le pire, pour le paradis ou pour l'enfer. L'écriture comme un pouce qu'on ne cesse de sucer. L'envers de ces romans de formation du XVIIIe et du XIXe siècle qui n'évoquaient l'enfance que pour raconter la manière d'en sortir.

L'envers aussi des *Sept Voyages de Pierre*. Il s'agit pourtant ici d'un conte qui suit avec scrupule les règles du genre. Pierre – il a changé de prénom en changeant de langue, on ne sait trop pourquoi – est un adolescent de quinze ans. Il vit en Allemagne avec ses parents, ou plus exactement dans leur maison : le père est toujours sur les routes pour ses affaires ; la mère sortie pour son cours d'italien, un vernissage ou une partie de tennis. Pierre n'est pas à plaindre et il ne se plaint pas, mais il s'ennuie : il regarde la télévision comme on la regarde, sans la voir. Un soir comme un autre, il aperçoit sur l'écran une ville grise en hiver, des femmes en fichu qui déblaient la neige. De dos, sur le téléviseur, on aperçoit un jeune garçon. Il ressemble à Pierre. C'est lui : le jeune Allemand de 1998 se retrouve en Sibérie en 1956. C'est le premier de ses voyages.

Les autres le conduiront, de malheur en malheur, dans l'Australie de 1946, dans l'Allemagne de 1930, dans une petite ville de Norvège en 1860, à la cour d'une principauté prussienne au début du XVIIIe siècle, en Alsace pendant la guerre de Trente Ans, à Amsterdam enfin dans la demeure d'un peintre en 1621, d'où il parviendra à s'échapper et à rompre le sortilège, en peignant exactement, très exactement, l'endroit où il se trouvait au départ de l'histoire. Comme Zazie à la fin du roman de Queneau, il aura vieilli.

Un conte, donc, une toute classique remontée dans le temps, avec les effets de comédie et de drame qui s'attachent à la trans-chronologie. Tout gamin qu'il soit, Pierre est un garçon de la fin du XXe siècle, porteur d'un savoir incroyable pour les femmes et les hommes des périodes anciennes, même les plus proches. L'une des scènes les plus amusantes du livre est celle où Pierre, en 1702, rend littéralement fou le plus célèbre mathématicien de son époque – Treibnitz, un clone de Leibniz – en lui présentant la petite calculette publicitaire à trois sous qu'il a conservée au fond de sa poche. Le vieux rationaliste en vient à croire aux miracles et aux sorciers.

Hans Magnus Enzensberger, le plus célèbre et le plus audacieux des intellectuels allemands contestataires, se serait-il brusquement converti à la modernité pour se faire le chantre du progrès et de la science ? *Les Sept Voyages de Pierre* prennent en tout cas à rebrousse-poil toute l'idéologie anti-Lumières qui est celle d'une certaine tradition allemande et qui n'épargne pas la France d'aujourd'hui. Celle qui jette le bébé du savoir avec l'eau du bain scientiste ; celle qui ne voit de vérité que dans la perpétuation des traditions, celle qui voit l'histoire comme *« la science du malheur des hommes »* en oubliant qu'elle raconte aussi leur bonheur. La merveilleuse horloge de Strasbourg qu'admire Pierre *« lui sembla indiquer encore autre chose qui n'était pas inscrit sur ces cadrans : que les hommes étaient capables de tout, quelle que soit l'époque à laquelle ils vivaient, des plus grandes saloperies comme des plus grandes merveilles. »*

Message simpliste ? Histoire de l'Europe racontée à mes enfants ? Il y a certainement chez Enzensberger une volonté pédagogique, assez semblable à celle qui animait les philosophes des Lumières après la grande révolution intellectuelle du siècle précédent, celle de Descartes et de Newton. Tout est allé si vite qu'on ne voit plus que la vitesse, laquelle n'est pas, en matière de pensée, bonne conseillère. Dans un entretien accordé au *Monde* en 1987, Enzensberger parlait de la nécessité d'une *« alphabétisation politique »* : *« Quand j'ai commencé à écrire, la question n'était pas de savoir si, selon la formule d'Adorno, on pouvait encore faire un poème après Auschwitz, mais plus directement comment respirer dans un pays comme l'Allemagne ? La majorité des Allemands ayant choisi de refouler le passé, les écrivains ont dû accomplir un travail d'éboueur. (...) Nous étions une minorité, et c'était une tâche au-dessus de nos moyens. 1968 a rendu l'Allemagne habitable, mais il est vrai que tout est devenu depuis lors plus compliqué. Le hasard de l'histoire suffisait autrefois à vous situer du bon côté. Lorsqu'on disait "non", on était sûr de ne pas se tromper. Impossible, aujourd'hui, de faire comme si nous n'étions pas complices de ce qui se passe de par le monde. Le langage est devenu incertain. Le noir et le blanc ont fait place à la grisaille. »*

Les Sept Voyages de Pierre dessinent une sorte d'alphabet lisible dans la grisaille. Simple, sans simplification ; clair sans didactisme ; moral, sans moralisme. Pierre découvre la complexité, la brutalité et la douceur des mondes où il voyage avec les yeux, les valeurs et les images d'un garçon d'aujourd'hui. Son regard n'est pas neuf, il est déjà façonné et mis en condition par ce qu'il a vu et appris, à l'école et devant la télévision. Lorsqu'il découvre l'Australie de l'après-guerre, c'est avec dans la tête toute une mythologie du riche colon britannique et de ses beaux enfants élevés à l'anglaise, attrapée dans les films. Quand il voyage dans l'Allemagne de la guerre de Trente Ans, c'est, comme chez tout écolier allemand, l'horreur et la folie des *Aventures de Simplicissimus* de Grimelhausen, le grand classique de la littérature allemande du XVIIe siècle, qui guide sa marche. Candide, aujourd'hui, croit savoir. Mais peu à peu, derrière les images imposées, il va en découvrir d'autres, parfois contradictoires, souvent occultées. Ce paisible petit port de Norvège où il débarque en 1860 a la fraîcheur proprette qui sied aux paisibles communautés villageoises abritées sous la loi luthérienne. Mais Pierre y fait l'expérience d'un ennui à couper au couteau, d'une bigoterie tyrannique et d'un égoïsme forcené. *« Le passé est le pays le plus étranger de tous. »*

Mais le passé est aussi le pays où l'on peut enfin être un peu étranger à soi-même, pour mieux se connaître. Comparer, choisir des points de repère, mesurer l'immensité du chemin parcouru. Au présent, nous ne savons presque rien de nous-mêmes, nous manquons de curiosité pour ce qui nous paraît aller de soi. Mais il suffit du décalage d'un retour en arrière pour que la perspective change. Le passé est comme une langue étrangère qu'il faut apprendre : *« Les langues sont comme des vêtements, comme de nouveaux costumes dans lesquels on se glisse : au début, ils ne sont pas familiers et donnent l'impression d'être inconfortables, mais on finit par s'habituer à eux ; et il en va des langues étrangères comme des habits, l'habit faisant le moine. »* Au bout de ses sept voyages, Pierre aura un peu appris à comprendre aujourd'hui du point de vue d'hier et du point de vue de demain. Il saura lire, un peu.

Enzensberger a-t-il écrit ce livre – comme le précédent, *le Démon des maths* (Le Seuil-Métailié, 1998) – à l'intention de la jeunesse ? Probablement. Mais pourquoi la jeunesse aurait-elle le monopole des belles histoires, de l'aventure et de la curiosité ? Nous en avons au moins autant besoin qu'elle.

Stéphanie de Vandières, de douleur et de folie

Stéphanie, comtesse de Vandières, est-elle à proprement parler un personnage balzacien ? On pourrait en douter si l'on entend par là ces caractères bien déterminés qui peuplent *La Comédie humaine*. Pourtant, si peu qu'on la connaisse, la façon dont elle apparaît dans *Adieu* et ce que l'on y apprend de son destin tragique en font la figure la plus singulière et la plus attachante de ce superbe conte philosophique.

Balzac, au départ, ne nous la présente pas, il nous la fait voir – à travers les yeux de deux chasseurs qui, faisant halte devant la grille d'une mystérieuse propriété, l'aperçoivent qui erre dans un parc peu entretenu, à la végétation débordante. La chevelure en désorbre, vêtue d'une robe noire usée, elle semble *« ensevelie dans une méditation profonde »*. Puis, soudain, la voilà qui saute avec grâce sur la branche d'un pommier pour y cueillir un fruit. *« Avec la légèreté d'un oiseau »*, écrit Balzac qui, à partir de là, multiplie les comparaisons animales. De la *« gracieuse mollesse de l'écureuil »* au *« naturel d'une jeune chatte endormie »* et à la *« miraculeuse adresse d'un chien »*, elle rassemble toutes les qualités de la faune hantant la forêt qui lui sert de demeure... au point qu'on se demande si cette séduisante créature possède encore quelque qualité humaine.

Que pendant plusieurs pages encore on ignore son nom, son statut – toutes ces données ne nous seront révélées que plus tard, à la faveur d'un récit de son aventure – n'est pas un simple ressort romanesque destiné à aiguiser la curiosité ; c'est le signe même de ce qu'elle est devenue : une survivante en marge du monde des hommes, l'incarnation de la folie. Une folie déclenchée par la douleur qui lui a volé toute mémoire et jusqu'à la mémoire du langage dont il ne lui reste plus que ce mot fatidique, *adieu*. Ce mot, elle le prononça au moment du passage de la Beresina au cours duquel elle vit mourir son mari dans des circonstances atroces, fut séparée de son amant, avant d'être *« traînée, pendant deux ans, à la suite de l'armée, le jouet d'un tas de misérables »*.

J.-L. BISSON 1842/MAISON DE BALZAC PARIS

Figures de la Comédie

VANDIÈRES
comtesse Stéphanie de
Morte en 1812. Héroïne d' *Adieu* (Etudes philosophiques)

Retrouvée par hasard, la comtesse de Vandières ne vit plus que dans le souvenir de ses proches : son oncle, qui prend soin d'elle, et son amant, Philippe de Sucy, qui se trouve être l'un des chasseurs et la reconnaît. Mais qui est-elle ? On l'ignorera jusqu'au bout. Au lecteur de l'imaginer. Tout l'art de Balzac, cependant, consiste à guider notre imagination, par un reflet de miroir. Car on sait que Sucy, officier valeureux, est éperdument amoureux d'elle, qu'il remuera ciel et terre pour lui rendre la mémoire et voudrait l'épouser. Comment, à partir de là, ne pas se représenter une femme délicieuse, intelligente, qui rassemblait au féminin toutes les qualités qu'elle manifeste ici au stade animal ? Fragile, délicate, mais digne aussi, si l'on en croit la chute : car si la douleur peut faire perdre la raison, ce qui des années plus tard peut tuer une femme d'honneur, quand lui revient le souvenir, ça n'est plus la douleur : c'est la honte.

Louise L. Lambrichs

Profession traducteur

Pour la seizième année, les traducteurs littéraires vont se retrouver en Arles, le temps d'un week-end prolongé, pour se rencontrer – le traducteur est un chasseur solitaire... –, confronter leurs expériences, leurs difficultés, leurs passions, débattre des enjeux de la profession.

La conférence inaugurale du 12 novembre sera assurée par Jacques Roubaud sur le thème : « Parler pour les "idiots" : Sébastien Chastellion et le problème de la traduction ». Elle sera suivie d'une table ronde autour des traducteurs de Bernard-Marie Koltès avec la participation de responsables de la maison Antoine Vitez.

Les deux jours suivants, des rencontres permettront de suivre la mise en place des réseaux européens de traducteurs littéraires, de se pencher sur « l'autre Amérique », de prendre en compte les problèmes techniques et juridiques qui se posent aux traducteurs littéraires, des ateliers seront consacrés à la traduction théâtrale et, bien entendu, aux langues. Plusieurs prix seront décernés comme chaque année.

Les Assises ont pour vocation d'offrir une tribune aux traducteurs qui doivent faire face à la fois à des problèmes matériels liés à un statut quasi inexistant – et différent d'un pays à un autre – et à ceux liés à l'œuvre littéraire qu'ils construisent dans l'ombre. Les Assises leur permettent donc non seulement d'échanger des points de vue et des informations entre eux, mais aussi avec les auteurs, les éditeurs ou les journalistes présents, et, ce qui est plus rare, de rencontrer un public de lecteurs de plus en plus intéressés et fidèles qui, peu à peu, prend conscience de l'importance de la traduction pour la connaissance de la littérature étrangère.

Martine Silber

Le blues du chevalier inexistant

Depuis 1983 se tiennent en Arles les Assises de la traduction. Lieu de discussions et de rencontres entre le public et ces artisans de l'ombre

Ils errent en marge des œuvres, déprimés ou excités, ce qui revient au même, condamnés à ne pas être cités, à passer aux oubliettes de la création. Ils en ont assez de cet anonymat. Les traducteurs existent ! Encore faut-il définir cette existence paradoxale dans la mesure où, plus une traduction est accomplie, moins on pense au truchement et plus elle est ratée, plus on le fustige.

Etrange voyage que celui du traducteur littéraire. Il part en quête d'un imaginaire, d'un inconscient étrangers et se trouve confronté à ses limites intimes, à ses peurs les plus archaïques. Il croyait communier dans la joie avec un auteur, le voilà en proie à mille tourments. Il reprend le chemin de la création en sens inverse (envahissement du texte, incorporation des champs sémantiques, extraction du sens et restitution dans la langue-cible) avec un passager clandestin : la part de lui-même qui lui échappe. Il a intérêt à bien se connaître avant de s'engager dans l'univers d'un créateur, avant de livrer un véritable combat d'inconscient à inconscient. On n'accède pas en toute impunité au monde des sensations, des représentations et des fantasmes appartenant à l'indicible avant la transmutation opérée par le langage. Tous les dangers l'épient en lisière de cet espace mental que l'apprenti initié qu'il est va devoir violenter, mettre à mal, pour en tirer tout le suc, pour rendre en mots ce qu'il lui a été donné de percevoir. S'il échoue, s'il hésite, c'est son propre corps qui portera les stigmates de son impuissance : ulcère à l'estomac, colite, eczéma, asthme, angoisse, insomnies... Fragilisé, il tombe dans des pièges posés par son mode de fonctionnement, par sa structure de personnalité qui tentent de le soustraire au stress. Le texte, véritable boîte de Pandore, ne l'aide pas. Le refoulement – « non ! cet auteur adoré n'a pu penser cela » – est bien commode mais fatal. S'il est tenté par la sublimation, un respect trop intimidant va l'inhiber. Les mots ne redeviendront ses alliés, sa quête n'aboutira que s'il procède à un véritable Meurtre du Père. L'admirateur va devoir céder la place à l'iconoclaste. Démonter avec jubilation les textes, faire preuve d'irrespect sera sa seule issue. C'est d'autant plus paradoxal qu'à ce stade il éprouve probablement les mêmes symptômes que l'auteur et que l'empathie, ou une réelle compassion, lui interdisent de se moquer du modèle.

SITUATION PARADOXAL

Pauvre traducteur aliéné ! Il s'est approprié la personnalité de l'auteur sur un mode proche du cannibalisme, il doit maintenant se mettre à distance, rester critique, passer de l'inconscient au conscient pour exprimer en mots ce qu'il vient d'expérimenter. Quel paradoxe ! Ce cannibale-iconoclaste, qui s'est plié à l'inconscient d'un étranger en s'efforçant de garder une distance nécessaire, va maintenant devoir apprivoiser le langage en toute liberté, retrouver une fluidité lexicale et syntaxique absolue. C'est d'autant plus ingrat que les métaphores, les analogies les plus spontanées de l'auteur, parlant à leur propos d'une décharge créative proche de l'écriture automatique, s'avèrent les plus difficiles à restituer dans la langue-cible.

Cet exercice périlleux, lorsqu'il est maîtrisé, débouche sur des traductions remarquables. Le traducteur est-il enfin heureux ? Pas le moins du monde. Il a livré le bébé à l'éditeur avant de sombrer dans une phase de dépression post-traduction, une sorte de mélancolie liée à la perte de son objet chéri mais aussi à la déception d'avoir désacralisé l'auteur, d'avoir donné priorité au principe de réalité sur le principe de plaisir. Il a une consolation : il est autonome, il n'est plus aliéné. Piètre refuge dans la mesure où il se retrouve assoiffé de reconnaissance, d'existence. Le silence lui répond, personne ne le cite, alimentant ainsi sa crainte de ne pas avoir été à la hauteur. Car il est bien placé pour savoir que toute traduction, aussi merveilleuse soit-elle, n'est jamais le calque irréprochable de l'original. Comment accepter d'être imparfait quand le but à atteindre est la perfection ? Le livre paraît. Le traducteur est abandonné avec ses failles, son Idéal du Moi mis à mal, sa lutte avec des mécanismes de défense qui l'aidaient à vivre jusque-là. Il a démythifié l'auteur, il le connaît mieux que l'auteur ne se connaît lui-même mais c'est l'écrivain que l'on interroge. Il est voué à la modestie. Il doit se taire, ne pas usurper la place de l'Autre. Alors il panse ses blessures et, un peu masochiste, se prépare pour une prochaine aventure.

Qu'il se console. Il a le privilège d'avoir trouvé l'accès à la sphère des émotions, il a réussi à emprunter la voie de leur expression par le langage. Il était entouré dans son périple par d'autres traducteurs, bien sûr, mais aussi par des auteurs, des peintres, des musiciens, des artistes explorant cet espace intermédiaire entre l'inconscient et son expression privilégiée que l'on nomme l'art.

Thilde Barboni

Traductrice et psychologue clinicienne de formation, Thilde Barboni est aussi romancière et critique littéraire à la RTBF (Radio-Télévision belge francophone). Elle enseigne la traduction à l'Ecole d'interprètes internationaux et à l'Institut de linguistique de l'université de Mons. Professeur de psychologie et traduction au Centre européen de traduction littéraire à Bruxelles (CETL).

LeMonde Job: WIV4599--0003-0 WAS LIV4599-3 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 08:57 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0071 Lcp:700 CMYK

L'étrange « Lettre au père » de Florence Delay

Comme une voix de l'enfance, Nerval est, pour la romancière, indissociable de son père, l'écrivain, psychiatre et académicien Jean Delay. De l'un à l'autre se dessine en creux un émouvant autoportrait

DIT NERVAL
de Florence Delay.
Gallimard, « L'un et l'autre »,
134 p., 78 F (11,89 €).

IRMELI JUNG

Voici un petit volume qui peut devenir un livre de chevet, au sens le plus strict du terme. On aimera l'avoir près de soi pour en relire un peu chaque soir, pour trouver de nouvelles pistes, des messages cachés que la première lecture n'avait pas décryptés, des allusions, des correspondances que seuls le temps, la répétition, l'arrêt sur phrase comme ailleurs sur image permettent de débusquer. Voici aussi un texte qu'il est difficile de nommer, bien qu'il réponde parfaitement au projet de la collection « L'un et l'autre » : *« Des vies, mais telles que la mémoire les invente, que notre imagination les recrée, qu'une passion les anime* (...), *l'auteur et son héros secret, le peintre et son modèle. »* Si l'on reste dans la métaphore picturale, il ne s'agit pas vraiment ici du peintre et son modèle. Ce serait plutôt « Autoportrait avec père et Nerval », comme on dirait « Autoportrait avec mandoline et compotier ». A cette différence près, considérable, que Nerval et le père ne sont pas juxtaposés à l'autoportrait, mais le suscitent, le composent, le dissimulent aussi.

Il faut lire ce livre pour aller à la rencontre de Gérard de Nerval, bien sûr. Pour aller à celle de Jean Delay aussi. Pour mieux comprendre Florence Delay, assurément. Sauf si l'on connaît bien l'œuvre de Nerval, à chaque page on se dit qu'on l'a mal et trop peu lue, qu'on a méconnu sa modernité, sa proximité. *Dit Nerval* serait déjà une réussite s'il n'avait comme effet que de provoquer l'envie de lire Nerval, que l'on verra désormais à travers cette phrase de Théophile Gautier – elle obsède Florence Delay et ne quittera plus son lecteur : *« Comme une hirondelle familière entrant par la fenêtre ouverte, il voltigeait autour de la chambre en poussant des petits cris et ressortait bientôt. »* Le professeur Jean Delay, père de Florence Delay, psychiatre, écrivain, académicien français, *« portait à Nerval un attachement extrême, au Nerval des* Chimères *et des* Filles du feu. (...) *Un attachement extrême aussi à l'homme, à son destin de fils ayant perdu sa mère et craint son père toute sa vie ».* Jean Delay s'intéressait aussi au Nerval qui s'est pendu, un jour de 1855 à Paris, rue de la Vieille-Lanterne. Il n'avait pas encore quarante-sept ans. Nerval, comme Jean Delay, avait un père médecin : *« Ils avaient un avenir médical tout tracé,* écrit Florence Delay, *ils s'en évadèrent par les branches les plus éloignées de la gynécologie et de la chirurgie : l'un devint "fou", l'autre "psychiatre". Je les rapproche en tant que fils, je pourrais aussi bien les rapprocher par leur grande lucidité et leur destinée invaincue. »*

Elle les rapproche plus encore dans le secret de ce texte, qui affleure même s'il est bien gardé par une prose soucieuse d'affirmer une certaine distance : l'amour qu'elle leur porte. Florence Delay n'a, pas plus que Nerval, *« le goût de l'autobiographie ». « Il comprend d'ailleurs mal,* précise-t-elle, *qu'une époque, la sienne, la nôtre, soit si avide de mémoires, de confessions, de confidences. Cet engouement lui paraît même une "maladie périodique". Mais avec le don de sympathie qui le caractérise, il ne juge pas pour autant "sot" le projet de se peindre, il le juge "hardi", du moins à ses commencements. »*

Alors, entre deux phrases à la première personne, l'une au tout début – *« J'allai ouvrir, j'aime toujours ouvrir »* –, l'autre à la fin – *« Je vais ouvrir, j'aime toujours ouvrir »* –, Florence Delay écrit, avec une pudeur, une discrétion et une netteté qui lui ressemblent, son récit le plus autobiographique. Et l'un des plus émouvants. Elle s'est tenue longtemps à l'écart de Nerval, parce qu'il était trop proche, parce qu'elle avait entendu sa voix dès l'enfance, son père aimant à le réciter. Elle savait qu'écrire sur Nerval, c'était, même sans parler de Jean Delay, revenir vers lui. Faisant allusion aux lettres de Gérard de Nerval à son père, cochées par Jean Delay dans son exemplaire de la Pléiade, elle indique, dès les premières pages du livre, comme pour se prémunir contre une chose mystérieuse : *« La Lettre au père n'est pas un genre littéraire. Au pluriel comme au singulier, c'est une question dramatique qui n'espère pas de réponse. » Dit Nerval* montre, avec une délicatesse qui suppose des détours, des silences et quelque étrangeté, qu'une forme singulière de « Lettre au père » est vraiment un genre littéraire. Même si, en effet, on *« n'espère pas de réponse ».*

Josyane Savigneau

★ Florence Delay vient de traduire de l'espagnol un court, étrange et bel essai de José Bergamín sur la poésie, *Beauténébreux* (éd. La Délirante, 62 p.).

Amour en bord de mort

Un vieillard éprouvé, une jeune femme désaxée pour un « sauve-qui-peut » passionnel signé Clotilde Escalle

HERBERT JOUIT
de Clotilde Escalle.
Calmann-Lévy, 140 p.,
82 F, (12,50 €).

Clotilde Escalle affectionne les êtres en déséquilibre permanent qui ne fixent aucune limite à leur souffrance de vivre. Outre d'exceptionnelles qualités littéraires, on retrouve dans *Herbert jouit* le décor et le climat de ses deux premiers romans (1) : le Maroc où elle a passé son enfance, la quête d'un corps illimité, l'exaltation des sens afin de tenir la mort à distance, une cruauté douloureuse et une manière étrange et délicate de transformer chaque fragment de vie en un cauchemar éveillé.

Lorsqu'elle ne rêve pas que sa mère lui ouvre le ventre pour chercher dans ses entrailles l'enfant qu'elle a été, Renée, une jeune femme habitée par le sentiment du pourrissement au quotidien, essaie de se prouver qu'elle existe. *« Accoucher de soi,* dit-elle, *est le plus beau voyage. Accoucher du néant. Chercher la tombe déjà où poser le corps. »* Elle s'offre au gré de son désir à des inconnus mais n'attache aucune importance à ces joutes hygiéniques. De ses amants, elle dit cruellement : *« La plupart ont fait le voyage seuls. »*

Clotilde Escalle semble écrire avec des lames de rasoir gainées de velours. Des phrases parfaitement ciselées, sèches et douces à la fois. Son roman, habilement construit, mêle souvenirs, fantasmes et angoisses au récit d'une dérive qui marquera une pause l'après-midi où, dans un club de loisirs, Renée rencontre Herbert. Elle est immédiatement séduite par ce vieillard au corps délabré et au visage rongé par la solitude. Le jour même, elle se donne à lui avec sauvagerie et plaisir. Tous deux oublient *« le désespoir d'être mortels ».* La jeune femmes transfuse de la vie au vieil homme qui, en échange, la laisse butiner dans ses ruines.

Cet amour en bord de mort pourrait être sordide ou pitoyable mais Clotilde Escalle le magnifie et, dès lors, on ne lit plus que la passion de deux amants qui s'offrent une cure d'amnésie. La jeune femme oublie cette mère dont elle n'a su ou pu accompagner l'agonie. Le vieillard ne voit plus le décor qui est le sien où tout est au diapason de sa décrépitude physique. Renée découvre bientôt le maigre entourage d'Herbert : Claire, sa fille, qui le fuit, car elle croit que la vieillesse est contagieuse ; Rosalie, une voisine, à la mine de petite fille et aux jambes gonflées.

Entre deux étreintes, Herbert confie à son amante qu'il voudrait finir ses jours auprès de Rosalie. Sa crainte est de quitter l'existence en naufragé solitaire sans que sa main soit tenue lorsqu'il devra accomplir ses derniers pas. Renée, tout en continuant à satisfaire les caprices sexuels d'Herbert, jouera l'entremetteuse pour les rapprocher. Rosalie toutefois se fait prier. Le prétendant est vraiment trop abîmé et ses infirmités suffisent à son bonheur. En outre, elle ne veut plus que son corps serve de terrain de jeux et elle tient Herbert pour un vieil obsédé.

Clotilde Escalle décrit avec ironie et bonheur la stratégie de séduction mise au point par Herbert et sa conseillère très spéciale. Le soupirant est prêt à tout, y compris lors d'un dîner mémorable à écouter sa bien-aimée se délecter des malheurs des autres vieux du coin. Méchanceté gratuite ? Non, plutôt une manière de conjurer le sort, d'arrêter l'inexorable fuite du temps. Rosalie, conquise, finit par lui proposer qu'ils continuent à se voir sans se parler. *« Les mots suscitent tellement de malentendus. »*

Pierre Drachline

(1) *Un long baiser* (Manya, 1993) ; *Pulsion,* (Zulma, 1996).

Des voix de cendres

Après une biographie sur Primo Levi, Myriam Anissimov revient au roman pour évoquer, à travers la mémoire des siens, les victimes de la barbarie nazie

SA MAJESTÉ LA MORT
de Myriam Anissimov.
Seuil, « Solo »,
280 p., 120 F.

La presque totalité des membres de notre famille avait disparu avant ma naissance » : lorsqu'un livre commence avec une pareille phrase, et que balayant la page l'œil capte un nom (Treblinka), une expression (*« Totanjuden »* : *« Juifs de la mort »*), un mot qui devrait être banal et ne le sera plus jamais (camp), le silence se fait en nous et le recueillement s'impose.

Myriam Anissimov avait déjà publié six ouvrages quand, en 1989, parut *La Soie et les Cendres* (1) : sous un nom d'emprunt, sans doute pour éviter que le roman ne glissât vers l'autobiographie, elle évoquait son enfance lyonnaise, la vision changeante de la réalité que suscitait l'usage alterné du français et du yiddish, ainsi que le souvenir de l'oncle rescapé d'Auschwitz qui racontait aux parents de la fillette comment grand-père, grand-mère et les autres membres de la famille avaient été destinés aux chambres à gaz de Birkenau.

Après avoir tâté du théâtre et de la chanson, et au moment où la mode, toujours forcée d'exhumer, cherchait son inspiration dans les vieilleries luxueuses de l'entre-deux-guerres, Myriam Anissimov s'installa au marché aux puces, au Malik, avec un heureux succès – jusqu'au jour où elle apprit que les soieries et broderies précieuses qu'elle avait raccommodées et très bien vendues provenaient du centre commercial d'Auschwitz, où les vêtements et les bijoux des victimes avaient été entassés... Ce fut alors qu'elle éprouva le besoin impérieux de contribuer à la sauvegarde de la mémoire, déjà en péril, des crimes contre l'humanité. Elle ne savait que trop que l'Histoire change souvent l'innommable en fable et qu'il n'y a pas d'avenir si on laisse le passé s'éteindre.

Aussi, l'auteur de *La Soie et les Cendres* se consacra à défricher le passé des camps afin que personne n'ose plus jamais nier leur existence. Et sa quête, qu'elle a menée d'un pays à un autre, cueillant ici et là les confessions de témoins de la barbarie, et même de criminels ayant reconnu les faits, allait aboutir à une œuvre nécessaire, indispensable : la grande biographie de Primo Levi (2).

Hector Bianciotti

Dans ce nouveau livre, l'intention de Myriam Anissimov est, pour le principal, de rendre justice, de donner la parole aux morts de la famille qu'elle n'a pas connus ; mais, derrière ceux-ci, la foule des victimes des camps dévale comme pour comprendre ce qu'elles ont subi : les victimes elles-mêmes pourraient-elles dire ce que fut leur martyre ? Sa mère fit d'elle le dépositaire de sa mémoire, de la mémoire des siens et, avec les siens, de tous les survivants d'*« une civilisation engloutie dans les cendres »*, qu'ils avaient le devoir de maintenir en vie – bien que, dit-elle, *« nous n'avions pris aucune part à ce monde antérieur à la catastrophe dont le yiddish est l'expression privilégiée : la langue de la vie est devenue la langue de la mort ».*

Par moments, le récit s'interrompt pour faire place à de nouvelles découvertes, à des catalogues inédits de l'infamie : des preuves, encore des preuves, accumulées, classées pour renforcer le mur contre l'oubli.

Myriam Anissimov ne partage pas la *« tentation »* de Primo Levi qui, vers la fin (3), essayait de comprendre l'oppresseur, se risquant à plonger son regard dans le cœur de la nature humaine, là où le fond n'a pas de fond, là où l'on pourrait soupçonner que le Mal n'est pas une faute de l'homme, que tout homme en est la victime. Elle a raison : il est trop tôt, il sera toujours trop tôt.

En revanche, adoptant le ton et les licences du romanesque, elle s'écarte à deux reprises du propos de son ouvrage et c'est, d'une part, le portrait d'un grand chef d'orchestre, le Roumain Sylviu Eliadu (que le lecteur le moins mélomane appellera par son vrai nom : Sergiu Celibidache). Et, d'autre part, la description d'une haletante virée nocturne dans la zone de fret de Kennedy Airport... Au total, deux morceaux inattendus mais superbes.

Myriam Anissimov avait-elle fini par croire, à l'instar – ce n'est qu'un exemple – d'un Varlan Chalamov, l'auteur de *Récits de Kolyma*, que la barbarie du XXe siècle avait rendu caduc le roman ? Les deux passages cités permettent de supposer qu'elle y reviendra : la fiction n'est pas frivole ; elle est, ou peut être, l'élargissement de nos modestes intuitions.

(1) Payot, 1989
(2) J.-C. Lattès, 1996
(3) in *Les Naufragés et les Rescapés* (Gallimard, 1989).

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Intégrale Frank

Classique dans ses romans, anticonformiste dans ses chroniques. Un recueil pour (re)découvrir toutes les facettes de l'inclassable Hussard

UN HUSSARD NOMMÉ FRANK
Romans et essais,
de Bernard Frank.
Préface d'Olivier Frébourg,
Flammarion, 1 628 p.,
168 F (25,60 €).

Alcool et littérature. C'est assez pour créer une légende. A celle de Bernard Frank, et la renforçant, s'ajoute le goût de la solitude, des temps de silence, faits rares pour un écrivain qui, dès son jeune âge, pouvait occuper sans relâche le devant de la scène. Qui est Frank ? Celui qui, sous le nom de Hussards, a défini une école qui n'a pas plus existé que celle dite du nouveau roman. A quoi tient une réputation ! Elle serait bien mince si elle se limitait à ce mouvement d'humeur qui, sous l'étiquette, réunit Blondin, Laurent et autres Nimier, et qui aura bientôt un demi-siècle. Or, au-delà de la légende, il y a une œuvre. Curieuse d'être à la fois multiforme – romans, essais, chroniques – et uniforme, l'autobiographie étant le signe caractéristique de l'ensemble.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Qu'il s'agisse de *Les Rats,* une sorte d'éducation sentimentale des années 50 qui garde tout son intérêt par son mordant et son rythme à la hussarde, ou de *La Panoplie littéraire,* étonnante approche de Drieu la Rochelle et règlement de compte pour tout solde avec Sartre, on est moins dans le nombrilisme propre aux « Confessions » que dans la radioscopie littéraire, politique, sociologique des cinq dernières décennies, ce qu'un autre titre résume parfaitement, *Le Siècle débordé...* par les lendemains de la Libération, la guerre d'Algérie, l'antisémitisme, mai 68... Classique dans ses romans, acrobate de la digression dans ses chroniques, hors norme, anticonformiste, libre d'attaches comme le furent en leur temps les Hussards, Frank est bien « l'écrivain inclassable » que présente son préfacier. C'est l'apanage de ceux qui comptent.

Pierre-Robert Leclercq

Made in Méditerranée

Le magazine des Méditerranéens : Arts Plastiques, Littérature, Cinéma, Géopolitique, Mode, Architecture, Actualités...

Pour participer à l'aventure du Sud, il faut lire Art Sud Méditerranée

LeMonde Job: WIV4599--0004-0 WAS LIV4599-4 Op.: XX Rev.: 10-11-99 T.: 19:10 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0072 Lcp:700 CMYK

Livraisons

● **IRLANDA,** d'Espido Freire
Espido Freire vient d'obtenir le prix Planeta, l'un des plus dotés du monde, pour *Melocotones helados.* Avant cette récompense, la jeune femme était présentée comme l'un des espoirs de la littérature espagnole. *Irlanda*, son premier roman, constitue le préambule d'une trilogie, dont le deuxième volet vient d'être couronné. L'auteur y plante le décor de ses futurs romans : le territoire de son enfance et de son adolescence, dont elle n'est sans doute pas encore sortie. C'est dans ce monde imprécis et fuyant, régi par les idées des « grands » sur les relations humaines et la morale, que la jeune Natalia raconte ses aventures avec sa sœur Sagrario, morte toujours présente, avec sa cousine Irlanda, insuportable de perfection, ainsi que ses rapports avec les adultes. Pour décrire la cruauté innocente de l'enfance, Espido Freire dispose d'une langue pudique, concise, parfaitement traduite (traduit de l'espagnol par Eva Calveyra, Actes-Sud 160 p., 109 F [16,62 €]). **R. Ca.**

● **ET LA VIE DANS TOUT ÇA, VERNA ?** de Judith Freeman
La critique américaine a justement salué ce premier roman d'un auteur déjà remarqué pour ses nouvelles. On y découvrira un personnage de femme présenté avec talent malgré des retours en arrière trop systématiques. Abandonnée par son mari, Verna prend la route vers des jours meilleurs. Sans peur, sans fierté, sans préjugés, elle va vers les autres avec une compassion admirable. Elle trouve en eux le courage de survivre et d'espérer. Sa force – sa violence parfois – et ses faiblesses attirent, intriguent et finalement réjouissent le lecteur (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hugues Leroy, Albin Michel, 348 p., 130 F [19,81 €]). **J. So.**

● **PUISQU'IL Y A DES RÊVES MEILLEURS,** de Jean-Luc Moreau
Entre contes et nouvelles, ces récits jouent de la vraie-fausse authenticité des personnages ou des situations quand réalité et fiction sont mêlées avec une adroite ambiguïté. Les vingt-quatre récits, pour différents qu'ils soient, sont reliés par l'idée de la difficulté à trouver sa place en ce monde. Sur le thème, les variations de Jean-Luc Moreau sont un délice d'humour, de clins d'œil, de délire kafkaïen – comme de cet homme qui, en faction devant une porte, en interdit le passage sans en avoir reçu l'ordre, simplement parce qu'il ne l'a jamais vue ouverte. Bien sûr, on peut aussi penser à Beckett, mais sans oublier qu'ici imagination comme style sont d'un talent bien personnel (Fayard, 346 p, 130 F, [19,81 €]). **P.-R. L.**

● **FOSSOYEURS D'ÉTOILES,** de Claude Vincent
Parce que, *« de sa porte au cimetière, il y aura un chemin pour le relier aux siens »*, Clovis revient dans son village natal. Plutôt que *« de mourir là, tout de suite »*, comme l'idée lui en vient parce qu'il est un enfant sans nom, il préfère ouvrir sur le monde un regard bienveillant. Aline, qui a *« toujours prévu le pire »*, n'a pas prévu celui-là, l'hospice, et pourtant elle y découvre un bien précieux, la liberté de vivre comme elle l'entend. Quand Jacquou est né, les gens *« sont devenus enragés contre »* sa mère, qu'on appelle la Louve, mais faut-il accepter un père qui revient et ne vous fait plus bâtard ? Ces quatre nouvelles, dans un style qui n'est pas sans trouvailles de belles et fortes formules, sont des tranches de vie de gens simples qui, face aux épreuves, savent bon sens garder et donner leur part aux rêves qui sont moins compensations que lueurs d'espoir sur l'avenir. Dans l'atmosphère de violence et de morbidité de l'actuelle production romanesque, c'est là un bien talentueux moment de fraîcheur. (Anne Carrière, 176 p., 95 F [14,48 €]). **P.-R. L.**

● **LA BAIE,** de Franck Bijou
Les éditions du Rouergue abritent une collection de fictions, « La Brune » – mot pour traduire l'heure mélancolique où le jour nous quitte et le silence du soir s'installe. *La Baie,* beau roman nostalgique, à l'écriture délicate, en est une parfaite illustration tant Franck Bijou réussit la gageure de nous associer aux joies et aux douleurs d'un enfant. Le thème est pourtant grave. Pascal voit ses vacances à la mer lentement dissoutes dans le drame des adultes dont il est la victime impuissante. Le père part et la mère le conduit – de l'autre côté de la baie – vers l'autre homme qu'elle a choisi (éd. du Rouergue, 252 p., 79 F [12,04 €]). **H. Mn**

● **LES ARBRES-LOCATAIRES,** de Jean-Luc Gaulin
Boris a treize ans. Avec sa mère et sa jeune sœur, il vit dans une cité de la banlieue parisienne. Jean-Luc Gaulin écrit comme ce gamin parle, dans un souci d'osmose qui inclut le vocabulaire et les péripéties d'une existence partagée entre l'affection pour les parents (et la souffrance qu'instaurent leurs drames) et les lois du groupe de très jeunes garçons hantés par le désœuvrement. Roman optimiste néanmoins, *Les Arbres-Locataires* est le récit d'une prise de conscience. Comment, faute de l'avoir choisie, comprendre sa vie, l'inventer peut-être et sauver l'essentiel d'un destin humain ? (éd. de l'Aube, 112 p., 89 F [13,56 €]). **H. Mn**

● **UNE ODEUR DE HENNÉ,** de Cécile Oumhani
Parmi les nombreux romans qui évoquent les femmes du Maghreb, *Une odeur de henné* est un joyau d'authenticité et d'empathie. Cécile Oumhani raconte avec une précision vibrante le désir d'émancipation de Kenza, jeune femme médecin déchirée entre les réconforts de la tradition et sa volonté d'autonomie. Si de brèves scènes violentes, liées à la mémoire de l'enfant, dénoncent le drame intime et social des femmes arabes, la romancière se garde de tout manichéisme. *Une odeur de henné* porte la marque d'une réflexion juste et sévère mais reste empreint d'une austère sensualité (Paris Méditerranée, 158 p., 95 F [14,48 €]). **H. Mn**

● **CELUI QUI N'EST PAS LÀ,** de Dominique Fabre
Les deux précédents romans de Dominique Fabre se signalaient par une écriture sobre, efficace, au service d'une sensibilité alertée par le destin des humbles. Celui qui n'est pas là, c'est le père du narrateur, qui consacre ailleurs ses dons de séducteur. Dominique Fabre raconte une enfance et une adolescence pauvres, le monde ouvrier, l'univers des pensionnats, les émois sexuels et amoureux. Quinze chapitres ciselés avec tendresse, pudeur et lucidité, des nouvelles vouées – avec humour – aux désarrois indélébiles de l'enfance (Le Serpent à plumes, 176 p., 99 F [15,09 €]). **H. Mn**

● **L'ENFANCE,** de Catherine Ribeiro
Catherine Ribeiro chante ses propres créations et interprète les grands auteurs depuis plus de trente ans. Fille d'émigrés portugais, sa vie et sa carrière conjuguent combat, colère et ténacité. Elle raconte son enfance douloureuse dans une famille de sept enfants. Les coups, le manque de tendresse de sa mère, la mort d'un frère, la solitude tragique d'une petite fille, la guerre (elle est née en 1941) et la découverte, à seize ans, du désir et de l'amour. Une vie, un destin évoqués avec sincérité et émotion. Le premier tome d'une très belle autobiographie (éd. de l'Archipel, 168 p., 89 F [13,56 €]). **H. Mn**

● **L'ÉVEIL,** de Jacques Bonan
Simon est le dernier né de la famille Soria. Il naît et grandit au Maroc, dans le milieu bourgeois juif qui participe au système colonial. *L'Eveil* est le roman d'une initiation dans une société dont on connaît peu de choses et qui, dans les années 30, vivait dans le luxe et l'insouciance. La deuxième guerre mondiale vient troubler sans les détruire les aspirations des quelques familles juives. Le roman, dense, touffu (un peu trop), de Jacques Bonan ressuscite le destin intime d'un garçon idéaliste, passionné, dans le décor odorant et l'histoire contrastée et contestée d'un pays encore secret (éd. Michaël Ittah, 300 p., 96 F [14,63 €]). **H. Mn**

Les vies de Jakuchô Setouchi

A cinquante ans, cette écrivain et biographe de féministes nippones devient nonne bouddhiste. Ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre une œuvre dominée, sur son versant romanesque, par l'amour et la sexualité

Le charme de la sérénité se confond chez Jakuchô Setouchi avec celui de ces vieilles dames qui ont trop connu de la vie pour ne pas sourire avec tolérance des tourbillons du cœur. Assise avec élégance dans son vêtement de nonne, égrenant son chapelet, elle se prête avec grâce au jeu des questions et des photographies. Enjouée et rieuse, volontiers espiègle lorsqu'elle renvoie une question avec une douce ironie (*« Pourquoi j'écris sur l'amour ? Mais, Monsieur, l'amour vous ne trouvez pas que c'est important ? »*), Jakuchô Setouchi, devenue nonne bouddhiste à cinquante ans, a dans les yeux une fraîcheur rieuse qui ne laisse guère transparaître ses soixante-dix-sept ans. Ecrivain très connue du grand public, auteur de nouvelles et de romans comme de biographies de grandes figures du féminisme nippon, elle vient de publier une version moderne du chef-d'œuvre classique *Le Dit du Genji* (traduction Publications orientalistes de France) qui a été tirée à plus de 2 millions d'exemplaires. Ce long roman touffu, comportant plus de trois cents personnages, conte les multiples intrigues amoureuses d'un prince impérial, séducteur s'il en fut, volage certes, mais aussi habité d'un tourment secret, qui finira par entrer en religion. Il a pour auteur une dame de la cour qui vécut à la fin du Xe siècle et au début du XIe. Ecrit en langue classique, *Le Dit du Genji*, qui est sans doute le seul grand texte classique connu aujourd'hui du plus grand public, est très difficile à comprendre pour des Japonais contemporains, et plusieurs auteurs, dont Junichiro Tanizaki, en ont proposé des versions en langue moderne.

portrait

« Je n'ai jamais pensé écrire de la littérature érotique. Mais, dès que l'on gratte un peu les sentiments, une dimension sexuelle est inévitable »

Lorsqu'elle n'est pas dans son temple à Kyoto ou dans celui qu'elle a sorti de l'oubli et du délabrement dans la province retirée de Iwate, Jakuchô Setouchi va de conférence en conférence, d'émission de télévision en émission, répondant avec son affabilité coutumière aux mille et une questions sur la vie, l'amour, la sexualité, la religion que lui posent ses auditrices.

PARFUM DE SCANDALE

La Fin de l'été fut son second roman, mais elle le considère comme le premier. Il lui valut une célébrité teintée d'un brin de scandale en 1963. C'est le récit d'un amour qui n'en finit pas de finir, de la course éperdue d'une femme égarée entre le désir pour un homme et l'affection pour un autre, qui s'égrène au fil des mouvements chaotiques de son cœur. Tomoko, l'héroïne, tient sans doute plus à la relation avec l'écrivain sans succès dont elle est la maîtresse qu'à l'homme lui-même, et elle fuit à corps perdu devant la nostalgie jusqu'au jour où elle la rattrape. Et elle acceptera, presque soulagée, que *« jamais ne reviendra l'ivresse de l'émotion »*. Une « évidence » qui lui tombera sur les épaules comme ce frissonnement qui, inopinément, vous surprend sous les cerisiers en fleur que les Japonais appellent *hanabie* (titre du dernier chapitre) : alentours, c'est un éblouissement de beauté et pourtant au fond de soi, on a froid.

« Non, ce roman n'est pas autobiographique. Mais il contient beaucoup de moi, dit Jakuchô Setouchi. *Je l'ai écrit lorsque j'avais trente-cinq ans. »* Elle avait mené jusque-là une vie mouvementée. Jeune femme, elle avait vécu la guerre en Chine, mariée à un professeur qu'elle avait quitté à son retour au Japon pour un amant. Partie pour Tokyo, elle s'était mise à écrire. Son premier roman, une sorte d'autobiographie, n'avait guère eu de succès, mais il avait fait scandale pour ses descriptions jugées trop crues. Elle avait en revanche obtenu un prix pour une biographie de Toshiko Tamura (1884-1945), l'une des premières féministes. Tout en continuant à écrire des romans, Jakuchô Setouchi s'est toujours plue à se pencher sur la vie des « grandes dames » de la littérature et de l'engagement (telles que les anarchistes Noe Ito et Ayako Kaneko). *« Finalement je me sens proche de ces femmes : je crois que si j'avais vécu au début du siècle j'aurais été anarchiste. En revanche, j'ai grandi pendant la période militariste, et c'est en réaction que je me suis intéressée à ces femmes. » « C'étaient des passionnées. Regardez Ito, elle a participé à dix-neuf ans au lancement du magazine féministe* Bas bleus *et elle a eu pour le moins une vie bien remplie : mariée trois fois, elle a eu huit enfants dans le mariage ou hors du mariage avant d'être assassinée avec son mari au cours du pogrome contre les Coréens qui suivit le tremblement de terre de 1923. » La Vie romancée d'Ito Noe* par Jakuchô Setouchi a été traduite en anglais sous le titre *Beauty in Disarray. « Toutes ces femmes essayèrent de briser les tabous de la vieille morale. Elles n'ont pas réussi, mais ce n'est pas une défaite. Elles ont ouvert la voie. L'une d'entre elles, Raicho Hiratsuka, avait dit qu'à l'origine la femme était le Soleil puis qu'elle devint la Lune. Peu à peu, aujourd'hui, ce sont les hommes qui sont devenus la Lune… Les femmes peuvent vivre sans dépendre de l'homme. »*

Devenue nonne, Jakuchô Setouchi a continué à écrire. Une œuvre prolixe qui forme une collection de douze volumes couronnée de plusieurs prix littéraires. Ses romans traitent parfois de la sexualité féminine, ce qui lui a valu d'être taxée d'immoralité. *« Je n'ai jamais pensé écrire de la littérature érotique. Mais, dès que l'on gratte un peu les sentiments, une dimension sexuelle est inévitable »*, dit-elle, souriante. Est-ce le cas dans l'histoire du *Genji* ? Evidemment. *« Mais ce qui m'a fasciné dans ce roman, c'est que les femmes amoureuses du Prince ne s'en libèrent qu'en devenant nonnes, comme si la religion était leur seul salut. »* Est-ce pour les mêmes raisons que Jakuchô Setouchi a décidé de se faire nonne ? *« Oh, non, la situation des femmes a changé aujourd'hui. Et devenir religieuse est loin d'être la seule issue. Je m'explique moi-même difficilement pourquoi j'ai décidé d'entrer dans la vie religieuse. En Occident, on sacrifie sa vie à Dieu. Dans mon cas, il n'y a pas eu de raison claire. Il n'y a pas de "satori". Mais tout s'est passé très vite : en l'espace de quelques mois. Peu à peu, l'idée s'est imposée. D'ailleurs par la suite, je n'ai guère senti que j'étais changée. Rétrospectivement, je pense que j'ai vécu et connu bien des expériences. J'ai aimé, j'ai souffert, j'étais célèbre, j'ai pu faire ce que je voulais. Et, en même temps, je ressentais un sentiment de vanité. Nonne, je continue à vivre dans ce monde séculier. Je ris et j'ai mal, comme tout le monde. Mais je suis détachée, comme si au fond de moi-même, j'étais déjà ailleurs. C'est sans doute cette ineffable liberté que je cherchais. »*

Philippe Pons

LA FIN DE L'ÉTÉ
de Jakuchô Setouchi.
Traduit du japonais
par François Gény.
Ed. Philippe Picquier, 172 p.,
110 F (16,76 €).

Tunström à la lumière de Sunne

C'est à son père que le poète et romancier suédois doit ce don de broder autour de la réalité. Un don qu'il confie à ses personnages, blottis dans leurs rêves

LE LIVRE D'OR DES GENS DE SUNNE
de Göran Tunström.
Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach.
Actes Sud/Léméac, 334 p.,
139 F (21,19 €).

Sunne : nom éclatant comme un soleil. Le Suédois Göran Tunström s'est plu à le retrouver sous cette orthographe dans un poème de John Donne. Il le cite dans *Le Livre d'or des gens de Sunne.* Le soleil apparaît comme un vieux fou indiscipliné qui nous rend visite à travers fenêtres et rideaux. De la même manière, estime le personnage du pasteur, que le poète *« pénètre profondément le mystère humain »*. Mais Sunne n'est pas qu'une idée romanesque, Sunne est sur les cartes, y compris postales, comme celle choisie pour illustrer la couverture suédoise du roman. Au centre pointe le clocher de l'église. La main du romancier caresse l'image : *« Tout se concentre sur deux kilomètres alentour. »*

L'espace est celui de cinq de ses romans, mais aussi de son enfance. Avec la figure du père, pasteur luthérien dans cette église, comme pivot. Cardiaque, l'homme devait rester au repos. Mais il veillait à laisser le monde venir à lui. Portes ouvertes au presbytère. Entre qui voudra. Il n'exigeait pas que les enfants aillent à la messe, mais ordonnait la circulation du langage au foyer. On lisait à haute voix. On se parlait. Beaucoup. Chacun, tendu par l'idée de ramener une histoire : *« Mon père aurait aimé que je sois une sorte de Tarzan qui revienne raconter ses aventures, pour qu'il puisse se les approprier. »*

La démarche de Göran Tunström est fixée : *« Découvrir la réalité et broder autour. »* La broderie, *« est un don que mon père m'a légué, et il m'a donné envie de transmettre ce don au monde »*, dit-il en appuyant sur le mot don. Pour équilibrer, il ajoute les traditions de la province de Sunne – le Värmland –, hautement *« littéraires »*. Cela proviendrait non de son dialecte, mais de structures sociales originales en Suède qui auraient conduit les classes supérieures à se frotter aux humbles. Entre eux, comme à la maison, ça passait et ça parlait : *« Pas pour se raconter des blagues, mais de vraies histoires de destins. »*

DOSTOÏEVSKI, ISAAC BABEL…

Göran Tunström a pris la plume avant de savoir ce qu'il voulait écrire. Un peu comme sa femme, commente-t-il, la peintre Lena Cronqvist, « dessine avant les mots ». Il reçoit son premier prix littéraire à cinq ans. Au catéchisme. Un jour, il se croit fini comme auteur, parce qu'il n'a pas écrit une ligne depuis quatre jours. C'est juste après cette catastrophe : la mort du père. Il a douze ans. Tout s'écroule. Du centre de l'image, la famille passe hors champ. Déclassement, exclusion, folie. Il se retrouve en terminale dans une école qui destine à la prêtrise. Mais *« sature »* devant l'hypocrisie de ses condisciples. Sa conviction est faite : il accordera sa confiance *« à l'humanité, pas à Dieu »*.

Il quitte la Suède et parcourt le monde : d'Italie en Australie, *via* l'Inde – d'où sortiront les impressions de *Partir en hiver* (1). La Grèce le retient en premier lieu. Un temps, il pense que l'exil suffit *« pour écrire à la manière de Rimbaud »*. Il a vingt et un ans, un premier recueil de poésies en poche. Et bientôt huit autres. La poésie ? C'est *« un laboratoire linguistique »* dans lequel il ne cessera de puiser. Il écrit des pièces pour la radio et pour le théâtre, des romans. Onze aujourd'hui. Il a quarante-cinq ans quand il rencontre son premier grand succès : *L'Oratorio de Noël* (2) en 1984.

Il aime à citer la poétesse suédo-finlandaise Edith Södergran : *« Il y a des instants qui volent nos vies. »* Comme ses précédents romans, *Le Livre d'or des gens de Sunne* tourne autour de cela. Il ne s'attarde pas sur les catastrophes, mais sur les ébranlements qu'elles vont susciter. Rien ne l'intéresse plus que le rempart fragile constitué par les *« rêves immenses »* des petites gens. Il leur accorde du génie dans l'inadvertance, de la poésie dans l'obstination, celui de déchiffrer confusément les autres à défaut de se diriger eux-mêmes. La lumière de Sunne est portée par des obscurs à qui sa plume obéit. Chacun, à sa manière, boulimique d'histoires : l'épicier graphomaniaque, l'astronaute resté dans la lune, le peintre de l'échec, le pasteur obnubilé par l'écrit et par la chair. Pour celui-ci, le mot *« autoportrait »* lui échappe.

Des référents ? Dostoïevski, qui vient se glisser entre les lignes du *Livre d'or des gens de Sunne* : *« Il a été important et reste éternel. »* Selma Lagerlöf – compatriote du Värmland : *« La femme avec qui j'ai eu la plus longue relation de ma vie. »* Mais il préfère parler de ses *« deux frères en littérature : Isaac Babel et Bruno Schulz »*. L'auteur des *Boutiques de cannelle* aiguise son attention à chaque virgule : *« Dix lignes et on se met à respirer d'une autre façon. »* Pour cet asthmatique, le mot est d'importance. Lui-même se plaît à ouvrir chaque chapitre par une phrase brève qui est comme une goulée d'air avant la plongée narrative. Exemple : *« Ai déchiré une caresse qui aurait pu guérir. »* Ainsi pense-t-il approcher cette *« langue positive »* qu'il recherche, *« née dans la chaleur de l'amour et qu'on a le devoir de transmettre »*.

Jean-Louis Perrier

(1) Actes Sud, 256 p., 128 F (19,51 €).
(2) *La Parole du désert, L'Oratorio de Noël, Le Voleur de Bible* et six nouvelles réunies sous le titre *De Planète en planète* viennent d'être rassemblés en un seul volume (*Thesaurus,* Actes Sud/Léméac, 956 p., 160 F [24,40 €]).

Eliade à Calcutta

ISABEL ET LES EAUX DU DIABLE
de Mircea Eliade.
Traduit du roumain
par Alain Paruit.
Fayard/L'Herne, 240 p.,
110 F (16,76 €).

Voici donc le véritable premier roman de Mircea Eliade (1) écrit en 1929. Précédant de trois ans sa célèbre *Nuit bengali* (2), le récit inspiré par la société comospolite de Calcutta présente un indéniable intérêt pour la compréhension du romancier, de l'historien des religions et de son évolution ultérieure. Le narrateur, figure magnifiée de l'auteur, enseigne pour gagner sa vie, étudie les langues orientales et connaît une aventure orageuse avec une Viennoise raffinée et torride qui aime autant les jeunes hommes que les dames. En même temps, il observe avec attention le microcosme d'une pension de famille tenue par des Anglais installés dans l'ancienne capitale du sous-continent.

Sans amour ni passion, par simple curiosité, il séduit le fils et les filles de ses hôtes. Parmi ces adolescents, la belle et stupide Isabel qui espère se faire épouser. Déjà le bellâtre venu des Balkans cède à l'appel du *« surhomme »*, choisit de vivre dangereusement loin de la foule ignare. Cette voie conduira l'auteur à embrasser, bien après la publication de ce roman à Bucarest, en 1930, la cause fasciste des légionnaires de la Garde de fer. Engagement qu'il ne reniera, hélas, jamais.

Edgar Reichmann

(1) Il considérait *Le Roman d'un adolescent myope* et *Gaudeamus* (Actes Sud) comme des exercices.
(2) Chez Gallimard.

LeMonde Job: WIV4599--0005-0 WAS LIV4599-5 Op.: XX Rev.: 10-11-99 T.: 19:13 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0073 Lcp:700 CMYK

la chronique

de Roger-Pol Droit

Les autres pensent aussi !

La découverte est somme toute récente. Depuis deux siècles à peine la science européenne étudie langues et doctrines de l'Inde ou de la Chine. Ces rencontres forment une histoire surprenante. Et encore relativement peu explorée

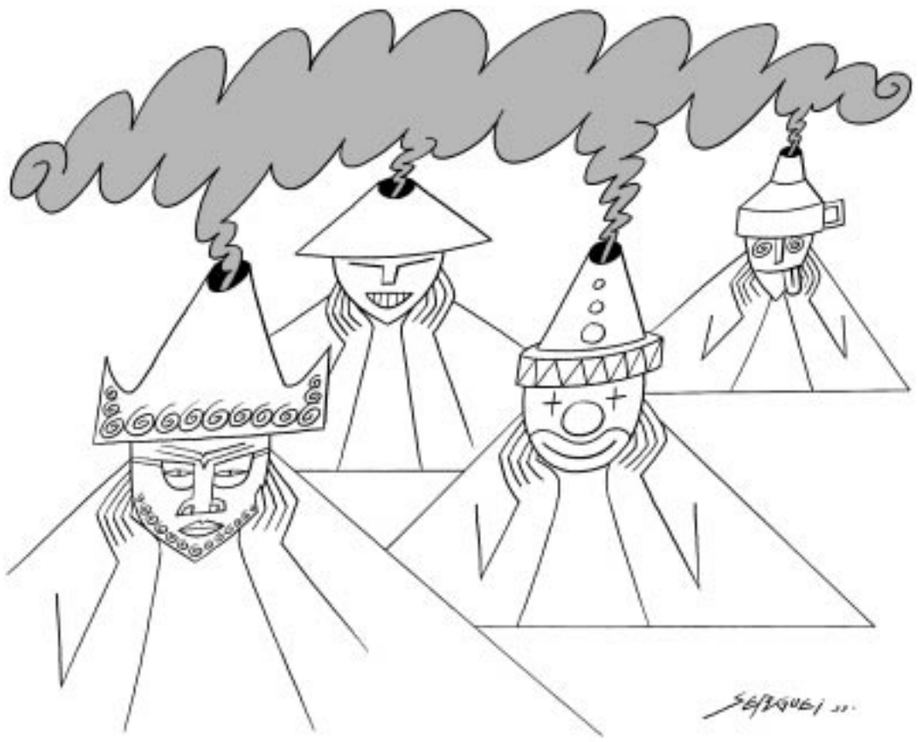

Louis-Philippe n'inspire pas la sympathie. La mémoire collective garde l'image d'un monarque bêtement bourgeois, engoncé dans ses convictions et ses redingotes. L'homme, sans doute, valut mieux que ces caricatures. Son temps, surtout, fut plus vif et plus tourmenté qu'on ne le dit. Ce fut même une période d'activité intellectuelle intense et curieusement libre. Entre la Restauration et l'Empire, c'est-à-dire entre l'union du Trône et de l'Autel et les retrouvailles du sabre et du goupillon, ces dix-huit années furent marquées d'une forme particulière d'effervescence – où se mêlaient ouverture des savoirs, nouveaux modèles scientifiques, liberté de critique, créations littéraires. Il est rare que s'entrecroisent et même que fusionnent, comme ce fut le cas sous la monarchie de Juillet, enjeux politiques et découvertes savantes, créations intellectuelles et sentiments religieux. Car la grande affaire, évidemment, c'est la recherche d'une nouvelle mythologie, la quête d'une religion d'après la mort de Dieu. Edgar Quinet n'avait pas tort de noter, avec le sens de la formule qui le caractérise : *« On ne déplace pas un dieu sans que cela fasse du bruit.»*

Le travail de Michel Despland éclaire de manière intéressante et neuve ce moment fondateur. La monarchie de Juillet, dans l'histoire de la science des religions, apparaît en effet comme un temps de premier foisonnement. L'intérêt principal de l'enquête de Michel Despland est son attention simultanée à toutes les formes de renouvellement des études religieuses. Il scrute de manière neuve les convergences entre différents domaines. On connaît en effet des recherches séparées, portant par exemple sur l'histoire de l'orientalisme, l'évolution des études bibliques, la philologie grecque, l'islamologie ou la sinologie. Mais on n'avait pas encore suffisamment tenté de mettre en lumière les correspondances entre les évolutions de ces disciplines. Le recoupement des informations fait saillir des liens jusqu'alors plus ou moins inaperçus. Tout un enchevêtrement est mis en lumière. S'y discernent, pêle-mêle : recherche d'une nouvelle religion, inspirée et rationnelle tout ensemble (postérité de Herder, de l'idéalisme allemand), découverte de littératures autres et très antiques (traduites du sanskrit, du pâli, du chinois), déchiffrement de nouvelles écritures, étrange alliance des utopies sociales et du messianisme politico-scientifique. Ce temps est donc tout sauf désabusé. On le croit repu, « louis-philippard », replet et obtus. Il se révèle inquiet, instruit et habité.

L'Asie, en particulier, est sa grande préoccupation. On en trouve un éclatant témoignage dans la correspondance à peine antérieure, aux avant-postes, entre l'Allemand Wilhelm von Humboldt et le Français Jean-Pierre Abel-Rémusat. Le premier est un des fondateurs de la pensée linguistique moderne, l'autre a renouvelé l'étude du chinois et contribué notamment à la découverte du bouddhisme. Au fil de plusieurs publications savantes et d'un échange de lettres personnelles, ils ont poursuivi une discussion exemplaire. La question posée est de savoir dans quelle mesure les particularités de la langue chinoise modifient la pensée de ceux qui s'y expriment. L'interrogation n'est pas purement théorique. Comment expliquer en effet, alors que le chinois paraît dépourvu de la discipline des grammaires classiques, que s'y soit développée une pensée aussi précise, lettrée, subtile ? Ce que révèlent ces débats savants, parfois austères – remarquablement édités par Jean-Rousseau et Denis Thouard –, c'est d'abord la perplexité européenne face à la découverte du caractère élaboré de la pensée asiatique. Si l'autre n'est pas simplement barbare, s'il pense, comment comprendre qu'il soit autre, malgré tout ?

Ces interrogations sont encore, par la suite, au cœur de cette institution unique qui fêtera en l'an 2000 le centenaire de sa création, l'Ecole française d'Extrême-Orient. Sa paternité est revendiquée, souligne Pierre Singaravélou, par *« un journaliste colonial, un administrateur des télégraphes, des officiers de la marine, un jeune indianiste du Collège de France, trois académiciens et un gouverneur général d'Indochine »*. Cette brève liste suffit à faire entrevoir les traits hétérogènes de cette honorable institution. Erudition universitaire et travail de terrain, colonialisme et pur savoir, rayonnement français et soutien indirect aux revendications identitaires des élites locales coexistent de manière presque inextricable dans le développement historique de cette école. On pourrait y ajouter aussi, tant que la France eut un empire, le mélange des travaux de chercheurs professionnels avec les bricolages amateurs. Il y avait les maîtres, dont Sylvain Lévi fut le meilleur exemple. Et puis les gens de l'Indochine, se piquant de quelque observation mineure. Administrateurs et fonctionnaires divers se retrouvaient en effet volontiers sous les traits de ce personnage qu'Edouard de Martonne, en 1930, nommait « le Savant colonial».

Pourquoi s'intéresser à tant d'obscures péripéties ? Le poids du passé est d'autant plus grand qu'on le connaît moins. Le monde multiculturel où nous sommes voit revenir de vieilles questions enfouies. Les métissages intellectuels, culturels ou religieux butent sur d'anciens malentendus. L'essor du bouddhisme en Occident, particulièrement en France, en fournit maints exemples. Un important travail de Frédéric Lenoir, qui sera dans quelques jours en librairie, éclaire excellemment cette question (1). Ce que l'Occident a encore du mal à saisir, c'est que les autres pensent. Réellement, quoique différemment. Logiquement, bien que selon d'autres perspectives. Pour défaire cet enfermement, pour passer enfin d'un monde clos à un univers infini, nous avons encore quelques efforts à faire. Par exemple : en finir avec les héritages multiformes du colonialisme, démonter les préjugés xénophobes, démêler l'enchevêtrement des savoirs et des rêveries, voir comment s'exerce la raison dans d'autres paysages mentaux que les nôtres. Alors le vieux mot d'« universel » serait sans doute en mesure de retrouver un sens. Cela pourrait être encore une assez longue histoire.

(1) Frédéric Lenoir, *La Rencontre du bouddhisme et de l'Occident* et *Le Bouddhisme en France* (Fayard, respectivement 394 p., 135 F [20,58 €] et 448 p., 140 F [21,34 €]).

Ouvrages mentionnés :

***L'Emergence des sciences de la religion. La Monarchie de Juillet : un moment fondateur,* de Michel Despland (L'Harmattan, « Religion et sciences humaines », 608 p., 280 F [42,68 €]).**

***– Lettres édifiantes et curieuses sur la langue chinoise. Humboldt/Abel-Rémusat (1821-1831).* Jean Rousseau et Denis Thouard (éd.) (Presses universitaires du Septentrion, « Problématiques philosophiques », 340 p., 190 F [28,96 €])**

***– L'Ecole française d'Extrême-Orient ou l'institution des marges (1898-1956). Essai d'histoire sociale et politique de la science coloniale,* de Pierre Singaravélou (L'Harmattan, « Recherches asiatiques », 384 p., 198 F [30,18 €].**

Ravages du « littéralisme »

Jacques Bouveresse dénonce l'abus de pouvoir des littéraires dans la pensée

PRODIGES ET VERTIGES DE L'ANALOGIE
De l'abus des belles-lettres dans la pensée
de Jacques Bouveresse.
Raisons d'agir Editions,
160 p., 30 F (4,57 €).

Professeur au Collège de France, Jacques Bouveresse n'est pas seulement l'un des meilleurs spécialistes de Wittgenstein, il est aussi un redoutable polémiste. Il l'a montré il y a quinze ans en publiant *Le Philosophe chez les autophages*, une charge sévère contre l'état de la philosophie en France, marquée, selon lui, par *« l'autosatisfaction et l'infatuation narcissique, les prétentions et les rodomontades »*. Il récidive avec *Prodiges et vertiges de l'analogie*, en s'appuyant cette fois sur ce qu'on a appelé *« l'affaire Sokal »* pour dénoncer les faiblesses et les aveuglements du *« bel esprit philosophique de notre époque »*, dont l'un des défauts serait le mauvais usage de l'analogie, comme l'indique le titre du livre.

Celui-ci a pour origine, explique l'auteur, un article paru dans les *Cahiers rationalistes* (septembre-octobre et novembre 1998) après la publication du livre d'Alan Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles*, qui critiquait l'emploi fantaisiste de concepts scientifiques par plusieurs penseurs français. Jacques Bouveresse s'associe à cette critique et s'étonne des réactions qu'elle a provoquées. Il estime justifié le *« diagnostic »* des deux auteurs et s'attarde tout particulièrement sur la façon dont Régis Debray recourt au théorème d'incomplétude de Gödel pour conclure à la nature religieuse du lien social.

S'il juge le cas de Debray *« exemplaire »*, il épingle aussi, parmi d'autres, Michel Serres, Jean-François Lyotard, Jacques Derrida, Julia Kristeva, Bernard-Henri Lévy pour l'usage qu'ils ont fait du théorème en question. Et il récuse l'idée que cet usage pourrait être purement métaphorique. Le rôle de l'analogie dans les sciences, explique-t-il, *« ne saurait être fécond qu'à la condition d'être soumis à des précautions et à des contraintes relativement précises »*. On ne voit pas pourquoi il en irait autrement en philosophie.

Ces abus, qui jettent le discrédit sur une partie de l'œuvre de ces auteurs, s'étendent-ils au reste de leurs travaux ? Jacques Bouveresse le soupçonne, même si l'effort pour le démontrer relèverait, dit-il, d'une *« entreprise proprement interminable »*. En vérité, pour lui, *« ce ne sont pas de simples bévues occasionnelles et pardonnables qui sont en cause dans l'affaire Sokal, mais bel et bien un mode de pensée et un style de pensée, qui plaisent à notre époque »*.

Ces mauvaises habitudes ne concernent pas seulement l'emploi fallacieux du langage scientifique. Elles mettent en cause la réflexion philosophique dans son ensemble, que Jacques Bouveresse juge, de nos jours, opposée à toute *« exigence de précision »* et surtout affaiblie par *« la jouissance immodérée des effets littéraires »*. Tel est en effet, pour lui, le nœud du problème : le *« littérarisme »* – ou le *« littérarophilosophisme »* – fait des ravages.

« Nous vivons une époque, affirme Jacques Bouveresse, *où, en philosophie et dans la pensée en général, l'imagination prétend de plus en plus détenir et même détenir seule le pouvoir législatif lui-même. »* C'est donc à réhabiliter la *« pensée rationnelle »* que s'emploie l'auteur, sans optimisme exagéré. Il le fait avec vigueur, sans s'embarrasser de nuances, notamment lorsqu'il stigmatise l'incompétence prétendue des journalistes, jugés complices de ces errements (*Le Monde* du 29 octobre). Ses attaques, en raison de leur outrance, n'emportent pas toujours la conviction mais elles ont le mérite de susciter la réflexion.

Thomas Ferenczi

Alain Minc à la frontière du judaïsme

Philosophie politique, économie, mondialisation et judaïté... sont autant de thèmes qu'entremêle l'économiste braudélien dans sa réflexion sur Spinoza

SPINOZA, UN ROMAN JUIF
d'Alain Minc.
Gallimard, 230 p., 98 F (14,94 €).

Jorge Semprun

Pourquoi ce détour, cette excursion apparemment buissonnière, interrompant la suite régulière d'essais qu'Alain Minc consacre, depuis une quinzaine d'années, à l'analyse pertinente et impertinente des questions les plus actuelles, les plus immédiates : la justice, les médias, la mondialisation, l'égalitarisme, l'identité française, entre autres ?

On ne peut pas dire, en effet, que la vie de Baruch-Benoît Spinoza – sur laquelle, par ailleurs, les sources documentaires et biographiques sont fort limitées, non renouvelables – soit un sujet, à première vue, d'une brûlante actualité.

Certes, il peut y avoir chez Minc un brin de coquetterie intellectuelle à choisir un thème aussi austère, aussi pauvre en retombées médiatiques possibles. Mais il y a sans doute plus : de profondes raisons.

Il me semble en déceler au moins deux, qui touchent probablement au plus personnel, peut-être au plus intime : deux raisons chez Alain Minc pour écrire ce *Spinoza, un roman juif*.

La première concerne Amsterdam, l'économie-monde ; la naissance du capitalisme moderne, thème bien évidemment braudélien. Dès le deuxième chapitre de son *« roman juif »*, Minc expose et souligne cette filiation, ce fil de sa réflexion.

« Pour les innombrables admirateurs de Braudel, secte dans laquelle je me reconnais », écrit-il, *« ce n'est pas rien l'Amsterdam de l'époque de Spinoza, ce centre de l'économie-monde. »*

Suivent quelques citations du troisième volume, *Le Temps du monde*, de la formidable saga historique que Fernand Braudel a consacrée à l'émergence du marché mondial.

Amsterdam, donc, et l'économie-monde. Dans une conjoncture historique exceptionnelle, de surcroît. Car ailleurs qu'à Amsterdam, nous rappelle Minc, *« il faudra de longs détours pour que le capitalisme et la démocratie, fût-elle aristocratique, se rejoignent : deux siècles en Angleterre, davantage en France. »*

C'est cette *« incroyable République »* qui intéresse Minc. Plus précisément, les rapports du jeune Spinoza – qui appartient à la première génération d'immigrés juifs portugais née à Amsterdam – avec cette ville si incroyablement en avance sur son temps.

D'où la première question à élucider : la philosophie politique de Spinoza *« sera-t-elle autre chose que la traduction dans l'ordre qui est le sien de ce qu'il aura appris, par simple imprégnation, chez lui, à Amsterdam : le primat de la liberté, le culte de la raison, la relativité de la religion, les charmes d'un gouvernement modéré, l'équilibre des pouvoirs, les bienfaits du commerce ? »*

Question à élucider – Minc le fait avec brio, avec une alacrité d'écriture qui reflète bien le plaisir pris à ce travail, son aspect *« buissonnier »* – question élucidée, donc, dans le droit fil de la réflexion de Braudel sur l'émergence du capitalisme.

Dans ce contexte, et à la suite de Baruch-Benoît Spinoza, Alain Minc retrouve l'un de ses thèmes les plus actuels. Et les plus polémiques : celui de la mondialisation. Thème central, on l'a trop oublié, de la pensée de Marx, sinon du marxisme. Car la mondialisation, en dépit de ce que certains feignent de croire et nous en faire accroire, n'est pas un processus né de la dernière pluie ultralibérale. Il suffirait pour s'en convaincre de relire les formidables manuscrits et lettres de Marx de 1857-1858, où le *Weltmarkt,* le marché mondial, semble s'amuser à jouer le rôle de l'Esprit du monde hégélien, du *Weltgeist.*

Mais je n'ai pas évoqué Karl Marx par simple goût de la provocation, du contre-courant, à ce moment où, victime du naufrage du marxisme, il est traité comme un *« chien crevé »*.

(L'une des très rares références de Marx à Spinoza se trouve dans le Livre I du *Capital*, lorsqu'il se révolte contre la mode allemande de l'époque de traiter Hegel *« de la même façon que le pauvre Moses Mandelssohn, au temps de Lessing, traitait Spinoza comme un "chien crevé"* » !)

Mais je n'ai pas évoqué Marx pour cette digression quasi philologique. Je l'ai évoqué pour aborder la deuxième raison – encore plus personnelle, encore plus intime – qui explique, me semble-t-il, l'intérêt d'Alain Minc pour la personnalité historique de Spinoza, au-delà même du rôle de celui-ci dans l'histoire de la philosophie européenne.

« Peu après la naissance de l'Etat d'Israël », écrit Minc, *« David Ben Gourion demanda aux grands rabbins de lever l'excommunication de Spinoza, prononcée près de trois siècles plus tôt »*, à Amsterdam. Excommunication qui fait l'objet d'une minutieuse et subtile reconstitution dans les pages centrales de *Spinoza, un roman juif.*

« Sans doute, poursuit Minc, *le père de l'Etat juif poussait-il le sionisme jusqu'à obtenir des grandes figures une* allia *(émigration vers la Terre promise) post mortem. Les religieux acceptèrent de se livrer à un deuxième procès de Baruch et ils confirmèrent la sentence. »*

Voilà, sans doute, ce qui fascine notre auteur : cette prodigieuse aventure d'un esprit libre, élevé dans les meilleures écoles judaïques de la Nouvelle Jérusalem que fut Amsterdam à cette époque-là, s'avançant sans stridences d'aucune sorte vers une radicale autonomie de la pensée, assumant sa différence et son exclusion de la communauté avec une superbe et modeste certitude, se refusant à toute autocritique !

A la fin du dernier chapitre de son *Roman juif,* Alain Minc livre, me semble-t-il, le fond de sa pensée. Et il le fait d'une façon que je ne trouve pas seulement forte, du point de vue conceptuel, mais émouvante aussi, du point de vue de l'expérience vécue.

Dans une lettre à Willy Arov, que Minc cite, Einstein a proclamé : *« Vous avez raison lorsque vous dites que le gouffre qui sépare Spinoza de la théologie juive est infranchissable ; et pourtant il ne me semble pas moins juste de dire que la conception du monde de Spinoza est de fond en comble pénétrée des manières de penser et de sentir qui sont si caractéristiques de la pensée juive vivante... »*

C'est en commentant ces phrases, qu'il approuve, que Minc livre le fond de sa pensée : de sa passion.

« Spinoza est un "mauvais juif", mais d'une certaine manière il n'y a pas plus juif qu'un mauvais juif. Parce qu'il s'assume dans cette condition... parce qu'il retourne contre le rigorisme juif les autres armes du judaïsme, l'intelligence talmudique, la sophistication, la posture du frontalier... Suivant les canons traditionnels, un bon juif est un juif communautaire, donc enfermé ; un mauvais juif est un frontalier. A la lisière, en marge, en mouvement, mais ancré dans une identité qu'il nie, que les autres lui refusent et qui le transcende. »

Extraordinaire formulation, juste et belle : il faudrait de longues pages pour l'approfondir, en prendre la mesure.

On voit maintenant à quoi sert Spinoza, quel exemple il constitue pour Alain Minc. Il est clair également que ce choix, l'air de rien, sous la couverture d'un livre de plus, révèle une formidable ambition. Un orgueil extraordinaire, aussi. La barre est placée très haut, désormais.

LeMonde Job: WIV4599--0006-0 WAS LIV4599-6 Op.: XX Rev.: 10-11-99 T.: 19:00 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0074 Lcp:700 CMYK

Savoirs médiévaux

Bernard Ribémont restitue une encyclopédie du XIVe siècle qui décrypte le monde

LIVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSES
Une encyclopédie au XIVe siècle
Introduction, mise en français moderne et notes de Bernard Ribémont.
Stock/Moyen Age, 312 p., 240 F (36,58 €) **(en librairie le 17 novembre)**.

Conçoit-on que le savoir encyclopédique échappe à l'anonymat ? Sans doute pas. Depuis l'aventure animée par Diderot et d'Alembert, aucune figure individuelle ne s'est imposée ; et les rares prédécesseurs qui avaient tenté cette périlleuse entreprise – dire tout le savoir du monde – ne parviennent toujours pas à être reconnus.

Ainsi le malheureux Jean Corbechon, contemporain de Charles V le Sage, lecteur de la Bible à l'université de Paris, ne bénéficie-t-il pas des honneurs de la couverture pour la publication de son *Livre des propriétés des choses,* dont le médiéviste Bernard Ribémont propose une passionnante anthologie. Il est vrai que l'ouvrage n'est en fait que l'adaptation en français d'un classique du siècle précédent, le *De proprietatibus rerum* du franciscain Barthélemi l'Anglais – auteur dont on ne sait pas grand-chose sinon que son « encyclopédie » eut un vif succès, copiée et traduite dans nombre de langues vulgaires, qu'elle fut imprimée dès 1472 et qu'elle l'était encore au début du XVIIe siècle, alors même que le savoir scientifique avait connu de sensibles révisions.

Même si l'on peut s'interroger avec l'universitaire, qui signe une introduction aussi érudite qu'accessible, sur le sens à donner au Moyen Age au désir encyclopédique (le mot n'existe pas encore), force est de constater que, depuis le précédent obsédant d'Isidore de Séville, qui ébaucha dès le début du VIIe siècle une classification des connaissances en arts libéraux, sciences morales et naturelles, arts manuels et agricoles, l'homme médiéval entend lire un univers ordonné – par le moraliste qui double désormais l'apprenti encyclopédiste – qu'il ne s'agit plus seulement de comprendre, en traitant des *« propriétés des choses »*, mais d'articuler en causalité, avec un goût du parallélisme repris aussi de l'Antiquité. L'adoption alors de l'ordre alphabétique permet un travail sur le mot – l'étymologie dit alors le monde au risque de détournements parfois réjouissants (voyez l'« ours ») – et encourage une lecture fragmentaire qui annonce celle préconisée par nos modernes dictionnaires. C'est dire la révolution culturelle du mouvement.

Si Ribémont a choisi de restituer la version française de Corbechon plutôt que l'original latin, c'est que cette langue du XIVe siècle a une saveur qu'il eût été dommage de perdre ; de plus le traducteur, qui œuvre à la demande d'un roi savant et amateur de livres, fait preuve d'un scrupule pédagogique et un souci de trop de clarté qui en fait encore aujourd'hui un auteur des plus recommandables. Pourtant Corbechon prend bien des libertés par rapport à l'original, créant librement d'autres ponts étymologiques, éliminant des références indésirables, en rétablissant d'autres, trop obscures chez Barthélemi. Cet art du vulgarisateur, au sens contemporain de l'acception, nous offre le savoir médiéval avec des couleurs (l'ouverture de chaque livre est aussi superbement illustrée) et des saveurs intactes. Des vertus du sang à l'image des anges, de l'Ethiopie au roseau à écrire, de l'étincelle à la chauve-souris, de la barbe au calendrier, à chacun d'introduire le désordre de la consultation dans cet univers idéalement ordonné.

Ph.-J. C.

Histoires simples

Jacques Marseille dirige un « Journal de la France du XXe siècle » qui satisfera le grand public, mais sa « Nouvelle Histoire de la France » laissera l'amateur éclairé sur sa faim

JOURNAL DE LA FRANCE DU XXe siècle
Sous la direction de Jacques Marseille.
Larousse, 640 p., 275 F (41,92 €) jusqu'au 31 janvier 2000, 450 F (68,60 €) ensuite.

NOUVELLE HISTOIRE DE LA FRANCE
de Jacques Marseille.
Perrin, 1 200 p., 249 F (37,96 €) jusqu'au 28 février 2000, 299 F (45,58 €) ensuite.

Sera-t-on bientôt contraint d'admettre que le savoir n'est plus une valeur sûre et que l'usage, même fautif, l'emporte sur la stricte information, raillée par les plus cyniques comme une bien inutile érudition ? Si l'évolution de la langue permet d'avaliser des tours longtemps tenus pour incorrects, on imagine mal une erreur acceptée comme une norme nouvelle uniquement parce que le plus grand nombre y souscrirait. A cette aune, l'Histoire céderait le pas sur une forme inédite du légendaire sans qu'on y prenne garde.

Même les historiens sacrifient à cette dérive laxiste, à lire le titre du collectif dirigé par Jacques Marseille : *Journal de la France du XXe siècle* – et la quatrième de couverture précise (!) la période de référence : 1900-1999. Le vertige des compteurs qui tournent et effacent symboliquement les centaines au retour du double zéro de la dizaine et de l'unité n'en finit plus d'accréditer l'idée que le siècle, comme le millénaire en cours, s'achèverait le 31 décembre à minuit. Et ce au mépris des calendriers qui élisent pour origine du temps un moment qui est un instant, un fait unique dont on ne peut dilater la durée sur une année, fût-elle solaire ou lunaire. Faute d'année 0, le XXe siècle débute bien sur la disparition presque synchrone de deux figures emblématiques de l'Europe politique et culturelle du XIXe (la reine Victoria et le compositeur Giuseppe Verdi, les 22 et 27 janvier 1901), et nul ne sait quel événement fort le conclura en décembre 2000.

CUBISME, 2 CV, PACS

L'impératif éditorial doit sans doute seul expliquer, sinon justifier, l'absurdité du découpage. Mais cela ne saurait gâcher le plaisir que trouveront tous les lecteurs, amateurs éclairés ou simples curieux en quête de repères chronologiques solides, dans ce copieux volume superbement illustré. Sélectionnant un événement phare pour chacun des cent millésimes passés en revue, les auteurs ont eu soin de ne pas privilégier outrageusement les sphères politiques ou économiques. Et on leur saura gré d'avoir retenu la révolution cubiste pour 1908 (avec l'ouverture de la galerie d'art de Kanhweiler), l'avènement de la 2 CV au Salon de l'automobile de 1948 ou la mort de Sartre en 1980. Mais l'ouverture de chaque entrée par un regard sur l'« air du temps » donne à cette rétrospective le charme de l'inattendu : la naissance d'Arsène Lupin en 1907, le vol de la Joconde en 1911, la démolition des Halles de Baltard en 1972 ou la fin d'un tabou misogyne avec l'élection de Yourcenar à l'Académie en 1980 ; jusqu'au PACS en débat pour 1999. Certes l'exercice a ses contraintes (six pages par année), d'où des choix drastiques, mais les auteurs s'en sortent avec brio, soucieux de ne pas occulter les grands faits internationaux susceptibles de fixer la perspective du temps. Seul amusant faux pas, le naufrage du *Titanic*, icône obsédante du siècle, exclu de 1912, n'échappe à l'oubli que par le succès commercial du film qu'en a tiré Cameron (1998).

Si les événements politiques sont traités sans surprise – les erreurs sont rares et minimes –, c'est la vie minuscule du quotidien qui gagne là une respectabilité qu'on lui dénie souvent, de la culotte Petit-Bateau au Gardénal, de la première auberge de jeunesse au Viagra, du Guide bleu à Bécassine ou Babar. Avec un retour sur la naissance de publications qui marquèrent : *L'Humanité, Détective* ou *Le Canard enchaîné, Paris-Match, Le Monde* ou *Marie-Claire,* dont on se réjouira qu'ils côtoient la première livraison des *Annales.* Le choix des rubriques étonne parfois : pourquoi placer la naissance du prix Femina en « société » plutôt qu'en « culture » où l'on accueille plus libéralement, au côté du Goncourt de Marcel Proust ou du passage de MC Solaar au Zénith, le « Schmilblic » des années Guy Lux ou l'ouverture du premier Virgin Megastore ?

Certes, cette vision nationale de l'actualité reste très jacobine, et si Mistral n'avait eu le Nobel, on ne trouverait rien sur le monde occitan malgré l'effervescence des années 70 – seul le débat « militariste » autour du Larzac est mentionné –, et l'unique titre donné en langue corse est erroné. Ne boudons pas notre plaisir, cependant, devant une somme difficile à construire qui a le jugement de rappeler le poids des vertus de l'amnésie dans l'acquittement de l'assassin de Jaurès en 1919, la censure qui frappa *L'Age d'or* de Buñuel et Dali en 1930 ou le rachat par Gallimard des éditions de la Pléiade en 1933.

PARI OSÉ

Paradoxalement, c'est le manque de parti pris qu'on regrette dans la *Nouvelle histoire de la France* que signe seul Jacques Marseille. Passé la désagréable surprise de ne pas trouver mention de la première publication de ce texte qui se déclinait en vingt volumes richement illustrés dans une édition proposée naguère par France-Loisirs, on doit reconnaître que le pari est peut-être plus impressionnant que pertinent.

Il faut un certain courage pour signer d'une seule plume une vision globale de l'histoire de France, d'autant que médiévistes et spécialistes de l'historiographie ont depuis longtemps fait un sort à la légitimité de la notion d'histoire avant la fin de l'ère médiévale ; et le cadre géographique de l'étude, évident lorsqu'il s'agissait au XIXe siècle d'asseoir une conscience collective du devenir national, accentuée encore par le ciment républicain, laisse songeur désormais par son déterminisme volontariste. Faut-il renoncer alors à proposer un habit neuf au rêve de Lavisse (1903-1911) ? La formule choisie par Fayard (6 épisodes de 6 auteurs différents, de Werner à Rémond, 1984-85) et Hachette (Duby, Le Roy Ladurie, Furet et Agulhon s'y partageaient le projet en cinq volumes, 1987-1990) dit la méfiance des historiens d'aujourd'hui à simplifier autant un savoir dont ils rappellent inlassablement la dérive possible vers la caricature.

Ce péril, Jacques Marseille parvient à l'éviter en restant sur une sage ligne médiane où toute lecture trop personnelle des débats en cours ou des dossiers sensibles est tenue à distance. Cela donne un récit et une évocation solides mais sans réel engagement aux yeux des historiens, qui pointeront avec irritation les clins d'œil à des visions « romanesques » de l'Histoire et les titres aguicheurs de certaines entrées (Philippe le Bel et les « affaires » !). Qu'importe, dira-t-on, cette somme « grand public » n'est pas pour eux. Soit. Mais faut-il aussi excuser les cartes en noir et blanc dont la légende ne permet plus de distinguer les espaces représentés ? Les arbres généalogiques où les liens matrimoniaux sont présentés par commodité à rebours de la chronologie (ce qui fait d'un cadet une sorte d'aîné qu'on pense dépossédé du trône) ? Les légendes bien pâles, faibles voire fautives, de cahiers iconographiques très convenus ?

S'appuyant sur les travaux d'autrui – comment pourrait-on être compétent sur un temps si dilaté ? –, Marseille rendra service aux nostalgiques d'une histoire simple. Au risque d'être anachronique.

Ph.-J. C.

Livraisons

● **LA POLITIQUE DANS L'ORIENT ANCIEN**, d' Yves Schemeil
Si les Grecs ont inventé la catégorie du « politique », ils n'ont pas le monopole de son exercice. Partant de ce constat d'évidence, Yves Schemeil se livre à une analyse fort bien venue des mécanismes politiques dans l'Orient ancien. Appliquant les méthodes des sciences politiques aux sociétés anciennes, il montre de façon convaincante comment jouent les rapports de force complexes au sein d'Etats que l'on a trop vite qualifiés de despotiques, trop fidèles dans nos jugements aux appréciations négatives des auteurs grecs envers les « barbares ». Les soucis d'égalité politique et d'équité sociale, qui constituent en quelque sorte le fondement de la politique, s'y retrouvent sans aucun doute, alors que les formes d'organisation, le cadre de la délibération collective et celui de l'exercice de l'autorité empruntent des voies souvent peu éloignées de ce que connut la Grèce. Privilégiant la Mésopotamie, Yves Schemeil attire l'attention sur l'antiquité des pratiques politiques et apprend aux historiens des mondes non méditerranéens à reconnaître et à apprécier la qualité de ces pratiques sans les juger à l'aune des habitudes gréco-romaines. Cela donne un grand livre, bien informé et de lecture agréable en dépit de la complexité des questions évoquées (Presses de Sciences-Po, 480 p., 160 F [24,39 €]). **M. Sa**.

● **LE GUET-APENS DE CALUIRE,** de Paul Dreyfus
Chroniqueur judiciaire au moment des deux procès Hardy, auteur d'ouvrages consacrés à l'histoire de la Résistance, Paul Dreyfus met à son tour en scène les arrestations de Caluire, le 21 juin 1943. S'appuyant sur de nombreuses lectures mais aussi sur des témoignages qu'il a lui-même recueillis au fil des ans, Paul Dreyfus bâtit un récit, alerte et vivant, qui ne prétend pas bouleverser la thèse, communément admise malgré deux acquittements, de la trahison de René Hardy. Dans une narration soigneusement étayée, on relève tout de même quelques approximations : Serge Ravanel ne fut pas commissaire de la République à Toulouse à la Libération ; M. Ledoux, président de la cour de justice qui jugea Hardy en janvier 1947, n'était pas *« le seul magistrat français qui ait refusé de prêter serment au maréchal Pétain »*. Un livre susceptible d'intéresser les curieux que rebutent les recherches strictement scientifiques réputées arides (Stock, 330 p., 120 F [18,29 €]). **L. Do**.

●**JÉRUSALEM 1850–1948,** sous la direction de Catherine Nicault
Comment Jérusalem, « ville de la paix » selon son étymologie hébraïque, est devenue le terrain des luttes acharnées que l'on connaît aujourd'hui ? C'est ce que l'ouvrage dirigé par Catherine Nicault cherche à expliquer en remontant au siècle qui précède la création de l'Etat d'Israël. En 1850, Yeroushalaïm pour les juifs, Jérusalem pour les chrétiens, al Qods pour les musulmans, est sous domination ottomane depuis quatre siècles. Trois fois sainte, elle est triplement convoitée. Cependant c'est en 1917, avec l'entrée des troupes du général anglais Allenby, que les choses vont s'accélérer. Modernisation de la ville et conciliation entre les différentes communautés sont au programme. Mais en moins de trente ans la situation se dégrade, pour aboutir à la division par les armes de la ville (Autrement, « Mémoires », 230 p., 130 F [19,82 €]). **Al. E**.

● **L'AGE DES EXTRÊMES. Histoire du court XXe siècle,** d' Eric J. Hobsbaw. Voir *Le Monde* du 28 octobre.

La IIIe République au péril de Vichy

Avec trois études de cas qui tendent à établir les origines républicaines de l'Etat français, Gérard Noiriel propose un manifeste pour « une autre histoire du temps présent ». Trop hâtif pour convaincre

LES ORIGINES RÉPUBLICAINES DE VICHY
de Gérard Noiriel.
Hachette littératures, « Histoires », 336 p., 120 F (18,29 €).

Dans un essai écrit en 1941, et publié trente ans plus tard, le diplomate antivichyste Olivier Wormser identifiait *Les Origines doctrinales de la République nationale* avec le maurrassisme. Raymond Aron, dans ses articles de *La France libre*, partageait cette analyse, que l'évolution historiographique a depuis lors relativisée, tant apparaissait alors puissante la volonté de revanche et de rupture avec la République portée par le régime du maréchal Pétain. C'est au contraire la thèse de la continuité qu'entend aujourd'hui mettre en évidence Gérard Noiriel, en inscrivant l'épisode du premier Vichy dans le temps long des structures législatives, administratives et mentales du pays et de ses élites. Il le fait à partir de trois études de cas : les lois d'exclusion, le fichage, la place des savants dans le régime. Examinons, à titre d'exemple, les deux premières.

Premier sujet traité, la *« discrimination des origines »* fait l'objet des pages les plus intéressantes de l'ouvrage, ce qui n'étonne pas venant d'un auteur qui a consacré d'importants travaux tant à la construction du concept de nationalité qu'aux tribulations du droit d'asile (1). La législation républicaine, votée par les Chambres, imposa en effet, dans les années 1890 puis plus nettement au cours des années 30, des limitations aux droits politiques et professionnels des naturalisés. En adoptant les lois d'exclusion qu'on sait, Vichy n'aurait fait que pousser à son terme une logique par ailleurs confortée par le traitement juridique discriminatoire réservé par la IIIe République aux indigènes des colonies. Le propos est riche, en même temps que discutable. Discutable d'abord parce qu'il conduit à des rapprochements entre éléments de significations différentes : ainsi l'article, particulièrement immoral, de la convention d'armistice qui obligeait le gouvernement français à livrer au Reich des réfugiés allemands est moins le premier acte discriminatoire des équipes arrivées au pouvoir avec Pétain qu'une conséquence de la défaite française, cet événement considérable. Et aussi parce que, comme en convient d'ailleurs Gérard Noiriel en rapportant des extraits des écrits de jeunesse de Maurice Duverger, il existe une différence idéologique majeure entre la IIIe République finissante, qui imposait un délai légal d'assimilation minimale (les naturalisés ne pouvaient entrer dans les services publics avant un délai de dix ans, ce qui les en excluait très souvent de fait, compte tenu des limites d'âge), et Vichy, pour qui être français était une essence et l'exercice de toute fonction publique un acte politique. L'idée même d'assimilation n'avait donc, pour ce régime, aucun sens face à l'enracinement terrien, qui constituait l'une des pierres de touche de son idéologie – une autre étant ce souci permanent de l'ordre, qui passait par le développement des possibilités offertes par les méthodes statistiques et de fichage.

Marc Olivier Baruch

Sur ce dernier point, Gérard Noiriel rappelle la constance des perfectionnements techniques et administratifs intervenus, à l'égard des étrangers surtout, depuis le début du siècle, et qui culminent logiquement au sein d'un régime capable de pousser l'obsession normative jusqu'au délire. Pour autant, les pratiques en cause, et leurs dérives, sont-elles *« républicaines »* ou étatiques ? Il aurait été intéressant de s'interroger, à cet égard, sur le degré d'autonomie d'un appareil administratif qui, s'il n'est pas totalement indépendant de la forme constitutionnelle de l'Etat qu'il est censé servir, est en mesure de faire preuve d'un redoutable degré d'adaptabilité, comme des travaux récents l'ont montré pour la période en cause ici. On peut en outre regretter que l'auteur n'ait pas cherché, comme l'avait rapidement fait Claude Nicolet dans son analyse de *L'Idée républicaine en France* (Gallimard, 1982), à procéder à l'histoire des mots « République » et « républicain » dans le discours du pouvoir vichyssois. Une étape importante est à cet égard constituée par la période ouverte avec le retour de Laval aux affaires en avril 1942, période qu'on ne peut ramener, comme l'écrit Noiriel, à la seule *« fuite en avant dans la collaboration »*. C'est en effet Laval qui, prétendant raviver la République, nomma à des postes-clés des hauts fonctionnaires ayant dû leur carrière au régime défunt, tel René Bousquet, déjà chargé en 1936 du fichier central de la Sûreté.

On pourrait s'en tenir là et conclure que, apportant beaucoup d'informations – et un peu moins de novations – sur des sujets qui (n'en déplaise au prière d'insérer proposé par l'éditeur) sont loin d'être clos, l'ouvrage conforte la thèse d'un Vichy avant Vichy déjà affirmée, s'agissant de l'opinion, par Pierre Laborie dès 1990 (*L'Opinion publique sous Vichy* au Seuil, qui serait bien avisé d'en proposer une édition de poche). Mais il se trouve que les trois études proposées se veulent exemplaires d'une *« autre histoire du temps présent »*, titre du premier chapitre du livre en même temps qu'allusion claire à l'un des lieux où s'écrit aujourd'hui l'histoire contemporaine, l'Institut d'histoire du temps présent. Y travaillant, je m'apprêtai à boire, *ad majorem scientæ gloriam,* quelque potion amère : elle n'est qu'insipide. Car enfin, cette « socio-histoire » qui entend recourir aux avancées et aux concepts des autres sciences de l'homme en société, ce « passé-présent » qui nous dit que les acteurs sont soumis, consciemment ou non, au poids des structures institutionnelles ou mentales dont ils ont hérité, que sont-ils donc sinon les bases mêmes de notre activité, le quotidien de notre métier ?

Il y a plus. La question de l'expertise – Gérard Noiriel l'avait déjà souligné dans son précédent ouvrage – est effectivement centrale dans la réflexion sur la discipline historique dans nos sociétés. Question assurément délicate, mais à laquelle il a déjà été apporté ailleurs des éléments de réponses moins simplificateurs que ceux présentées ici. L'historien du contemporain, nous semble-t-il, peut se poser des questionnements scientifiques tout en continuant à travailler sur des sujets qui entrent dans le champ de résonance de la « demande sociale ».

Expertisons les experts, conclut en substance Noiriel. Bien volontiers : pour prendre un seul exemple, il serait ainsi plus qu'utile, pour évaluer la fonction d'expertise demandée aux historiens lors du procès Papon, que la garde des sceaux autorise l'accès sans restriction aux enregistrements filmés de ce procès, puisque l'affaire est désormais judiciairement close.

Un dernier point : l'expression « vérité historique », nous est-il rappelé, ne peut s'écrire sans guillemets. Certes. Pour autant, une relecture aurait permis à l'auteur d'éliminer de l'ouvrage les nombreuses erreurs, pas toutes minimes, qui ne peuvent que nuire à sa démonstration. En tout état de cause, l'appel à une « autre histoire du temps présent » exigeait un manifeste plus convaincant.

(1) *Le Creuset français : histoire de l'immigration* (Seuil, 1988) et *La Tyrannie du national : le droit d'asile en Europe* (Calmann-Lévy, 1991).

LeMonde Job: WIV4599--0007-0 WAS LIV4599-7 Op.: XX Rev.: 10-11-99 T.: 19:10 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0075 Lcp:700 CMYK

Cette nébuleuse qui ébranla l'Union soviétique

Célèbres ou inconnus, écrivains, défenseurs des droits de l'homme, juifs candidats à l'émigration, orthodoxes... Cécile Vaissié dresse un panorama complet des formes de dissidence dans la Russie brejnévienne. Une histoire inédite en forme d'hommage

POUR VOTRE LIBERTÉ ET POUR LA NÔTRE
Le combat des dissidents de Russie
de Cécile Vaissié.
Robert Laffont, 444 p.,
149 F (22,71 €)

Ce pourrait être un livre d'histoire, le récit d'un combat appartenant à un passé révolu. Dans la longue liste des noms cités, certaines personnes sont mortes, d'autres ont quitté l'URSS quand elle existait encore sous sa forme brejnévienne, c'est-à-dire néo-stalinienne, pour s'établir en Occident, d'autres sont revenus en Russie après l'effondrement du communisme. Une autre époque qui relève en effet de l'histoire. Dans la liste, il y a aussi quelques noms qui attirent plus particulièrement l'attention. Celui de Sergueï Kovalev, par exemple. Parce que Sergueï Kovalev continue dans la Russie eltsinienne un combat pour les droits de l'homme commencé dans les années 60-70, au prix de plusieurs années de camp et de relégation. Sergueï Kovalev a même été pendant un temps président de la Commission pour les droits de l'homme auprès du président de la Russie. Il l'a quittée en 1996 pour protester contre la première guerre en Tchétchénie et, aujourd'hui, il est un des rares hommes politiques russes – il est député à la Douma – à s'élever publiquement contre la deuxième guerre de Tchétchénie. Son credo est resté le même : concourir à la création d'une société civile qui n'a jamais existé en Russie que sous forme embryonnaire, *« c'est-à-dire une société qui sait qu'elle n'est pas là pour l'Etat mais que l'Etat est là pour elle »*.

Relever cette continuité ne signifie pas comparer la Russie actuelle avec l'URSS. Une des grandes différences est la liberté d'expression, largement assurée aujourd'hui, alors que son exercice pouvait valoir la déchéance de la nationalité soviétique dans le « meilleur » des cas et quelques années dans un camp de travail à régime sévère, dans le pire. En revanche la liberté de penser n'était pas mise en cause. Le citoyen soviétique pouvait penser ce qu'il voulait, y compris du mal du régime communiste, à condition de ne pas exprimer ses idées, de ne pas les rendre publiques. Le chanteur Iouli Kim disait dans les années 70 qu'*« entre la cuisine et la place publique, il y avait la peur »*. La marque des dissidents, c'est justement qu'ils ont surmonté la peur et quitté la cuisine, lieu traditionnel de discussions et de libations chez les Russes, pour s'exposer publiquement. Vladimir Boukovski, interné en 1966 dans un hôpital psychiatrique parce qu'il possédait un livre interdit, donne cette définition du dissident : *« Ce qui fait le dissident, c'est l'harmonie entre ses paroles et sa vie d'une part, ses convictions de l'autre. »*

De sa thèse de doctorat, Cécile Vaissié, professeur de russe à Sciences-Po, a tiré un livre qui est la première histoire en français de la dissidence soviétique – russe plus exactement, car Cécile Vaissié ne s'est pas attardée sur les mouvements contestataires des Républiques fédérées. Rappel et hommages bien venus au moment où les célébrations du dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin mettent à l'honneur les dirigeants célèbres et oublient les héros modestes, ceux qui ont apporté une contribution tout aussi décisive à l'effondrement du système totalitaire en prenant des risques pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Des figures connues traversent le livre. Andreï Sakharov, notamment. Père de la bombe H soviétique, couvert d'honneurs et de décorations, académicien, il a été pendant des années le point de ralliement de la dissidence. Son petit appartement de Moscou sur le *kalzo* (le boulevard périphérique) était un centre d'informations sur le sort des persécutés les plus divers, défenseurs des droits de l'homme, Tatars de Crimée, internés dans les hôpitaux psychiatriques, etc. Sa notoriété le mit longtemps à l'abri de la répression la plus cruelle. Les tracasseries se traduisaient parfois par une surveillance policière renforcée, des coupures impromptues du téléphone ou se reportaient sur les membres de sa famille ou de celle de sa femme, Elena Bonner, qui partageait avec fougue ses convictions.

JULLSTEIN-AP

Andréï Sakharov et Helena Bonner à Gorki en 1985

Jusqu'au 22 janvier 1980. Comme tous les mardis, Sakharov se rendait à un séminaire à l'Académie des sciences. Une voiture de service, une Volga noire, était venue le chercher à son domicile. La police est intervenue sur un pont sur lequel la circulation avait été interdite pour le faire changer de voiture et l'amener à la procurature. Là le représentant de l'ordre lmui signifia la décision des autorités de l'envoyer en exil à Gorki (qui depuis la chute du communisme a repris son nom de Nijni-Novgorod), une ville située à quelque 400 km de Moscou et surtout interdite aux étrangers. L'objectif était évident : empêcher Andreï Sakharov de poursuivre auprès des Occidentaux présents à Moscou, surtout les journalistes et quelques diplomates, son rôle d'informateur sur tous les cas de persécution politique dont il pouvait avoir connaissance. C'était quelques jours après l'invasion soviétique de l'Afghanistan et quelques mois avant les Jeux olympiques de Moscou.

Les dissidents n'avaient pas beaucoup d'armes. La publicité faite en Occident autour de leur sort était une protection précaire, mais ils n'en avaient pas beaucoup d'autres. Ils ne pouvaient compter ni sur un soutien à l'intérieur de l'URSS, ni sur des procès honnêtes – les avocats qui avaient le courage de ne pas jouer les procureurs contre leurs « clients » n'étaient pas nombreux et eux-mêmes étaient en butte à des poursuites. Les dirigeants occidentaux furent pusillanimes dans leur soutien aux dissidents soviétiques, bien que l'URSS n'ait pas respecté les accords d'Helsinki qu'elle avait pourtant signés en 1975. Souvent ils se retranchèrent derrière l'efficacité supposée des démarches discrètes pour justifier leur silence gêné. François Mitterrand brisa un tabou en 1985 quand il osa prononcer le nom de Sakharov sous les ors du Kremlin. Grâce aux interventions extérieures, quelques dissidents furent cependant sortis des camps, d'autres furent échangés contre des agents soviétiques détenus à l'Ouest...

L'apport précieux du livre de Cécile Vaissié est de dresser un panorama de toutes les formes de dissidence, des défenseurs des droits de l'homme, des juifs candidats à l'émigration, des orthodoxes, des baptistes, des ouvriers, des « petits peuples » décimés sous Staline, des écrivains... La dissidence soviétique était une nébuleuse qui fit éclater les contradictions du système soviétique et contribua à son discrédit.

Daniel Vernet

La thèse discutable d'un génocide polonais

STALINE ASSASSINE LA POLOGNE. 1939-1947
d'Alexandra Viatteau,
avec la collaboration
de Stanislaw Maria Jankowski
et Youri Zoria.
Seuil, « Archives du communisme », 342 p.,
160 F (24,39 €).

Alexandra Viatteau s'était déjà penchée, en 1982, sur le massacre, par le NKVD, des officiers polonais à Katyn. Elle élargit cette fois son angle : c'est le peuple polonais tout entier, entend-elle démontrer, et non seulement ses élites, qui aurait fait l'objet, de la part des Soviétiques, d'une véritable stratégie exterminatrice. Il était certes utile de revenir sur l'ampleur de cette répression. Mais en réinterpréter les différentes séquences comme autant d'étapes dans la perpétration d'un même *« crime contre l'humanité avec préméditation »* ne convainc guère. Qu'il s'agisse des purges qui frappèrent les Polonais restés en URSS après la première guerre mondiale (800 000 victimes entre 1928 et 1938) ou de la déportation, entre 1939 et 1941, d'environ 1 800 000 autres vers l'Asie centrale ou la Sibérie – qualifiée de *« crématoire blanc »* –, la thèse du projet génocidaire mûri de longue date paraît bien forcée.

La facture idéologique du propos nuit à l'intérêt du livre, construit d'un bout à l'autre sur le *« parallèle soviéto-nazi »* entre la Shoah et ce que l'auteur appelle la *« solution finale polonaise »*. Que vient faire ici cette obsédante surenchère en matière de « concurrence des victimes » ? Un registre militant qui porte un sérieux coup à la crédibilité d'une collection qui veut *« renouveler l'histoire du communisme en publiant des études écrites par les meilleurs spécialistes »*.

A. L.-L.

★ A signaler également *1968 : le Printemps tchécoslovaque,* sous la direction de de François Fejtö et Jacques Rupnik ; préface de Vaclav Havel, éd.Complexe, 336 p., 149 F.

Le Système Milosevic

S'attachant à démonter les stratégies du président serbe, Florence Hartmann nous offre l'un des livres les plus complets sur le drame yougoslave

MILOSEVIC
La diagonale du fou
de Florence Hartmann.
Denoël, 442 p., 140 F (21,34 €).

Malgré son titre, ce livre n'est pas à proprement parler une biographie du président serbe ni une étude psychologique à son sujet. Ceux qui cherchent un portrait en pied du personnage peuvent le trouver, cruel et magistral, sous la plume du romancier serbe Vidosav Stevanovic, dans un ouvrage collectif récent (1). Chez Florence Hartmann, journaliste qui a vécu les années cruciales de la montée du nationalisme à Belgrade, avant d'en être expulsée en 1994, l'éclairage est différent. L'homme est certes omniprésent, mais toujours en arrière-plan. Il se cache derrière ce qu'on n'ose appeler son « œuvre » : quatre guerres, trois épurations ethniques, les morts, les réfugiés, la ruine de son pays et de ses voisins. N'est-il pas dans sa nature d'avancer toujours masqué ? Certes les traits de caractère sont nettement dessinés dès le début – l'impassibilité, l'absence de tout attachement, l'art du double langage, le goût du secret, les antécédents familiaux, les années de jeunesse font l'objet de rétrospectives aussi brèves qu'éclairantes.

Mais le sujet propre du livre, c'est l'action politique de l'homme, de 1986 jusqu'à aujourd'hui, avec sa marche en « diagonale », ses *« louvoiements sournois »*. C'est la façon dont un animal à sang froid, animé de la seule passion du pouvoir, a depuis quatorze ans manipulé tous ses partenaires, complices ou adversaires, flatté, trompé, éliminé dans le seul but de conserver son pouvoir, en utilisant comme moyens la culture de la haine et le déchaînement des guerres. Et c'est ainsi que Florence Hartmann nous donne en fait un des livres les plus complets et les plus précis écrits à ce jour sur le drame yougoslave. Elle en fait découvrir la logique.

C'est pour prendre le pouvoir et supplanter ses rivaux que, dès 1987, Milosevic choisit d'exciter les passions nationales serbes que le régime jusque-là s'était efforcé de contenir. Ce choix impliquait le réveil progressif des autres nationalismes, l'éclatement de la fédération, les guerres, la séparation ethnique...

Mais il n'excluait pas, loin de là, les esquisses de pas en sens contraire, les mensonges, le double jeu. Feindre de préserver l'orthodoxie titiste, mais en prendre le contre-pied en matière de relations interethniques. Ainsi sont abusés, au début, les cadres du parti. Rendre inévitable la fin de la Yougoslavie, mais faire semblant de la défendre : longtemps les Occidentaux s'y laisseront tromper. Inciter les Serbes de Croatie, par une propagande délirante et par l'envoi sur place de « chiens de guerre », à se rebeller contre leur propre république, les rendre complices de crimes affreux,

Paul Garde

puis les abandonner de façon préméditée à la reconquête croate, et organiser leur départ en exil. Triomphe suprême : apparaître au moment de Dayton comme le garant de la paix, et en recevoir des Occidentaux le salaire sous forme de reconnaissance internationale et de désintérêt pour le Kosovo...

L'auteur a su abondamment utiliser de multiples sources peu exploitées en Occident. Elle a pratiqué la presse des pays ex-yougoslaves, elle a lu la foisonnante littérature de mémoires d'acteurs du drame, étrangers mais surtout serbes, tous ceux que Milosevic utilisa puis rejeta : depuis Ivan Stambolic, l'ancien patron éliminé par son protégé en 1987 (dont est cité un texte vraiment prophétique) jusqu'à l'acolyte le plus fidèle mais finalement limogé, qui « mange le morceau » avec la plus désarmante sincérité, l'avant-dernier président yougoslave Borisav Jovic.

Il n'y a pas de logique sans chronologie. Un des grands mérites de Florence Hartmann est de rétablir la véritable datation des événements : chaque épisode était devenu inéluctable longtemps avant que le public n'en prenne conscience, l'éclatement de la Yougoslavie était en germe dès le choix du nationalisme fait par Milosevic en 1987, les prémisses de la révolte des Serbes de Croatie, à l'instigation de Belgrade, se faisaient sentir avant même l'arrivée au pouvoir de Tudjman en 1990, le dépeçage de la Bosnie était planifié dès 1990, etc. Qui osera encore croire que la reconnaissance « prématurée » de la Slovénie et de la Croatie, en janvier 1992, a été pour quelque chose dans la genèse des drames ? L'auteur montre que tout était joué depuis longtemps et qualifie cette démarche, survenue après six mois de guerre sanglante, de *« trop tardive »*. Un chapitre sur les « chiens de guerre » présente les différents cercles d'exécutants de basses œuvres dont s'entoure le chef, qui garde lui-même les mains propres.

Des pages révélatrices sur « le système Milosevic » montrent comment le leader et ses proches font main basse sur l'économie : les apparences austères n'empêchent pas la soif d'argent. Et si le principal responsable est dénoncé, ses adversaires-partenaires ne sont pas épargnés : Karadzic et Mladic, dont sont tracés des portraits féroces ; Tudjman, habité depuis le début par la volonté de dépecer la Bosnie ; les dirigeants occidentaux, lâches, ignorants, éternellement trompés et manœuvrés... L'exposé va jusqu'à la guerre du Kosovo, mais inévitablement les faits contemporains de l'achèvement du livre sont traités plus sommairement. Peu importe : le grand mérite de l'ouvrage est justement de remonter plus en amont, vers les racines vraies des événements. C'est en cela que l'auteur a fait, au sens plein du terme, œuvre d'historien.

(1) *Ex-Yougoslavie : les seigneurs de la guerre,* sous la direction de Predrag Matvejevic (éd. L'Esprit des Péninsules, p. 19-70).

Florence Hartmann
est journaliste au *Monde*.

Les plumes de la haine

Deux anciens collaborateurs, Lucien Rebatet et Pierre-Antoine Cousteau, s'entretiennent en 1950 de la défaite du nazisme. Elle est aussi la leur

DIALOGUE DE " VAINCUS"
de Lucien Rebatet
et Pierre-Antoine Cousteau.
(prison de Clairvaux,
janvier-décembre 1950)
Présenté et annoté
par Robert Belot,
Berg International éditeurs,
286 p., 120 F (18,29 €).

Il faut avoir le cœur bien accroché. Se dire que le dégoût éprouvé à la lecture de ce *Dialogue de "vaincus"* entre deux figures connues de la collaboration et du fascisme français est le prix à payer pour faire progresser la connaissance d'un milieu, d'une époque. Que la mise à jour de ce savoir, même si elle est accablante, n'est pas vaine. Du moins peut-on l'espérer. Le mal n'est pas dans la divulgation de cette littérature : il a *déjà* été pensé, écrit, fait. Ainsi des pamphlets de Céline. Il n'est pas sûr que l'interdiction de publication (toujours en vigueur mais facilement détournée) puisse protéger en quoi que ce soit du mal qu'ils contiennent ; ou même de celui qu'ils peuvent encore faire. Mieux vaut donc parier sur cette connaissance – et surmonter son dégoût.

Prison de Clairvaux, 1950. Lucien Rebatet, 47 ans, et Pierre-Antoine Cousteau, de trois ans son cadet, frère de l'océanographe, profitent de leur *« confort carcéral »* pour rédiger ensemble une série de vingt dialogues – vingt- deux en fait : ceux sur « les juifs » et sur « les nègres » seront retranchés, tout en restant inscrits, pour mémoire, dans le dialogue préliminaire. Le livre reste à l'état de manuscrit.

Rebatet, critique de cinéma à *Je Suis Partout,* auteur, en 1942, d'un best-seller antisémite, *Les Décombres,* avait fui à Sigmaringen à la Libération, comme Céline. Cousteau, lui aussi rédacteur à *Je suis partout,* plus radical encore que son ami – *« j'ai des idées nettes et simples »* –, était parti avec Doriot pour Neustadt. Le premier est un littéraire, un esthète ; le second, qui a la tête plus politique, préfère le rugby à la littérature. Arrêtés, ils sont condamnés à mort en novembre 1946. Le réquisitoire avait insisté sur leur *« fanatisme »* en faveur de Hitler. En avril de l'année suivante, la condamnation est commuée en peine de travaux forcés à perpétuité. Rebatet est libéré en 1952 ; cette même année, il publie, chez Gallimard, *Les Deux Etendards*, roman dont même quelques uns de ses ennemis politiques penseront du bien. Il meurt en août 1972, non sans postérité littéraire ou idéologique : du côté de la Nouvelle Droite, tendance néo-païenne, par exemple. Cousteau, lui, sort de prison en 1954, et meurt en 1958.

SOLDATESQUE VULGAIRE

Ce texte à deux voix présente la pensée de Rebatet et de Cousteau, cinq ans après la défaite de leur camp, celui des nazis – car ils jugèrent le pétainisme timoré. Les auteurs n'ont pas à se montrer prudents : ils ne risquent plus la mort. Ils décident donc de faire le point sur ces années agitées, dont ils sont finalement sortis confortés dans leur vision du monde, nullement abattus, avec ce mélange de pessimisme et d'exaltation que l'on trouve aussi chez Céline : le monde va à sa perte, accompagnons-le de nos sarcasmes et de notre noire lucidité, jubilent-ils. Ce sont quelques *« vérités rescapées »* qu'ils consignent avec un certain souci de la forme, avec force références historiques et littéraires. Mais, sur un point, nous ne suivrons pas Robert Belot, biographe de Rebatet (Seuil, 1994), qui présente ce texte avec toutes les informations nécessaires, sur son *« intérêt »* littéraire : il est nul. La liberté du ton n'aboutit qu'à l'insigne vulgarité de l'expression : celle d'une soldatesque rigolarde empressée de s'assurer de sa force virile.

Sur la guerre, la position des compères est claire : nous avons perdu, non parce que nous avions tort, mais parce que nous n'avons pas été assez conséquents avec nos principes et parce que Hitler, gentiment surnommé Dudule, a renoncé aux siens. *« Le plan d'extermination des juifs fut une faute »*, affirme par exemple Rebatet, avant d'expliquer : *« On n'entreprend pas un pareil massacre sans être assuré de son avenir, sans être solide sur ses bases. Il y a dans cette tuerie, une espèce de délire de la catastrophe. La politique, ça n'est pas de l'opéra. »*

Au-delà du caractère pittoresque et continûment ignoble des propos échangés – sur Sartre et Genet notamment, sur l'Amérique de Roosevelt façonnée dès l'origine par l'Ancien Testament, sur la démocratie, le christianisme ou Maurras... –, ce qui frappe et fait frémir dans ce texte, c'est la totale absence d'horizon moral. Même une morale détournée ou pervertie. Ce qui est revendiqué, au nom des droits absolus du plus fort, c'est la suppression de toute éthique, le rejet de *« la notion mythique du bien et du mal »*. L'antichristianisme, vrai ciment de leur pensée, sort tout armé de leur antisémitisme. Sur cette absence d'horizon peut grandir l'idée que la vie est inscrite dans une logique de force et de combat, que *« la notion de politique est inséparable de la notion de meurtre »*. Staline trouve d'ailleurs grâce à leurs yeux : *« Depuis que le fascisme est mort, il n'y a plus d'ordre que chez les Rouges. Et le chef des Rouges, c'est Joseph, le plus grand homme politique de ce siècle. »*

Un monde séparé se dessine ainsi, qui n'est plus le nôtre. Aucune des lois partagées de la conscience n'y a cours. Certes, peu d'esprits voudraient y habiter. Cependant, on aurait grand tort de le juger imaginaire ou fantasmatique, sans lien avec le possible.

Patrick Kéchichian

LeMonde Job: WIV4599--0008-0 WAS LIV4599-8 Op.: XX Rev.: 11-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:11,09, Base : LMQPAG 11Fap:100 N°:0076 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● **Protestation au Renaudot.** L'attribution du prix Renaudot, lundi 8 novembre, à Daniel Picouly pour *L'Enfant léopard* paru chez Grasset a suscité la colère d'une partie des jurés. Louis Gardel et Christian Giudicelli ont refusé de participer au déjeuner des Renaudot en signe de protestation, tandis que deux autres jurés estimaient que le prix était *« verrouillé »*. André Brincourt jugeait, quant à lui, que le jury qu'il préside avait connu d'autres *« mouvements d'humeur »*, et qu'il a récompensé cette année *« un livre et pas un éditeur »*. C'est la troisième année consécutive que Grasset obtient le Renaudot. Daniel Picouly avait fait l'objet de l'un des principaux transferts de la rentrée littéraire en rejoignant Grasset, après avoir obtenu plusieurs succès chez Flammarion. Le choix du Renaudot contraste avec ceux moins attendus des autres jurys. Après la polémique suscitée par l'annonce anticipée du prix Goncourt à Jean Echenoz (*Le Monde* du 3 novembre), et les critiques du jury Femina, le président de l'académie Goncourt, François Nourissier, a tenu à rappeler qu'il ne *« fallait pas qu'un romancier soit privé de sa chance maximum »* et qu'il puisse bénéficier de *« cette sorte de magie professionnelle »* qui assure le succès du Goncourt.

● **Catherine Trautmann et le prix unique du livre en Europe.** La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, plaide pour le prix unique du livre en Europe, dans un point de vue du *Figaro* du 10 novembre, devant les menaces de la Commission européenne de *« mettre en cause l'accord conclu entre les professionnels du livre allemands et autrichiens et instaurant un régime de prix unique »* (*Le Monde* du 11 août). *« Je compte mobiliser mes collègues européens et l'ensemble des professionnels du livre,* explique la ministre, *afin que nous élaborions des propositions concrètes avant que des décisions irrémédiables ne soient arrêtées .» « Comment pourrions-nous plaider en faveur de l'exception culturelle alors que nous laisserions dans le même temps rompre l'équilibre fragile d'une économie ? »*, s'interroge Mme Trautmann.

● **Remise en question.** Tel est le nom de la nouvelle collection de psychanalyse publiée par les éditions Eshel – basées à Genève. Dirigée par Mario Cifali, rédacteur en chef de la revue *Le Bloc-Notes de la Psychanalyse* (Georg éditeur), cette collection a pour ambition d'*« ouvrir de nouvelles perspectives »*. Au rythme de quatre titres par an, les premiers ouvrages sont : *La Tragédie en héritage*, de Michel Juffé et *Trois rêves freudiens*, de Mario Cifali.

● **Dernière sélection du prix Interallié**. En lice : *Stradella,* de Philippe Beaussant et *Les Causes perdues,* de Jean-Christophe Rufin (Gallimard) ; *Nordeste,* d'Eric Fottorino (Stock) et *Le Dandy rouge,* d'Eric Zemmour (Plon). Le prix sera attribué le 16 novembre.

Rectificatif

● Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à la polémique en Italie autour d'Ignazio Silone (« Le Monde des livres » du 5 novembre). Secondo Tranquilli n'était pas le nom de code de l'écrivain mais son nom véritable. Son nom de code était Silvestri.

VOYAGE INITIATIQUE

Utopia regarde outre-Rhin

Le renouveau de la SF allemande et l'uchronie au cœur du festival européen

Utopia, le festival européen des futurs, a pour ambition de *« promouvoir la littérature de science-fiction et d'anticipation en Europe »*. Les organisateurs de la manifestation ont pu juger de la pertinence de leur projet dès cette deuxième édition. Grâce aux contacts pris en 1998, plusieurs auteurs français ont été, ou vont être, traduits en Italie, et l'auteur allemand Andreas Eschbach est désormais édité en France.

Il était l'une des vedettes du festival 99 qui déclinait plusieurs thématiques dont celle des *« imaginaires germanophones »*. C'était l'occasion de rencontrer celui qui – à l'instar de Valerio Evangelisti en Italie – fait figure de chef de file d'un renouveau de la SF allemande.

Andreas Eschbach, né en 1959, a fait des études d'aéronautique et d'astronautique avant de diriger une entreprise d'informatique, mais il écrit depuis fort longtemps : lorsqu'il était lycéen et étudiant, il a rédigé une bonne vingtaine de romans de SF qu'il faisait lire à ses amis. Puis il a décidé un jour d'écrire professionnellement. Il avait un point de départ – une nouvelle déjà publiée – et une fin en forme de chute assez saisissante. Il a imaginé ce qui pourrait relier l'une à l'autre en utilisant une structure narrative très particulière : un emboîtage de chapitres liés les uns aux autres sans le secours habituel d'un personnage principal. Le succès de *Des milliards de tapis de cheveux,* aussitôt primé, l'a encouragé à poursuivre et il a signé, depuis, deux autres romans : *Solarstation,* un thriller dans lequel un meurtre est commis dans ce qui est par excellence un lieu clos : une station spatiale, et *Jesus Video,* une histoire de voyage dans le temps à résonance métaphysique qui a pour point de départ la découverte en Palestine d'une tombe de deux mille ans d'âge dans laquelle on trouve le squelette d'un homme aux dents plombées et la notice d'utilisation d'une caméra vidéo qui n'a pas encore été inventée...

RENAISSANCE

Y a-t-il vraiment une nouvelle vague de la SF allemande ? Andreas Eschbach le pense, qui avance le nom de Markus Hammerschmitt, tout comme Valerio Evangelisti citait pour l'Italie celui de Luca Masali. Celui-ci était également à Utopia, auréolé de l'accueil fait à son roman, *Les Biplans de D'Annunzio,* qui justifiait à lui seul une autre thématique du festival : celle de l'uchronie. Lorsque Luca Masali a écrit ce roman, c'était en pleine guerre entre la Serbie, la Croatie et la Bosnie. L'uchronie lui a paru alors un bon moyen de remonter aux sources du mal yougoslave et de confronter passé, présent et futur. C'est ce qu'il fait également dans son troisième roman, dans lequel il traite des modifications des corps rendues possibles par la bio-ingénierie génétique, mais en prenant appui sur un personnage qui a réellement existé : le patient d'un hôpital psychiatrique du siècle dernier, soigné par Cesare Lombroso, qui a, durant toute sa vie, assemblé à partir d'ossements animaux une étrange sculpture qu'il appelait « Le Monde nouveau ».

Cette sculpture représentait des corps humains ayant subi de très nets changements morphologiques...

Andreas Eschbach et Luca Masali sont tous deux au sommaire d'*Utopia 1*, une anthologie, comprenant des nouvelles et le compte rendu des tables rondes de la première édition d'Utopia (70 F, Galaxies, BP 3687, Nancy Cedex 54097) qui est aussi une excellente manière d'œuvrer pour la gloire de la SF européenne ! Utopia 99, c'était également un hommage à Philip K. Dick, la remise des grands prix de l'imaginaire, la présence de Brian Aldiss et Orson Scott Card, des expositions. Bref, une véritable fête à laquelle il faut souhaiter de trouver un lieu mieux adapté pour son édition 2000.

Jacques Baudou

Goncourt : le pied de nez des lycéens

On ne se méfie jamais assez de l'esprit frondeur des jeunes. Les quelque dix-huit cents élèves appelés à décerner le 12e prix Goncourt des lycéens n'ont pas apprécié la spectaculaire sortie de leurs aînés qui avancèrent de près d'une semaine la proclamation de leur propre lauréat (Jean Echenoz pour *Je m'en vais* [Minuit]) pour devancer les dames du Femina, susceptibles de couronner leur favori. Cet épisode de la vie littéraire parisienne ne correspondait pas à l'image que les jurés en herbe se faisaient de leur éphémère mission, en marge des rivalités éditoriales. Quelle légitimité leur restait-il à « caler » leur délibération sur le rituel de Drouant si le challenge tournait court (1) ? Aussi ont-ils riposté en choisissant la farce de Jean-Marie Laclavetine, *Première ligne* (Gallimard), qu'ils ont lue comme une *« restitution réaliste »* du milieu littéraire, à la façon dont les Guignols de Canal+ « collent » au réel. Comme un pied de nez au cavalier seul des anciens.

Mais le véritable événement de cette édition reste la participation d'un nouveau continent à l'aventure des lycéens. Tandis que le Portugal, grâce au relais de l'enseigne Fnac présente à Porto et à Lisbonne, s'invente un *« Prémio literario Fnac nos liceus »* dont le titre lauréat devrait être traduit et diffusé sur le Net, l'Afrique s'invite au rendez-vous Goncourt, grâce à une classe de footballeurs prodiges ivoiriens, issus du « centre de formation » voulu par l'ancien international Jean-Marc Guillou, qui a fait à Abidjan, sur les sept hectares de Sol Béni, une « école » unique de foot et de liberté. Au terme de cinq ans de partage, la classe de l'Académie (nom prédestiné !) vient de s'adjuger la Coupe d'Afrique des clubs ! Aujourd'hui Charlton et Marco ont fait le voyage de Rennes pour relever un autre défi. Depuis Erasme et Rabelais, a-t-on rêvé formation plus harmonieuse ?

Ph.-J. C

(1) Un atout médiatique de la manifestation naissante était la confrontation des choix adulte et lycéen. Aujourd'hui, si la comparaison des palmarès importe moins, il est regrettable que *L'Offrande sauvage* de Jean-Pierre Milovanoff (Grasset) n'ait pas été proposé à la cinquantaine de classes engagées. L'argument avancé par la Fnac – primé en 1997, l'auteur ne pouvait réaliser le doublé – nie que la vraie vertu du prix tient à son jury pléthorique et totalement renouvelé chaque année. Si l'on peut avoir deux « Palmes d'or » à Cannes, pourquoi s'interdire l'équivalent à Rennes ?

Conter à Chevilly-Larue

Certaines villes ont choisi d'accompagner un art (la marionnette, le cirque, le théâtre de rue, la danse...) et de le promouvoir. Chevilly-Larue (Val-de-Marne) a opté pour le conte. Rien ne prédisposait cette commune, sinon la volonté du directeur de son centre culturel, Michel Jolivet. En 1980, la ville créait un festival du conte alors que la télévision l'avait chassé de nos veillées. Le festival allait, petit à petit, devenir le moteur de l'action culturelle chevillaise. Chevilly-Larue a été l'acteur institutionnel principal du renouveau du conte en France. Non seulement avec ce festival, mais aussi avec une programmation de ses saisons culturelles et des artistes qui viennent régulièrement en résidence (Yannick Jaulin a été le premier).

En 1992, la ville décidait d'axer ses efforts sur un projet d'établissement, à la fois centre de création, de recherche et de documentation. Aujourd'hui, après sept ans d'efforts, c'est chose faite. Le conte a, en France, un lieu qui lui est entièrement dédié. Installé dans une belle propriété achetée par la ville avec l'aide du département, la Maison du conte a vite conquis les autorités. La région Ile-de-France et l'Etat ont donc joué les rôles de bonnes fées se penchant sur son berceau.

Aujourd'hui, la Maison du conte a ouvert ses portes ou, du moins, certaines d'entre elles car il reste beaucoup à faire : deux salles (une petite et une grande de cent places) vont donc désormais accueillir des ateliers et des stages ainsi que des spectacles-découvertes (1) où de futurs talents pourront faire leurs premiers pas. D'ores et déjà, Pépito Matéo y est en résidence jusqu'en décembre 2000. A charge pour lui d'y préparer un spectacle qui sera donné à l'issue de son séjour. Il est également prévu, d'ici à la fin de cette année, de créer un centre d'information et de publication avec une lettre paraissant trois fois par an, qui fera notamment le point sur l'actualité du conte. Cette réalisation s'accompagnera de l'ouverture d'un site Internet.

Mais un des grands projets de la Maison, c'est la création d'une école du conte avec la mise en place d'un cursus de deux ans destiné aux jeunes conteurs. Des discussions sont actuellement en cours, en vue d'obtenir un accord ministériel afin d'en faire une formation reconnue par l'Etat. Pendant toute l'année 2000, des stages préparatoires de quinze jours à trois semaines chacun vont avoir lieu afin de permettre aux futurs professeurs de mieux cadrer le projet. Ces stages seront animés par quelques-uns des grands noms du conte comme Michel Hindenoch, Bernadète Bidàude, Muriel Bloch, Abbi Patrix... et Pépito Matéo. Michel Jolivet espère que cette formation pourra démarrer en septembre 2001.

La mise en place de ce projet sera encore suivie par d'autres travaux avec la création d'une Bibliothèque nationale du conte (écrit et sonore), de salles de travail, d'un petit café-restaurant accessible aux stagiaires et aux personnes de l'extérieur, d'un studio d'enregistrement pour éditer des CD et des cassettes vidéo, d'un ou deux studios pour les conteurs en résidence et d'un théâtre de verdure.

Dominique Meunier

(1) Prochain spectacle-découverte : Annie Boquillon, le 14 décembre ; Michèle N'Guyen et Julien Taubert, le 25 janvier.

★ **Maison du conte, 8, rue Albert-Thauret, 94450 Chevilly-Larue (tél. : 01-41-80-69-60).**

A L'ETRANGER

Au Salon du livre de Beyrouth

Troisième manifestation autour du livre francophone au monde par sa fréquentation, après Paris et Montréal, le Salon du livre de Beyrouth, « Lire en français et en musique », qui s'est tenu du 29 octobre au 7 novembre, ne cesse d'étendre son rayonnement. Cette huitième édition le confirme largement : elle a accueilli 110 000 visiteurs (10 % de plus que l'année dernière), ce qui, dans un pays de quatre millions d'habitants, constitue un bel exploit. Les éditeurs ne s'y sont pas trompés, qui viennent de plus en plus nombreux de tous les pays francophones, de Suisse, de Belgique, du Québec et, pour la première fois cette année, du Maroc. Du côté des Français, on pouvait découvrir les stands d'éditeurs lyonnais et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conférences, signatures, cafés littéraires se sont succédé, réunissant des auteurs très divers, Noëlle Chatelet et Nadine Satiat, Hector Bianciotti, Georges Moustaki, Marie-Josèphe Guers et Christophe Bataille, Jean-Marie Laclavetine et Ahmadou Kourouma, Lewis Trondheim et Edmond Baudoin qui sillonnait Beyrouth, un carnet de croquis à la main, avec un intérêt si manifeste qu'il pourrait bien consacrer un prochain ouvrage à la capitale libanaise.

Parallèlement, à l'initiative de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), s'est tenu du 29 au 31 octobre un colloque pour commémorer le dixième anniversaire de la mort de Georges Schehadé, auquel participaient entre autres Vénus Khoury-Ghata, Tahar Ben Jelloun, Richard Millet, Salah Stétié, Michel Deguy, René de Obaldia... Un effort particulier est fait en direction des jeunes lecteurs ; la fréquentation des scolaires, malgré les vacances de la Toussaint, était d'ailleurs en très forte augmentation, ce qui augure plutôt bien de l'avenir de la langue française au Liban.

● **ALLEMAGNE : le prix littéraire de *Die Welt* à Bernhard Schlink**

Le journal *Die Welt* a attribué son premier prix littéraire à l'écrivain Bernhard Schlink pour l'ensemble de son œuvre et tout particulièrement pour son roman *Le Liseur (Der Vorleser)* traduit en vingt-cinq langues et publié en français par Gallimard. Juge de profession, Schlink est professeur de droit public et de philosophie du droit à l'université Humboldt de Berlin. Depuis 1987, il a écrit un grand nombre de romans policiers, dont certains ont été portés à l'écran. Le prix, d'un montant de 13 000 euros, doit désormais être attribué chaque année à un auteur de langue allemande dont l'œuvre a acquis une reconnaissance internationale.

● **ESPAGNE : études sur *La Régente***

La Régente (publiée en français chez Fayard), de Leopoldo Alas, dit Clarin (1852-1901), est un des romans les plus importants de la littérature espagnole, souvent comparé à *Madame Bovary* ou à *Anna Karenine*. Un manuscrit, annoté et accompagné de dessins et de caricatures des personnages tels que les voyait l'auteur, a été retrouvé cet été parmi ses archives et est actuellement entre les mains de deux spécialistes français, Yvan Lissorgues et Jean-François Brotel, et d'une des petites-nièces de l'auteur, elle-même professeur de français et docteur en philologie, Anna Cristina Tolivar Alas. Les résultats de leurs travaux ainsi que la biographie sur laquelle travaillent les deux professeurs français seront publiés en juin 2001, lors d'un congrès que prépare l'université d'Oviedo pour célébrer le centenaire de la mort du romancier.

AGENDA

● **LE 13 NOVEMBRE. DESNOS. A Paris,** la Société des gens de lettres propose, à l'occasion du centenaire de Robert Desnos, une journée consacrée au « poète libre ». Par ailleurs, dans le cadre des « Mercredis du Club Massa : En avant la nouvelle ! », Christiane Baroche présentera Anne Gavalda pour son recueil *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, paru au Dilettante (Hôtel de Massa, 38, rue du Fbg-Saint-Jacques, 75014 Paris ; tél. : 01-53-10-12-00).

● **DU 15 AU 27 NOVEMBRE. BELLES ÉTRANGÈRES. En France et en Belgique**, la 31e édition des « Belles étrangères » sera l'occasion de rencontres avec treize écrivains tchèques (rens. : 01-49-54-68-68). Par ailleurs, la Société civile des auteurs multimédias organise, le 18, un débat animé par Eliane Girard et Brigitte Kernel autour de cinq écrivains tchèques : Petr Borkovec, Daniela Fischerova, Ivan Matousek, Ludvik Vaculik et Michal Viewegh, avec la participation de Vaclav Jamek (Scam, 5, av. Vélasquez, 75008 Paris ; tél. : 01-56-69-58-58).

● **LE 16 NOVEMBRE. MALRAUX. A Paris,** une réception autour de Paul Nothomb est organisé en présence de Florence Malraux et Jorge Semprun à l'occasion de la parution de leur livre *Malraux en Espagne* (Phébus). (A partir de 19 heures, à l'auditorium de l'Institut Cervantes, 18, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris ; tél. : 01-40-70-92-92).

● **LE 17 NOVEMBRE. ALAIN SUIED. A Paris,** à l'occasion de la parution de son recueil *L'Ouvert, l'imprononçable*, de sa traduction de *L'Evangile éternel*, de William Blake, et de deux poèmes inédits dans le numéro de septembre de *La Vie spirituelle*, les éditions Arfuyen et la librairie des éditions du Cerf proposent une rencontre avec Alain Suied (à 19 heures, 29, bd de Latour-Maubourg, 75007 Paris).

● **DU 18 AU 28 NOVEMBRE. POÉSIE. En Val-de-Marne,** la 5e Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne sera l'occasion de nombreuses rencontres et lectures. Le 16 novembre à 19 heures, à l'hôtel du département à Créteil, aura lieu un débat avec Jacques Roubaud sur la traduction en poésie (conseil général du Val-de-Marne, 11, rue Ferdinand-Roussel, 94200 Ivry-sur-Seine ; tél. : 01-49-59-88-00).

● **DU 19 AU 21 NOVEMBRE. LITTÉRATURE RUSSE. A Cognac,** la douzième édition du Salon de la littérature européenne met la littérature russe à l'honneur lors de nombreux débats et expositions (59, rue Aristide-Briand, 16100 Cognac ; tél. : 05-45-82-88-01).

● **Le 20 NOVEMBRE. CENSURE. A Paris,** séminaire général de l'ITEM (Institut des textes et manuscrits modernes/CNRS) sur « La littérature à ses limites : genèse, censure, autocensure », coordonné par Claire Bustarret et Catherine Viollet. Première séance, 10 heures, salle de conférences de l'ENS, 46, rue d'Ulm, Paris 5e, avec Me Emmanuel Pierrat, sur les contraintes juridiques (rens. pour les séances ultérieures au 01-42-96-30-84).

LIVRE ÉPUISÉ
Service de Recherche
Gratuit et sans engagement de votre part
frontispice
Boîte Postale 177
75224 Paris cedex 05
Tél : 01 40 12 05 36
Fax : 01 40 12 06 04
frontisp@club-internet.fr
LIVRE ANCIEN

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

FRANÇOIS CHENG
rencontre à la librairie
Compagnie
le jeudi 18 novembre
de 17 h.30 à 20 h.
58, rue des Écoles , Paris 5e
Tél. 01 43 26 45 36

LE LITTRÉ
sur cédérom
librairies et FNAC
395 F
www.dictionnaires-france.com
04 75 90 25 30